Mgr Deschamps est mort hier soir à l'Hôtel-Dieu

(VOIR PAGE 16)

LUNDI 24 JUIN
15e jour — 6e mois. 30 jours — 26e semaine
NATIVITE DE SAINT JEAN-BAPTISTE
SOLEIL lever à 4 h. 12 coucher à 7 h. 52 (Heure solaire)
LUNE lever à 10 h. 46 coucher à 9 h. 04

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui
AVERSES; VENTS MODERES ET FRAIS; PLUTOT NUAGEUX
Température à Montréal, hier — Min. 49; Max. 72
Bulletin météorologique complet en page 3

TRENTE-HUITIEME ANNEE — No 69 MONTREAL, LUNDI 24 JUIN 1940 PRIX : TROIS SOUS

DÉTAILS COMPLETS DE L'ARMISTICE
L'Allemagne occupera la moitié de la France
L'Angleterre répudie le cabinet Pétain—De Gaulle forme un comité national

Le gouvernement anglais ne reconnaît plus celui de Bordeaux—Cour martiale pour un général français désireux d'aider Londres

Londres, lundi 24. (P.C.) — L'Exchange Telegraph Agency, dans une dépêche qu'elle date de Bordeaux, dit, ce matin, que le général Charles de Gaulle, lequel forme un comité national français à Londres, sera jugé par une cour martiale.

Le journal ajoute que M. de Gaulle, le filleul du maréchal Pétain, a été rendu passible d'être jugé par ses frères d'armes, durant un conseil des ministres, dimanche.

Il dit que le gouvernement français a décidé de faire un exemple avec le général de Gaulle. Pétain espère qu'après cela des officiers français, désireux de se révolter contre l'armistice, y songeront à deux fois avant d'agir.

* * *

Londres, 23. (P.C.) — La Grande-Bretagne a formellement reconnu, ce soir, le nouveau comité national français, un organisme provisoire, établi, ici, par le général Charles de Gaulle. Elle a aussi annoncé que le gouvernement britannique ne reconnaît plus le gouvernement français de Bordeaux comme étant le gouvernement d'un "pays indépendant".

* * *

Alors que l'empire colonial français se ralliait autour de la Grande-Bretagne pour répondre à l'appel qu'elle lui a fait de continuer la guerre contre l'Allemagne, une déclaration gouvernementale britannique a été lue aux micros de la B. B. C. Cette déclaration annonçait que le comité national français sera désormais le seul organisme français avec lequel la Grande-Bretagne fera affaire pour poursuivre la guerre.

"Le gouvernement de Sa Majesté dit la déclaration, a pris note de la proposition qu'on lui a faite de former un comité national français et il traitera avec ce comité au sujet de toutes les questions portant sur la poursuite de la guerre, aussi longtemps que ce comité continuera de représenter tous les éléments fran-

(Suite page douze)

Rome remet ses conditions à la France—Nice, la Savoie et le Dauphiné menacés

Des troupes italiennes occuperaient toute la côte française de la Méditerranée. — Un Etat tampon serait créé entre les deux pays. — Les émissaires fascistes

Rome, 23, (P.A.)—L'Italie a remis à la France, ce soir, ses conditions d'armistice, dans une ville, située près de Rome et étroitement surveillée. Les plénipotentiaires des deux pays en guerre ont immédiatement commencé leurs pourparlers sur la question d'une trêve qui mettrait fin à la participation de la France dans le conflit contre l'axe Rome-Berlin.

Un bref communiqué officiel a dit que les délégués italiens avaient remis leurs conditions d'armistice aux quatre représentants français à 7 heures 30, ce soir (1 heure 30, cet après-midi, heure normale de l'Est), dans un village situé à 12 milles de Rome.

La rencontre des deux groupes de plénipotentiaires s'est faite très discrètement, contrairement à ce qui s'est passé à Compiègne et qui s'est terminé par la signature d'un armistice franco-allemand.

Le premier ministre Mussolini n'était pas à la réunion. Son ministre aux affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano dirige la délégation italienne.

Durant leur séjour en Italie, les Français vont être logés dans trois villas différentes de la région romaine.

Les plénipotentiaires italiens sont, en plus du comte Ciano: le maréchal Pietro Badoglio, chef de l'état-major général des forces armées de l'Italie; l'amiral Dominico Cavagnari, chef de la marine militaire italienne; le général Francisco Pricolo, chef de l'aviation italienne; le général Mario Roatta, assistant du chef de l'état-major de l'armée. Les délégués français à Compiègne sont venus à Rome.

Douze minutes aprs que les délégués français furent arrivés à Rome avec leurs compagnons allemands, ils furent conduits en automobiles dans un endroit qui ne fut pas dévoilé.

On croit que la France acceptera les conditions italiennes puisque si elle les rejetait l'armistice franco-allemand ne vaudrait rien.

Trois gros Junker allemands portant la swastika et des croix blanches ont conduit les Français de Munich à Rome. Les Français ont dormi à Munich après leur départ de Compiègne.

Les délégués français sont le général Huntziger qui a signé, samedi, l'armistice franco-allemand pour la France; M. Léon Noël, ancien ambassadeur de France en Pologne; le vice-amiral Maurice Le Luc, et le général Jean Bergeret.

(Suite page huit)

Les opérations militaires

On trouvera en page 8 les communiqués officiels relatant en détail les opérations militaires de la journée d'hier sur les divers fronts.

Les armées de terre, de mer et de l'air de la France seront démobilisées et désarmées—Occupation de toute la côte atlantique

Londres, 23. (P.C.) — La démobilisation complète de ses forces de terre et de mer et l'occupation par l'Allemagne de plus de la moitié de son territoire, telles sont les deux principales conditions que le chancelier Hitler a posées à la France pour lui accorder un armistice. C'est ce que le gouvernement de la Grande-Bretagne a révélé, ce soir.

La France vaincue, forcée de rendre ses armes, ses munitions et sa côte de l'Atlantique, devient en quelque sorte une alliée passive de l'Allemagne dans la lutte que cette dernière poursuit contre les Britanniques. Il reste, en outre, que ce ne sont pas là les conditions de paix proprement dites de l'axe Rome-Berlin, celles-ci devant être présentées plus tard.

L'ordre de cesser le feu

L'armistice, signé samedi dans la forêt de Compiègne, ne deviendra effectif que six heures après que les émissaires du gouvernement Pétain, lesquels sont actuellement à Rome, auront signé avec l'Italie un pacte identique à celui qui lie déjà la France au Troisième Reich.

Entretemps, la bataille continue et elle continuera jusqu'à ce que la radio de Berlin donne l'ordre de cesser le feu.

Les colonies françaises appuient l'Angleterre

Le cabinet de guerre anglais a siégé pendant deux heures et demie, aujourd'hui. On rapporte qu'il a étudié les conditions de l'armistice germano-français. Il a annoncé, à l'issue de sa séance, que les colonies françaises, résolues à poursuivre la lutte, l'ont assuré de leur appui.

La France isolée de la mer

Les conditions que l'Italie posera à la France ne sont pas encore connues. Toutefois, un personnage fasciste a dit, à Genève, que l'Italie occupera toute la côte française de la Méditerranée ainsi qu'une partie des Alpes, dont la Savoie, Nice et le Dauphiné.

La flotte française

Que fera la flotte française? On sait qu'elle était sous le commandement de la Grande-Bretagne. Va-t-elle se rendre? Les Anglais vont-ils la laisser se rendre? Cette question de la plus haute importance n'est pas encore définitivement éclaircie. De fortes unités de la flotte française ont été assemblées dans l'est de la Méditerranée avec la marine militaire britannique. Leur base d'opérations se trouve à Alexandrie.

(Suite page douze)

La France aurait pris les moyens de garder sa marine militaire

Un journaliste de Londres accuse le gouvernement français d'avoir remplacé par des "officiers sûrs" les commandants de navires prêts à remettre leurs vaisseaux à l'Angleterre

Londres, lundi, 24. (P.C.) — M. David Scott, ancien correspondant à Paris du **London News Chronicle**, accuse, ce matin, le gouvernement français d'avoir paisiblement remplacé par "des officiers sûrs ou par des agents politiques, au cours des derniers jours" tous les commandants de navires de guerre français qui étaient prêts à remettre leurs vaisseaux à la Grande-Bretagne ou à les saborder plutôt que de les rendre à l'Allemagne.

M. Scott dit qu'il a obtenu cette information de personnages autorisés. Il ajoute : "Les nazis ont certainement pris soin, en posant les conditions de l'armistice que la France a signé, de voir à ce que la marine militaire française, dont la plus gros-

(Suite page huit)

Les hostilités peuvent se terminer à l'aube ce matin

M. René Ristelheuber, sans nouvelles du gouvernement français

Ottawa, 23. (P.C.) — M. René Ristelheuber, ministre de France, au Canada, a dit, ce soir, qu'il n'était pas entré en communications avec le gouvernement français depuis trois semaines. "De sorte, a-t-il ajouté, que je ne peux faire aucune déclaration sur la tournure des événements outre-mer".

La France attend la nouvelle, que la radio de Berlin lui communiquera, que l'ordre de cesser le feu a été donné — M. Pierre Laval entre dans le gouvernement

Bordeaux, 24. (P.C.)—Vaincue et demandant la paix, la France jette, ce soir, ce qu'il lui reste de force militaire dans la lutte pour défendre des lignes que ses troupes doivent tenir jusqu'à ce que l'armistice franco-italien, présentement négocié à Rome, soit signé.

L'ordre de cesser le feu qui sera donné par la radio de Berlin suivra de six heures la signature de l'armistice franco-italien.

Dans les milieux dignes de foi de Bordeaux, on rapporte que les conditions italiennes peuvent être reçues au cours de la nuit et que l'ordre de mettre fin aux hostilités peut être donné à l'aube, ce matin. Des passes des Alpes à la Méditerranée, de nombreuses attaques italiennes ont été repoussées. Mais du nord, les colonnes cuirassées allemandes se rapprochent de plus en plus de Bordeaux, capitale provisoire de France, remplie de milliers de réfugiés.

Il y a des indications qui font croire que l'avance allemande n'atteigne pas Bordeaux. On a dit, ici, qu'Hitler a promis au maréchal Pétain que les Allemands, marchant sur Bordeaux, n'entreront pas dans la ville tant que les négociations d'armistice se poursuivront.

Quel sera le sort de la ville après l'armistice? On ne le sait pas. On attend, ici, entretemps, des nouvelles des émissaires qui, après avoir approuvé les conditions de l'Allemagne à Compiègne, sont partis pour l'Italie afin de savoir quel était le prix que Mussolini demanderait lui aussi pour la paix.

Lorsque la France accepta, samedi, le principe d'une paix séparée, les diplomates qui représentaient la Grande-Bretagne auprès du gouvernement du maréchal Pétain, s'en allèrent. L'ambassadeur britannique, sir Ronald Campbell, s'est embarqué sur un destroyer anglais avec tous les membres du personnel de son ambassade et les quelques Britanniques qui vivaient à Bordeaux.

Juste avant que le cabinet français ne commence de siéger, ce midi, M. Pierre Laval fut nommé vice-président du conseil des ministres de France. Un temps premier ministre, M. Laval avait critiqué le gouvernement français jusqu'à ce que le maréchal Pétain prenne le pouvoir et décide de faire la paix avec les ennemis de la France.

Les Allemands qui descendent vers le sud de la France en longeant la côte de l'Atlantique s'approchent actuellement de Rochefort. Cette ville n'est qu'à 80 milles au nord de Bordeaux.

La nouvelle que l'armistice avait été signé à Compiègne a apporté un soulagement immense aux milliers de Français qui sont entassés à Bordeaux. Mais il reste une tâche im-

(Suite page huit)

Le gouvernement belge poursuit la lutte

New-York, 23. (P.A.) — M. Henri Jaspar, ministre du cabinet belge, a déclaré, ce soir, au cours d'une allocution à la T.S.F. entendue à New-York, que le gouvernement belge réfugié n'abandonnerait pas la bataille contre l'Allemagne.

L'empire colonial de France ne cède pas

Un communiqué du gouvernement de la Grande-Bretagne dit que la Syrie, le Maroc, l'Indo-Chine, le Sénégal, le Cameroun et Djibouti ont résolu de combattre, malgré l'armistice

Londres, 23. (P.C.) — Le gouvernement de la Grande-Bretagne a annoncé, aujourd'hui, qu'il avait reçu l'assurance de l'appui de l'empire colonial de la France, dans la poursuite de la guerre contre l'Allemagne, malgré la signature de l'armistice dans la forêt de Compiègne.

La tristesse de la Grande-Bretagne, teintée d'amertume, par suite de la chute de la France continentale, n'est rien relativement à celle des militaires, des journaux et de la population des colonies françaises.

L'"Exchange Telegraph" rapporte, de Bordeaux, que des soldats et des généraux sont convaincus que depuis que Hitler est à la gouverne de l'Allemagne, les gouvernements successifs de la France ont "vendu" l'armée de sorte qu'elle fut dans l'obligation de "combattre des chars d'assaut avec des cure-dents." La population française, pour le présent, est indignée du passée et elle se résigne au présent.

Le communiqué du gouvernement de la Grande-Bretagne dit :

"La signature de l'armistice par le gouvernement français met fin à la résistance organisée des troupes françaises à l'intérieur de la France. Dans l'empire colonial français, toutefois, il est des manifestations encourageantes d'un esprit plus robuste.

"En Syrie, le général Mittelhauser, le commandant en chef français, a proclamé la détermination des troupes françaises de continuer de combattre. (Cette nouvelle a été confirmée à Beyrouth).

En Indo-Chine, le gouverneur général a déclaré qu'il ne baisserait pas pavillon. En Tunisie, le Président général désire résolument continuer les hostilités.

"Au Maroc, au Sénégal dans le Cameroun à Djibouti, les autorités civiles et militaires ont fait connaître leurs promesses de loyal appui (...)

Chancy, (sur la frontière franco-suisse), 24. (lundi). (P.A.) — On rapporte que plusieurs unités françaises qui faisaient face à la frontière italienne, dans les Alpes, se dirigent vers Toulon, aujourd'hui, dans le but d'atteindre l'Afrique du Nord.

Ottawa se fera autoriser à amender la constitution pour l'assurance-chômage

L'hon. M. Lapointe présente une résolution adressée au parlement de Westminster—Texte complet

Ottawa, 23. (Par Adjutor Savard, correspondant parlementaire du **Canada**). — Le gouvernement se propose d'instituer l'assurance chômage dès la présente session, ainsi que le faisait prévoir le discours du trône.

Eu égard, toutefois, à la décision du Conseil Privé, il s'avère que cela ne peut s'effectuer que par un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Pour qu'il n'y ait plus d'ambiguité possible ; les mots : "Assurance contre le chômage" seront insérés dans l'article 91 qui énumère les matières qui sont du ressort du parlement.

Pour amender la constitution, cependant, il faut au préalable solliciter le consentement du parlement de Westminster. Cette condition subsiste, d'un commun accord depuis l'adoption du Statut de Westminster qui changea pourtant nos relations dans le sens de l'autonomie. De fait, le Canada depuis lors jouit de la pleine souveraineté, sauf sur ce point où l'on voulait, dans le temps, une extrême précaution. Si cela paraît un anachronisme aujourd'hui, il faut rappeler que c'est le reflet d'une époque qui semble lointaine, mais en fait qui ne date que d'hier, et qui est effectivement abolie.

Voici le texte de la résolution à ce sujet qui est inscrite au nom de M. Lapointe, minsitre de la Justice, et incidemment l'un des artisans du Statut de Westminster :

Considérant que le Comité judiciaire du Conseil privé a décidé qu'il était au delà des pouvoirs du Par-

(Suite page six)

La session provinciale a pris fin samedi

Le parlement s'est prorogé à 1 h. p.m.—Hommages à M. Godbout

Québec, 24. (Du correspondant parlementaire du **Canada**.) — La première session de l'Assemblée législative de Québec, sous le gouvernement de l'hon. Adélard Godbout, a été prorogée samedi, à 1 h. 15 p.m.

L'Assemblée a terminé ses travaux à midi et quart et, quelques instants plus tard, le Conseil législatif approuvait les dernières lois qui lui ont été soumises.

La dernière séance, la 77e, de la Chambre des députés, n'a duré que trois quarts d'heure.

L'hon. Bernard Bissonnette a quitté le trône présidentiel et la Chambre, en comité des subsides (M. G.-Gordon Hyde au fauteuil), a voté sans discussion le budget supplémentaire.

La Chambre en comité des voies et moyens a ensuite voté unanimement le budget de l'exercice financier de neuf mois, commençant le 1er juillet 1940 et se terminant le 31 mars 1941.

(Suite page six)

Le CANADA publie demain le budget de guerre fédéral

Le CANADA publiera demain matin, en tableaux synoptiques et en texte courant, les détails du budget de guerre 1940-1941 du gouvernement fédéral, c'est-à-dire l'état complet des dépenses prévues pour les fins ordinaires de l'administration et pour la conduite de la guerre, ainsi que des sources de revenus, actuelles et futures, auxquelles puisera l'Etat pour y faire face. Il ne faudra donc pas manquer ce numéro du CANADA

Churchill condamne Pétain—Fière riposte du vieux maréchal

Le premier ministre anglais invite les Français à continuer de se battre avec l'Angleterre. La France ne tolère pas qu'un ministre étranger lui fasse la leçon

CHURCHILL

Londres, 23. (P.A.) — Le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, exprimant la "douleur et l'étonnement" dont les Britanniques ont été frappés, lorsqu'ils ont appris que la France avait accepté les conditions d'armistice de l'Allemagne, a demandé, aujourd'hui, à tous les Français où qu'ils soient d'aider l'Angleterre à combattre l'Allemagne. Il a dit que c'était par ce combat seulement que les Français pouvaient espérer de restaurer, un jour, la liberté sur leur sol.

Voici le texte de la déclaration de M. Churchill:

"Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec dooleur et étonnement que les conditions, dictées par les Allemands, ont été acceptées par

(Suite page huit)

PETAIN

Londres, 23. (P.C.) — Le maréchal Pétain, premier ministre de France, a dit, ce soir, dans une allocution qu'il a prononcée à la radio et qui a été captée à Londres, qu'il était "douloureusement étonné" du fait que M. Winston Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne ait dit que le gouvernement anglais avait appris "avec douleur et étonnement" que la France avait accepté les conditions d'armistice de l'Allemagne.

"M. Churchill doit savoir, a dit encore le héros de Verdun, que notre foi en nous-mêmes est intacte. Nous pouvons comprendre son angoisse mais nous ne pouvons pas laisser passer sans protester son discours."

Le maréchal Pétain a dit encore que M. Churchill était parfaitement

(Suite page huit)

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire. — Température	3
Propos féminins	4
R.S.V.P. — Feuilleton. — Bridge. Mots croisés. — La Saint-Jean-Baptiste	5
Spectacles. — Radio. — Musique.	6
Discours de MM. Lapointe et Cardin	7
Nouvelles étrangères	8
Sport	9
Sport	10
Sport	11
Nouvelles étrangères	12
Chronique ouvrière. — Finance	13
Finance	14
Finance	15
Nouvelles d'intérêt local	16

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 6
Union Postale	$12

Livraison à domicile

Montréal et banlieue	$ 6

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI, 24 JUIN 1940

L'armistice et les relations franco-britanniques

Depuis la signature de l'armistice qui mettra fin à la guerre sur le sol français, les relations du gouvernement de Londres avec celui de Bordeaux ne sont plus ce qu'elles étaient il y a une semaine. Il y a quelques jours le monde conservait encore l'espoir que la résistance de l'armée française se maintiendrait jusqu'à l'arrivée de renforts suffisants pour arrêter puis repousser l'avance allemande et, éventuellement, gagner la victoire finale sur le territoire français dévasté.

L'armistice interdit désormais cette perspective. C'est ailleurs qu'en France que va se continuer maintenant la guerre. Nous devons, nous du Canada, nous pénétrer de cette vérité afin de nous former une opinion éclairée sur la tournure que prennent les relations franco-britanniques.

Le ministère de l'information britannique a fait depuis hier tout ce qu'il fallait pour renseigner le monde sur le caractère nouveau de ces relations. La Grande-Bretagne accuse le gouvernement français d'avoir failli aux engagements de l'accord franco-britannique et Londres ne reconnait plus le ministère Pétain-Weygand comme le gouvernement d'une nation indépendante. C'est autour de ce fait que se cristallisera d'ici quelques jours — car tout va vite, ces temps-ci — l'opinion mondiale.

La prudence et la justice commandent à tous les Canadiens de réserver pour l'instant leur jugement sur les graves événements auxquels nous assistons. En attendant, les considérations suivantes s'imposent. Et nous croyons qu'elles ne souffrent pas de contradiction.

Tout d'abord, il est indéniable que l'intérêt respectif de leur pays, tel que chacun d'eux l'entend, inspire la conduite et les paroles de M. Churchill et du Maréchal Pétain. Le chef du gouvernement britannique est bien placé pour juger des intérêts de l'Angleterre. Sans doute en est-il de même du vieux soldat, du grand patriote qui tient aujourd'hui entre ses mains les destinées de la France. Quant à la question de savoir où commence et où finit l'honneur de la France, le jugement du vainqueur de Verdun est au-dessus de tout soupçon.

En second lieu, la France, après les sacrifices qu'elle vient de faire, mérite qu'on ne mette en doute ni son courage ni sa générosité. Elle paie trop durement aujourd'hui ses erreurs passées — erreurs sur lesquelles il est facile, après coup, de mettre le doigt — pour que quiconque se donne la stérile satisfaction de dire : *Je le savais.* Et s'il y a faute dans les décisions que la France prend aujourd'hui, c'est encore elle qui en paiera tout le prix.

Entre le maréchal Pétain et le général de Gaulle, entre la reddition et la continuation du combat, des Français vont faire un choix. Nous ne pouvons souhaiter qu'une chose : que la Providence permette que cette décision serve à la fois et la France et la Grande-Bretagne.

Mais, quoi qu'il arrive, la France n'aura rien fait qui puisse faire oublier la grandeur de son sacrifice.

Les exigences allemandes

On ne pouvait guère s'attendre à ce que, pour consentir à un armistice, l'Allemagne exigeât de la France des conditions moins dures que celles que révèlent les dépêches de dimanche. Car en plus de vouloir effacer la défaite de 1918, Hitler, qui a révélé dans la mise en scène de Compiègne une haine à la fois féroce et puérile, tenait par les condition de sa trève, à rendre aussi éclatante que possible sa victoire orgueilleuse remportée en quelques semaines. Il aurait fallu mal connaître l'Allemagne pour s'imaginer qu'un armistice allemand put être autre chose que cet écrasement impitoyable du vaincu. Quelles que soient les raisons véritables de la défaite, il reste un fait : la France est épuisée, incapable de soutenir plus longtemps une lutte inégale. Refuser les conditions de l'armistice, c'était condamner le pays à un écrasement plus complet encore, à des conditions de paix plus draconiennes, peut-être à une destruction totale.

Ce que la France laisse aujourd'hui de son territoire à l'occupation allemande, avec toutes les conséquences militaires que cela comporte pour la Grande-Bretagne, l'ennemi l'aurait pris par les armes en quinze jours, n'y eut-il pas eu d'armistice. Nier cela aujourd'hui, ce serait oublier que M. Churchill lui-même prévoyait, il n'y a pas deux semaines, devoir bientôt combattre seul. La France était acculée à la défaite. Que voulait-on qu'elle fît avec le sabre allemand sur le coeur et la dague italienne dans le dos ? Qu'elle mourût, selon le mot cornélien ? En quoi cela aurait-il servi ses alliés ? Il ne faut pas que la France meure. Même au point de vue de la Grande-Bretagne la possibilité d'un relèvement français est une atténuation de la défaite, un contre-poids, sur le continent, à l'orgueilleuse Allemagne. C'est ce qu'il faut qu'on comprenne.

Il faudra qu'on comprenne aussi que ce qui sera le plus pénible peut-être au coeur des Français, ce sera de voir une partie de leurs ressources servir à l'Allemagne contre les peuples britanniques, d'avoir à se réjouir amèrement des succès que remporteront les aviateurs anglais qui devront bombarder les ports français occupés par l'armée allemande.

On peut être sûr que les Français souhaiteront ardemment une victoire britannique, à laquelle le Canada contribuera de toutes ses forces, car du sort de nos armes dépendra la paix définitive entre la France et l'Allemagne, les conditions de l'armistice, si pénibles soient-elles, ne laissant rien entrevoir de ce que pourra être cette paix.

Les conditions de l'armistice sont dures, telles qu'on pouvait les attendre de l'Allemagne. La principale conclusion qu'on en puisse tirer, c'est qu'elles permettent de constater une fois de plus que le Reich en veut surtout à l'Empire britannique.

La Grande-Bretagne n'a jamais eu d'illusion à ce sujet. Devant l'épreuve qui l'attend, elle fait preuve d'un courage que les revers des dernières semaines n'ont fait que galvaniser. L'immense et puissant Empire britannique continue le combat, pour sa propre victoire et pour la restauration complète de la France et des autres nations asservies par le nazisme. Nous ne devons avoir devant les yeux qu'une seule perspective : celle d'une défaite allemande aux mains des forces britanniques qui évitera à la France, à l'Europe, au monde, une paix allemande qui serait un asservissement sans nom.

Notre fête nationale

Grâce aux événements internationaux, la fête nationale des Canadiens français prend, cette année, une signification toute particulière. C'est dans l'épreuve plus qu'en tout autre temps qu'une nation peut prendre conscience d'elle-même et manifester la mesure de sa valeur.

Les nombreuses cérémonies civiles et religieuses qui se dérouleront aujourd'hui dans toutes les parties de notre province seront moins que jamais la simple répétition d'un geste routinier et de discours pompeux.

Devant le spectacle d'une France, maternelle douloureusement blessée et d'une Grande-Bretagne menacée par le glaive d'un envahisseur redoutable, la Saint-Jean-Baptiste sera pour nous l'occasion de réaffirmer avec fierté nos origines ethniques, notre profession religieuse et notre fidélité au pacte de la Confédération qui a fait de nous une partie intégrante de la grande communauté des nations britanniques.

Le sang que la nation française vient de verser si généreusement sur le champ de bataille pour la défense de la liberté devant les attaques frénétiques d'un ennemi incontestablement supérieur par le nombre et par le matériel constitue pour nous une raison de plus de nous montrer fier de nos origines ethniques, et seuls les ingrats ou les lâches pourraient songer à s'éloigner de leur ancienne mère-patrie parce que cette dernière connait aujourd'hui l'épreuve et la douleur. Aujourd'hui, comme par le passé, nous verrons avec plaisir, avec espoir ajouterions-nous, flotter de multiples drapeaux tricolores ou à fleur de lys sur nos maisons et dans les défilés. Nous nous rappelons le rôle qu'a joué et joue encore notre province comme centré de rayonnement d'une nation et d'une culture. Tous ceux de nos compatriotes qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour etendre comprendront qu'il ne s'agit aucunement d'un défi. Comme le disait samedi, l'hon. Adélard Godbout, dans le message qu'il adressait à ses compatriotes : "Ce n'est pas le fanatisme ni l'égoïsme qui nous animent. Si nous entendons vivre de toute la puissance de notre être, nous voulons également que vivent les autres, de telle sorte que notre patriotisme ne puisse porter ombrage à personne." Après les péripéties de trois cents ans d'histoire nous sommes restés fidèles à ceux qui nous ont donné la vie et personne ne saurait nous reprocher d'en être fier.

Les drapeaux britannique et canadien (ou ce que l'on peut considérer comme drapeau canadien) qui s'élèveront d'ailleurs à côté du tricolore seront les signes extérieurs d'une loyauté qui n'est plus à démontrer comme membre d'une grande nation dont le rôle se précise de plus en plus dans la politique internaitonale, et aussi comme partie constituante du vaste empire britannique.

On accueille notre geste d'amitié, dit M. Godbout dans son message, *parce que l'on comprend que nos luttes pour la sauvegarde de notre âme, de nos institutions, de nos coutumes et de nos lois, de notre langue et de nos libertés sont parallèles à celles que livrent les Canadiens anglais pour le maintien et l'intégrité de leurs plus nobles caractères distinctifs. Et ce sont ces deux courants complémentaires, ces deux fleuves au cours rapide, qui donnent au Canada sa supériorité sur les pays où les races sont asservies à d'autres races et l'humanité frustrée de ses prérogatives et avilie par un totalitarisme barbare.*

L'unité de la nation canadienne, l'harmonie des deux principaux groupements qui la constituent se sont officiellement exprimées en maintes circonstances. Nos souverains nous ont adressé la parole en français lors de leur voyage au Canada ; le nouveau Gouverneur-Général en a fait autant il y a quelques jours à Ottawa et c'est aussi dans notre langue que l'hon. premier-ministre M. Mackenzie King adresse, aujourd'hui même, son message aux Canadiens français à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

C'est en restant profondément nous-mêmes, dignes de nos traditions, que nous maintiendrons le respect de nos compatriotes de langue anglaise, et que nous formerons avec eux, par l'union de nos qualités ethniques respectives une grande et puissante nation

Chose du temps

A propos des réfugiés que le Canada se prépare à recevoir

Il s'est trouvé des personnes pour reprocher au Gouvernement, dans des lettres indignées, sa lenteur à faire venir dans notre pays, les enfants de nationalité britannique auxquels la Grande-Bretagne veut épargner les horreurs de la guerre.

Quoique le premier-ministre M. Mackenzie King ait déjà eu l'occasion de définir l'attitude du gouvernement à ce sujet, le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a jugé à propos de soulever de nouveau cette question devant la Chambre mercredi dernier, et le débat qui s'ensuivit donna lieu à des déclarations qui ne manquent pas d'intérêt. Des milliers de mères britanniques attendent avec anxiété, dit en substance M. Hanson, que le Canada donne l'hospitalité à leurs enfants. Puisque le gouvernement britannique se charge du transport, d'où vient donc le retard que l'on met à accueillir ces jeunes réfugiés, si le gouvernement canadien a vraiment l'intention de les recevoir ?

M. King révéla alors ce qu'il n'avait pas cru devoir porter à la connaissance du public jusqu'ici, que dans le but de coopérer efficacement avec la Grande-Bretagne, son gouvernement avait dû accepter après de *longs pourparlers* avec les autorités britanniques, de se rendre aux exigences de ces derniers, en acceptant de recevoir dans notre pays, par ordre de préférence, les étrangers actuellement internés en Angleterre d'abord, les prisonniers de guerre ensuite, et en dernier lieu, les enfants évacués. On remarquera dans les éclaircissements que donna à ce sujet l'hon. premier-ministre et dont nous reproduisons le texte ci-dessous, une certaine pointe d'amertume.

Voici ce que désire le gouvernement britannique. Par ordre de préférence, il désire que nous acceptions d'abord tous les étrangers internés; en second lieu, que nous acceptions les prisonniers de guerre qui se trouvent en Grande-Bretagne; en troisième lieu, que nous examinions la question des enfants évacués. Les raisons qu'il allègue à ce sujet, c'est qu'il peut arriver que les étrangers internés soient en état d'aider à diriger les parachutistes advenant un bombardement des îles britanniques, ce à quoi il s'attend d'une heure à l'autre. Il pense aussi que la garde des prisonniers allemands en Angleterre immobilise un grand nombre d'hommes qu'on devrait utiliser pour la protection des îles britanniques. Il y a encombrement par suite du grand nombre de refugiés qui se sont rendus là-bas, et le gouvernement britannique pense qu'il y aurait plus de sécurité à envoyer les étrangers internés et les prisonniers allemands dans notre pays où ils seraient placés en divers endroits pour y être gardés.

Nous nous sommes rendu compte de la façon dont la chose serait accueillie. Nous avons reconnu que, quoi que nous fassions, nous serions critiqués. Notre objectif et celui du pays en général, croyons-nous, c'est celui que vient d'exposer l'honorable préopinant, c'est-à-dire qu'il convient qu'à cette époque critique nous cherchions, autant que possible, à nous rendre aux désirs du gouvernement de la Grande-Bretagne à cet égard comme à d'autres égards. Nous avons consenti à recevoir ici des étrangers internés en Grande-Bretagne ainsi que des prisonniers de guerre allemands actuellement détenus en Grande-Bretagne, et nous avons commencé il y a quelque temps à faire des arrangements pour voir à ce que ces hommes soient convenablement concentrés et gardés ici, quand ils arriveront au Canada.

S'il s'est produit des délais, je puis dire que cela est dû aux circonstances que j'ai exposées. Mais il n'y a pas eu de délai, au sujet de la question d'accueillir les enfants évacués.

Il est évident que le gouvernement canadien n'était aucunement empressé, et pour cause, à recevoir dans notre pays les étrangers et les prisonniers de guerre internés en Grande-Bretagne. On aurait pu s'attendre à ce qu'on envoyât ces indésirables dans une possession britannique lointaine, dans une île quelconque de l'Atlantique ou du Pacifique par exemple, où le danger de leur présence eût été moins grand qu'en Canada et la surveillance plus facile à exercer. Mais puisque le gouvernement britannique fait passer ces deux catégories de réfugiés avant celle des enfants britanniques eux-mêmes parmi les évacués qu'il désire nous envoyer, c'est donc qu'il attache à ce service une importance qui nous échappe présentement.

Il est permis de croire que le premier-ministre n'a pas accepté sans une certaine répugnance le service que Londres lui demandait. "Nous avons reconnu, dit-il, que quoi que nous fassions nous serions critiqués." Mais dans la période difficile que nous traversons, ce n'est pas le moment de créer, par notre résistance, des ennuis au gouvernement britannique. Puisque c'est là une façon de *coopérer efficacement* avec la Grande-Bretagne, le premier-ministre a dû accepter ce qu'on lui demandait, et personne ne saurait l'en blâmer sérieusement.

Le mûrissement des fruits à l'acétylène

On a constaté, depuis longtemps déjà que certains gaz tels que l'éthylène, l'acétylène, etc., possédaient une action favorable sur le mûrissement des fruits.

En Afrique du Sud, on s'est livré, à ce sujet, à un certain nombre d'expériences. L'acétylène gazeux a été employé avec succès pour accélérer le mûrissement de plusieurs sortes de fruits, parmi lesquelles les tomates, oranges, bananes, pêches et raisins. Les expériences ont consisté à soumettre les fruits à une atmosphère contenant 1 pour 100 d'acétylène à 21° C. Des raisins verts ont mûri complètement en cinq jours, des tomates ont atteint la maturité avec dix jours d'avance sur la date normale, et le mûrissement des bananes a été considérablement accéléré. Les fruits traités à l'acétylène commencent à prendre une teinte agréable après vingt-quatre heures et seraient plus savoureux que les fruits mûris naturellement.

M. King dissipe toute équivoque

Avant que la mobilisation générale des ressources du Canada ne fût votée par le Parlement, l'honorable Mackenzie King, parlant de son siège de premier ministre à la Chambre des Communes, a dissipé toute équivoque quant au sens sinistre que le peuple donne, depuis 1917, à la conscription. Aussi longtemps qu'il dirigera le gouvernement canadien, a-t-il dit, la jeunesse canadienne ne sera pas conscrite pour faire du service militaire outre-mer. *"Rien ne me fera changer d'attitude sur ce point"*, ajouta le premier ministre, *"et ce gouvernement n'admettra jamais dans son conseil des hommes qui voudraient agiter de nouveau dans le pays la question de la conscription pour le service en dehors du Canada"*. Voilà une déclaration catégorique dont le peuple se réjouira, non seulement dans la province de Québec, mais dans toutes les provinces anglo-canadiennes.

* * *

Il est permis d'ajouter que les paroles du premier ministre sont aussi opportunes que bienfaisantes. Soit par la confusion des termes, soit par une sourde propagande, soit par la peur d'une coalition que réclame un élément tory détestable, une partie de l'opinion publique, à Québec, à Montréal, comme à Toronto et à Winnipeg, redoutait un acheminement vers une politique d'impérialisme militaire. On colportait la rumeur qu'il y avait divergence sur ce point au sein du cabinet. Et il avait été question de conscription au sein d'un caucus disait-on, ce qui semblait indiquer qu'on la discutait encore à Ottawa. Dans ces circonstances, le premier ministre apaise plus que de vaines inquiétudes par une déclaration dont ses administrés lui savent gré — il cimente cette unité canadienne qui est son oeuvre et celle de l'honorable Ernest Lapointe.

* * *

A ce propos, le ministre de la Justice a prononcé un discours à la radio, mardi soir, qui arrivait à point pour expliquer l'exacte portée du projet de mobilisation générale des ressources du Canada. Ces explications étaient nécessaires. Le peuple ne peut pas toujours discerner les raisons qui nécessitent une centralisation plus efficace de toutes les énergies nationales. Il comprend qu'on ne puisse tout lui dire. Mais il a besoin de réconfort et il est avide des paroles de ses chefs. A ce point de vue, la dernière causerie de M. Lapointe, le discours clair et franc de M. Godbout, et la déclaration finale de M. King ont fait un bien immense. A Québec, comme ailleurs certainement, la réaction populaire s'exprime à peu près comme suit : *"Tant que la Providence nous conservera nos chefs actuels, nous aurons au moins la paix dans la vie canadienne"*.

(*Le Soleil*)

Suez, Panama

Les hommes blancs de la planète Terre, dès qu'ils eurent connaissance de ses continents, que séparaient sept mers, commencèrent, afin d'arriver là où ils voulaient, par tourner ceux-ci. Exploit héroïque si l'on pense aux coquilles de noix dont ils disposaient. Ce fut l'époque des caps. Celui de Bonne-Espérance, doublé par Vasco de Gama, 1497; celui de Horn, doublé par Magellan, 1521, vingt-quatre ans plus tard. Après l'Afrique, l'Amérique. Ainsi la planète était "reconnue"; ainsi l'homme blanc pouvait désormais la pénétrer de sa présence, de son action, de son génie; ainsi les quinzième et seizième siècles sont des siècles illustres. Gama et Magellan ont fait plus qu'Alexandre et César.

Après avoir doublé les continents, l'homme blanc, pour aller plus vite, en perça — en leurs points les plus étroits — les isthmes. Ce fut l'époque des grands canaux, de Suez et de Panama. L'époque du dix-neuvième siècle, et d'un homme blanc, le Français Lesseps. Accuser ce siècle-là d'avoir été "stupide", n'est-ce donc pas lui faire une bien gratuite injure ? Il fut sublime. Du plan spirituel des grandes religions — que ce soit le catholicisme, l'islam, le boudhisme — le sens de l'"international", le sens de l'universel, passait, s'y confondant d'ailleurs, au plan matériel. C'est une remarque du grand géographe et historien E.-F. Gautier, dans une lettre qu'il adressa, peu de temps avant sa mort, à la revue *la Vie*, et qui fut précédemment signalée ici, que Napoléon III n'eut jamais la conception d'un empire colonial, mais que, imbu des idées de ce grand siècle diffamé aujourd'hui, se souvenant des relations qu'il avait entretenues avec les saint-simoniens, se considérant comme l'héritier et le réalisateur non seulement du grand oncle corse, mais de la Révolution française, il "voyait mondial"; et que c'est pourquoi il appuya Lesseps. Tandis que la première — et la meilleure — génération de notre régime actuel a su "voir colonial", mais non pas mondial, et laissa tomber Ferdinand de Lesseps et sa deuxième entreprise, aussi vaste, aussi féconde, aussi réalisable que la première : en 1938, 38 millions de tonnes ont passé par Suez, 30 millions par Panama. Cependant, Lesseps avait été condamné pour avoir promis à ses actionnaires un bénéfice "illusoire" de 7 millions de tonnes !

Cette conception du mondial et de l'international dans les relations de la planète, on l'entend clairement dans ces mots de Lesseps, lorsque l'Angleterre, en 1875, racheta les 177,000 actions du canal de Suez vendues par le khédive Ismaïl : "O France, venait de s'écrier John Lemoinne, comme tu sais bien tirer les marrons du feu !" Lesseps répondait : "C'est un événement heureux que cette solidarité puissante qui va s'établir entre les capitaux français et anglais pour l'exploitation purement industrielle et nécessairement pacifique du canal maritime *universel.*" ...Universel et pacifique, tel avait été son but; tel avait été le grand idéal de la civilisation de l'homme blanc au dix-neuvième siècle. Une sinistre et barbare réaction nous en mène loin à cette heure.

Cette histoire des deux grands canaux mondiaux, vous la trouverez dans le *Suez, Panama* d'André Siegfried. L'ouvrage est digne de l'auteur si remarquable des *Etats-Unis d'aujourd'hui*, du *Canada, puissance internationale*, du *Tableau politique de la France de l'Ouest*, du *Tableau des partis en France*, où se reconnait la sévère méthode historique de Seignobos. Le livre est plein, sans éclater, ce qui est une gageure :

"Cette diversité, dit-il, qui fait la faiblesse de notre sujet,en fait aussi la richesse... Il y a dans cette étude de la géographie et de l'histoire, de la politique et de la finance, de l'administration et de l'hygiène, du commerce, des travaux publics et de l'activité maritime, des contes des mille et une nuits, des intrigues de sérail et de chancellerie, des scandales boursiers, des révolutions d'Amérique latine, des assemblées générales d'actionnaires, des rapports de conseils d'administration, des résolutions parlementaires, des traités diplomatiques. On y verra évoluer sur le devant de la scène, ou simplement passer sur le fond du décor, des pharaons, des rois perses ou grecs, des empereurs romains, des conquérants arabes, des conquistadors, des rois d'Espagne, Bonaparte lui-même, avec ses généraux et ses savants, des vice-rois d'Egypte, des lords anglais, des présidents américains, des explorateurs financiers ou des financiers explorateurs, des géographes, des démarcheurs de couloirs, des ingénieurs faisant figure de héros, et surtout, dominant tout, la figure légendaire de Ferdinand de Lesseps...

"A vrai dire, on demeure émerveillé de tout ce qu'il faut pour creuser un canal interocéanique. Je crois bien, en fin de compte, que la technique ne fait pas le tiers de l'embarras : les ingénieurs finissent toujours par résoudre les problèmes qui leur sont posés. Ils aboutiraient, le plus souvent, si les financiers ne disaient : "Il faut tant !" et si les politiques, jaloux, ne criaient au scandale. C'est surtout par la foi que Lesseps a réussi la première fois, et c'est sous le signe de la finance, de la fièvre jaune et de la jalousie politico-financière qu'il a échoué dans sa seconde entreprise. Si le gouvernement américain a réussi par la suite, c'est que, en possession de moyens que ses devanciers n'avaient pas, il puisait, en tant que gouvernement, dans une caisse sans fond... Les canaux interocéaniques nous laissent en somme cette impression encourageante que tout est possible aux hommes, sauf ce que, par leurs querelles, ils s'interdisent d'accomplir."

Donc il faut que ces hommes blancs — ceux de l'ancien et du nouveau monde — ne se querellent plus entre eux : hélas ! ils n'en prennent pas le chemin ! Mais ce n'est pas tout : c'est un personnel occidental — européen à Suez, américain à Washington — qui assure le fonctionnement de l'oeuvre, selon des règles et un système politique d'inspiration "blanche". Car c'est de la race blanche que vient l'impulsion, c'est elle qui fournit les chefs, et non seulement les techniciens, mais l'organisation, la compétence. Toutefois, maintenant, contre cette gestion des constructeurs se dressent les revendications d'autres candidats. "Nous connaissons l'outil, disent-ils, pourquoi ne le prendrions-nous pas en main ? Nous sommes capables de le faire marcher."

Eh ! oui, la technique s'apprend. Mais que la machine est peu de chose ! "Ce qui compte, c'est de l'avoir inventée, répond André Siegfried — et puis de la perfectionner, de la renouveler, de l'adapter à des conditions nouvelles. En d'autres termes, c'est le don de création et d'initiative. Il est resté jusqu'ici le privilège de la race blanche, même de certaines sections de cette race. Dans la gestion occidentale apparait un caractère inimitable : le sens de la grande administration, de concevoir, organiser, faire vivre de vastes organismes dépassant par leur portée l'intérêt particulier et même national. Voilà ce dont la plupart des peuples extra-européens, et même plusieurs peuples d'Europe, n'ont pas encore prouvé qu'ils fussent capables. C'est que pareille gestion nécessite un ensemble de qualité dont le soubassement est plus profond qu'on ne pense : le sens de l'ordre et de la proportion, la faculté de prévoir et de s'élever à des vues d'ensemble supposant une culture désintéressée. Ces qualités, dans la conduite d'une affaire, sont justement celles que le public ne voit pas. Elles tiennent, dans un sens, *autant de la morale que de la technique.* Que d'erreurs, par exemple, dans le jugement de l'ouvrier, sur l'importance de la fonction du patron ! Ce génie, qui est d'ordre administratif dans le sens le plus élevé du mot, relève de la plus authentique civilisation. Le déclin viendrait vite si l'on prétendait s'en passer... Or, toute une partie du monde est en train d'échapper à la direction occidentale. Partout des candidats locaux sont impatients de remplacer l'Européen. Ils brandissent des diplômes, et paraissent s'imaginer que les choses, une fois mises en train, marchent toutes seules. Pour un trantran quotidien, pour l'expédition des affaires courantes, c'est peut-être vrai; mais s'il s'agit du maintien général de la civilisation au degré où nous l'avons portée, c'est autre chose. La grandeur de l'oeuvre accomplie par l'Occident aux dix-neuvième et vingtième siècles se mesurerait par comparaison si cet empire d'Alexandre venait à se diviser en souverainetés séparées."

Telle est la haute et grave question que pose André Siegfried. Elle conditionne en effet tout l'avenir de la civilisation de l'homme blanc. Elle est bien supérieure en importance — encore qu'elle y soit étrangement impliquée, par suite de la collusion entre l'Allemagne et une Russie semi-asiatique — même au conflit tragique qui déchire en ce moment l'Europe, et dont l'Allemagne, ayant stupidement rompu avec l'idéal du dix-neuvième siècle, est responsable. Mais, revenant à ces magnifiques réalisations que furent, inspirés par cet idéal, les canaux transocéaniques, en même temps qu'à ce conflit déchaîné par la sauvage ineptie germanique depuis vingt-cinq ans, j'en arrive à m'en poser une autre. Une autre qui paraîtra bien insolente à beaucoup des meilleurs et des plus honnêtes Français. Je ne dis pas "impertinente" au sens étymologique : je l'estime au contraire absolument pertinente. Je dis "insolente".

Que serait-il advenu si, en 1875, nous avions racheté les 177,000 actions du khédive Ismaïl, et si, par conséquent, nous étions restés en Egypte, concierges de la route des Indes ? De quel côté alors se fussent portées, depuis 1914, les sympathies de l'Angleterre ? De quel côté si, terminant le canal de Panama au lieu de n'en garder que ce que nous permit la patiente et ingénieuse activité de Philippe Bunau-Varilla, nous avions ainsi pris une tardive revanche de la perte du Canada, de la vente pour cinquante pauvres millions par Napoléon 1er de la Louisiane, cette mère-au-coton, — alors si française, — de quel côté, je me risque à le demander, auraient été les sympathies des Etats-Unis ? Nous séparions les deux Amériques, nous devenions les gardiens des portes de l'Atlantique et du Pacifique. Le canal serait resté international, certes ! Telle était la volonté du grand Lesseps, cet apôtre du juste idéal du grand dix-neuvième siècle. Mais une primauté financière, n'est-ce pas quelque chose ? Et une chose énorme ! Une chose qui aurait fait retourner dans sa tombe les os de Monroe ?

Je le répète donc, avec une espèce de terreur religieuse, comme si je venais de proférer un blasphème : est-ce que ce n'est pas une bénédiction de la Providence, dont les voies sont insondables que Louis XV ait été si faible et insouciant, qu'il ait lâché le Canada; Napoléon si empêtré dans ses victoires européennes qu'il ne pouvait défendre la Louisiane; et note Parlement de 1875 si sot pour l'Egypte, celui de 1893 si lâche pour Panama ? Il faudrait penser alors, se souvenant du mot de saint Augustin sur le péché originel, qu'il y a des *felices culpae.*

PIERRE MILLE

(Le *Temps*)

Lois et coutumes de la guerre

Il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article 23 de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907 (à laquelle avait adhéré l'Allemagne), article établissant les lois et coutumes de la guerre :

Outre les prohibitions établies par des conventions spéciales, il est notamment interdit :

a) D'employer du poison ou des armes empoisonnées;

b) De tuer ou de blesser par trahison des individus appartenant à la nation ou à l'armée ennemie;

c) De tuer ou de blesser un ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus le moyen de se défendre, s'est rendu à discrétion;

d) De déclarer qu'il ne sera pas fait de quartier;

e) D'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus;

f) D'user indûment du pavillon parlementaire, du pavillon national ou des insignes militaires et de l'uniforme de l'ennemi, ainsi que des insignes distinctifs de la Convention de Genève;

g) De détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf les cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre;

h) De déclarer atteints, suspendus ou non recevables en justice les droits et actions des nationaux de la partie adverse.

Il est également interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse à prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays, même dans le cas où ils auraient été à son service, avant le commencement de la guerre.

(Le *Figaro*)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

L'HÔTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. Archambault

La défense de la patrie passe avant tous les procès

Un plaideur doit défendre sa patrie avant de se défendre soi-même

"Le premier devoir de tout citoyen est de défense sa patrie; se défendre soi-même n'est qu'un deuxième devoir."

C'est ainsi que s'exprimait l'hon. juge J.-Alexandre Guibault de la Cour supérieure, en fin de semaine, en ajournant un procès pour une période indéfinie, malgré l'insistance du plaideur en demande qui voulait absolument procéder bien que son adversaire, enrôlé dans le glorieux 22e bataillon, soit actuellement absent du pays, quelque part en Angleterre ou ailleurs avec les divisions canadiennes chargées de la défense de la patrie.

La décision du tribunal est d'une portée très grande car il pose en principe que tout procès devra être ajourné à une date indéfinie à chaque fois qu'une des parties sera un soldat enrôlé et absent de Montréal en service actif.

Cette décision de l'honorable juge Guibault est survenue dans une cause bien ordinaire: une action en dommages au montant de $150 environ intentée par Mme Imelda St-Hilaire, demanderesse, contre M. J.-Antonio Forget, défendeur. Les procédures sont instituées depuis déjà quelque temps et le procès était fixé en fin de semaine. A l'appel de la cause, à l'audience, Me Liguori Hébert, C.R., avocat de la demanderesse, accompagnée de sa cliente et de ses témoins, se déclara prêt à procéder.

Mais Me Ubald Boisvert avocat du défendeur, était loin d'être prêt, du moins quant à son client. En effet, il se déclara incapable de procéder et il demanda une remise de la casue à une date indéfinie, en expliquant que le défendeur s'était enrôlé dans le 22e bataillon pour aller combattre en Europe à la défense de la patrie. Il souligna qu'il ne semblait pas raisonnable de procéder par défaut, dans le dos d'un homme qui avait tout abandonné pour aller se sacrifier au service de la nation sur les champs de bataille.

Au nom de sa cliente, Me Hébert insista pour procéder, disant que la demanderesse était prête et voulait avoir justice. Il ajouta que s'il fallait ainsi remettre toutes les causes l'administration de la justice serait paralysée. C'est alors que le juge lui demanda :

—Doutez-vous que le défendeur soit enrôlée ?

—Non pas.

—Et vous, Me Boisvert, où est votre client ?

—Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il est enrôlé dans le 22e et qu'il peut aussi bien être à Halifax, à Aldershot ou ailleurs en Angleterre, à faire son devoir de soldat.

—Alors, de conclure le juge, la cause est ajournée **sine die.** Le premier devoir de tout citoyen est de défendre la patrie; se défendre soi-même n'est que son deuxième devoir.

C'est ainsi que l'affaire est remise à une date indéfinie.

La bonne défense ne vaut rien à défaut du serment

Il ne suffit pas de plaider les fautes de la belle-mère, il faut en témoigner

Un mari poursuivi en séparation de corps par sa femme pour incompatibilité d'humeur et autres sévices graves ,peut peut-être réussir à faire rejeter l'action en plaidant que sa belle-mère est la cause de toutes ses chicanes de ménage, mais au moins, il faut qu'il se présente au procès pour témoigner sous serment de la véracité de sa défense. Sinon, la femme aura beau jeu avec son témoignage non contredit et obtiendra sa séparation. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé, en fin de semaine, lorsque l'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshields, de la Cour supérieure, a déclaré séparés de corps et de biens les époux Germaine Lachapelle et Albini Lachapelle, condamnant ce dernier à ne plus rechercher sa femme et à lui payer une pension alimentaire de $40 par mois.

La femme demandait ici la séparation de corps en accusant son mari de l'insulter grossièrement et continuellement, de la maltraiter de toutes sortes de manière, de s'absenter de la maison sans raison, même la nuit et durant des fins de semaine entières et de tous les autres sévices ordinaires en pareille matière.

Sur réception de cette action, le mari a fait un plaidoyer, où il allègue qu'il a toujours été un bon mari mais que la mère de sa femme a continuellement, depuis le début du mariage, cherché noise à son gendre, mettant la chicane dans le ménage et incitant sa fille à lui causer des ennuis. D'ailleurs, disait-il dans sa défense, sa femme est d'une extravagance ruineuse, s'achetant fourrures et bijoux, sortant tard le soir, etc. Il concluait donc au rejet de l'action.

Au procès, cependant, le mari ne se présenta même pas. La femme de son côté fit une forte preuve de la véracité de ses allégations, et le tribunal, vu l'absence du défendeur qui ne s'était même pas donné la peine de venir appuyer son plaidoyer de son serment, en conclut que la défense était mal fondée en fait et il maintient l'action avec dépens.

Me Clovis Dagenais agissait pour la femme et obtint pour elle la séparation.

Injonction refusée à un ancien patron en Cour supérieure

Il voulait empêcher son ancien employé de travailler pour un autre

L'injonction est une procédure par laquelle une personne peut empêcher d'autres personnes de se livrer à des actes qui lui causent des dommages. Toutefois quand les actes en question sont passibles d'un autre remède, c'est-à-dire lorsque la victime des dommages peut être indemnisée sans injonction, cette procédure spéciale ne peut être invoquée. Ainsi, dans le cas où il existe un contrat qui stipule qu'un employé ne pourra aller travailler pour un concurrent, s'il quitte son travail, et qu'il sera passible d'une pénalité de $200, s'il viole cette stipulation, le patron ne pourra pas demander injonction contre l'ancien employé qui viole le contrat. Il devra, en effet, réclamer la pénalité, qui constituera pour lui un moyen de se faire indemniser de tort causé par la violation du contrat, et qui, dans ce cas, est un obstacle à l'injonction.

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Fortier, de la Cour supérieure, en fi nde semaine, lorsqu'il a rejeté avec dépens la demande d'injonction faite par la boulangerie Caron et Jetté contre deux de ses anciens employés, MM. Roger Joly et Antoine Corbeil.

La boulangerie demanderesse recherchait ici une injonction pour empêcher ses anciens employés de travailler pour un concurrent. L'action en injonction alléguait que la boulangerie avait engagé les deux défendeurs pour travailler pour elle à solliciter des clients, les deux défendeurs signant un contrat par lequel, au cas où ils quitteraient la boulangerie Caron et Jetté, ils s'engageaient pour la période d'une année à ne pas travailler pour aucun autre concurrent de la boulangerie. Au cas de violation du contrat, une clause pénale prévoyait une indemnité de $200, que les défendeurs s'engageaient à payer.

Or, de dire la demanderesse, les défendeurs ont quitté la boulangerie Caron et Jetté pour aller travailler chez un concurrent. Conséquemment, il y aurait lieu à injonction pour les en empêcher.

L'honorable juge Fortier, cependant, n'accepte pas ce point de vue. En effet, dit-il, il n'y a lieu à injonction que lorsque le requérant en injonction ne peut être autrement indemnisé des dommages qu'il souffre par les actes reprochés. En l'occurrence, il y a une pénalité prévue pour la violation du contrat. On n'a donc qu'à réclamer cette indemnité de $200 stipulée par la clause spéciale. Conséquemment, le tribunal rejette la demande d'injonction.

Amende de $200 à un faux médecin récidiviste

Le Collège des Médecins a l'appui du clergé dans sa campagne

Le docteur Eugène Prud'homme, registraire du Collège des Médecins de la province de Québec, continue d'exercer une vigilance de tous les instants pour la protection de la santé publique. Il ne se passe pas une semaine sans l'arrestation et la condamnation à l'amende de charlatans, pseudo-thaumaturges, septièmes fils et que sais-je qui devraient se mettre à cultiver les poires et ne plus prétendre qu'ils peuvent guérir de tous les maux, y compris la "pécole".

En fin de semaine, un récidiviste de tout crin, Napoléon Dragon, 2475 est, rue Sherbrooke, croyait plus prudent de se déclarer coupable à une accusation de pratique illégale de la médecine, devant le juge C.-E. Guérin et Me Ariste Brossard, avocat de la poursuite, après avoir souligné les condamnations antérieures du faux médecin, obtenait du tribunal une amende de $200, le paiement des frais ou à défaut une "cure" de trois mois, à la prison commune. L'enquête avait été préparée par l'agence de détective Davignon. Le prévenu avait soigné un enquêteur le 14 mars pour des douleurs lancinantes au côté, douleurs imaginaires mais pour une fois efficaces.

Notre clergé donne un précieux appui au Collège des Médecins dans sa campagne. Il n'y a pas très longtemps Son Eminence le cardinal Villeneuve, dans un communiqué à tous les prêtres de la province en traitant des fausses dévotions, soulignait un cas bien connu, et déclarait: "Le pseudo-guérisseur J.-Anatole Desfossés, un "septième" à ce qu'on rapporte, a prétendu à diverses reprises avoir Notre autorisation de faire ses guérisons. Il l'a même insinué sans fondement dans la préface d'un ouvrage où il laisse entendre avoir l'approbation de certains prêtres, qui n'ont fait que donner des certificats de pauvreté à des gens qui les demandaient avant d'aller se présenter au médecin. On peut juger par suite de ce qu'il faut penser de la mission surnaturelle qui lui est attribuée. A ce sujet, Nous rappelons aux fidèles qu'il y a faute grave en soi à participer aux pratiques d'allures superstitieuses et dénoncées par les autorités ecclésiatiques. Que les malades, toujours si désireux d'être soulagés dans leurs afflictions, se gardent d'une sotte crédulité et se rappellent qu'il n'est pas permis d'user de moyens superstitieux pour se guérir." (Semaine Religieuse de Québec, 20 avril 1939.)

A LA COUR D'APPEL

La Cour du Banc du roi siégeant en appel rendra ses prochains jugements le 28 juin. Ce tribunal ne siégera pas durant juillet et août.

Roy Anderson au bagne pour une période de 3 ans

Trew, Pattee et Graham, incarcérés pour un an. Graham loge un avis d'appel

Le juge Wilfrid Lazure a terminé samedi la session de mai, en cour d'assises, en prononçant les sentences contre Roy Anderson, A. C. Trew, R. P. Pattee et Fred E. Graham, administrateurs de la mine Stadacona Rouyn, déclarés coupables par le jury de conspiration pour frauder le public en général et plus particulièrement les actionnaires de cette mine d'une somme de $2,429,404.00.

Aussitôt après l'entrée des prisonniers dans la salle d'audience, Me I. W. Bobrove, avocat de Roy Anderson, fit un appel à la clémence du tribunal en soulignant que son client n'avait pas de casier judiciaire, qu'il avait trois enfants et n'avait pas retiré un traitre sou de cette gigantesque fraude. Me Philippe Monette, avocat de l'inculpé Trew, fit de même et déclara que, de tous les inculpés défendus par lui, Trew était celui qui lui avait inspiré la plus grande sympathie et souligna que même les investigateurs nommés par le procureur général l'avaient considéré comme un parfait gentilhomme. Me Monette ajoute que Trew a préparé certains rapports à la demande expresse d'Anderson et que s'il y a eu de l'argent de perdu cet argent n'est pas allé dans ses goussets. Le public serait même favorable à la clémence.

Me Ernest Bertrand, c.r., député, avocat de Fred E. Graham, avec Me Paul Smith, rappela au tribunal les nombreuses lettres envoyées de partout, l'une du maire même d'Ottawa, de politiciens éminents, de membres du clergé, insistant tous pour une grande clémence envers Graham. Me Hugh O'Donnell, avocat de Pattee, supplia à son tour le juge Lazure de se montrer clément, puis le tribunal, d'une voix ferme décréta :

—Je ne dirai pas un mot sur le mérite du procès. Le verdict a été juste, les avocats ont été dignes et toujours conscients de leur devoir, tant du côté de la défense que du ministère public. Le verdict rendu va plus loin que cette salle. Il va dans les bureaux de courtiers en mines et autres obligations pour avertir que ce genre de fraude doit cesser. Si d'autres font comme les coupables à la barre ils en subiront aussi les conséquences et je crois que ce verdict de culpabilité a été la partie la plus importante du procès. Je pourrais condamner chacun de vous à un emprisonnement de sept années. J'ai reçu en votre faveur des lettres du clergé, de la politique et le seul fait d'avoir été déclarés coupables est la plus dure des punitions. Vos affaires sont ruinées, votre humiliation est grande et j'en suis venu à la conclusion qu'un long terme de prison serait inutile. Considérant votre passé sans taches, Roy Anderson je vous condamne au pénitencier pour une période de trois ans et vous, Trew, Pattee et Graham, vous passerez un an à la prison commune. J'ajourne à la session de septembre les autres accusations logées contre vous.

Me Philippe Monette se leva aussitôt pour demander les travaux pénitentiaires pour Trew. La demande fût aussitôt accordée. Une peine de prison est dix fois moins pénible avec le travail "forcé". L'idée semble paradoxale mais le fait de passer un an dans une cellule n'ayant qu'une fenêtre et un trou grand comme un dix centins dans la porte, est l'enterrement vivant. Le prisonnier qui travaille peut voir ses semblables, causer et gagner le plus précieux des cadeaux, une petite distribution hebdomadaire de tabac.

Me Ernest Bertrand fit une demande semblable pour Fred E. Graham, demande faite pour la forme puisque samedi même, après les sentences Mes Smith et Bertrand logeaient un avis d'appel du verdict rendu par les jurés et de la sentence, en invoquant comme raisons que rien dans la preuve faite ne démontre la culpabilité de Graham, et qu'il n'y a aucune preuve "légale" contre lui.

Ce procès a été l'un des plus longs de la dernière décade avec 23 jours d'audience et Me Gérald fauteux présenta une preuve qui couvre près de 3,000 pages de texte dactylographié avec 300 exhibits tous préparés par M. Paul-Emile Courtois, nommé investigateur spécial par le procureur général et qui a été félicité par le juge Lazure, dans le résumé des débats, la semaine dernière.

Un cinquième inculpé dans cette affaire R. Barton Niver, de Lake Side, (Qué.) est sous traitement à l'infirmerie de la prison commune, après avoir été déclaré incapable de subir son procès, après 12 jours d'audience, par le docteur Daniel Plouffe, médecin aliéniste. Niver se croit victime d'une persécution incessante et les docteurs Plouffe et C. A. Porteous, de l'hôpital protestant de Verdun, avaient déclaré au jury que le malade croyait entendre un appareil radiophonique continuellement dans sa cellule, appareil qui ne cessait d'attaquer et le juge Lazure et Me Gérald Fauteux. Niver croyait aussi que les gardes de la prison martyrisaient sa femme. Après le verdict d'usage, le procès s'est continué contre les quatre autres prévenus.

Tripots et loteries

La surveillance de toutes les heures pour parer aux activités d'une "cinquième colonne" et la grève de Drummondville, n'empêchent pas le directeur Marcel Gaboury, de la Sûreté provinciale de "songer" aux preneurs au livre de la métropole et aux autres maisons de jeu. Samedi matin encore, devant le juge C.-E. Guérin, le directeur-adjoint Louis Jargaille traduisait à la barre 58 "turfmen" trop pressés pour se rendre à la piste Mont-Royal et qui avaient fait leurs mises aux endroits suivants: 1455, rue Metcalfe, 1146 est, rue Mont-Royal, et 4518 rue Papineau. Tenanciers et clients de ces tripots s'avouèrent coupables et payèrent les amendes imposées "pari" sur l'ongle. Le lieutenant Lucien Lemieux avait aussi appréhendé douze Chinois dans leurs loteries, maintenant ouvertes aux quatre vents de la cité, et les célestes payèrent au Greffe avant de retourner à leurs petits comptoirs.

La loi en faveur des étudiants mobilisés

L'hon. M. Godbout l'a fait améliorer à la dernière minute

Québec, 24. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Les étudiants de toutes les facultés de nos universités Laval, Montréal et McGill, de nos grandes écoles et de nos associations professionnelles, qui ont été ou sont susceptibles d'être appelés en service actif à l'occasion de la présente guerre, pourront être admis dans les différentes professions dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Les étudiants en droit et en notariat, appelés ou susceptibles d'être appelés sous les drapeaux, seront admis sans examen sur présentation de leurs diplômes de bacheliers ou licenciés, aux sessions du Barreau et de la Chambre des Notaires qui seront tenues le mois de juillet prochain.

Telle est la décision unanime prise samedi par l'Assemblée législative, quelques minutes avant la prorogation de la session.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, avait présenté lui-même vendredi soir une loi donnant des avantages particuliers aux étudiants. Après examen du texte préparé par le greffier en loi de la Chambre, on a constaté que les étudiants de la promotion de 1940 ne pourraient peut-être pas bénéficier de la sollicitude du gouvernement Godbout pour la jeunesse.

INDEMNITE DE $3,000 A UNE MERE DE FAMILLE

Un jury présidé par l'honorable juge H.-A. Fortier de la Cour supérieure, a rendu un verdict de responsabilité, en fin de semaine, condamnant M. Ronald Désautels à payer une indemnité de $3,000 à Mme veuve Adolphe-Henri Schneider, à la suite d'un accident d'automobiles qui causa la mort de M. Schneider.

La demanderesse, qui obtient $1,000 pour elle-même et $2,000 pour ses 6 enfants, réclamait une indemnité beaucoup plus forte, soit $22,200. Le défendeur avait contesté cette réclamation comme exagérée, disant qu'à tout événement la veuve avait retiré de fortes assurances à la mort de son mari. Et, conséquemment, que l'accident en question lui aurait ainsi profité. Le jury cependant condamne quand même le défendeur à payer $3,000.

Faits divers

Médecin trouvé mort

Le Dr Roma Tremblay, âgé de 68 ans, qui habitait 3763 ouest, rue Notre-Dame, fut trouvé mort, à 9 h. 30 hier soir, dans la salle de bain de son domicile. La découverte fut faite par la garde-malade du médecin décédé, qui alerta le Dr Paul Bélanger, 3613, rue St-Denis. Celui-ci ne put que constater le décès. Il exprima l'opinion qu'il s'agissait d'un cas d'hémorragie cérébrale. Par permission spéciale du coroner Richard-L. Duckett, la dépouille mortelle ne fut pas transportée à la morgue. Le lieutenant Joseph Daigle, du poste de Saint-Henri, fit les constatations d'usage, avec les agents Bourbonnière et Constantin, de Radio-police et le sergent-détective D. Brodeur, de la Sûreté municipale.

Blessé par une auto

Maurice Rose, bambin de 3 ans, 6306, avenue Delorimier, fut renversé par une auto, un peu avant 7 h., hier soir. On le transporta à Sainte-Justine, où l'on nous déclara, plus tard, qu'il souffrait d'une commotion cérébrale et d'un hématome à la région frontale, mais que son état était assez bon, dans les circonstances.

Autre accident de la rue

Le petit Robert Lemieux, 4 ans, dont les parents habitent 4215a, rue Plessis, fut heurté par une auto, hier matin, rue Sherbrooke. L'enfant fut premièrement transporté à l'hôpital Pasteur, situé non loin du théâtre de l'accident, puis transféré à Sainte-Justine, pour hospitalisation. Les autorités de cette institution nous ont déclaré, hier soir, qu'il souffrait d'une commotion cérébrale et d'une fracture à la cuisse gauche et que son état était plutôt médiocre.

Accident à Lachine

Un accident qui aurait pu être désastreux s'est produit dimanche matin, vers 5 h. 30, à l'entrée du pont de Rockfield, du côté de Lachine. Un automobile que conduisait M. René Grould, 21 ans, domicilié 5437 Hadley, à Verdun, a enfoncé le garde-fou du pont et est restée suspendue par un fil d'acier avec ses cinq occupants.

Le chauffeur, aveuglé par les phares d'une autre voiture, perdit la direction et enfonça la clôture de bois, renforcie par des fils d'acier. Une des planches passa à travers le pare-brise et traversa toute la voiture sans toutefois blesser personne.

L'enquête fut faite par l'agent Mickie de la police de Lachine.

Le magasin EATON fermé toute la journée aujourd'hui (Fête de la St-Jean-Baptiste)

Voyez la vitrine de la Saint-Jean-Baptiste chez EATON, rue Sainte-Catherine. Un coin d'un village de chez-nous. En montre actuellement et durant toute la fin de semaine.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima, hier:

	Mn.	Mx.		Mn	Mx.
Dawson	49	68	Winnipeg	55	68
Simpson	41	61	Kenora	52	65
Fort Smith	37	53	Port Arth.	48	56
Pr. Rupert	47	62	Moosonee	51	72
Victoria	50	68	Par. Sound	48	69
Vancouver	50	73	London	52	63
Kamloops	49	87	Toronto	48	61
Pr. George	46	69	Kingston	47	65
Jasper	41	68	Ottawa	44	75
Edmonton	39	74	**Montréal**	**49**	**72**
Banff	34	71	Québec	48	64
Calgary	38	74	Saint-Jean	50	57
Lethbridge	40	70	Halifax	4	63
Med. Hat	41	80	Charlot'wn	48	61
Battleford	39	81	Chicago	48	64
Pr. Albert	44	75	Ct-Paul	49	..
Regina	43	76			

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallées du haut St-Laurent et d'Ottawa. — Averses; vents modérés et frais; plutôt nuageux.

Vallées du bas St-Laurent. — Vents modérés et frais; partiellement nuageux; froid; averses en certains endroits.

Lac St-Jean. — Partiellement nuageux; peu de changement dans la température; averses probables, ce soir.

Golfe, rive nord et Baie des Chaleurs. — Vents frais; nuageux; froid; averses en certains endroits.

Provinces Maritimes. — Vents modérés et frais; plutôt nuageux; froid; averses.

Région des Grands Lacs. — Vents frais; nuageux; averses; peu de changement dans la température.

Baie Georgienne. — Vents frais du sud-est et du nord-est; froid; averses.

Nord ontarien. — Vents de l'est; nuageux; averses.

Lac Supérieur. — Vents modérés et frais de l'est et du nord; nuageux; froid; averses.

Kenora et Rainy River. — Partiellement nuageux; température ou stationnaire ou quelque peu plus chaude; averses en certains endroits.

Manitoba. — Plutôt beau; température stationnaire ou quelque peu plus chaude; orages en certains endroits.

Saskatchewan. — Généralement beau; peu de changement dans la température; averses en certains endroits.

SAIN D'ESPRIT, MAIS...

P.-A. Darche, accusé de refus de pourvoir par sa femme, et déclaré coupable, avait appelé de son jugement de la correctionnelle. Il y a quelques semaines le juge Wilfrid Lazure entendait la preuve présentée de nouveau par Me Albert Théberge, C.R., avocat de la poursuite, et Me Papineau-Mathieu, C.R., avocat de la défense. Finalement la défense demanda un examen mental et le tribunal ajourna l'affaire. Samedi matin, après le prononcé des sentences dans l'affaire de la mine Stadacona Rouyn, le cas de Darche revint devant le tribunal, et le juge Lazure déclara :

—J'ai ici le rapport du docteur Daniel Plouffe. Le prévenu est sain d'esprit, mais il pourrait l'être davantage. Je renvoie donc l'appel, et j'impose une sentence d'un mois, à dater de l'incarcération. Je le déclare coupable de refus de pourvoir à sa femme seule, et non à son enfant.

Inconnu trouvé noyé dans le Saint-Laurent

Sorel, 23 (Spécial au **Canada**) — Un inconnu fut trouvé noyé, ce matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à quelque six milles au sud-ouest de Sorel. Le cadavre décomposé fut transporté à la morgue de cette ville, pour fins d'indentification, d'autopsie et d'enquête du coroner.

Il s'agit d'un homme d'une cinquantaine d'années, qui n'a qu'une jambe. Il pèse 150 livres et mesure environ 5 pieds 5 pouces. Il porte un complet gris, apparemment acheté à Montréal, un foulard brun, un paletot bleu carreauté, une chaussure noire et un caoutchouc. L'on trouve dans ses goussets, une petite montre en argent, portant des fleurs gravées sur la caisse, un petit thermomètre en guise de breloque, une vieille paire de lunettes, un sac à tabac, une pipe et un briquet.

COURS D'ÉTÉ pour Religieux et Laïcs

25 juin au 6 juillet

SCHOLA CANTORUM de MONTRÉAL

A l'Université de Montréal, 1265 rue Saint-Denis

ECOLE DIOCESAINE DE MUSIQUE SACREE
Directeur-fondateur: J. N. CHARBONNEAU, D.M.

Durant 12 jours consécutifs. Inscriptions: Deux piastres. Chaque cours de 12 leçons: $8.00. Prix spéciaux pour groupes d'élèves. On s'inscrit tous les jours à l'Université de 10 hrs à 5 hrs.

CHANT GREGORIEN ET POLYPHONIE SACREE : J.-N. Charbonneau

RYTHMIQUE GREGORIENNE: Abbé Ethelbert Thibault
ACCOMPAGNEMENT GREGORIEN : Eugène Lapierre
ORGUE: Arthur Letondal
PIANO: Auguste Descarries
CHANT: Arthur Laurendeau
DIRECTION CHORALE: Jean Charbonneau
CONTREPOINT: Claude Champagne
HARMONIE ET LECTURE A VUE: Georges-E. Tanguay

"DEMANDEZ LE PROGRAMME DES COURS D'ETE"

Le Canada

Le premier à vous renseigner le matin

Le "Canada" est livré à domicile tous les matins avant le déjeuner et vous renseigne dès la première heure sur tous les événements locaux et internationaux.

6 mois 3.00
12 mois 6.00
A Montréal seulement

Appelez HA. 5131

Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 MOIS pour $1.00

Le Canada
33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.
NOM .....
ADRESSE .....

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
Paul-S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

153 est, rue Notre-Dame - LA. 9653
Suite 13
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CH. 8825

HArbour 7323
GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

TREMBLAY, EUDES & LARIVEE
AVOCATS ET PROCUREURS
LUCIEN TREMBLAY, LL.M.
RAYMOND EUDES, LL.M.
Membre du parlement
RENE LARIVEE, LL.M.
Procureur de la Couronne
266 ouest, rue St-Jacques
Tél.: PL. 9407★ Montréal

JEAN L. TARTE
AVOCAT
Tél. HA. 5191 — 276 ouest, rue St-Jacques MONTREAL

W. F. MERCIER, B.A., L.L.L.
AVOCAT
Edifice "Métropole"
rue Notre-Dame est - Chambre 903
Téléphones:
Bureau: LA. 8482 - Domicile: AT. 4261

ELPHEGE MARIER, C.R., M.P
PIERRE DECARY, LL.L.
JACQUES DECARY, LL.B.
AVOCATS
de la Société légale
MARIER, DECARY & DECARY
Immeuble Transportation
132 ouest, rue St-Jacques - Montréal
Téléphone: HArbour 2180 et 2189

Armand Cloutier
C.R.
DE L'ETUDE
Pager, Cloutier & Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST Montréal
413 Edifice Power LA 7135

Adresse télégraphique: "Alesdroits"
TEL.: HArbour 6241*
BLAIN & FAUTEUX
Avocats
Immeuble Transportation Suite 824
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R. Gérald Fauteux, C.R.
J.-C. Dagenais, LL.M.
MONTREAL

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY
AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HArbour 6121*
Casier postal 2038

DAVID & PERRIER
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 905 Immeuble Aldred
L'honorable Athanase David, C.R., Hector Perrier, C.R., Roger Brossard, Jean Raymond, Nantel David, Maurice Dugas, C.R., avocat conseil.
Tél.: HArbour 2145* - MONTREAL

ROGER PINARD, LL.M.
ROLAND PINARD, LL.M.
ROCH PINARD, B.L.M.
AVOCATS
de la Société légale
PINARD, PINARD et PINARD
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
LAncaster 2148

Roger Ouimet, Substitut du procureur général — Horace Guay
OUIMET & GUAY
AVOCATS
266, rue St-Jacques O.
édifice Banque d'Epargne Tél.: HA. 0269

Claude Prevost, Substitut du procureur général — Wilfrid Duquette
PREVOST & DUQUETTE
AVOCATS
132, rue St-Jacques O.
édifice Transportation Tél: PL. 4905

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT,
B. Arch. McGill University
Ext. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS,
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
4706 Van Horne - AT. 5733 Montréal

VOYAGE DE 17 JOURS
à la Côte du Pacifique
Les Grands Lacs en bateau
Les Prairies
Les Rocheuses
DEPART DE MONTREAL LE 5 JUILLET
$358. tous frais compris
Direction personnelle de M. F.-D. BARIL

EXCURSION à NEW-YORK
Fête de la Confédération
DEPART DE MONTREAL LE 28 JUIN
3 JOURS — $14.75
PAS DE PASSEPORTS
S'adresser aux organisateurs
VOYAGES HONE
761 ouest, rue Ste-Catherine
HArbour 3283

PROPOS FÉMININS

Le docteur JOHN-C. HOWLETT et Mme HOWLETT (Alphonsine-Thérèse Paré) dont le mariage a eu lieu, samedi matin, en l'église de l'Ascension, à Westmount. A droite, M. CHARLES-MARCEL PREVOST et Mme PREVOST (Alsace-Lorraine Caron) photographiés à la sortie de l'église Saint-Viateur d'Outremont où leur mariage a été célébré, samedi matin. (Photo CANADA)

Dans le Monde

M. et Mme Léon-Mercier Gouin et leurs enfants occupent maintenant leur villa à Sainte-Agathe-des-Monts.

* * *

Mme Wilfrid Bovey passe quelque temps à Métis-sur-Mer.

* * *

Ce matin, à huit heures en l'église de la Visitation, au Sault-au-Récollet, M. l'abbé H. Longpré bénit le mariage de Mlle Rita Brousseau, fille de M. et de Mme Fernand-J. Brousseau, avec M. Albert Gervais, fils de M. Adolphe Gervais, décédé, et de Mme Gervais. Le choeur et la nef sont décorés de pivoines blanches et autres fleurs printanières. Pendant la messe un programme musical est exécuté par MM. Ovila Prévost, Paul Lesage et Ernest Sigouin. Mlle Manny touche l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, porte une robe de chiffon bleu majorca, un bakou et des accessoires de même ton et sa gerbe se compose de pois de senteur. M. L.-E. Paquet est le témoin du marié. Mme Brousseau, mère de la marié, porte une robe de chiffon marine, un chapeau de paille exotique marine orné de fleurs blanches et des roses composent son bouquet de corsage. Mme Gervais, mère du marié, porte une robe de crêpe français noir, un chapeau de paille noire avec touche de blanc, et une touffe de roses à l'épaule.

Après la cérémonie, il y a réception chez les parents de la mariée, où les salons sont décorés d'une profusion de fleurs de saison. M. et Mme Gervais partent ensuite pour New-York. Mme Gervais porte alors une robe de jersey de soie imprimé, un manteau de toile bleu crayon, un chapeau et des accessoires assortis.

* * *

M. et Mme René Paré et leur fils, Gilles sont partis pour Rochester, Minnesota, où ils passeront deux mois.

* * *

M. et Mme Conrad Ledoux et leurs fillettes, Micheline et Madeleine, partiront ces jours-ci pour Kennebunk où ils feront un séjour d'un mois.

* * *

Le samedi 29 juin sera célébré à La Malbaie, le mariage de Mlle Gabrielle Maltais, fille de M. et de Mme Elie Maltais, de La Malbaie, décédés, avec M. René Dupuy, fils du docteur Eugène Dupuy, décédé, et de Mme Dupuy, de Montréal.

* * *

Mlle Lilias Savage est revenue, vendredi, des Bermudes où elle a passé l'hiver.

* * *

Mlle Madeleine Bourassa donnait un thé-shower, hier, en l'honneur de Mlle Jacqueline McDougall à l'occasion de son prochain mariage.

* * *

M. et Mme Jacques Rioux et leur fils, André, partiront prochainement pour Trois-Pistoles-sur-Mer où ils seront les invités de M. et de Mme René Rioux.

* * *

Mlles Marie-Louise et Pauline Leduc partiront au début de juillet pour Banff et le Lac Louise où elles passeront deux mois.

La Beauté

Belle poitrine

Avec la mode actuelle il faut que toute femme ait une belle poitrine. Celles que la nature n'a pas favorisé peuvent y remédier un peu par certains exercices qui aideront au bon fonctionnement des glandes.

Pour toutes femmes, quelques mouvements spéciaux doivent s'ajouter à la culture physique générale.

En voici trois, choisis parmi les plus aptes à fortifier les muscles pectoraux et peauciers du cou, les seuls qui soient en relation directe avec la poitrine.

I.—Vous prenez une chaise bien stable que vous empoignez de chaque côté en vous y appuyant de toute la force de vos bras tendus.

Placez les pieds un peu en arrière et gardez le corps raide comme une planche.

Fléchissez les coudes, vous abaissez la poitrine au niveau du siège, vous vous redressez à nouveau; et ainsi de suite. Dix à douze fois. Sous aucun prétexte, vous ne devez relâcher les muscles du corps. Ainsi, vous sentirez les bras et le haut du buste s'étirer et résister à fond.

II.—Vous vous tenez debout, le corps tendu, mais sans raideur. Avancez les deux bras en avant, plaçant bien vos mains dans la ligne des épaules.

Tenez la tête droite et croisez les bras par petits battements vifs et rythmés, plaçant, tantôt le bras droit au-dessus du bras gauche ou inversement.

Vous répétez ce mouvement pendant cinq à dix minutes. Un tiraillement très net doit se faire sentir sous l'aiselle et au-dessus de chaque sein.

III.—Dans la même position que pour l'exercice précédent.

Pliant les coudes, vous levez les bras, passez les avant-bras derrière la tête et croisez les mains à la nuque.

Tour à tour, vous écartez les coudes le plus possible et vous venez les plaquer le lonf des tempes. Cela quinze à vingt fois de suite, en contrôlant toujours l'étirement ressenti dans toute la région de la poitrine jusqu'à la base du thorax.

Enfin, faites du sport, tous les sports, mais de préférence le canotage, la natation et le ski; qui entraînent les muscles sustenteurs du sein, développent la cage thoracique, doublent la capacité respiratoire.

Evitez toutefois la violence et l'excès.

Retraites fermées

On nous rappelle que la retraite fermée pour les finissantes prêchée par M. l'abbé Salvail chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 80, rue Laurier (Est), tél., DOllard 8026, commencera le mardi 25 à 7 h. 30 du soir, pour se terminer le vendredi 28 à 8 h. du matin. Toutes les jeunes filles de 13 à 16 ans y sont cordialement invitées.

Il y aura une retraite du 28 juin au 2 juillet pour les jeunes filles. Cette dernière retraite sera prêchée par le R.P. Rondeau.

La retraite de la fête du travail aura lieu du 30 août au 2 septembre et elle sera prêchée par le R.P. Garneau, o.m.i.

Transcona, Man., 23. (P.C.) — William Mozel, résident de cette localité, trouvé coupable de brutalité sur la personne de son fils âgé de 8 ans, a été condamné à six mois de prison.

La

Saint-Jean-Baptiste

Parmi tant d'heureuses initiatives que suscite la Fête des Canadiens-français et pour lesquelles nous voudrions, comme il convient, féliciter nos concitoyens nous croyons qu'une mention spéciale est due au superbe défilé organisé chaque année par la Société St-Jean-Baptiste. Nous nous plaisons à reconnaître sa valeur éducative et son influence bienfaisante sur la foule immense qui assiste à cette grandiose manifestation.

Birks

BIJOUTIERS ARGENTIERS

Bottin médical

DE MONTREAL

POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SANTE, A CHAQUE MALADIE, SON REMEDE

BRONCHITE:
Sirop Dr Rebarr (.50), efficace. Cie Rebarr, 4615 Ontario Est, CLairval 7393
DIGESTIF:
Yogourt de Delisle, 916 rue Duluth Est, Montréal, AMherst 0434.
RHUME:
Sirop Cardo-Pin, Pharmacie Quenneville Enr'g., 1971, Mont-Royal E., AMherst 6805
COQUELUCHE:
Sirop Nacin soulage rapidement. Laboratoire Biocalze, 8450 St-Denis. DUpont 1166

REMEDES HOMEOPATHIQUES MODERNES Ltée.
752 est rue Rachel, Montréal, FR.: 4306

BRONCHITES, CATARRHES, FIEVRE DES FOINS: "Stodal" $1.50
DESINTOXICATION. — Pour activer élimination: "Polydrainol" $1.50
ESTOMAC. — Pour ramener à l'état normal: "Boriase" $1.50
FOIE. — Affections et troubles: "Vaquiral" $1.50
FEMME. — Pour régulariser. Puberté, ménapause: "Norliane" $1.50
HEMORROIDES. — Pour calmer et décongestionner: "Avenoc" $1.50
INSUFFISANCES GLANDULAIRES et GASTRIQUES: "Comprimés Embryex" $3.50
PYORRHEE, CARRIE DES DENTS. — Prévenir et traiter: "Homeodegt" $0.50
REINS et VESSIE: "Urodrainol" $1.50
PROSTATE. — Pour décongestionner et prévenir: "Homéopros" $1.50
RHUMATISME. — Pour dissoudre et éliminer acide urique: "Labrasol" $1.50
RHUMATISME. — Pour diminuer douleurs et inflammation: "Rudiatrol" $1.00

La maison du cadeau

Au Petit Versailles LTÉE.

Choix remarquable de Cadeaux de bon goût à partir de Un Dollar

930 rue St-Catherine est

Terres de France

L'auteur des lignes qui suivent, Mlle Françoise Laurent, jeune Française, élève de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, professeur à Bryn Mawr College de la Pensylvanie, passe quelques jours à Québec pour prendre contact avec le Canada français. Son père est inspecteur des écoles primaires du département de l'Aisne et sa mère est professeur au collège de Laon. Tous deux ont publié des manuels scolaires chez Hachette. Tous deux sont probablement prisonniers des Allemands et cela rend encore plus émouvante l'expression de foi de Mlle Laurent.

* * *

J'arrive à Québec et à ma première parole, dans le tram, dans les magasins, on sait tout de suite que je suis Française. Et que voulez-vous, quand on me dit avec ce bon regard ami qui se lève aussitôt vers moi, comme ce matin dans l'autobus :

"Ils ont bien de la misère là-bas, chez vous..."

Je réponds :

"Oh oui, ils ont de la misère, mais ils gagneront — ce sera plus dur encore que ne l'imaginait et c'est tout... C'est vrai, on ne croyait pas que notre pays serait envahi et je pensais, moi aussi, que cela nous serait épargné. Depuis des années quand on écoutait les voix du monde à la radio, on entendait sonner sur le pavé, outre Rhin, des pas bottés, des pas esclaves. Et ces milliers de pas sonnaient dans des milliers de villages et de villes. Ils étaient déjà en marche vers leur affreuse croisade de barbarie. Et dans nos plaines du Nord que je connais si bien et que j'ai quittées il y a quelques mois à peine, nos paysans disaient que jamais ne reviendraient ces hommes bottés. Ils le disaient lentement en regardant leurs bons gros chevaux et les chariots aux roues pleines dans la cour, et leur regard bleu allait au-delà de la grande plaine qu'ils voyaient toute l'année, — l'hiver quand la terre est une boue grasse et riche, — le printemps quand on travaille si dur aux betteraves, — et puis encore l'été quand le soleil clair de France est si beau sur les blés, sur les coquelicots qui dressent de loin en loin sur cette mer dorée leur fier pavillon rouge. Je les revois ces petites voiles rouges qui tanguaient sur nos blés sous le grand soleil et le vent gai — et il n'y aura plus de bonheur pour moi avant que dans mon pays libre je puisse les revoir, après la victoire de nos deux peuples, quand la France sera guérie et riche à nouveau dans la paix grâce à tous ses hommes dont c'est l'unique désir. L'automne, elles devenaient encore plus pathétiques les plaines du Nord quand, les moissons coupées, la terre reparaissait. Il serpentait à perte de vue de grands sillons plus clairs, de longues marbrures blanches que l'on ne parvenait pas à effacer. Le sous-sol affleurait et la bonne terre rougeâtre, qui sait où elle était ? Il était tombé tant d'obus, on avait creusé tant de tranchées dans cette plaine immense...

Lorsque je pense à cela, je sens mieux encore peut-être ce qui fait vivre la France, ce que la France représente de beauté, de liberté, de force inlassable. A regarder cette terre, à entendre parler ses hommes il paraît encore meilleur de travailler de toutes ses forces pour hâter sa libération et la victoire certaines. Je vous dirai d'autres jours comment elles sont toutes nos provinces, et chaque fois, je chercherai votre regard et vous sentirez que je pense "C'est cela la France". Comment voulez-vous que par la mort et l'horreur systématiques, par le hideux massacre *volontaire* des populations civiles, par le fer et les obus et les tanks on brise la France, on anéantisse le principe de sa vie. Malheur à tous ceux qui veulent dominer le monde en tuant la civilisation et en tuant la France. Nous savons tous que la France a toujours servi une cause plus vaste que la sienne et celle de son empire : la cause d'une humanité où il ferait bon être homme parce que liberté et justice prendraient leur sens rayonnant et se régleraient dans l'ordre social, aussi bien que beauté et amour. Notre foi active, si souvent éprouvée, fera triompher la Démocratie car, pour la France, il n'y a pas de mort ni de soumission possibles.

Françoise LAURENT

Conseils Utiles

Le gâteau colle ?

C'est dommage! car il devient très peu présentable. Pour empêcher cet inconvénient, saupoudrer le plat à cuire le gâteau de farine et de sucre mélangés en parts égales.

Blancs d'oeufs à fouetter

Les blancs d'oeufs se fouetteront plus facilement si on y ajoute une pincée de sel. Si les oeufs sont mis dans l'eau froide quelques minutes avant d'être cassés, ils se fouetteront mieux.

Mayonnaise plus lisse

En faisant de la mayonnaise, ajoutez le blanc d'oeuf aux ingrédients après le vinaigre. Cela l'empêchera de s'agglutiner.

Poli à ongles

Si vous voulez enlever facilement votre poli à ongles, lorsque vous manquez de liquide préparé à cet effet, imbibez simplement un tampon de coton hydrophile avec de l'alcool à friction et passez-en sur vos ongles jusqu'à ce que toute trace de poli ait disparu.

Examen d'admission à l'Institut pédagogique

Le mercredi 26 juin à 1 heure, à l'Institut Pédagogique, 4873, avenue Westmount aura lieu l'examen des élèves qui désirent leur admission au cours régulier en septembre. Le rapport attestant que la 10e année, nouvelle nomenclature a été terminée est requis pour l'inscription.

Il distribuait de la littérature tendancieuse contre le recrutement

Sydney, N.-E., 23. — (P.C.) — Thomas Logan, arrêté alors qu'il distribuait des tracts incitant les jeunes gens à ne pas s'enrôler, a été trouvé coupable, en Cour suprême, d'avoir violé les règlements de la Défense. Sa sentence sera rendue à la fin du présent terme de la Cour.

Ravissant ensemble de crêpe marine imprimé de pois bleu pâle. Le manteau à manches courtes se boutonne jusqu'à la taille. Le ruban de jersey bleu pâle drapé est d'un effet très joli.

Regard sur la Mode

Fantaisies étrangères

La mode, on le sait, recherche toujours la fantaisie. Sous prétexte de se renouveler, elle va chercher son inspiration chez les étragners ou dans le domaine du passé.

Ainsi pour les coiffures portées cet été par les femmes. De quelle inspiration sont-elles? On ne saurait le dire exactement. Pour nous Canadiennes, nous empruntons nos collections d'été aux Américaines qui, elles, vont les chercher à Paris. Mais les grands couturiers parisiens, où donc, grand Dieu! puisent-ils tant de choses ravissantes?

Cette fois, ils sont allés les chercher dans les colonies de l'empire français. Chaque année, à chaque saison, des artistes spécialisés se penchent sur les richesses des contrées lointaines mais jamais l'influence de ces colonies n'a été aussi marquée.

Voyons un peu ce qui se porte actuellement.

Les écharpes souples et enveloppantes, qui se drapent aux épaules, se nouent en ceintures, aux pans glissants sur les longues jupes, épanouies ou élancées en fuseau, évoquent l'Asie et ses tuniques, ses pantalons droits et flottants découvrant de fines chevilles.

Vous verrez sur les plages les paréos fleuris des Tahitiennes, auprès des pantalons de fraîche toile de Annamites.

Boléros, burnous, chéchias et jupes bouffantes font songer à l'Algérie; tandis que les robes souples de blanche flanelle, nouées d'une torsade étranglant la taille, suscitent des pensées marocaines.

Vous regarderez, attentivement, certaines robes du soir, avec leurs épaules relevées en plastrons orfévrés, leur fichu pailleté et le savant drapé de leurs jupes au devant desquelles s'épanouit un éventail de plis. Elles sont l'expression, parisianisée, des robes d'apparat des Cambodgiennes.

La Cuisine

Sorbet aux pommes

Faire bouillir une pinte de pommes canadiennes dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Faire passer par un tamis; ajouter le jus d'une orange et d'un citron, une tasse de sucre et quatre tasses d'eau. Bien battre et congeler. Ajouter le blanc bien battu d'un oeuf lorsque le mélange est en bouillie claire et finir de faire congeler.

Restes de gigot

Pour que la viande de gigot ne durcisse pas et ne prenne pas de mauvais goût, faites-la réchauffer au bain-marie.

Afin d'accommoder la viande de manière appétissante, épluchez des échalotes, hachez-les finement, faites revenir, saupoudrez de farine, mouillez d'un peu de bouillon, poivrez.

Quand votre viande est réchauffée, placez-là dans un plat et versez cette sauce par-dessus. Si vous pouvez ajouter à la sauce quelques champignons coupés en lamelles, ce sera encore meilleur et plus appétissant.

Ouverture officielle de l'Oeuvre des Vacances au parc Lafontaine

C'est demain matin, à 9 heures 30, que se fera l'ouverture officielle de l'Oeuvre des Vacances du parc Lafontaine. Tous les jeunes garçons qui désirent bénéficier des nombreux avantages que leur procurera cette oeuvre des vacances sont priés de se présenter à partir de mardi matin pour se faire inscrire.

Comme les difficultés actuelles ne permettront pas à la Ville de nous octroyer des subsides aussi substantiels qu'elle le voudrait, nous faisons appel à la générosité des parents et des bienfaiteurs pour nous aider à mener à bonne fin une oeuvre qui s'impose plus que jamais, si nous voulons préserver la santé du corps et de l'âme de nos enfants durant ces deux mois de vacances.

Les dons de tous genres, articles de jeux, même usagés, friandises, etc., adressés au P. Henri Lalonde, s.j., directeur de l'Oeuvre des Vacances du parc Lafontaine, seront reçus avec reconnaissance au No 1885 de la rue Rachel, en tout temps au cours des mois de juillet et d'août.

Pour tous renseignements sur l'Oeuvre du Parc, on peut s'adresser à M. Giroux, au chalet du parc Lafontaine, qui depuis plusieurs années déjà se dévoue sans compter pour assurer le succès de cette oeuvre.

La barbarie allemande

Les témoignages vivants des méthodes nazies commencent à nous parvenir

Les témoignages vivants sur la brutalité avec laquelle les Allemands ont fait la guerre en Belgique commencent à nous parvenir peu à peu. Cependant ces témoignages ne sont que partiels puisqu'ils émanent de personnes qui ont pu fuir la terreur allemande. Nous avons rencontré hier à l'hôtel Windsor, Madame Verstraeten de Courtrai.

"J'arrive au Canada, me dit-elle, avec au coeur un sentiment de profonde lipération. Il s'est emparé de moi au moment où mon bateau s'éloigna de Liverpool et où je comprenais que je quittais l'Eurpe en feu. Je me souviendrai toujours de ce matin du 10 mai quand trois avions allemands sont venus survoler Courtrai, ont jeté des bombes incendiaires sur l'usine De Coene, ont bombardé le champ d'aviation militaire de Wevelghem. Je me souviendrai de ce voyage en voiture de Courtrai au Havre sur une route couverte de caravanes de réfugiés. Quel spectacle atroce que celui de ces malheureux réfugiés mitraillés par des avions nazis et jamais je ne pourrai oublier cette vision de femmes et d'enfants tombant à quelques mètres de moi frappés par des balles allemandes.

Avant de s'embarquer à Liverpool, Madame Verstraeten passa quelques jours à Londres. Elle exprima son admiration pour le flegme et le calme avec lesquels les anglais accueillaient les mauvaises nouvelles. Elle remarqua la chose en particulier lorsque l'on apprit à Londres que l'Italie déclarait la guerre à l'Angleterre et à la France. La nouvelle parut ne point émouvoir les anglais.

Madame Verstraeten fit le voyage sur le bateau qui amena Lord Athlone et la Princesse Alice à Halifax. Elles eut les plus grands éloges pour la simplicité et la cordialité du nouveau gouverneur du Canada.

Un petit navire norvégien s'amarre dans un port canadien

D'un port canadien de l'est, 23, (P.-C.) — Un petit navire norvégien, qui apparemment s'est enfui de Norvège après l'occupation allemande et a traversé l'Atlantique par ses seuls moyens s'est amarré, aujourd'hui, dans un port canadien. Il n'avait presque plus de combustible. Le capitaine d'un navire, à qui les Norvégiens avaient demandé de l'huile, en mer, les a dirigés vers ce port.

Le sens d'une célébration

La célébration de notre fête nationale ramène, chaque année, devant nos yeux des tranches de la vie canadienne d'autrefois, propres à réveiller notre patriotisme et à nous faire bondir, avec plus d'ardeur, sur l'oeuvre à accomplir. Car un historien profond l'a dit : "Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire".

Et l'avenir, c'est **notre** oeuvre, à nous, comme le passé a été celle des grands hommes qui ont vécu sur notre sol. Que sera-t-il ?... De quelles perturbations l'époque pénible que nous vivons secouera-t-elle l'existence de notre pays ? Qui peut le dire ?...

Il n'est pas urgent d'y répondre puisque une certitude, quelle qu'elle soit, laissera subsister, intact et impérieux, notre devoir de "bâtir".

Oui, il faut aller vers un avenir plein d'espoir, en "bâtissant" solidement. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut établir la cité de demain en utilisant à pleine capacité nos richesses, surtout la grande puissance que représente le capital-santé ? Pour y arriver, tous les efforts doivent tendre au maintien et à la création, s'il y a lieu, d'organismes dont le rôle est de soulager ou ce qui mieux est, de prévenir les maux.

Fort heureusement, il existe, chez nous, des oeuvres qui se sont donné cette tâche. Et, ceux qui en ont été les instigateurs méritent le nom de patriotes véritables. Qui ne songe, en ce moment, au beau travail de prévention accompli par la Fédération d'Hygiène Infantile qui arrête les ravages de la maladie dès le berceau ? à la nécessité de l'Assistance Maternelle pour veiller sur la santé des mères ? du Bureau d'Assistance Sociale aux Familles pour écarter les grands maux qui menacent le foyer ? à l'àpropos des Camps d'été pour préparer une génération forte et saine, que ces camps soient la Colonie des Vacances des Grèves, les Camps Bruchési, pour les enfants exposés à la tuberculose, ou "Le Grillon", pour les infirmes ? Comment ne pas apprécier à leur valeur ces oeuvres éminemment nécessaires ? Et aussi comment ne pas être fiers de l'organisme qui les groupe, avec bien d'autres, dans un seul faisceau, pour atténuer leur souci matériel et faciliter leur expansion ? On a reconnu dans cet organisme la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, notre fédération. Elle est bien à nous en effet, puisqu'elle est l'oeuvre des nôtres et quelle se dévoue pour les nôtres.

Penser à cette belle institution, en ces jours de fête nationale, c'est l'unir à tout ce qui a fait la grandeur de notre race; et, c'est aussi, parce que notre patriotisme est bien vivant, vouloir, le temps venu, traduire en monnaie... ayant cours, le sentiment de reconnaissance qui monte de notre coeur vers elle...

On réclame une session en Alberta

Aider le Canada et l'empire avec les ressources de la province

Edmonton, 23. (P.C.) — Les députés indépendants ont demandé, aujourd'hui, que le gouvernement convoque une session immédiate de l'Assemblée légtislative pour organiser et employer toutes les ressources de la province pour l'effort de guerre du Canada et de l'empire. Le secrétaire du comité provincial des indépendants, M. J. Percy Page, d'Edmonton, a écrit à cette fil à l'hon. M. Aberhart.

La lettre de M. Page précise également que les rapports de la Commission royale McGillivray — cette dernière a enquêté sur l'industrie du pétrole de l'Alberta — devraient être étudiés immédiatement.

Dix-sept des dix-neuf députés indépendants élus à la législature le 21 mars dernier, assistaient à la réunion.

Mgr Bray au congrès de la Ligue catholique des femmes du Canada

St-Jean, N.-B., 23. (P.C.) — L'égoïsme individuel, qui méconnaît également l'amour de Dieu et celui du prochain, domine dans le monde, a dit, aujourd'hui, Son Excellence Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, dans un sermon de circonstance à la messe pontificale célébrée par Mgr Melanson, archevêque de Moncton, à l'occasion du congrès de la Ligue catholique des femmes du Canada.

Son Excellence ajouta que seules l'éducation chrétienne et la charité peuvent faire disparaître l'égoïsme. "Les peuples fortunés doivent aider les peuples pauvres et les salaires doivent être plus équitables", dit-il. Il suggéra une étude des méthodes de coopérative.

L'armistice entre France et Italie attendue pour lundi

New-York, 23. (P.A.) — D'après une émission venant de Berlin, entendue par la N.B.C. les négociations entre l'Italie et la France seraient terminées dans la journée de lundi.

Français qui voulaient continuer la bataille

Londres, lundi, 24 (P.C.— Câble) — Le correspondant du DAILY EXPRESS, George Millar, arrivé il y a peu de temps de France, écrit, aujourd'hui, que lorsque le cabinet français a décidé de faire des propositions de paix de l'Allemagne, Louis Marin, leader de droite, leva le point et cria "je ne croyais jamais avoir à rougir d'être Français". Il ajoute que Marin, Paul Reynaud, Georges Mandel, Cesar Campinchi, Yvon Delbos et Raoul Dautry voulaient continuer la guerre. Le maréchal Pétain et le président Lebrun ainsi que Paul Baudouin et Jean Prouvost appuyés par le général Maxime Weygand étaient en faveur de la paix.

LIBRAIRIE AMHERST

Neuf et Occasion - Tous genres
Livres - Revues -- Prix modérés
LIBRAIRIE AMHERST ENRG.
Coin Amherst - Demontigny - Montréal

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

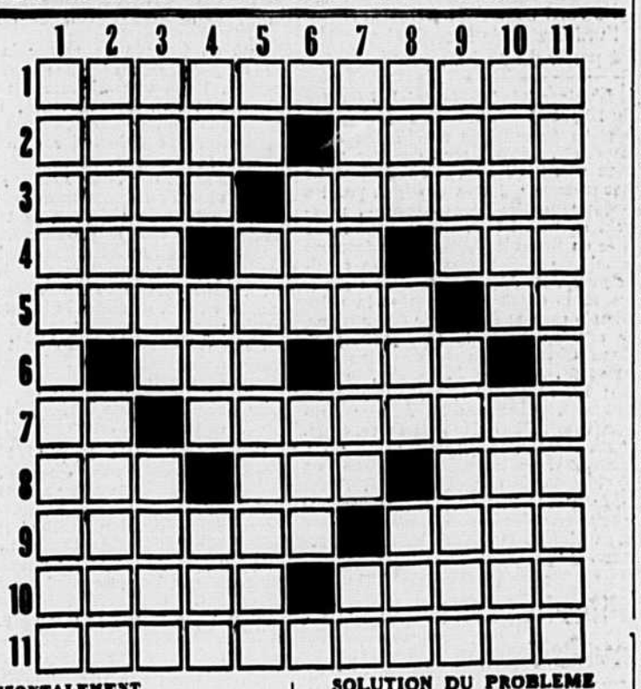

HORIZONTALEMENT

1—Partisans du révolutionnaire Hébert.
2—Grand établissement de fabrication. — Note, vaut la moitié d'une blanche.
3—Ouvrages de maçonnerie. — Perdre, égarer.
4—Espace de terre entouré d'eau. — Eclat de voix. — Roi de Hongrie.
5—Action de démêler la laine. — Préposition : dans.
6—Lettre grecque. — Légumineuse.
7—Symbole chimique du fer. — Petit clavecin.
8—Canton suisse. — Brut. — Rivière de Suisse.
9—De la Galatie. — Roi de Juda, fils de Roboam.
10—Ornement sacerdotal. — Fleuve de l'Afrique-Equatoriale Française.
11—Contentes.

VERTICALEMENT

1—Qui repoussent l'humidité.
2—Espèce d'euphorbe. — Ota la rate.
3—Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté. — Petite île.
4—Ville d'Autriche. — Saison. — Gendre de Mahomet.
5—Ile de l'Atlantique. — Produis un clapotis.
6—Perroquet. — Colère.
7—Très pauvre. — "Cela".
8—Pronom personnel (3e pers. des deux genres). — Epoque. — Interjection, exprime une douleur physique, (ou "aie").

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	O	B	E	I	S	S	A	N	T	E	S
2	R	E	S	S	U	I	■	O	R	D	O
3	G	A	T	E	E	■	E	M	A	I	L
4	A	U	E	R	■	H	E	S	I	T	E
5	N	■	R	A	R	E	S	■	T	A	N
6	S	A	■	N	A	U	T	E	■	S	N
7	I	R	A	■	C	R	I	N	S	■	E
8	N	A	T	A	L	E	■	T	E	L	L
9	A	M	E	N	E	■	P	E	R	I	L
10	G	O	L	O	■	C	Y	T	I	S	E
11	E	N	E	R	G	U	M	E	N	E	S

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez ! Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en dernière page

1—Le fait est véridique et se place aux Etats-Unis, en 1889. L'Etat qui détient ainsi le record pour la rapidité de sa colonisation est celui de l'Oklahoma. Ce fut le dernier à entrer dans l'Union. Tous les autres points du pays avaient déjà leur plein d'habitants ou de colons. Si l'Oklahoma restait encore intouché, c'est que le gouvernement de Washington en avait fait une réserve à l'intention des tribus sauvages du Centre des Etats-Unis. Des protestataires un peu partout blamèrent cet acte, en disant que les Indiens naturellement négligents, ne s'occupaient pas de développer sérieusement le terrain concédé. Le président Harrison se détermina à en racheter une partie. Cinquante mille colons se présentèrent et obtinrent des lots de colonisation, attribués d'après le cadastre seul et sans examen des lieux. Il fallait attendre pour les occuper la proclamation présidentielle qui devait avoir lieu le 22 avril, à midi. Les colons vinrent tous camper sur les limites du territoire, attendant le moment. L'heure venue, sur un signal donné par les clairons de l'armée, la foule entière se porta d'un seul bond à l'intérieur des limites et se mit fiévreusement à repérer ses lots particuliers et à s'y installer. Le soir même, des villes entières de tentes et de rondins s'érigeaient un peu partout, rudimentaires mais farouchement actives. Un seul jour avait suffi pour créer un pays neuf.

2—Le fait remonte à 1902. Le Congrès américain était alors occupé de la grave question de choisir un emplacement convenable pour le tracé d'un canal interocéanique. Il y avait deux solutions au choix : reprendre les travaux abandonnés par les Français à Panama ou le construire un peu plus au nord, à travers le Nicaragua. Le projet du Nicaragua avait un plus grand nombre de partisans, car on redoutait, en le faisant à Panama, de rencontrer les mêmes difficultés et le même échec que la compagnie française. D'autre part, la dite compagnie, cherchant à rentrer quelque peu dans ses déboursés, veillait par la personne de son représentant, Philippe Bunau-Varilla. Or, par hasard, un timbre du Nicaragua tomba dans les mains de Bunau-Varilla ; ce timbre représentait la capitale, San-José, dominé par un volcan fumant. Un volcan, cela voudrait dire des cataclysmes probables et la destruction des travaux du canal, si on le construisait au Nicaragua. Le Français saisit immédiatement la valeur de cette indication. Il acheta à prix d'or tous les timbres semblables qu'il put trouver et en fit déposer de nombreux exemplaires sur les bureaux des représentants. Il n'est pas besoin de dire que sa ruse connut le plus complet succès et que le Congrès vota pour Panama et pour le rachat à la compagnie française en liquidation de tout son matériel, en train de se rouiller sur les anciens chantiers. La preuve est faite aujourd'hui qu'il n'y a pas de volcan à San-José de Nicaragua et que l'erreur fut causée par un excès d'imagination de l'artiste chargé de réaliser le motif.

3—C'est le boomerang. Cet arme qui n'a son équivalent nulle part ailleurs est particulière aux indigènes d'Australie. Ce n'est pourtant qu'un simple morceau de bois poli, de deux à trois pieds de longueur environ, légèrement incurvé selon un angle voisin de cent vingt degrés. Les bords en sont très effilés, surtout le bord qui se trouve à l'extérieur de la courbe. C'est cette courbe et ce fil qui sont responsables de la marche spéciale de cet engin à travers les airs. Il ne procède pas en effet en ligne droite mais selon un cercle dont le diamètre a pour extrémités le chasseur et le chassé ou le guerrier et son ennemi. Il existe deux sortes de boomerang : celui qui ne revient pas et ne fait qu'un trajectoire d'un demi-cercle — c'est celui su'on emploie de préférence à la guerre — et celui qui revient, l'arme ordinaire de chasse. L'étude de l'aérodynamisme, c'est-à-dire des forces et des volumes se déplaçant dans l'air, permet maintenant de saisir le pourquoi de ce phénomène.

4—C'est le Mont Athos, en Grèce, près de la grande ville de Salonique. Ce mont domine une petite presqu'île, qui forme ainsi un territoire séparé, officiellement indépendant du gouvernement grec pour les taxes et le service militaire. Sur la montagne, à l'écart de la civilisation trépidante de notre époque, s'est installé, au quatrième siècle de notre ère, un monastère d'hommes, soumis à l'Eglise grecque dite orthodoxe et que nous appelons schismatique. Depuis, grâce à la générosité de tous les souverains, d'autres monastères s'y sont installés, abritant des fidèles de toutes les nations rattachées à cette Eglise : russes, serbes, roumains, bulgares. La diminution de ferveur des dernières générations, a fait tomber, de seize mille qu'il était au début du siècle à huit mille, le nombre de ces serviteurs de Dieu, qui vivent dans de vrais nids d'aigles, auxquels on n'accède qu'en prenant place dans un panier d'osier que les moines tirent à eux par des cordes montées sur des poulies. La proscription de la femme est si sévère que les règlements, encore semblables à ce qu'ils étaient à l'origine, n'admettent même pas les animaux femelles : vache, ânesse, oie, poule, etc. A toutes les époques, naturellement, on a tenté de frauder la consigne, mais sans succès.

5—Le comte d'Athlone et son épouse, la princesse Alice, sont les huitième et neuvième membres de la famille royale d'Angleterre à nous visiter. Le premier que nous ayons vu en notre pays fut le duc de Clarence, vers 1787. Il fut plus tard notre roi, sous le nom de Guillaume IV, et le père de la reine Victoria. Son frère, le Duc de Kent, fit un séjour plus long et qui a laissé des traces. Devenu à trente-deux ans le commandant en chef des forces anglaises en Amérique, en 1799, il passa plusieurs années à Québec, où était son quartier-général. Une liaison qu'il eut avec une canadienne-française, une dame Saint-Laurent, car le noble duc était de tempérament don-juanesque, fit un certain éclat. Il faudra attendre 1860, pour recevoir ici le fils de Victoria, futur Edouard VII, qui vint en 1860, comme prince de Galles, inaugurer les édifices du Parlement, établi à Ottawa selon le désir de sa mère. Puis c'est la fille de Victoria, la princesse Louise, avec son époux, le marquis de Lorne, gouverneur-général de notre pays de 1879 à 1883. George V vint à son tour, en 1908 et participa aux fêtes du tricentenaire de Québec. Il n'était, lui aussi, que prince de Galles et escorté de son épouse, la reine-douairière actuelle, Marie. Il est inutile de mentionner Edouard VIII qui passa trois ou quatre fois par le Canada, avec toujours le même accueil enthousiaste. Ni notre souverain, George VI, et la reine Elizabeth. La princesse Alice, fille de la princesse Louise, et le comte d'Athlone, frère de la reine Marie, complètent à merveille cette brillante collection.

Le Bridge-Contrat

Déclaration préparatoire

Dans la donne suivante, Sud pourrait ouvrir les enchères par l'annonce d'une levée à sans-atout, mais il semble que la déclaration d'une levée à trèfle prépare beaucoup mieux le contrat final avec un jeu qui contient quatre levées d'honneurs et une couleur déclarable à cinq cartes.

La distribution de la main d'Ouest est favorable mais elle manque les levées d'honneurs requises pour une surenchère défensive. Nord annonce ses carreaux au palier d'une levée et s'assure une autre occasion d'enchérir. Ouest ne saurait participer aux enchères avec une couleur majeure de quatre cartes ou une bien maigre couleur mineure de cinq cartes.

Sud se trouve un peu embarrassé dans le choix de sa meilleure réponse à l'annonce du partenaire. Un sans-atout serait décidément trop faible; deux sans-atout peut-être trop entreprenant. Sud croit mieux faire en soutenant pour le moment la couleur du partenaire; il est assuré d'une autre réponse du partenaire si celui-ci détient quelques valeurs additionnelles tandis qu'un contrat de deux levées à carreau sera un contrat de toute sécurité si le partenaire a tout indiqué par sa première annonce. Actuellement, Nord soutient les trèfles et Sud demande la manche à sans-atout avec grande confiance.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

	♠ 9 6 3 ♡ 4 3 ◇ A V 9 5 2 ♣ R V 7	
♠ D 7 5 2 ♡ R 10 8 7 5 ◇ 8 6 4 3 ♣ - - -	N O E S	♠ R V 10 4 ♡ D 9 6 ◇ R ♣ 10 6 5 3 2
	♠ A 8 ♡ A V 2 ◇ D 10 7 ♣ A D 9 8 4	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ◇	passe
2 ◇	passe	3 ♣	passe
3 SA	tous passent		

Jeu de sécurité

Ouest entame du sept de coeur, la quatrième meilleure carte d'une longue suite, Est joue la Dame et le déclarant gagne avec l'As assuré de tenir un autre arrêt à coeur tant que le joueur en position Est n'obtiendra le contrôle de la main. Sud encaisse facilement cinq levées à trèfle, en prenant l'impasse du dix quand Ouest se montre à court de cette couleur.

Le déclarant en est maintenant rendu au point décisif de la main. Il abat sa Dame de carreau, espérant que Ouest couvrira, mais celui-ci en joue un petit et Sud refuse de prendre l'impasse. Il ne peut risquer de voir la main passer à Est et recevoir une attaque à coeur de ce côté. Si Ouest détient le Roi de carreau, le déclarant n'a aucune objection à lui concéder une levée puisque la couleur à coeur est arrêtée quand l'attaque vient de ce côté. Dans le cas où le Roi de carreau serait à la main d'Est, la seule chance de réussite pour Sud est de l'attrapper singleton. Cette méthode n'a pas été inventée spécialement pour cette donne, ce jeu est simplement un coup de sécurité qui peut perdre une levée supplémentaire mais qui protège le contrat le plus loin possible. Ces coups très simples en apparence ne sont pas toujours compris de tout l'entourage, mais il n'en dénote pas moins une technique d'expert qui ne peut être appréciée que par les bridgeurs du même calibre.

TA-RAIS-DU

Constructions militaires à Montréal et Montréal-Est

Ottawa, 23. — Le ministère de l'approvisionnement nous informe qu'on vient d'entreprendre les travaux pour seize autres projets de construction élaborés pour les écoles de l'air britanniques qu'on a aménagées au Canada.

Voici la liste des nouvelles entreprises dans Québec: magasin d'outillage No 12, Montréal-Est, $194,000, 15 octobre; Duranceau et Duranceau, Montréal. Ecole de sans-fil No 1, Montréal, $43,000; 15 août; Dansereau Ltée, Montréal.

La restriction du négoce des huiles de foie de poisson

Pour conserver au Canada une provision suffisante de ce produit

Ottawa, 24. — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé, aujourd'hui, qu'un arrêté ministériel a été passé défendant les exportations canadiennes de foies de poisson, des huiles de poisson et des huiles viscérales de poisson, à moins qu'on ne dispose d'un permis. Cette mesure suit de près les démarches entreprises il y a quelques mois par la Commission alors que les exportations sans permis, d'huile de foie de morue et de foies de morue, furent prohibées.

La restriction est faite afin de conserver l'approvisionnement des huiles de poisson contenant des vitamines. Les exportations du Canada, d'huiles de poisson et de foies pourraient compromettre l'approvisionnement disponible pour les consommateurs canadiens.

De même que pour les foies de morue et l'huile de foie de morue, les prix d'exportation seront émis et contrôlés par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Les réunions

..La prochaine réunion de l'Union philatélique se tiendra le jeudi 27 juin prochain à 8 heures du soir, dans la salle Archambault, 4350 rue Saint-Denis, angle Marie-Anne.

* * *

La Ligue des propriétaires et des hommes d'affaires de l'est de Montréal tiendra sa dernière assemblée avant les vacances, à l'école de la Nativité, 2055, rue Saint-Germain, le mercredi 26 juin à 8 heures et demie. Il y aura causerie sur le Bill de Montréal et le projet de fédération des ligues. Entrée libre.

* * *

A l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, il n'y aura pas de clinique orthopédique les lundis 24 juin et 1er juillet. La clinique antituberculeuse sera également retranchée le 26 juin.

Le programme détaillé de la fête de la Saint-Jean

Voici le programme officiel détaillé du cortège de la Saint-Jean-Baptiste, qui défilera, rue Sherbrooke, aujourd'hui :

Thème: "Leçons d'énergie"

Le défilé commencera à 2 heures pour les sociétaires, à l'intérieur du parc Lafontaine, lieu de formation, puis à 3 heures, il émergera rue Sherbrooke, vis-à-vis l'hôpital Notre-Dame, pour se diriger vers l'ouest jusqu'à la rue Atwater.

Ordre du défilé

..La police: la Police montée et à pied et le commissaire-ordonnateur général.

Les pompiers: fanfare des pompiers (50); délégation des pompiers (100).

Les vétérans: la Légion canadienne, délégation des légionnaires des Tramways, des Postes et autres; vétérans français, belges et autres, ce groupe est sous le commandement du lt-colonel de Martigny; et l'Union nationale des Vétérans, inc.

Grand drapeau porté horizontalement par des écoliers.

Le Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste: a) la fanfare du collège de l'Assomption (dont le concours a été gracieusement offert à la société); b) drapeaux; c) les membres du conseil et leurs invités (la voiture des dames de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste ferme le groupe); d) les sections spéciales de la société: membres à vie, Duvernay, Jacques-Viger, Notre-Dame.

Groupement des sections et des autres effectifs avec chars allégoriques

Groupe No 1. — Section: Côme-Cherrier. "Choeur de France" (chorale composée de 60 chanteurs des deux sexes et portant les costumes des diverses provinces de France, sous la direction de M. José de la Querrière). Guides et Scouts. Groupe féminin en costumes d'Evangéline et de Bretonnes. Invités.

Char No 1: "Ville-Marie-Montréal".

Groupe No 2. — Sections: Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-de-la-Paix, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Constables (50) et conseil de ville de Verdun. Clairons et tambours de l'école supérieure Richard. Fanfare de l'Union musicale de Shawinigan. Invités.

Char No 2: "Jacques Cartier".

Groupe No 3. — Sections: St-Arsène, Etienne-Parent, St-Vincent-Ferrier. Paroissiens de St-Ambroise et de St-Etienne. Clairons et tambours de l'école Philippe-Aubert-de-Gaspé. Cadets de l'école Christophe-Colomb. Cadets de l'orphelinat St-Arsène. Invités.

Char No 3: "Les Saint-Martyrs Jésuites canadiens".

Groupe No 4. — Section: Bourget. Garde des anciens de Ste-Brigide (75). La Philharmonie de La Salle des Trois-Rivières. Invités.

Char No 4: "Fondation de Montréal".

Groupe No 5. — Sections: St-Louis-de-Gonzague, de Salaberry. Cadets de l'école Meilleur. Les élèves de l'école St-Louis-de-Gonzague. Les Jeunesses laurentiennes. Invités. L'Association catholique des infirmières canadiennes représentant les hôpitaux suivants: l'Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne-d'Arc, Ste-Justine, Notre-Dame, du Sacré-Coeur, St-Jean-de-Dieu, de la Miséricorde, Lachine et Sanatorium Prévost.

Char No 5: "Jeanne-Mance".

Groupe No 6. — Sections: Jeanne-Mance, Ste-Philomène, St-François-Solano. Cadets de l'école Brébeuf. Garde Ste-Philomène. St-Marc (gymnastes costumées, féminin). Invités.

Char No 6: "François Charon de la Barre".

Groupe No 7. — Sections: Père Marquette, de la Nativité d'Hochelaga, St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Préfontaine. Cadets de l'école Baril. Cadets de l'école Langevin. Garde Ste-Jeanne-d'Arc. Invités.

Char No 7: "Les petites soeurs des pauvres".

Groupe No 8. — Sections: du nord, St-Jean-de-la-Croix, St-Laurent, Jacques-Cartier, Notre-Dame-des-Anges, Armand-La-Vergne, Saint-Nicolas, Sault-au-Récollet. Corps de clairons et tambours de l'école St-Jean-de-la-Croix. Scouts de St-Laurent. Gymnastes du patronage Jean-le-Prévost. L'Harmonie de St-Laurent. Invités.

Char No 8: "Champlain reprend possession de Québec - 1633".

Groupe No 9. — Sections: St-Clément, Ste-Claire, Pointe-aux-Trembles. Paroissiens de Maisonneuve et de St-Octave. Cadets de l'école St-Paul-de-Viauville. L'Harmonie de Maisonneuve. Invités.

Char No 9: "Les héros de la Pointe-aux-Trembles".

Groupe No 10. — Sections: Outremont, St-Antonin, Notre-Dame-de-Grâce, Notre-Dame-des-Neiges. Cadets de l'école du Plateau. L'Harmonie de l'Immaculée-Conception de Shawinigan. Invités: Fanfares Lanthier et Lalonde Automobile Enr. Conseil Madeleine-de-Verchères.

Char No 10: "Madame de La Lande".

Groupe No 10a. — L'Association catholique de la Jeunesse canadienne (A.C.J.C.) présente ses groupes spécialisés: J.E.C., J.I.C. et J.O.C.

Groupe No 11. — Sections: Montcalm, Lafontaine. Cadets de l'école St-Pierre. Invités. Cadets de l'école Ste-Brigide.

Char No 11: "Madeleine de Verchères".

Groupe No 12. — Sections: St-Stanislas, St-Pierre-Claver. Cadets de l'école supérieure de St-Stanislas.

Char No 12: "Lévis fait brûler ses drapeaux".

Groupe No 13. — Sections: Saint-Henri, Paul-Emile-Lamarche, Desnoyers, St-Zotique, Ste-Clotilde. Cadets de l'académie Rousselot.

Char No 13: "Michel de Salaberry".

Groupe No 14. — Section: Louis-Hébert. Cadets de l'école Plessis. L'Harmonie du Sacré-Coeur. Invités.

Char No 14: "Louis Hébert".

Groupe No 15. — Sections: François-Xavier-Garneau, Crémazie. Fanfare de la Compagnie des Tramways. Délégation des employés des tramways.

Char No 15: "Marguerite Bourgeoys".

Groupe No 16. — Sections: St-Jacques. Fanfare et cadets de l'institut St-Antoine. Invités. Syndicats catholiques nationaux (succursale Dupuis Frères, Ltée). Délégation du Conseil central des Syndicats catholiques nationaux. Les patrons de la maison Dupuis Frères, Limitée.

Char No 16: "Lafontaine".

Groupe No 17. — Sections: Iberville, St-Joseph. Paroissiens de Saint-Charles. Les brigadiers de l'école D'Iberville. Garde féminine du Conseil Marie-Antoinette. Fanfare de St-Zotique.

Char No 17: "Le curé Labelle".

Groupe No 18. — Sections: SS.-Anges-de-Lachine, T.-St-Sacrement-de-Lachine, St-Pierre-aux-Liens, St-Paul, Notre-Dame-de-Perpétuel-Secours. Les Aventureurs de Lachine (clairons, tambours et cadets). Cadets de l'académie Desrosiers. Fanfare de l'académie Piché. Invités.

Char No 18: "Duvernay".

Groupe No 19. — Sections: St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, St-Denis. Cadets de l'école Champagnat. Invités.

Char No 19: "Saint Jean-Baptiste".

La Chambre de Commerce des jeunes et la formation d'un C.E.O.C.

Au sujet de notre nouvelle publiée hier et annonçant la formation possible d'un corps-école d'officiers à la Chambre de commerce des Jeunes, le président de cette association a fait remarquer ce qui suit: "Un groupe de membres de la Chambre a pris l'initiative de faire circuler un referendum pour savoir s'il était opportun de constituer un C.E.O.C. à la Chambre de commerce des jeunes. Le Conseil sera appelé à prendre officiellement position lors de sa prochaine assemblée."

Un meurtrier en herbe est condamné à 10 ans de bagne

North Bay, Ont., 23. (P.C.) — Qualifié par le juge de "meurtrier en herbe", Albert Proulx, âgé de 19 ans, a été condamné à 10 ans de pénitencier. Il avait assailli un chauffeur de taxi.

Construction de 82 navires de guerre au Canada

Le commandant Davy rapporte que les travaux progressent rapidement

Ottawa, 23. — La construction de 82 navires pour la marine royale canadienne se poursuit avec toute la diligence possible dans 16 endroits au Canada. Le commandant A.-G.-M. Davy, de la marine royale canadienne, directeur de la construction navale au quartier général de la marine(a annoncé aujourd'hui que les chantiers maritimes et les industries auxiliaires travaillaient continuellement. Trois modèles de navires sont en voie de construction, mais leur classification et les dates de mise en service sont tenues secrètes.

Les quatre mille hommes actuellement recrutés parmi ceux qui ont suivi leurs trois mois d'entrainement volontaire auront le luxe d'être logés dans des quartiers chauffés à la vapeur lorsqu'ils seront appelés en service sur ces nouveaux navires. Ce système remplacera les poêles à charbon devenus désuets. Il a été approuvé par l'Amirauté britannique pour ses propres vaisseaux dont plusieurs sont en voie d'être construits au Canada. En plus du confort qu'apportera ce nouveau système, il aura pour effet, de l'avis des marins, de diminuer le nombre des rhumes, des grippes et des pneumonies.

Un des problèmes qui a surgi pour suivre les plans de l'Amirauté britannique qui a commandé des navires au Canada a été celui de trouver des substituts pour certains matériaux. Par exemple, comme l'a fait remarquer le commandant Davy, il a fallu développer, en coopération avec les manufacturiers canadiens, des appareils électriques et les devis au sujet des plaques d'acier ont dû être modifiés pour s'adapter aux conditions dans les usines canadiennes. Dans la plus grande mesure possible, les matériaux venant de l'Empire britannique sont employés dans la construction des navires. Le commandant Davy a rendu hommage au contre-amiral Sheridan, de la mission britannique, qui a coopéré étroitement avec le quartier général de la marine canadienne pour apporter une solution à un grand nombre de difficultés. L'industrie canadienne et le travail spécialisé ou non se sont montrés à la hauteur de la situation. L'industrie de la construction navale avait été abaissée durant un grand nombre d'années, mais les difficultés qui existaient au début de la guerre ont été rapidement surmontées, a déclaré le directeur de la construction navale. Les ouvriers font de grands efforts pour terminer la construction des navires dans un temps-record.

Le commandant Davy, dont les fonctions consistent à surveiller la construction des navires de guerre canadiens de l'Atlantique au Pacifique, est originaire de Montréal et entra dans la marine en 1917. Il servit sur la Méditerranée à deux reprises. Il fut, pendant un certain temps, à bord du "Ramilles", navire du même modèle que le "Royal Oak", et sur des contre-torpilleurs de la marine britannique. Pendant deux ans, il suivit des cours au collège royal de génie naval à Devonport, Angleterre. Il fit ensuite du service à Halifax et à Esquimalt, puis il se rendit à la côte de l'est en qualité de surveillant de la construction et devint plus tard ingénieur adjoint à Esquimalt. Il était à Montréal, lorsque la guerre se déclara et s'apprêtait à partir pour l'Angleterre lorsqu'il fut rappelé au quartier général de la marine pour prendre la direction de la construction navale.

Feuilleton du CANADA

Sous la Lune de Bruyère

Par Louis d'Arvers

No 10 *24 juin 1940*

(Suite)

Aline a déjà pris une décision.

—Pas précisément mauvaises... mais je dois y répondre immédiatement... J'aurais dû garder John...

Somerled est déjà debout, prêt à remplacer le susdit John. Aline le remercie d'un sourire :

—J'ai seulement besoin d'une feuille télégraphique... sur le bureau du petit salon. Mais je suis fâchée...

D'un regard, elle a retenu son frère prêt à se substituer à leur hôte, et, dès que celui-ci est parti :

—Faites rapidement disparaître ces journaux, n'importe où, n'importe comment, lui dit-elle, et, sans prendre le temps de s'expliquer autrement, elle interpelle son obligeant commissionnaire :

—Ne courez pas tant, Somerled; toutes réflexions faites, j'attendrai... Aussi bien, j'aimerais avoir votre avis...

Elle ne sait pas exactement ce qu'elle va lui dire, mais elle sait qu'elle doit trouver un moyen de se débarrasser de la fugitive avant Edimbourg, avant que Somerled ait pu se procurer d'autres journaux... Et, pour ce faire, elle n'a pas le temps à perdre... Heureusement, l'imagination ne lui manque pas.

—Savez-vous de qui est le télégramme que je viens de recevoir, demande-t-elle dès qu'elle l'a rejoint ?

—De votre impresario ?

—Non, dit-elle, mentant effrontément, il est de la grand'mère de Barrie. Elle me dit avoir les plus graves raisons d'empêcher sa petite-fille de rejoindre Mrs Ballantrec... et me voilà fort embarrassée...

Elle évite le regard surpris de Somerled. Celui-ci ne répond pas tout de suite. Il a mis ses deux mains dans ses poches et joue avec ses clés, suivant une vieille habitude qu'Aline trouve, pour le moment, absolument insupportable.

—Eh bien ? demande-t-elle après quelques secondes.

Ce cliquetis de clés, dans l'état actuel de ses nerfs, lui donne envie de crier. Elle ne peut vraiment plus attendre.

—Ce serait une véritable trahison de rendre cette enfant à sa grand'mère, dit-il nettement. En fait, je lui ai donné ma parole.

—Elle peut vous la rendre, suggère Aline qui bâtit immédiatement un autre plan, voyant le premier à vau-l'eau. Voulez-vous que je vous l'envoie?

Somerled réfléchit de nouveau sans parler. Le cliquetis des clés reprend de plus belle; il devient exaspérant.

—C'est inutile, conclut-il quand le calme s'est rétabli dans sa poche. D'après ce que nous a dit miss Mac Donald, il est évident que sa grand'mère est en retard de deux générations — au moins — sur notre époque. Il faut tenir compte de ce fait. D'autre part, une mère est une mère, et nous devons laisser à Barbara Ballantrec cette occasion de faire acte de maternité...

—Dieu sait où elle est!... En Amérique, peut-être... ou plus loin encore!...

—Monsieur Somerled! Monsieur Somerled! Maman est attendue à Edimbourg!

Barrie arrive en courant; elle brandit triomphalement un journal. Norman n'a pas pensé que la bizarre consigne reçue de sa soeur pouvait concerner la jeune fille, et celle-ci a lu tout ce qu'elle a voulu!

—J'ai vu le nom de Mme Barbara Ballantrtc, dit-elle, à bout de souffle, en s'asseyant, sans se soucier du conciliabule qu'elle a interrompu.

—Oh! pensez, monsieur Somerled! Dans six jours!

En plein délire de joie, elle oublie la maîtresse de maison et s'adresse exclusivement à Somerled. Celui-ci reste grave. Le télégramme dont son hôtesse vient de lui parler, et dont il n'a aucune raison de mettre en doute l'authencité, le gêne un peu. Il regarde son hôtesse, et, la voyant préoccupée, pense qu'elle a les mêmes scrupules que lui.

—Mme West et moi allons étudier un projet, dit-il, sans trop s'engager.

Mais Barrie aime décidément des précisions.

—Est-ce votre projet ou celui de Mme West?

—Ce sera celui de tous les deux quand nous vous le présenterons, dit-il avec un rassurant sourire.

Aline saute sur l'occasion:

—Allez jouer, pendant que nous complotons pour vous, petite fille, dit-elle, s'efforçant à l'enjouement.

Barrie obéit, mais elle a l'impression que quelque chose va mal dans ses affaires. Et, par surcroit, elle commence à être fortement agacée de ce parti-pris de la traiter en enfant.

Dès qu'elle a disparu, Somerled se retourne vers Aline:

—Vous pensez comme moi, naturellement, que le plus simple est de conduire ma protégée d'un jour à sa mère, puisque nous allons tous à Edimbourg...

—Devons-nous vraiment le faire? risque Aline. Je pense à cette pauvre vieille grand'mère... Elle a élevé cette enfant, et, franchement, elle a bien le droit de donner son avis.

—Le croyez-vous vraiment, en cette circonstance particulière?

—Oui.

—En ce cas, je vais aller la voir.

Aline réprime un geste de dépit... Elle a perdu la partie.

Un seul espoir lui reste. Somerled déteste les corvées et toutes choses ennuyeuses. Il réfléchira avant de se mettre en route... C'est vrai, ou plutôt c'était vrai, mais Barrie a fait surgir des exceptions à toutes les règles de la vie de son mentor improvisé.

VIII

Quand son auto s'arrête devant la porte de Hillard House, Somerled comprend qu'il doit changer son plan de conduite. Il s'est flatté de conquérir, par sa bonne grâce déférente, la maîtresse de céans, mais ces vieux murs rébarbatifs, ces deux hautes portes soigneusement closes témoignent que tout effort dans ce sens serait superflu; la force est ici de meilleur emploi que la grâce. En conséquence, au lieu de demander respectueusement si lady Mac Donald veut bien lui faire l'honneur de le recevoir, il dit résolument:

—Veuillez prévenir lady Mac Donald que sir Mac Donald de Dhrum désire lui parler pour une affaire urgente.

C'est la première fois depuis quinze ans qu'il reprend son nom. L'idée est bonne. Nul autre nom au monde n'aurait sur la vieille dame le pouvoir de celui-ci. Grâce à ce Sésame, il est introduit presque aussitôt dans un immense salon, aussi dépourvu de clarté que de confort et d'élégance.

Pour toute bienvenue, la dame du logis l'examine attentivement en silence. Leurs regards se croisent.

"J'aurais reçu n'importe quel homme portant votre nom, semble dire celui de lady Mac Donald, mais vous paraissez de ceux qui se recommandent par eux-mêmes, et vous n'êtes pas ici pour réclamer ce à quoi vous n'avez point droit."

"Voilà une cuirasse de fer qui doit bien avoir quelque défaut, dit celui de Somerled, recevant l'impression que ce premier examen lui est favorable."

—Vous vous êtes réclamé du nom de mon mari pour obtenir l'entrée de ma maison, monsieur. Quel droit y avez-vous! Qui était votre père?

—Un vrai Mac Donald, madame, un Mac Donald de Dhrum.

—Quelle était sa parenté avec Duncan, qui était l'oncle de mon mari ?

—Un cousinage fort éloigné et qu'espaçait une notable différence de fortune. Mon père vivait en simple fermier sur un très petit domaine. Il s'appelait David.

—Ah! oui, parfaitement. Je me souvient. Sa femme et lui habitaient Dhrum, en effet, au moment de mon mariage. Ils ne portent pas — même aux grandes fêtes de l'année — d'élégants habits comme les vôtres.

Somerled réprime un sourire.

—Je suis peintre, dit-il en manière d'excuse pour son luxe condamnable, et, comme tel, je suis appelé à vivre dans les grands centres. Mes habits conviennent à mon travail, comme ceux de mon père convenaient au sien.

C'est au tour de lady Mac Donald d'ébaucher un sourire:

—Vous êtes alors ce jeune fou qui partit pour l'Amérique sous le nom de Somerled? J'ai lu votre escapade dans les journaux: dignité froissée, orgueil mettant l'univers au défit, et autres folies! Je ne vous ai jamais approuvé, ajoute-t-elle plus sérieusement. Ce n'est pas faire oeuvre d'homme, à mon avis, que barbouiller de la toile avec des couleurs... sans compter que vous encouragez les femmes dans leur sotte vanité, en leur faisant croire qu'elles sont belles.

Somerled rit, cette fois, d'un rire franc qui met une lueur de sympathie dans les yeux fixés sur lui.

—Mes portraits n'ont pas la réputation de produire cet effet. Ce serait plutôt le contraire. Mais je regrette que les peintres n'aient pas vos faveurs... C'est pour moi une mauvaise entrée en matière...

—Je suppose que votre métier n'a rien à voir avec ce qui vous amène?

—Absolument rien, en effet. Du reste, j'arrive au fait; je connais vaguement Mme Ballentrec Mac Donald, que j'ai rencontrée en Amérique...

—Vos relations avec cette femme ne sauraient être, ici, une recommandation, monsieur.

—Je le sais. J'ai nommé Mme Ballantrec seulement pour vous faire comprendre pourquoi, ayant rencontré sa fille hier soir, j'ai cru de mon devoir de m'intéresser à elle. Et cela d'autant plus sincèrement que nous portons le même nom.

—Ah! alors vous êtes l'ami mentionné dans la lettre que j'ai reçue, hier soir, d'une certaine Mme West, qui se dit romancière?

—En effet.

(à suivre)

Musique—Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre

Un Maurice Chevalier nouveau genre

Nous verrons prochainement Maurice Chevalier dans le film "Pièges". Il y interprétera un rôle dramatique. A ses côtés, on voit Marie Déa qui est appelée à un bel avenir dans le cinéma français.

Film d'actualité au Cinéma de Paris

"Menaces" évoque l'époque connue sous le nom "Guerre des Nerfs"

Le film "Menaces" reste une semaine encore au programme du Cinéma de Paris. Cette initiative de la direction se justifie parfaitement parce que nous avons ainsi l'occasion de mieux comprendre les heures graves qui allèrent de septembre 1938 à septembre 1939 et qui passeront dans l'histoire sous le nom de "guerre de nerfs". La principale vedette est Mireille Balin et cette artiste interprète son rôle avec le talent qu'on lui connait. Le scenario nous conte l'angoisse qui pesa sur de nombreux étrangers recueillis à Paris et qui trouvèrent dans le pays hospitalier qu'est la France la possibilité de vivre libres et heureux. Mais au cours de l'année qui a précédé la guerre, les menaces se firent lourdes et l'inquiétude s'empara de tous ces êtres qui dans leur propre pays avaient déjà connu la souffrance et la persécution.

Les autres acteurs sont de beaux talents; nous y trouvons Eric von Stroheim, John Loder, Jean Galland, etc...

Maintenant sur l'écran le film du combat entre
Joe LOUIS et Arturo GODOY
pour le championnat mondial

Film d'inspiration canadienne au Capitol

Il se déroule dans les cadres merveilleux des Montagnes Rocheuses

Le Capitol nous présente cette semaine un programme fort intéressant et varié. L'intérêt du film "Untamed" qui a comme principaux interprètes Patricia Morison, Ray Milland et Akim Tamiroff réside sans doute dans l'intrigue qui se déroule sous nos yeux; mais il y a encore le cadre merveilleux que les réalisateurs ont choisi, celui de la grandiose nature du Canada, splendide et grandiose au cours de l'été, farouche et déchainée durant l'hiver.

L'intrigue n'est peut-être pas nouvelle mais cependant elle se développe en soutenant l'intérêt du spectateur. Un rude chasseur canadien a épousé une jeune femme ravissante qui aime la danse, le plaisir et qui n'a point encore acquis la profondeur de caractère suffisante pour s'adapter dans une nature sévère. Un jour le chasseur amène dans son foyer un docteur de New-York blessé au cours d'une partie de chasse. Entre le docteur et la jeune femme l'amour nait. La solution ne sera pas banale du tout et ne consistera pas en une fugue; le docteur restera dans le village où l'appelle le devoir qu'il a choisi. La jeune femme qui a besoin de changement s'en ira vers la grande ville. Son mari, le chasseur canadien, sera surpris dans une tempête de neige et sera victime de son dévouement. Le temps passe; le coeur de la jeune femme est resté attaché au jeune docteur et elle revient pour partager ses peines et ses tribulations.

Le second film "The Biscuit Eater" recueille lui aussi la plus sympathique approbation du public: c'est l'histoire d'un chien de chasse traité par son maitre comme un animal sans valeur et dénommé du nom méprisant de "Biscuit Eater". Mais le jeune fils du maitre s'est attaché à cet animal tant et si bien qu'il le soumet un jour à une épreuve et parvient à l'emporter sur le chien préféré de son père. Ce film est l'occasion de nous montrer l'adresse magnifique de ces chiens, leurs attitudes splendides et impressionnantes. Bref, au total spectacle fort varié et fort apprécié.

Beau programme double au St-Denis

Le théâtre St-Denis a eu l'heureuse idée de remettre à l'affiche le seul film canadien-français du répertoire, "Maria Chapdelaine", tiré de l'immortel chef-d'oeuvre de Louis Hémon.

L'éloge de ce film n'est plus à faire et quiconque l'a déjà vu tiendra à le revoir encore. On y reverra avec plaisir un Jean Gabin canadien, entouré de la meilleure distribution: Madeleine Renaud, Bacqué, Jean-Pierre Aumont, Alexandre Rignault, Suzanne Després et notre fameux artiste canadien Fred Barry.

Le second film du programme est plus considérable, tant par l'ampleur du sujet que par sa durée. Il est entièrement parlant français et joué par Warner Baxter et Gloria Stuart. L'action se passe aux Etats-Unis et retrace le supplice d'un innocent condamné pour le meurtre d'Abraham Lincoln, alors président des Etats-Unis, à la prison perpétuelle. Cette effroyable erreur judiciaire est finalement réparée, après des aventures palpitantes d'intérêt.

L'horaire des spectacles

LOEW'S
"Susan And God"
9 h. 52, 12 h. 07, 2 h. 32, 4 h. 49, 7 h. 14, 9 h. 39.

PALACE
"Brother Orchid"
12 h. 18, 12 h. 39, 3 h. 00, 5 h. 21, 7 h. 42, 10 h. 03.

CAPITOL
"Untamed"
10 h. 25, 1 h. 22, 4 h. 19, 7 h. 16, 10 h. 13.
"The Biscuit Eater"
11 h. 47, 12 h. 44, 5 h. 41, 8 h. 38.

PRINCESS
"Saturday's Children"
10 h. 15, 1 h. 08, 4 h. 01, 6 h. 54, 9 h. 47.
"King Of The Lumberjacks"
11 h. 56, 2 h. 49, 5 h. 32, 8 h. 25

SAINT-DENIS
"Maria Chapdelaine"
12 h. 55, 4 h. 03, 6 h. 51, 9 h. 59.
"Je n'ai pas tué Lincoln"
2 h. 13, 5 h. 21, 8 h. 29.

CINEMA DE PARIS
"Menaces"
11 h. 20, 1 h. 26, 3 h. 32, 5 h. 38, 7 h. 44, 9 h. 50.

"Brother Orchid" au cinéma Palace

Comédie très gaie au cinéma Palace où le roi des "bandits" joue aux côtés d'Ann Sothern

Edward G. Robinson continue à être inimitable dans "Brother Orchid", donné en primeur cette semaine au cinéma Palace. Mais disons de suite que l'on ne voit pas une seule orchidée dans toute cette histoire, à l'exception de la si pétillante Ann Sothern, "Flo Addams", la petite amie de Little John Sarto, le gangster incarné par Robinson. L'intrigue est celle d'une nouvelle déjà publiée dans le "Collier's Magazine". On y fait la connaissance de Sarto lorsqu'il se croit assez riche et abandonne son "racket" de "protection" pour aller vivre en Europe et se mêler à "la haute gomme" qu'il a toujours voulu connaître. Sa fortune fond comme du beurre dans la poêle: il achète notamment un pur-sang anglais, "Black Demon", pour $300,000 et ce cheval devient blanc comme neige à la première ondée. Sarto achète aussi le plus gros diamant du monde et découvre que le joaillier lui a vendu un bouton de porte en verre. A Rome, Sarto, toujours optimiste, achète le lit de Lucrèce Borgia (tu parles), mais il constate, hélas! trop tard, que ce meuble antique a été manufacturé à Grand Rapids, Etat du Michigan, aux Etats-Unis.

L'ancien roi de l'underworld est ruiné. On le serait à moins. Il décide de revenir à New-York reprendre son "négoce". Son plus hardi subalterne, Jack Buck (pas le frère de Tim, mais Humphrey Bogart), l'a remplacé et décide, en apprenant le retour du "boss", de le faire disparaitre. C'est la pauvre Flo, qui, croyant à une réconciliation possible entre les deux bandits, prépare un tête-à-tête. Mais Jack Buck avait fait suivre ses tueurs et voilà notre Little Sarto rendu en pleine forêt, à pied, poursuivi et laissé pour mort dans un ruisseau, après la pétarade de vingt coups de feu.

En reprenant connaissance, Sarto voit une lumière tremblottante au loin: il se traine et arrive à la porte d'un monastère. On l'héberge, on le soigne, on le guérit et Sarto décide de devenir un frère convers sous le nom de "Brother Orchid". Voilà notre chef de bande qui cultive un carré de fleurs. Mais un jour il lit, dans un journal, que sa Flo doit marier Clarence Fletcher (Ralph Bellamy), riche éleveur de l'ouest. Il obtient d'accompagner son supérieur (Donald Crisp), au arché, l'ordre monastique vivant du produit des fleurs et donnant aux pauvres tous ses surplus. Sarto, toujours habillé de bure, arrive chez Flo qui perd connaissance en croyant voir un revenant. Après une réconciliation orale, Sarto revient au camion du frère supérieur. Le bon frère est tout triste parce qu'il n'a pu vendre une seule fleur, la bande de Jack Buck ayant refusé de laisser ces moines s'installer au marché à moins qu'ils ne paient eux aussi pour la "protection".

Inutile de dire que le frère Orchid se souvient d'avoir été chef de "file". Après avoir repris ses habits mondains, il réussit à disperser la bande de Jack Buck pour enfin se rendre compte que Flo ne sera pas heureuse avec lui. Il la donne au rancher et puis retourne finir ses jours dans le monastère.

Luigi Romanelli se rend à Murray Bay

Luigi Romanelli, artiste canadien, passera à Montréal mardi pour se rendre au manoir Richelieu à Murray Bay pour commencer une seconde saison à ce fameux centre de villégiature. Il sera accompagné des membres de l'orchestre qu'il dirige lui-même au "King Edward Hotel" à Toronto.

Romanelli qui eut dans son auditoire les personnalités les plus en vue, a dirigé un concert l'année dernière devant le Roi et la Reine à Niagara Falls.

Il arrive mardi soir de Toronto à bord du S.S. "Rapids Prince". Il prendra aussitôt le S. S. "St. Lawrence" pour poursuivre son voyage jusqu'à Murray Bay.

Joan Crawford dans un rôle nouveau

Dans le film "Susan and God" elle se révèle éprise de mysticisme mal compris

Le Loew's présente cette semaine Joan Crawford dans un rôle qui ne lui est pas coutumier. En effet dans le film "Susan and God" Joan Crawford paraît sous les traits d'une femme d'une pleine maturité, mère d'une jeune fille qui peut avoir 14 ans. Evidemment cela vieillit une vedette. Joan Crawford a accepté ce rôle et l'interprète très heureusement.

Le scénario de ce film est un peu fictif dans son inspiration et prend parfois des allures d'une satire. Une femme du monde, hier très éprise de plaisirs, est, au cours d'un voyage en Europe, frappée par une sorte de grâce qui lui fait voir la vie sous un jour différent de celui qu'elle a connu jusqu'alors. Elle est éprise d'un mysticisme étrange et est conquise par une religion nouvelle dont elle ne comprend pas grand chose mais au sujet de laquelle elle parle abondamment. Cette foi incomprise s'est à ce point saisie d'elle qu'elle en devient l'apôtre et ne songe qu'à la répandre dans son entourage. Mais celui-ci préoccupé par des soucis bien moins graves est fort mal préparé pour recevoir cette "bonne parole" Entretemps, le sot mysticisme de Susan la conduit à toutes sortes d'extravagances et à l'oubli de ses devoirs conjugaux et maternels. Quel est l'homme qui ne se lasserait pas d'une semblable femme et qui ne jetterait pas les yeux vers un autre bonheur: Fredric March n'est pas insensible aux charmes de Huth Hussey et se propose de l'épouser. Cette décision ouvre les yeux de la néophyte qui comprend le bonheur qui menace de lui échapper et en revient aux réalités de la vie.

Joan Crawford, chacun le sait, est une artiste excellente. Dans le rôle qui lui fut confié, elle exprime très heureusement l'enthousiasme mystique qui s'était emparé d'elle, elle sur rendre cet ferveur un peu candide de ceux qui sont épris d'une foi que le commun des mortels ne comprend pas.

Quant à Fredric March il eut un rôle assez tendu devant sans cesse exprimer l'état d'âme du mari qui aime sa femme et qui la sent si éloignée de lui et si éprise d'une fausse doctrine qui lui fait oublier ses devoirs essentiels.

Quant au développement du film, il révèle une pièce plus adaptée au théâtre qu'à l'écran. Les entrées, les sorties, les allées et venues manquent quelque peu de naturel et s'expliqueraient mieux sur la scène. Au total ce film est bon et donne l'occasion de passer deux heures fort plaisantes.

Les Jeunes Laurentiens

Tous les membres des Jeunesses laurentiennes sont priés de se réunir à 1 h., cet après-midi, devant leur église paroissiale pour se former en groupe: Sainte-Marguerite-Marie, St-Vincent-de-Paul et St-Eusèbe. Vers 1 h. 15, ils s'assembleront rue Fullum, près de Rouen, afin de prendre part au cortège historique de la Société de Saint-Jean-Baptiste et de célébrer dignement la fête nationale.

Que tous les jeunes Laurentiens soient présents sans faute. (c.)

L'horaire de la journée d'aujourd'hui à la radio

LUNDI, 24 JUIN

Hre	CKAC	CBM	CBF	CFCF	CHLP
6.45	Club Chanteclerc				
7.30		NOUVELLES	NOUVELLES	Orgue	
7.45	Pot-Pourri Matinal				
8.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.05	Réveil de la bonne humeur			Musicale	
8.10			Chansonnettes	Orch. I. Miller	C.H.L.P. aujourd'hui
8.15		Do you remember ?	Pot-pourri musical	Ray Perkins	Réveille matin musical
8.30	Revue de la chanson	Marches en musique		Harvey et Dell	
8.45				NOUVELLES	
8.55					
9.00		Intermède musical	Intermède musical	Breakfast Club N.B.C.	Chansons françaises
9.05		Happy Jack, chanteur	Happy Jack, chanteur		
9.15		Orch. Irving Miller	Madame est servie		
9.30	NOUVELLES	Escorts and Betty	Chansons que vous aimes	Breakfast Club	Orch. Levy
9.45	Variétés	Intermezzo			Robinson Cleaver
10.00	Comptoir d'échanges	NOUVELLES	Vie de famille	Housemakers Review	Ensemble Gardoni
10.15	Studio	Songs for You	Courrier-Confidences		Pour vous plaire
10.30	L'heure récréative	The Man I Married	Jovette Bernier	Nouvelles féminines	Emplettes de...
10.45	Grande Soeur	The Right to Happiness	Matinée musicale	Church in the Wildwood	
11.00	Les accents de Paris	Singers and Songs	L'heure symphonique	I love Linda Dale	Refrains préférés
11.15	Sunny Jim	The Road of Life		Clark Dennis, ténor	Orch. Boulanger
11.30	Big Sister	Musique symphonique		Wife Saver	Studio
11.45	Life and love, Dr Susan			Songs You Like...	Studio
12.00	L'heure ensoleillée	NOUVELLES B.B.C.	Chansonnettes	NOUVELLES	L'heure féminine
12.05				Melody Time	
12.15	Coquetel musical		The Kidoobers (N.B.C.)		
12.30				Musicale	
12.30	Parade du midi	Trio Joyce	NOUVELLES B.B.C.	Singing Sam	
12.45	Var. internationales	NOUVELLES		Luncheon Highlights	
1.00	Musique militaire	The Happy Gang	Ensemble Bartal	NOUVELLES	NOUVELLES
1.06					L'heure féminine
1.15	NOUVELLES		NOUVELLES	Between the Book Ends	
1.25	La femme et l'actualité				
1.30	Studio	La ferme et ses produits	Réveil rural	Riddle of Life	
1.45	Le Monde féminin			Orch. Spinalny	
1.50					
2.00	Bourse	Against the Storm	Chansonnettes	Adventures in Reading	Hollywood Salon Orch.
2.15	Rhapsodie	Backstage Wife	La rue Principale		
2.30	Au Music-Hall	Studio	Procession de la St-J.-B.	Marine Américaine	Half and Half
2.45					
3.00	A l'opérette	Story of Mary Marlin		Tropical Moods	Opéra
3.15		Ma Perkins		Cub Reporters	
3.30	NOUVELLES C.B.S.	Pepper Young's Family		Studio	
3.45	Console Reflexions	The Guiding Light		Crimson Trail	
4.00	Cordes d'argent	Les plus beaux disques	Fémina, Mme P. Casgrain	Club Matinee	Just Relax
4.15	Evénements sociaux				Chansonnettes
4.30	Serenade Tsigane	Intermède	Piano, Mlle G. Lemay		C.H.L.P. ce soir
4.45	Quatuor Golden Gate	C.B.M. ce soir	C.B.F. ce soir	Musicale	
4.55					
5.00	L'heure du thé	NOUVELLES	NOUVELLES	Tea Time	Cocktail Capers
5.15	Mélodies rythmées	Lotta Dempsey, caus.		Eb and Zeb	
5.30	La rue Principale	Bourse	Bourse	Irène Wicker	Radio-Spécial
5.35					
5.45	Madeleine et Pierre	NOUVELLES B.B.C.	Programme musical	Bud Barton	
6.00	Nouvelles sportives			Birthday Party	Méli-Mélo
6.05	C.K.A.C. ce soir			Dining Sisters Trio	
6.15		Orch. Garr	Orch. de danse	NOUVELLES	NOUVELLES
6.25		Nouvelles sportives	Nouvelles sportives		
6.30	Dates de naissance	NOUVELLES	NOUVELLES	Carson Robinson	Musique sur demande
6.40	Jours Heureux				
6.45	NOUVELLES	Fémina Mme P. Casgrain	Blue Songs	Easy Aces	Radio-Annuaire
7.00	Amos 'n' Andy	Relais de Londres	Pension Velder	Musicale	
7.15	Light up and listen club	Saxophone et piano	Tous pour la victoire	Light up and Listen Club	Nouvelles sportives
7.30	Nazaire et Barnabé	Récital		Studio	Studio
7.45	Le Don Juan	M. A. R. M. Lower	Orch. McGee	Orch. Fields	
7.55				NOUVELLES	
8.00	Tune Up Time	Avec nos troupes	La Fête Nationale	Hollywood, N.B.C.	Grandes Aventures
8.15					
8.30	Questionnaire	Speaks-Wallenstein	Orch. Turner	True or False	La pluie d'argent
8.00	Radio-Théâtre	Piano, Mlle H. Lord	Piano, Mlle H. Lord	The Green Hornet	Orch. Parr
9.30					
9.30		Orch. Hopkins	Orch. L. Hopkins	Master Singers	Orch. Harry Bluestone
9.45				Orch. Martin	
10.00	Lany Ross, ténor	Summertime	Summertime	Rhumba	Half and Half
10.15	Orch. Hartley			Studio	NOUVELLES
10.30	NOUVELLES	Instrument Flying	L. Francoeur (guerre)	Studio	Orch. Lachance
10.45	Spotlight Rhythm	Orch. H. Lapp	Orch. H. Lapp		
11.00	Allô, Allô, les sports !	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	Fin des émissions
11.05					
11.10	Mélodies à l'orgue			Nouvelles sportives	
11.15	Orch. Gasparre	Deux pianos		Orch. Ben Cutler	
11.30			Récital de piano		
11.30	Orch. Prima	In the Music Room	In the Music Room	Orch. Osborne	
12.00	Orch. Kirk	Fin des émissions	Fin des émissions	Musicale	
12.30	Orch. Nelson			Orch. Hawkin	
1.00	NOUVELLES			NOUVELLES	
1.05	Fin des émissions			Fin des émissions	

Série de cours de musique sacrée

Ils sont organisés par l'université de Montréal à partir du 25 juin

L'université de Montréal organise du 25 juin au 6 juillet à son école diocésaine de musique sacrée une série de cours. Ceux-ci sont destinés aussi bien aux laïques qu'aux religieux. Le programme qui sera enseigné par les professeurs les plus compétents paraît assez complet. On s'en fera une idée en lisant les noms de professeurs ainsi que la liste des matières enseiseignées. M. J.-N. Charbonneau enseignera le chant grégorien et la polyphonie sacrée; M. Claude Champagne, le contrepoint et la composition; M. Jean Charbonneau, la direction chorale; M. Auguste Descarries, le piano; M. Eugène Lapierre, l'accompagnement grégorien; M. Arthur Laurendeau, la technique de la voix; M. Arthur Letondal, l'orgue; M. G.-E. Tanguay, la lecture à première vue et l'harmonie élémentaire; M. l'abbé Ethelbert Thibault, la rythmique grégorienne. L'horaire de chaque cours sera fixé le matin même de l'ouverture.

Film humain au Princess

C'est l'histoire toute simple de deux jeunes aux prises avec la vie

Chaque homme porte en lui-même un drame et la vie de chaque famille est faite de tribulations, d'heures claires et d'heures sombres. C'est ce qui apparait dans le film "Saturday's Children" que présente cette semaine le Princess. Le cadre où se déroule l'action est modeste, c'est celui où s'est réfugié le bonheur d'un jeune ménage qui dans le travail quotidien et dans les soucis de chaque jour demeure solide et ferme. Mais un jour surgit la tempête: les difficultés matérielles se présentent; le budget familial est singulièrement réduit et il faut se priver pour vivre. A cette heure là les caractères doivent être solides. Il est facile d'être heureux dans la prospérité; on peut l'être, si on le veut, dans l'adversité. Le jeune ménage composé de Ann Shirley et John Garfield doit l'apprendre dans ce film et doit recevoir les dures leçons de l'expérience qui sont prodiguées à tous mais dont tous ne profitent pas. Heureusement nos jeunes héros les mettent à profit et après avoir failli sombrer un moment ils se ressaisissent et trouvent le bonheur.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui et pour quatre jours l'Impérial présentera comme premier film "Forty Little Mothers" avec comme principal interprète, Eddie Cantor. C'est la mise à l'écran d'un roman français M. Petiot. Un professeur de lycée de jeunes filles, maladroit et inélégant recueille en secret un tout petit enfant qu'il éduque au prix des pires difficultés. Ses jeunes élèves cependant lui rendent la vie dure... jusqu'au jour où elles découvrent son secret: dès lors elles le prennent lui et son enfant sous leur attentive protection. Elles vont même jusqu'à défendre leurs deux protégés contre la direction du lycée. On le voit c'est l'occasion de nombreuses scènes amusantes.

Le second film a pour titre "Dark Command" avec Claire Trevor, John Wayne et Walter Pidgeon. Ce film nous ramène aux jours de la guerre civile américaine et en évoque un des récits si nombreux que cette période héroïque fit naitre.

La moitié de l'emprunt de guerre de Terre-Neuve est déjà souscrit

St-Jean, Terre-Neuve, 23. (P.C.-Cable) — La commission d'administration de Terre-Neuve a annoncé, samedi, que la moitié de l'emprunt de guerre de $1,500,000 a été souscrit depuis samedi. Elle ajoute, pourtant, que la majeure partie de l'île n'a pas encore fait parvenir ses souscriptions. Cet emprunt permettra à la Grande-Bretagne de diminuer ses octrois annuels à Terre-Neuve.

Des cours d'études par correspondance pour nos troupes

Victoria, 23. (P.C.). — Le gouvernement de la Colombie britannique a prêté les services de M. J. W. Gibson, directeur des cours d'études par correspondance, au gouvernement fédéral. Il devra organiser des cours par correspondance pour les troupes canadiennes. M. Gibson organisera ces cours durant l'été.

Mécaniciens et ouvriers de métiers enrôlés dans l'armée

London, Ont., 23. (P.C.) — Un contingent de trente-trois mécaniciens et ouvriers de métiers d'expérience, enrôlés à Montréal pour l'atelier militaire No 1 du Royal Canadian Ordinance Corps, est arrivé, ici, samedi.

332,995 Anglais de vingt-neuf ans s'enregistrent, samedi

Londres, 23. (P.C.) — 332,995 Anglais de vingt-neuf ans se sont enregistrés, au cours de la journée de samedi, pour le service militaire. Les citoyens de trente ans commenceront de s'enregistrer le six juillet.

Les mineurs de Glace Bay demandent la remise en liberté de J.-A. Sullivan

Glace Bay, N.-E., 23. (P.C.) — Une résolution adoptée, aujourd'hui, par soixante-quinze mineurs, réclame la "remise en liberté immédiate" de J. A. Sullivan, de Montréal, président de l'Union canadienne des marins, qui a été arrêté, la semaine dernière, en vertu de la loi des mesures de guerre. La résolution sera envoyée au gouvernement fédéral.

Ottawa se fera autoriser à amender la constitution pour l'assurance-chômage

(Suite de la page 1)

lement du Canada de passer la Loi sur le placement et les assurances sociales, 1935, une loi du Parlement du Canada qui, en substance, instituait dans tout le Canada un système d'assurance obligatoire contre le chômage;

Considérant que si un système uniforme et effectif d'assurance obligatoire contre le chômage doit être institué dans tout le Canada, il sera nécessaire de modifier la Loi de l'Amérique britannique du Nord, 1867, pour mettre le Parlement du Canada en état d'édicter la législation requise;

Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:
Très Gracieux Souverain:

Nous, sujets très loyaux et très respectueux de Votre Majesté, les Communes du Canada, réunis en Parlement, approchons humblement Votre Majesté, la priant qu'il lui plaise gracieusement de permettre qu'un projet de loi soit présenté au Parlement du Royaume-Uni pour modifier la Loi de l'Amérique britannique du Nord, 1867, et que ce projet de loi soit conçu dans les termes suivants:

Loi modifiant la Loi de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord relativement à l'assurance contre le chômage.

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont présenté une Adresse à Sa Majesté, priant qu'il plaise gracieusement à Sa Majesté de permettre qu'un projet de loi soit présenté au Parlement du Royaume-Uni pour édicter les dispositions ci-dessus énoncées:

A ces causes, qu'il soit édicté ce qui suit par Sa Très Excellente Majesté le Roi, de l'avis et du consentement et par autorité des lords spirituels et temporel et des communes en le présent Parlement assemblés:

1. L'article quatre-vingt-onze de la Loi de l'Amérique britannique du Nord et modifié en ajoutant ce qui suit comme catégorie 2A:

"2A. Assurance contre le chômage".

Et par l'insertion de cette catégorie dans l'énumération des catégories de sujets inscrits dans ledit article quatre-vingt-onze, immédiatement après la catégorie deux.

2. La présente Loi peut être citée sous le titre d'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1940, et les Lois de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1930, la Loi de l'Amérique britannique du Nord, 1907, et cette Loi peuvent être citées en leur ensemble sous le titre de Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940.

La session provinciale a pris fin samedi

(Suite de la page 1)

et le budget supplémentaire pour l'exercice se terminant le 30 juin 1940.

La cérémonie de la clôture de la session a été très digne, très impressionnante.

Les membres des deux Chambres, avant de quitter l'Hôtel du Gouvernement, allèrent présenter leurs hommages à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, pour le féliciter de la fructueuse session qu'il a dirigée avec tant de maitrise depuis le 20 février.

Le premier ministre sort grandi de cette première session parlementaire de son administration. Par sa fermeté, sa distinction, son éloquence, l'hon. Adélard Godbout s'est placé au rang des plus brillants chefs de gouvernement de notre province et de notre nationalité depuis la Confédération. Il a su gagner l'affection de ses partisans, l'estime et le respect de ses adversaires. Ses derniers discours, touchant les graves événements qui troublent le monde en ce moment, lui ont valu la confiance absolue du peuple, sans distinction, car il a affirmé de façon éclatante son désir de maintenir la paix dans notre province.

Toutes les raffineries de pétrole de la France détruites ou endommagées

New-York, 23. (P.A.) — Un journal qui intéresse particulièrement les milieux du pétrole, a écrit, samedi, que les autorités militaires françaises avaient ordonné de détruire ou d'endommager toutes les raffineries de la France, afin qu'elles soient inutilisables à moins d'être reconstruites.

Pénurie de vivres en Belgique, surtout dans les districts ruraux

Berlin, 23. (P.A.) — Des observateurs allemands ont rapporté, ici, aujourd'hui, qu'il y avait sérieuse pénurie de vivres en Belgique, particulièrement dans les districts ruraux. La situation est plus alarmante dans les districts ruraux parce que nombre de citadins s'y sont réfugiés.

ST-JEAN-BAPTISTE - - - 1940

JOYEUSE FETE
A TOUS NOS
AMIS ET CLIENTS
CANADIENS-FRANÇAIS

au
Samovar

NOUVEAUX ARTISTES
NOUVEAU PROGRAMME
DELICIEUSE CUISINE
FAMEUX ORCHESTRE
Air conditionné
3 - Représentations - 3 chaque soir
Dîner $1.25. Couvert gratis
1424 PEEL, MA. 8975
Bar des Cocktails

C'est parce que le Canada est menacé que la loi de mobilisation était nécessaire

(Suite de la page 16)

mais tous ceux qui avaient la moindre notion de politique internationale savaient que le pays qui commande les mers peut étendre sa protection au loin, jusqu'à nous par conséquent. C'est derrière ce rempart mouvant que nous avons grandi, que nous nous sommes développés, que nous avons pu pratiquer notre religion, parler notre langue et élever nos enfants dans la sécurité. Mais voici tout à coup que la situation est changée. L'Angleterre est pratiquement seule pour lutter contre deux ennemis, et l'Angleterre est enfermée dans une ile. Certes, elle se défendra et la bataille est loin d'être perdue. Je suis de ceux qui croient, au contraire, en la victoire finale.

Balbo a prouvé que même l'Italie pouvait attaquer le Canada

"Mais en attendant, l'Angleterre a besoin de sa flotte pour défendre ses côtes, pour se défendre elle-même. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'avant que cette flotte soit libérée, nous devons assurer notre propre protection contre les ennemis de l'extérieur et ceux possibles de l'intérieur. Si l'Allemagne a très peu de vaisseaux de guerre, elle a beaucoup de sous-marins et la flotte italienne n'est pas négligeable. De plus, le maréchal Balbo, qui a visité le Canada, il y a quelques années, avec une escadrille d'avions, a démontré que notre pays est accessible par les airs, même de l'Italie.

Il n'y a pas loin d'Islande au Canada

"Mais il y a une autre route encore plus directe. C'est celle qui va de la Norvège à l'Islande, de l'Islande au Groënland et du Groënland à la province de Québec. Une dépêche de Stockholm nous apprenait, ces jours derniers, que l'Allemagne concentrait des troupes en Norvège en vue de la conquête de l'Islande.

Les embusqués seuls disent qu'il n'y a pas de danger

"Ces faits ne nous donnent-ils pas à réfléchir? Ne créent-ils pas un danger assez précis contre lequel il importe de prendre les plus grandes précautions? Ah! si j'étais sûr que l'attaque d'Hitler contre nous serait modérée, je serait peut-être prêt à considérer la doctrine de l'effort modéré qui nous est quelquefois prêchée. Mais tel n'est pas le cas. Seules des mesures énergiques et courageuses peuvent nous servir en ce moment. Et c'est pourquoi je me demande comment il peut se trouver des Canadiens assez peu éclairés ou assez malicieux pour prétendre que notre pays n'est pas en danger.

"Je dénonce ici, de toute la force de ma conviction et de mon patriotisme, ceux qui osent soutenir une aussi monstrueuse théorie. Celui qui s'embusque derrière des raisonnements spécieux pour refuser de défendre son pays, se rend coupable de lâcheté; celui qui veut nous amener à croire que le Canada n'a pas, devant le péril qui croit d'heure en heure, à prendre énergiquement toutes les mesures de défense possibles, se rend coupable de trahison.

Les suppôts d'Hitler et de Mussolini au Canada

"Il a été établi, au cours de cette semaine, que des individus de Montréal qui clamaient leur patriotisme et dénonçaient nos hommes publics, avaient des intelligences et des communications avec les suppôts de Hitler et de Mussolini. Sur un rapport du procureur général, j'ai ordonné leur internement pour la durée de la guerre. Les tribunaux décideront ensuite de leur sort.

"D'autres pseudo-patriotes se sont servis d'arguments qui ressemblaient étrangement à ceux de ces misérables.

Les traîtres d'Europe disaient aussi qu'il n'y avait pas de danger

"Vous savez combien je suis épris de tolérance et de liberté, mais je déclare ici que je ne laisserai jamais le serpent de la trahison, ni même le simple défaitisme, lever leur tête infâme alors que la patrie est en danger. Je ne serais pas digne des fonctions que j'occupe, ni de la confiance de mes compatriotes, si j'hésitais devant l'action qui s'impose. Il n'y a pas de danger pour nous, disent ceux qui veulent nous entraîner sur la pente du suicide. Il n'y a pas de danger disaient les traîtres de Belgique et de Hollande après l'occupation du Danemark, et la sauvage agression de la Norvège. C'est précisément ce que Hitler et Mussolini cherchent, par leur propagande, à faire dire partout et même chez-nous, afin de répandre dans les pays qu'ils convoitent un sentiment de fausse sécurité. Je n'hésite pas à dire que ceux qui écrivent et qui disent à l'heure actuelle que nous sommes à l'abri des coups de force et nous exposent ainsi au péril, sont nos pires ennemis. Il faut les comparer à ces parachutistes qui descendent par grappes derrière les lignes pour y désorganiser la défense.

Le "parachutisme des idées nazies et fascistes"

"Mes amis, prenez garde à ceux qui font parmi vous le parachutisme des idées nazies et fascistes, et en particulier à ces mauvais Canadiens qui osent discuter, qui osent prétendre que la mobilisation générale pour la défense de notre propre territoire n'est pas une mesure d'une extrême urgence. C'est à croire que ces faux patriotes en savent plus long sur les intentions de l'Allemagne et de l'Italie, que sur les intérêts véritables du Canada et même des Etats-Unis.

Les E.-U. eux-mêmes sont forcés de compter sur l'Angleterre

"Car, — et c'est là un autre fait qui donne à réfléchir, — l'attitude adoptée par nos puissants voisins du Sud ces derniers jours, démontre bien qu'ils partagent nos angoisses et comprennent l'extrême péril qui menace en ce moment le continent nord-américain. Non seulement les Etats-Unis comptent-ils sur l'Angleterre pour arrêter les Allemands pendant le temps nécessaire à leur préparation militaire et navale, mais d'après des voix autorisées ils comptent sur le Canada pour leur aider à défendre le patrimoine commun de civilisation chrétienne, de liberté et de confort économique et social.

Washington s'émeut du danger

"Quand nous voyons d'aussi puissants voisins bouleverser toute la politique nationale de leurs conceptions ancestrales pour procéder à leur propre défense, je considère que le Canada aurait manqué grandement à son plus élémentaire devoir s'il n'avait décrété cette mobilisation générale qui seule peut assurer la protection de notre territoire et nous permettre de défendre, avec nos voisins et nos alliés, tout ce que nous chérissons.

L'enjeu de cette guerre

"A ce propos, permettez-moi de vous citer deux passages d'un récent article de Mauclair:

"Un des caractères très particuliers de cette guerre est de placer, au-dessus des questions territoriales ou économiques provoquent souvent des conflits entre peuples, des intérêts essentiellement spirituels. Nos adversaires l'ont voulu. Nous ne nous battons pas seulement pour défendre notre liberté, nos moeurs, nos biens. Nous nous battons pour défendre notre prestige héréditaire, notre morale, notre foi, notre conscience, contre un système étatiste implacable; contre l'abolition de l'histoire et du droit par la force germanique opposée au génie gallo-romain; contre la prétention de nous ranger au nombre des peuples esclaves d'un peuple de maîtres; contre la haine d'un nouveau paganisme insultant une doctrine évangélique de pitié, de charité et d'amour, doctrine qui, aujourd'hui, dans l'horreur de forfaits abominables, apparait même aux sceptiques rebelles aux dogmes comme l'antidote de la barbarie.

Ce qu'est la victoire nazie

"Nous savons exactement par la tragédie polono-tchèque et le drame scandinave dans quelles ténèbres nous plongerait, s'il devait nous vaincre, un ennemi résolu à être un tueur d'âmes. Il se présente non seulement comme un spoliateur insatiable, mais comme un Antéchrist, et si nettement que notre lutte en revêt chaque jour davantage la signification d'une croisade même dans l'esprit des neutres.

Jamais de conscription pour le service outre-mer

"Cet idéal, mes chers compatriotes, vous l'avez déjà compris. Vous avez compris également que cette nouvelle oi de la mobilisation générale n'a qu'un but qui est de donner au gouvernement le pouvoir de prendre graduellement les mesures requises par les circonstances et avec le moins d'ennuis pour chaque citoyen. Elle comporte l'entraînement d'un certain nombre d'hommes valides, mais surtout l'utilisation à sa place de chaque compétence humaine, de chaque ressource industrielle ou financière. Elle spécifie expressément que son effet se limite et est confiné à la défense du Canada et de son territoire et que jamais elle ne saurait être invoquée pour service au-delà des mers; celui-ci demeurera volontaire, tel que je vous l'ai toujours dit. De fait, lorsque je parlai au parlement canadien lors de la déclaration de guerre, le 9 septembre 1939, page 71 du Hansard, je disais ce qui suit: "L'autre opinion est celle des gens qui, ferment aussi les yeux à la réalité, se font les protagonistes d'une politique qui désunirait le Canada, car de telles mesures ne seront jamais acceptées ou appliquées par et dans une partie très importante du pays. La province entière de Québec— et je parle ici avec toute la responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles — ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'irai encore plus loin. Quand je dis "toute la province de Québec", je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle". Et je continuai en déclarant que mes collègues et moi n'accepterons jamais une telle mesure.

Un patriote est prêt à tous les sacrifices pour la défense de son pays

"De même, avant la guerre, lors d'un grand débat à la Chambre des Communes, le 31 mars 1939, page 150 du Hansard, je me servais du langage suivant: "J'aborde maintenant un sujet délicat. Les Canadiens français ne conviendront jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ait le droit de leur imposer le service militaire outremer. Telle était mon opinion en 1917, et elle est restée la même. Je suis persuadé que la conscription fut alors une erreur d'une ampleur effroyable et que nous récoltons encore les tristes résultats de cette politique malheureuse". Toujours, il n'était question que de conscription pour service outre-mer. Jamais je n'aurais soupçonné que quand il s'agit de la défense même du territoire canadien, il puisse être question de limiter ou restreindre les mesures à prendre. Mais cette mesure ne signifie certainement pas que le gouvernement entend mettre toute la nation en uniforme ou confisquer tout l'argent en disponibilité. De fait votre argent qui est en banque jouit de la plus grande sécurité.

"D'autre part, si vous l'employez à acheter des certificats d'épargne ou d'une autre façon qui aidera à gagner la guerre, vous n'aurez fait que prendre une sage précaution, parce que si les Allemands remportent la victoire, ce qu'à Dieu ne plaise, notre argent à tous n'aura plus aucune valeur.

"Vous avez aussi compris que cette mesure de mobilisation générale n'était pas le fait de la volonté d'un groupe ou même de la majorité des citoyens de ce pays, mais que les circonstances elles-mêmes l'ont imposée.

"Une politique de guerre, surtout quand nous sommes en présence d'un ennemi qui ne respecte aucune loi humaine ni divine, est fatalement sujette aux adaptations que nécessite le cours des événements.

L'heure est à l'action

"Maintenant que les prévisions des Alliés ont été trompées et qu'un danger réel est admis, il n'y a plus à discuter l'opportunité de cette mesure de défense nationale. Nous n'avons plus que le devoir de nous rallier autour de ceux qui auront la lourde tâche d'en exécuter les clauses et de leur apporter un concours entier et courageux. Vous devez cette confiance à ceux qui, sans s'arrêter à aucune considération personnelle ou autre, n'ont pas hésité devant la gravité du péril que court la nation, à prendre les précautions jugées nécessaires pour votre défense et votre sauvegarde. Mais je n'ai pas à insister sur ce point. Je sais pour ma part que je puis compter sur la confiance de mes compatriotes, malgré les critiques de ceux qui clamaient, encore hier, leur désir de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du Canada, malgré les injures personnelles qui n'atteignent plus un homme qui a tout donné à sa province et ne songe qu'à rester digne d'elle. Je crois la posséder cette confiance. Certes, s'il m'était prouvé que je l'avais perdue et qu'on aimerait à me remplacer j'abandonnerais avec soulagement la terrible et écrasante responsabilité qui m'incombe. Ai-je besoin de vous dire que seul le sens impératif du devoir me retient au poste que j'occupe en ce moment. Mais aussi longtemps que j'occuperai ce poste, je vous promets de faire mon devoir, tout mon devoir envers mes compatriotes, envers mon pays bien-aimé et envers ma propre conscience.

Confiance

"Si vous me continuez votre confiance, comme je crois la mériter, je vous demanderais deux choses, de prier pour que me soit conservée une santé compromise et d'agir de telle sorte que nous, Canadiens français, puissions nous dire un jour: la patrie a eu besoin de nous et nous ne lui avons pas failli. Car, n'oubliez pas que le monde entier a les yeux sur nous. Il sait le danger que nous courons, il veut voir comment nous l'affronterons. L'histoire dira ensuite comment un peuple nourri des deux plus grandes civilisations, farouchement fières de ses traditions a répondu à l'appel du bon sens et de l'honneur, comment, advenant la nécessité d'un combat auquel plus d'un siècle de sécurité l'avait mal préparé, il a su défendre sa terre, comment il a défendu ses femmes, et ses enfants, ses églises et ses prêtres, sa langue, sa liberté et ses biens. Je sais ce que l'histoire dira, car je connais ma race. Elle dira qu'après avoir fait taire toute autre voix que celle de la conscience nationale le peuple de Québec, placé en première ligne de défense par la géographie, a donné au reste du pays l'exemple de la bravoure et de l'honneur."

L'hon. P.-J.-A. Cardin

Mesdames, messieurs,

"Permettez que je vienne à mon tour, après mon distingué collègue, vous parler de choses bien graves et remuer des sentiments de tristesse. Je veux aussi préciser la situation et rassurer mes concitoyens. Je veux, par la vérité, chasser de leur âme inquiète le doute qu'on y a jeté par ignorance ou autrement.

"Les hasards de la vie ou les dessins providentiels ont uni sur notre terre les fils de deux grandes races. Et mettant à profit les talents et le génie des deux peuples, ils ont surtout dans les dernières cinquante années magnifiquement contribué au développement économique et national de notre grand pays. Ensemble, les canadiens d'origine anglaise et les canadiens d'origine française ont, depuis plusieurs mois, et dans un profond sentiment d'unité nationale, participé à une guerre générale, une guerre à mort entre la force brutale au service de la barbarie renaissante et la sainte liberté.

"Avec la France et l'Angleterre, le Canada s'est opposé à la matérialisation de l'âme humaine; avec ses deux mères patries, notre cher pays a voulu entretenir et conserver sur le monde civilisé le feu de la fraternité entre les hommes et la faculté pour les peuples de disposer d'eux-mêmes.

"Confiants dans la justice de la cause, nous avons d'abord pensé, après l'Angleterre et la France, qu'avec le temps la victoire assurée viendrait compenser nos efforts généreux. Il semble hélas! Que le temps ne fut pas tout à fait notre allié. Beaucoup pensent que nos alliés n'ont pas su dans la vigilance et l'effort matériel forger à temps le glaive de la victoire!

"Tous ont cru que des négociations, des échanges de vues, des compromis honorables pourraient étouffer la voix du canon et apporter au monde inquiet le sourire de la paix. Le temps passait. Derrière ses murs et dans ses usines où seule la force commande, l'ennemi multipliait et trempait l'acier de ses armes puissantes.

La violation des neutres

"Quand il fut prêt, il déchira de nouveau les traités et sans avis viola le territoire des neutres. Ces pays neutres avaient proclamé leur détermination de défendre leur territoire et leur liberté. Ils en étaient incapables, ne disposant point de la force capable de repousser la force. Les uns après les autres, ils ont tous été conquis en un jour à peine.

"La pauvre France et des divisions anglaises se portèrent au secours de la Belgique. Et lorsque ce pays cessa de combattre, une puissante armée française et les divisions anglaises furent enveloppées par les masses allemandes. Ce n'est qu'au prix des plus grands sacrifices, et par un héroïsme qui tient de la légende qu'on put se tirer de cet enfer.

"La Belgique, ayant cessé de combattre l'envahisseur, se tourna vers la France. Vous avez lu, comme moi, les dépêches ouvrant chaque jour un nouveau chapitre de tristesses aux récits de la guerre. Aujourd'hui, l'Allemagne couvre de son ombre plus de la moitié du sol béni de la France, le pays d'où nous sont venus nos ancêtres.

Lutte héroïque de la France

"Epuisée, écrasée sous le nombre, la France lutta bravement. Elle ne put tenir seule. Des centaines de milliers de ses fils ne reverront plus le ciel du pays. Tombés sous la mitraille ils ont fermé les yeux souriants dans leur sacrifice suprême en répétant ce mot de blessés français que Sa Majesté la Reine nous a redit avec un sanglot dans la voix: Ça va! Ils dorment dans le sol de la patrie qu'ils ont aimée jusqu'au martyre. Pas une croix, pas une pierre ne marque leur tombeau!

"C'est dans le coeur du monde chrétien reconnaissant que s'est gravée la croix de leur sacrifice et que fleurit pieusement leur souvenir.

"La France réduite à l'impuissance l'ennemi se tourne maintenant vers l'Angleterre et les nations de la communauté des nations britanniques. Sans doute le flambeau de l'espoir illumine encore notre âme. La victoire finale et complète est encore possible; elle serait même certaine si tous nos peuples libres veulent se redresser, s'unir. Mais il ne faut pas le cacher, l'heure est bien grave.

L'heure est grave

"De tous les coins de notre pays, et surtout dans le monde civilisé, on fait des prières ardentes pour la victoire des alliés. De la retraite de nos couvents, du clocher de nos églises et du centre paisible du foyer, s'échappe vers le ciel l'appel au secours de tous. On craint pour le monde le règne de la force et du fer, l'étranglement de la liberté individuelle, de la mécanisation de l'homme.

"Tous les pays non encore touchés par la guerre s'y préparent avec hâte. Nos grands voisins vident leur caisse abondante pour fabriquer des armes et entrainer dans l'art de la guerre leurs millions de sujets.

"Vendredi dernier, j'assistais à l'assermentation de notre nouveau gouverneur-général. De mon siège, je revoyais tout droit en face de moi, une grande peinture de guerre d'une tristesse émouvante. Elle représente des réfugiés, d'humbles gens qui fuient leur pays envahi, et s'en vont sans trop savoir où sur la grande route. Ce tableau nous montre sous un ciel gris, nuageux et froid de pauvres gens mal vêtus, trainant une vieille charette dans laquelle on a entassé pêle-mêle en toute hâte, quelques vieux meubles et quelques objets familiers; toutes choses bien inutiles maintenant, parce qu'on n'a plus de demeure, plus de foyer. Pourquoi apporter tout cela, quand il faudra coucher sous les étoiles, le long des grandes routes défoncées par les obus et la mitraille. C'est qu'au moment de la fuite nécessaire, on a saisi au hasard ces petits biens, ces pauvres objets témoins des joies et des peines et qui font un peu partie de la vie. Un vieillard traîne la voiture et des femmes la poussent par derrière pour l'aider d'autres suivent péniblement le cortège; des enfants pauvrement vêtus suivent aussi la mère ou la grand'mère; une femme porte un bébé dans ses bras; le long du chemin, des ruines, toujours des ruines, rien que des ruines; par un toit pour abriter ces braves gens; des arbres déchiquetés par la mitraille montrent leurs grands bras brisés en éclats. Un peu de neige jette le froid de son linceuil sur cette nature morte. Ces malheureux semblent marcher par habitude; ils sont épuisés; ils ont déjà froid parce que l'âme s'apprête à s'envoler. C'est une famille incomplète. Où sont les autres? Où est le chef? Où est le jeune fils? Plus heureux peut-être, ils dorment dans la terre natale.

"Présentement il y a des milliers et des milliers de ces pauvres malheureux qui remplissent les grandes routes de la France et de Belgique. C'est la guerre!

Et il y a des gens qui disent: cela ne nous intéresse pas! Je les plains!

Nous sommes menacés

Croyez-nous, un grand danger nous menace. Si l'Allemagne et l'Italie réussissaient à vaincre l'Angleterre, si la flotte anglaise ne pouvait résister, nous serions en péril. L'océan n'est plus l'obstacle qu'il était autrefois. L'avion peut maintenant le traverser en quelques heures, et les navires en quelques jours. Du milieu de l'océan, on peut lancer des avions de destruction. Je sais bien qu'il serait difficile de transporter une armée de cette façon, mais on peut bien traverser assez d'hommes pour jeter des bombes sur nos villes, y semer la désolation et la mort partout. Des navires de guerre pourraient bien s'approcher de nos côtes et même pénétrer dans le golfe Saint-Laurent.

"On ne croyait pas que la Pologne pouvait être vaincue en quelques jours; on ne croyait pas qu'il serait si facile de subjuguer la Tchéco-Slovaquie; on ne pensait pas que le Danemark serait violé, que la Norvège serait conquise; on ne pensait pas que la Hollande serait prise; on refusait d'admettre que la Belgique serait de nouveau envahie et soumise au joug Allemand; on s'endormait dans une fausse sécurité en pensant que la France pourrait encore arrêter l'ennemi, et qu'on avait droit de compter sur un deuxième miracle de la Marne. Mais nos rêves n'ont pas été réalisés. Dans le court espace de quelques semaines, tous ces pays ont été soumis et conquis et leurs ressources ont été mises à la disposition de l'Allemagne pour continuer la guerre contre l'Angleterre.

Il faut se préparer

"N'est-ce pas assez pour nous faire réfléchir et nous engager à multiplier nos efforts et nos oeuvres pour assurer la défense du pays en danger. Il faut ajouter à notre participation à la guerre l'effort additionnel le plus complet pour notre protection.

"Le gouvernement que vous avez élu à Ottawa pour diriger nos destinées, n'a pas hésité devant ses responsabilités. Il a eu le courage de ses convictions. Il veut encore dans cette heure plus grave de se montrer digne de votre confiance.

Participation volontaire

"Ottawa a décidé qu'il fallait maintenant, en face du danger plus grave, assurer la défense du Canada, au Canada. Notre participation à la guerre au-delà des mers devait être volontaire. Nous l'avions promis. Elle est restée volontaire. Elle restera volontaire.

Notre défense au Canada

"Mais quand il s'agit de la défense du pays de notre sol, de nos foyers, de nos familles et de notre liberté, il fallait faire un peu plus. Quel homme de coeur et de jugement peut nous blâmer? Seuls les gens de la cinquième colonne et leurs amis peuvent le faire.

"On dit follement: les Etats-Unis nous défendront. Pauvres naïfs! Eh! oui, les Etats-Unis vont imposer la conscription chez eux, ils vont enrôler tous leurs hommes en état de servir pour leur défense et la défense du Canada et nous, nous n'aurons qu'à les regarder faire, et il ne nous en coûtera rien! Un argument comme celui-là est trop simple pour qu'on s'y arrête un instant. Il n'y a d'ailleurs qu'une poignée de ces esprits bornés. Négligeons-les.

Unir toutes nos forces

"C'est pour unir toutes nos forces que le gouvernement a demandé et obtenu du parlement l'autorité d'organiser notre défense.

"En vertu de cette loi, le gouvernement pourra demander à chacun de faire sa part dans son domaine particulier. Réglementer la production des armes et munitions de guerre et aussi, surtout, la production industrielle. Il pourra ordonner à nos industries de se limiter aux choses nécessaires à la poursuite de la guerre et à la défense du pays. Il aura droit, par exemple, de changer l'occupation des citoyens, des ouvriers, de les placer dans les milieux ou aux endroits où leurs talents, dispositions et aptitudes donneraient de meilleurs résultats pour le bien général.

"Enfin, le gouvernement pourra se constituer le maitre de l'industrie et la diriger, tout comme il pourra diriger l'agriculture, et tout cela en vue du plus grand avantage pour notre défense.

"On décidera si un cultivateur, un ouvrier, un employé généralement est plus utile à son occupation ordinaire que dans l'armée canadienne. Chacun sera placé où il peut être plus utile à la cause commune.

Pas de confiscation

"On ne confisquera pas les biens. L'Etat n'est pas un voleur! On verra tout simplement à ce qu'ils soient utilisés pour l'avantage du pays, mais, personne n'est exposé à perdre le fruit de ses économies. Ne craignez pas pour les biens que vous avez amassés à force d'économie et de travail. Il n'est pas nécessaire de les retirer.

"Quand il s'agira de la mobilisation des hommes en santé et non exemptés par la loi et les règlements, on ne procèdera à l'enrôlement que pour le service au Canada et dans nos eaux territoriales seulement.

Lisez la loi

"A ceux qui veulent vous troubler et vous pousser au mécontentement, je dis lisez donc la loi. Voici l'article trois:

"Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas "être exercés aux fins de requérir "des personnes de servir dans les "forces militaires, navales ou "aériennes, en dehors du Canada "et de ses eaux territoriales".

"Est-ce assez clair. Et remarquez-le bien, il ne s'agit pas ici d'une promesse, d'un engagement qui pourrait être changé par le gouvernement. C'est la loi. Personne ne pourra lui faire dire autre chose que tout service militaire en vertu de cette loi est limité à un service au Canada.

"Ceux qui doutent encore de la loi. Ils méprisent la loi. Ils méprisent ainsi ce qui est la base de l'ordre dans un pays. Ne les écoutez pas. Ce n'est point votre intérêt qu'ils recherchent, c'est plutôt le leur.

"Cette loi restreint l'application de la loi de la milice, parce que cette dernière permet d'appeler les hommes sous les armes pour service au Canada et ailleurs. Nous avons voulu distinguer. Nous avons voulu que la loi décrète que, si on nous force à servir, cela ne pourra être que pour du service au Canada, afin de confirmer notre attitude et notre politique à l'effet que le service outre-mer demeure volontaire. Nous vous avons dit qu'il serait volontaire. C'est ce qu'il a été. Personne n'a été forcé de s'enrôler malgré lui, n'est-ce pas vrai? Nous ne vous avons pas menti. Gardez nous votre confiance.

"De plus nous avons voulu obtenir le droit de contrôler la richesse, l'industrie et les biens généralement. La loi de la milice ne nous donne pas ce droit.

"N'écoutez pas ceux qui cherchent des contradictions partout et veulent semer la défiance, et faire croire que nous n'avons pas dit que le service obligatoire pourrait être imposé pour la défense du Canada, au Canada. Ce n'était pas nécessaire. Tout le monde comprend cela et admet cette obligation.

Le vrai patriotisme

"Celui qui est loyal à son pays, qui aime son pays, son foyer et sa liberté, est toujours prêt à les défendre. Supposer le contraire, ce serait faire injure à l'intelligence, à l'âme des Canadiens. Celui qui se refuse à cette obligation commet un acte de trahison. C'est un ennemi de son pays.

Fête nationale

"Nous allons célébrer demain notre fête nationale. Jamais elle ne fut enveloppée de tant de solennité, de gravité digne. Dans la paix, le spectacle dépassait à peine le miroir de nos yeux; on regardait le défilé des tableaux évocateurs du passé avec un plaisir superficiel. C'était comme feuilleter, l'âme absente, les pages d'un livre d'histoire des temps légendaires. Les fanfares nous amusaient; les vieux chants si simples et si beaux pourtant, nous plaisaient bien un peu, mais c'était tout simplement le rappel un peu vague d'un souvenir pendant toute l'année endormi sous la poudre dorée des plaisirs et des mille riens séduisants de la vie facile. On dansait en rond, pour finir la journée, autour d'un feu de joie.

La France est vaincue

Cette année, la célébration signifie autre chose. Nous sommes dans la tristesse. C'est la guerre! La France est vaincue. Son glaive étincelant et si souvent mis au service de la liberté et de la civilisation partout dans le monde, vient de se briser sur le coeur d'acier de l'Allemagne. Elle est tombée. L'âme chrétienne est en deuil! Nous, ses fils, nous pleurons au fond de l'âme. Aussi, c'est avec des larmes dans les yeux que nous verrons passer son image dans nos rues, que nous assisterons au rappel de son oeuvre glorieuse en Nouvelle-France.

L'mage de ces héros qui furent nos ancêtres, s'éclairera d'une gloire particulière. On ne reconnaitra pas les personnes qui les rappelleront à nos yeux. Ce sont les vrais ancêtres sortis comme par miracle de la tombe, que nos yeux attristés fixeront pour leur prendre la leçon de courage et de noble vaillance dont notre âme a soif. Et, plus forte, grandis devant eux fortifiés en nous-mêmes, nous nous soumettrons noblement, au fond de notre conscience, aux charges patriotiques de l'heure. Quand s'éloigne ici cette image d'un passé glorieux, nos coeurs se sentiront réchauffés et avec une sainte vigueur patriotique, nous crierons les mots de notre hymne national: "Et ta valeur, de foi trempée, protègera nos foyers et nos droits!"

Canadiens qui m'écoutez, soyez vous-mêmes, soyez dignes de votre passé. Si votre pays vous appelle, ne refusez pas de le servir. Après tout, c'est vous qui habiterez cette terre, jeunes gens, dans les 30, 40, 50 ans qui vont suivre. Votre vie est à passer. La nôtre achève. C'est au nom de votre pays qu'on vous appellera; c'est pour défendre votre foyer et protéger votre avenir qu'on vous demandera de vous préparer à servir.

Nous avons bien raison de compter un peu, beaucoup même, sur le secours des autres, mais nous ne pouvons échapper, aux obligations d'un citoyen digne et désireux de conserver sa liberté et ses droits. Point de liberté et point de droits sans obligations correspondantes. Le devoir de vigilance seul conserve le droit à la liberté.

Le premier et le seul soldat canadien mort sur le sol de France

Londres, 23. (P.C.) — Le seul et premier soldat de l'Armée active du Canada à mourir sur le sol de France, depuis le commencement des hostilités, repose maintenant dans un vieux village du nord-ouest de Bretagne. C'est le sergent D.-G. Hutt, d'Ottawa, des signaleurs de la brigade d'infanterie de l'Ontario. Il a perdu la vie alors qu'il était au volant d'un véhicule qui fasait partie d'un convoi.

On veut accueillir un plus grand nombre de réfugiés

Plusieurs villes recevront plus d'enfants que le nombre d'abord fixé

(D'après la Presse Canadienne)

Il sera possible de trouver au Canada des foyers à un grand nombre d'enfants du Royaume-Uni, selon les nouvelles qui nous parviennent de toutes les villes canadiennes. Partout, le résultat dépasse les espérances.

Le ministre de la Santé du Manitoba, l'hon. M. Jackson, a déclaré que la province pourra recevoir beaucoup plus que le nombre de 2,500 enfants que l'on avait d'abord fixé. A Winnipeg seulement, les requêtes ont plus que doublé le nombre de mille enfants déterminé pour la ville.

Dans le Nouveau-Brunswick, les autorités provinciales ont tenu une conférence pour préparer l'organisation des comités nécessaires au placement des réfugiés. L'Ile du Prince-Edouard obtient aussi de magnifiques résultats. Dans la seule ville de Charlottetown, soixante familles ont demandé des réfugiés. Les offres de la région rurale commencent à parvenir dans la capitale provinciale et sont satisfaisantes.

A Ottawa, plusieurs familles ont manifesté l'intention de recevoir les enfants de leurs amis ou de leurs parents d'Angleterre. On apprend, en effet, que les enfants de lady Anne Hunloke, la plus jeune fille du duc de Devonshire, seront envoyés dans la capitale. Il en sera ainsi du jeune fils de T. O. M. Sopwith, yatchman bien connu.

Mlle Charlotte Whitton, secrétaire du Conseil canadien du bien-être, a dit, ce soir, que les Canadiens qui offrent des foyers aux réfugiés "doivent comprendre les lourdes responsabilités qu'ils acceptent".

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 24 juin 1915 — Les forces austro-allemandes ont traversé la rivière Dniester dans leur marche sur Halioz. Des religieuses et des gardes-malades sont tuées dans le bombardement d'un hôpital allemand à Arras. La première division de l'armée canadienne est absorbée dans la première armée de réserve.

Les princesses Margaret Rose et Elisabeth sont toujours en Angleterre

Londres, 23. (P.C.) — On a nié, ce soir, dans les milieux autorisés, que les princesses Elisabeth et Margaret Rose soient en route vers le Canada. Depuis plusieurs semaines, les jeunes filles du roi et de la reine demeurent quelque part dans la campagne, bien protégées contre les attaques aériennes ou autres dangers.

Cinquante ans de prêtrise

Rivière-du-Loup, Qué., 23. (P.C.) — M. l'abbé Philias Roy, curé de la paroisse St-Patrice de cette ville célébrera son cinquantième anniversaire de prêtrise, demain.

Duval Motors LIMITED

Dépositaires: CHEVROLET - OLDSMOBILE - BUICK -- CAMIONS Chevrolet

Bureau-chef: 3930 Est, Rue Ste-Catherine - - - - - FR. 2117

Annonce l'OUVERTURE OFFICIELLE d'un nouveau terrain d'AUTOS USAGÉES "L'Est Central" à 1001 rue DeMONTIGNY Entre Amherst et St-Timothée

De $45 à $195
Valeurs telles que vues:

Dodge Sedan '28 Licence 1940	$ 45.
Pontiac Sedan '30	95.
Durant Sedan '31	130.
Chevrolet Coach '32	175.
Hudson Sedan '32	195.
Buick Sedan '31	145.
Chevrolet Sedan '31	95.
Nash Victoria '31	65.
CAMIONS	
Chevrolet 1½ ton. '31	190.
Ford Van 1½ ton '31	120.
Dodge Van ½ ton '34	95.

De $200 à $445
Valeurs telles que vues et garantie:

Chevrolet Coach '34	$345.
Ford Coach '36	420.
Dodge Coach '35	395.
Oldsmobile Sedan '36	295.
Chevrolet Coach '35	340.
Ford Coach '34	295.
Terraplane Coupé '33	320.
Ford Sedan '33	295.
Buick Sedan '34	390.
Chevrolet Coach '37	400.
Ford Coach '36	345.
CAMIONS	
Ford ½ ton Van '35	395.
Chevrolet ½ ton Van '38	595.

De $500 à $895
Tous avec garantie:

Buick Sedan '36	$525.
Oldsmobile Sedan '37	595.
Pontiac Coach '38	645.
Chevrolet Sedan '38	670.
Lincoln Zephir Coach '37	645.
Nash Sedan '37	620.
Oldsmobile Sedan '38	845.
Buick Sedan '37	745.
Lincoln Zephir Sedan '37	670.
Buick Sedan '36	545.
Ford Coach '38	595.
Oldsmobile Sedan '37	720.
$900. à 1145.	
Buick Sedan 48 '38	1145.
LaSalle Sedan '38	1095.

Modèles 1939
Tous avec garantie:

Buick Sedan Modèle 44 '39	$1075.
Pontiac Sedan DeLuxe	870.
Chevrolet Sedan DeLuxe	825.
Pontiac Coach Standard	820.
Chevrolet Coach DeLuxe	795.
Ford Coach DeLuxe	775.

SUCCURSALE DU NORD: 529 rue JARRY — DU. 5757 • Dépositaires BUICK - PONTIAC - CAMIONS GMC

HOMMAGES AUX CANADIENS-FRANÇAIS

Nos directeurs et tous nos employés s'unissent à l'occasion de notre Fête Nationale pour célébrer les hauts faits de nos grands hommes et de nos valeureux soldats. Nos meilleurs voeux à tous nos compatriotes et un chaleureux merci à ceux qui nous ont honorés de leur confiance.

HERVE DUVAL, président.

UN MEILLEUR AUTO POUR MOINS D'ARGENT

Communiqués officiels

L'avance allemande continue sur la côte de l'Atlantique

Bordeaux, 23. (P.A.) — Le communiqué du soir des autorités militaires françaises dit: "Sur toute l'étendue du front, à l'exception de la côte de l'Atlantique où les Allemands continuent à avancer dans la direction de Rochefort, Saintes et Cognac, la situation n'a pas notablement changé.

"Sur le front alpin, les Italiens continuent d'attaquer, mais en général, notre avant-garde résiste bien et conserve ses positions." (...)

Succès britanniques contre les Italiens en Afrique septentrionale

Le Caire, 23, (P.C.-Havas). — Deux communiqués du Caire annoncent des succès britanniques dans des opérations dans les airs et sur terre.

Le communiqué de la R.A.F. dit:

"Un bombardier trimoteur italien attaqué hier par un avion de combat britannique près de Malte, s'est défendu pendant quelque temps, puis s'est brisé en deux et s'est écrasé dans la mer (...) Au cours d'un raid sur un aérodrome à Diredawa, nos bombardiers ont incendié un appareil et en ont endommagé un autre.

Du Soudan plusieurs raids ont été effectués, et des concentrations militaires à Asosa, en Abyssinie, ont été attaquées et considérablement éprouvées en dépit d'un feu intense de l'artillerie ennemie. Tous nos appareils sont revenus à leur base.

Un sous-marin italien a été capturé grâce à la coopération de la marine et d'un avion de la base d'Aden".

Les quartiers généraux, de leur côté, ont émis le communiqué suivant:

L'activité des patrouilles et de nombreux raids-éclairs en Abyssinie ont couvert une grande étendue de territoire, dans la région de la Somalie anglaise.

Dans un certain secteur, nos troupes d'irréguliers ont traversé la frontière et effectué un raid contre un poste italien occupé par des indigènes. Après un court combat, l'ennemi a fui en laissant un mort. Aucune perte n'a été enregistrée de notre côté.

200 milles plus loin, à l'ouest une de nos patrouilles constituée par un corps de méharistes, a pénétré au delà de la frontière et attaqué un autre poste italien également occupé par des troupes indigènes. L'ennemi a fui à la vue des assaillants, et nos troupes ont détruit les ouvrages défensifs, y compris les réservoirs d'eau."

Raid italien sur la base navale d'Alexandrie

Rome, 23. (P.A.) — Le communiqué militaire italien publié aujourd'hui dit notamment.

"Nos armées de l'Air ont continué leurs opérations dans tous les secteurs de la Méditerranée. La base navale d'Alexandrie où une escadrille britannique s'était réfugiée, a été bombardée avec succès dans la nuit du 22 juin au cours d'une brillante attaque. Nous n'avons subi aucune perte en dépit d'un violent barrage des canons anti-avions et malgré la longue randonnée. (Aucun navire britannique ou français n'a été touché à Alexandrie. Quatre avions italiens ont été descendus).

"La base de Bizerte (en Tunisie) a aussi été bombardée (...)

"Un avion ennemi à quatre moteurs a été descendu.

"Dans l'Est de l'Afrique, les tirailleurs africains ont descendu un avion anglais.

"L'ennemi a bombardé Trapani, en Sicile, touchant des résidences seulement. Vingt personnes ont été tuées et 30 blessées. On compte des femmes et des enfants parmi les morts et les blessés. Seulement trois soldats sont parmi les victimes. Nos avions de combat ont livré bataille, descendant deux appareils ennemis.

(Les Alliés n'ont fait aucun commentaire sur ce raid).

La bataille prend fin en Alsace et en Lorraine

Berlin, 23. (P.A.) — Le haut commandement allemand a publié, aujourd'hui, le communiqué suivant:

"La bataille a pris fin en Alsace et en Lorraine avec la capitulation des armées françaises, le 22 juin, comme il a déjà été annoncé dans un communiqué officiel. C'est après une dure lutte que la victoire a été gagnée. Nous la devons au courage de nos troupes et à l'action décisive de leurs chefs. Les derniers groupes de soldats de l'armée française ont été écrasés.

"Plus de 500,000 soldats ont été faits prisonniers. Parmi eux se trouvent les commandants de la troisième, de la cinquième et de la huitième armées, de même que d'autres généraux. Des armes et des munitions de toutes sortes, sont aussi tombées entre nos mains. (...) La lutte continue encore dans quelques secteurs isolés de la Ligne Maginot, en Alsace et en Lorraine ainsi que dans quelques parties des Vosges. Elle se terminera bientôt. (...)

(Les Français n'ont fait aucun commentaire à ce sujet. Ces troupes ont été cernées il y a quelque temps).

"L'aviation a aussi endommagé sérieusement cinq navires marchands de trois à dix mille tonnes entre St-Nazaire et la Gironde. Un transport de 10,000 tonnes et un autre de 4,000 tonnes ont été coulés. (...)

(Ces pertes n'ont pas été confirmées par les Alliés.)

Le feu de la Saint-Jean au Parc Lafontaine

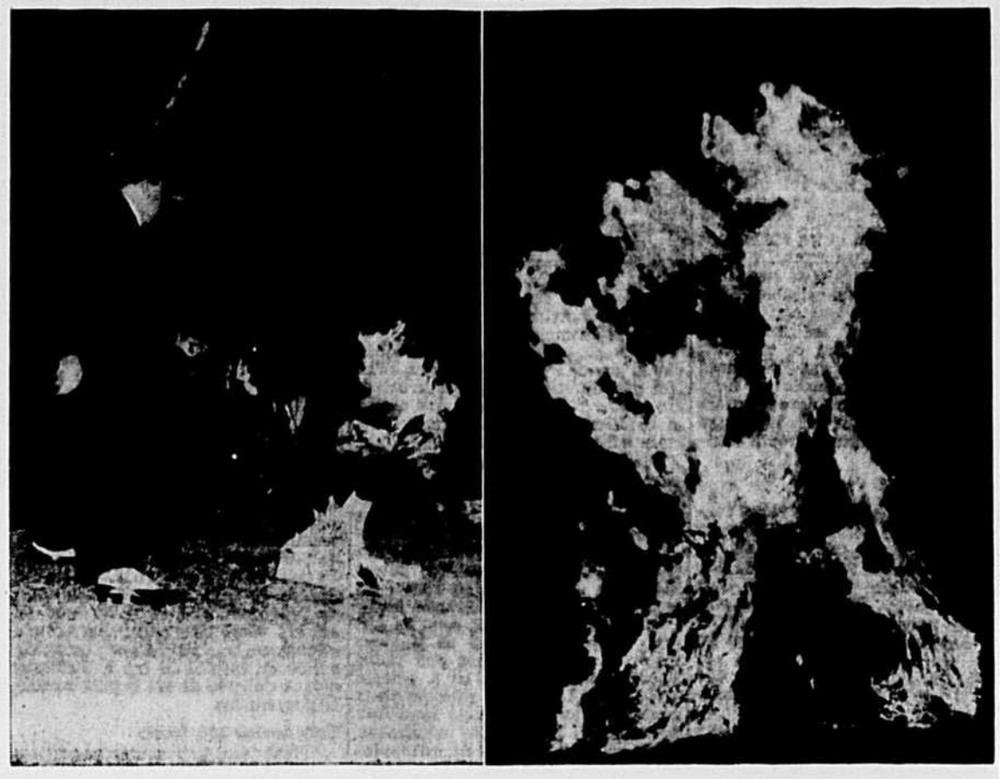

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, hier soir, au Parc Lafontaine, au feu de la Saint-Jean qui est la première fête de la célébration de la St-Jean-Baptiste. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a d'abord béni les fagots qui ont ensuite été allumés par Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, que l'on voit ci-dessus. Dans l'autre photo, on voit le brasier autour duquel les scouts du groupe Grasset se sont rassemblés pour exécuter plusieurs chants de feu de camp. On remarquait dans l'assistance: M. L.-Athanase Fréchette, président de la Société St-Jean-Baptiste; M. J.-D. Bachand, ministre du Commerce de l'Etat du Vermont; M. Alphonse de la Rochelle, secrétaire de la société, le conseiller municipal A.-E. Goyette, M. Guy Vanier, ainsi que d'autres directeurs de la société et plusieurs notables. La fanfare du régiment de Maisonneuve a fait les frais de la musique. (Photo CANADA)

PETAIN

(Suite de la page 1)

qualifié pour juger des affaires de son propre pays, mais qu'il ne l'était pas pour juger de celles de la France, qu'il l'était encore beaucoup moins pour juger des questions de l'honneur français.

"Notre drapeau est intact", a dit le grand vieillard.

Les conditions de l'armistice n'ont pas été annoncées dans le programme de nouvelles qui a suivi l'allocution du dernier maréchal de France. Avant que le speaker ne lise les nouvelles, une fanfare a joué deux fois La Marseillaise. On déclara ensuite d'une façon solennelle, que le général Charles de Gaulle avait été destitué à cause des discours qu'il a prononcés à la radio de Londres, pour demander aux Français de continuer de se battre aux côtés de la Grande-Bretagne.

Faisant vraisemblablement allusion aux appels que le gouvernement anglais a lancés pour demander à tous les Français de se rallier derrière la Grande-Bretagne, dans la lutte contre l'Allemagne, le maréchal Pétain a encore dit: "Personne ne peut diviser la France lorsqu'elle souffre. M. Churchill doit savoir que notre foi en nous-même n'est pas ébranlée. Le paysan français a vu sa terre dévastée, mais notre patrie reste intouchée aussi longtemps que nous avons foi en elle."

Texte de la riposte de Pétain à Churchill

Bordeaux, 23. (P.C.-Havas). — Voici le texte de la réponse du maréchal Pétain aux critiques que M. Winston Churchill a faites de l'armistice franco-allemand:

"Le gouvernement et le peuple de France ont entendu avec un étonnement attristé les paroles de M. Churchill. Nous comprenons l'angoisse qui les a dictées. M. Churchill craint pour son propre pays les maux qui ont écrasé le nôtre., ce mois-ci.

"Néanmoins, les circonstances ne sont pas telles que les Français en soient réduits à tolérer sans protester qu'un ministre étranger leur fasse la leçon. M. Churchill est le juge des intérêts de son pays. Il n'est pas le juge des nôtres. Il est encore moins le juge de l'honneur français

"Notre drapeau reste sans tache. Notre armée s'est battue bravement et loyalement. Inférieure en armes et en nombres, elle a dû demander une halte dans le combat.

"Elle l'a fait, je le déclare, en toute indépendance et dignité.

"Rien de ce qui arrive ne divisera les Français en un moment où leur pays souffre."

La France aurait pris les moyens de garder sa marine militaire

(Suite de la page 1)

se partie est avec une escadre anglaise à Alexandrie, ne soit pas transférée à la Grande-Bretagne. Ils vont faire chanter le faible gouvernement de Pétain sur ce point. La marine militaire française peut recevoir l'ordre de se rendre à Toulon ou dans un port italien où elle sera prise par l'Italie. Si cela doit être empêché, il faut que nous agissons nous-mêmes vite et bien.

"Les marins français et ses officiers loyaux sont certainement prêts à transférer leurs navires à la flotte anglaise ou à les saborder où ils se trouvent actuellement ou encore à se battre jusqu'à la fin contre l'ennemi."

C'est après avoir dit cela que M. Scott a ajouté que le gouvernement français avait déplacé récemment tous les officiers français "connus pour être dans l'état d'esprit" qu'il dénonce.

La légation du Canada quitterait la France

Londres, 23. (P.C.) — Il est possible, disent certaines gens, ici, que les membres de la légation du Canada temporairement établie dans le midi quittent la France, à la suite de la signature de l'armistice franco-allemand.

CHURCHILL

(Suite de la page 1)

le gouvernement français à Bordeaux.

"Le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas croire que des conditions comme celles-là ou identiques à celles-là auraient pu être soumises à un gouvernement français qui aurait possédé son indépendance, sa liberté et son autorité constitutionnelle.

"De telles conditions, si elles étaient acceptées par tous les Français, placeraient non seulement la France, mais l'empire français entièrement à la merci et au pouvoir des dictateurs allemand et italien.

"Non seulement le peuple français serait réduit en esclavage et forcé de travailler contre les Alliés; non seulement le sol de France serait utilisé avec l'approbation du gouvernement de Bordeaux comme un moyen d'attaque contre les Alliés, mais encore toutes les ressources de l'empire français et de la marine française passeraient aux mains de l'adversaire pour lui permettre d'atteindre ses fins.

"Le gouvernement de Sa Majesté croit fermement que, quoi qu'il arrive, il sera capable de poursuivre la guerre partout, sur les mers, dans les airs et sur terre et de la conduire à une heureuse conclusion.

"Lorsque la Grande-Bretagne sera victorieuse, elle chérira, en dépit de l'action du gouvernement de Bordeaux, la cause du peuple français et une victoire britannique est le seul espoir possible d'une restauration de la France et de la liberté de son peuple.

"Des hommes braves d'autres pays qui ont aussi été écrasés par l'invasion nazie combattent farouchement dans les rangs de l'armée de la liberté.

"Le gouvernement de Sa Majesté demande donc à tous les Français qui se trouvent en dehors du pouvoir de l'ennemi de l'aider dans sa tâche, de lui permettre, ce faisant, de l'accomplir plus sûrement, et plus rapidement.

"Il demande à tous les Français où qu'ils soient d'aider de toutes leurs forces aux forces de la libération qui sont immenses et qui, si on s'en sert fidèlement et résolument, prévaudront."

Les deux démocraties ne sont plus alliées

New-York, 24. (P.C.) — Le fait redoutable et terrible, écrit le *New York Times*, c'est que les deux grandes démocraties de l'Europe ne sont plus alliées. Le peuple français sera un jour lui-même, le juge des pitoyables conditions de l'armistice qui lui sont imposées à Compiègne et à Rome. La seule indépendance réelle qui demeure en France survivra dans les âmes des citoyens français. Le peuple de France sera pris maintenant entre le marteau allemand et l'enclume britannique. Il haïra les conquérants allemands et italiens ainsi que les politiciens qui ont provoqué cette catastrophe. Il faut espérer et prier pour qu'il ne tourne pas quelque chose de leur haine contre ses anciens camarades de combat.

Les hostilités peuvent se terminer à l'aube ce matin

(Suite de la page 1)

mense à accomplir. Tout le monde s'en rend parfaitement compte. Il faudra reconstruire la France, qu'elles que soient les conditions de la paix.

La Petite Gironde de Bordeaux a publié, aujourd'hui, un éditorial dans lequel elle parle des "vingt dernières années d'erreurs". Le journal dit que jamais la France n'a adopté une politique bien définie à l'endroit de l'Allemagne. "Notre erreur capitale, continue-t-il, a été de ne jamais choisir entre la lutte contre l'Allemagne ou l'accord avec elle. Lorsque la Ruhr fut occupée nous avons tenté d'être forts. Sous la pression de nos alliés nous avons été faibles. Avec Briand nous avons suivi une politique de réconciliation et d'entente. Briand n'a jamais trouvé au parlement la majorité qui lui aurait permis d'atteindre ses buts."

Rome remet ses conditions à la France. Nice, la Savoie et le Dauphiné menacés

(Suite de la page 1)

Les conditions de l'Italie à la France

Genève, 23. (P.A.) — On dit, ce soir, dans les milieux fascistes, de Genève, que toute la côte méditerranéenne de la France sera occupée par des troupes italiennes et qu'après la guerre une sorte d'Etat tampon, semi-indépendant, sera formé entre la France et l'Italie. Il comprendra Nice, la Savoie et une partie du Dauphiné.

On ajoute, toujours dans les mêmes milieux, qu'il est entendu que les colonnes motorisées du Reich ne pénétreront pas dans la région à l'est de Chambéry et de Grenoble.

L'inactivité des troupes allemandes dans la région de Lyon est motivée par cet accord italo-allemand, dit-on encore.

La Savoie est actuellement divisée en deux départements français, la Haute-Savoie et la Basse-Savoie. Elle était partie du royaume de Sardaigne jusqu'à ce que celui-ci soit annexé par la France en 1860. La région de Nice appartint aussi un temps à la Sardaigne. Quant au Dauphiné, il est français depuis 1349. Certaines parties de cette province, dit-on, seront ajoutées à la Savoie et à la région de Nice. Le nouvel Etat serait administré par un prince italien.

Bénédiction d'un tableau à Ste-Agathe

Sainte-Agathe,des-Monts, 23. (Du correspondant du Canada) — Mgr J.-B. Bazinet, curé, a présidé, dimanche, à la bénédiction solennelle d'un tableau installé à l'entrée de Sainte-Agathe-des-Monts. L'hon. M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, M. le maire Georges Liboiron, M. Hector Perrier, MM. Ulysse Hamel, K. W. Harrison et le Dr Cherrier portèrent la parole.

Possibilité d'union dans l'hémisphère occidental

Ottawa, 23. (P.C.) — Le conseil national du chapitre canadien de la Société des nations, dans un communiqué rendu public ce soir, laisse entendre que la possibilité d'une union régionale dans l'hémisphère occidental pourrait avoir une grande influence dans le présent conflit en Europe. Le communiqué ajoute que le chapitre canadien fera tout en son pouvoir pour aider à gagner la victoire.

Passeports d'un an pour visiter les Etats-Unis

Ottawa, 23. (P.C.) — Le gouvernement canadien a annoncé ce soir que les Canadiens désirant visiter les Etats-Unis pourront obtenir un passeport spécial d'un an pour la somme d'un dollar. Les autorités américaines n'exigeront pas de passeport des Canadiens habitant le long de la frontière et qui ont des carnets civils de frontalier. Ces carnets sont délivrés par les autorités américaines à ceux qui, vivant le le long de la frontière, vont souvent aux Etats-Unis.

M. Yves Lamontagne à l'Office des prix et du commerce de guerre

Ottawa, 23. (P.C.) — Le ministre du travail, l'hon. M. McLarty, a annoncé ce soir la nomination de M. Yves Lamontagne, ci-devant attaché commercial à la Légation canadienne à Bruxelles, au poste important de membre de l'Office des prix et du commerce. M. Lamontagne, qui succède à M. Charles-P. Hébert, est un Montréalais. Il était à son poste, à Bruxelles, lorsque les armées allemandes envahirent le pays.

L'assurance-chômage est une importante mesure pour l'économie canadienne

Charlottetown, 23. (P.C.) — Le premier ministre Thane Campbell a dit, samedi, que l'Ile du Prince-Edouard consent à la modification de la Constitution canadienne pour permettre l'établissement de l'assurance-chômage nationale. "Nous croyons cette mesure très importante pour l'économie politique du dominion", dit-il.

Trouvé pendu

Chicoutimi, 23. (P.C.) — Thomas Imbeault, 49 ans, a été trouvé pendu dans sa demeure, dans le canton de Racine, près d'ici. Le jury du coroner a rendu un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale.

Les E.-U. auront la flotte la plus puissante au monde

Washington, 23. (P.A.) — La Chambre basse de Washington a approuvé, samedi, après seulement deux heures de débats, un programme de construction navale au coût de $4,000,000,000. Ce programme fera que les Etats-Unis disposeront de la flotte la plus considérable et la plus puissante jamais construite dans le monde.

La convention du parti républicain s'ouvre aujourd'hui

Philadelphie, 23. (P.A.) — La convention nationale du parti républicain s'ouvrira demain dans la ville de Philadelphie. Les délégués sont nombreux et ils ne peuvent penser qu'à ces assises d'importance pour le parti républicain des Etats-Unis.

Régiment nègre

Halifax, 23. (P.C.) — Environ deux cents nègres réunis, ici, ce soir, ont décidé de demander au gouvernement de former un régiment de la race noire dans l'armée active du Canada.

53 prêtres sont ordonnés à Ottawa

Ottawa, 23. (P.C.) K S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa et Mgr Ubald Langlois, évêque de Grouard, Alberta, ont ordonné cinquante-trois prêtres, aujourd'hui, au cours d'impressionnantes cérémonies qui se déroulèrent dans les chapelles de la maison-mère des Soeurs Grises et de l'Université d'Ottawa.

Formation d'un nouveau cabinet en Latvia

Riga, 20. (P.C.-Havas) — M. Augusts Kirchenschteins a constitué un nouveau cabinet de la Latvia, aujourd'hui, dans le but de s'entendre avec la Russie soviétique au sujet des réclamations militaires et politiques de ce dernier pays.

EN TRAITANT
avec nos annonceurs
N'OUBLIEZ PAS
de mentionner
Le Canada

L'armistice fut signé samedi à 6 h. 50 du soir

Berlin, 23. (P.A.) — La France au moment où elle signa l'armistice avec l'Allemagne avait pu disposer encore de quarante minutes pour étudier les termes de l'armistice. C'est à 7.30 du soir samedi qu'elle devait signer au plus tard. Elle signifia sa décision à 6.50 du soir.

Un homme fut broyé à mort sous ce camion

Cette photo, prise au garage de la police municipale, montre le camion de laiterie qui fut renversé sur le côté, un peu après 2 h. hier matin, après avoir heurté et brisé un poteau de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated. Le conducteur de ce véhicule, M. Georges Laurin, jeune homme de 26 ans, qui habitait 2305, rue Cartier, fut écrasé à mort, entre la chaussée et le camion renversé. Un compagnon, Léo Baril, 17 ans, domicilié 3591, rue Lafontaine, s'en tira avec des blessures peu graves. (Photo CANADA)

Dans le domaine du Sport

LA BOXE

BOXE AMATEUR AU STADE EXCHANGE

Les fervents de la boxe amateur attendent avec impatience la rencontre la plus importante de la saison à l'extérieur, alors que Jean Barrière, vedette de l'arène et orgueil du Régiment de Maisonneuve, et Joe Dubrofsky, champion poids-plume des Golden Gloves, en viendront aux prises dans le combat le plus important du tournoi de boxe amateur qui sera présenté ce soir au stade Exchange. Cette rencontre sera la principale d'un excellent programme qui a été préparé à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, et sera de cinq rondes.

Les deux adversaires ne seront requis de faire aucune pesanteur définie pour ce combat et Barrière aura probablement un avantage d'une livre ou deux sur son adversaire à la redoutable main gauche.

Marcel Fournier sera aussi à l'affiche dans un combat de cinq rondes alors qu'il rencontrera Sam Jacobs, le solide petit boxeur juif de la Y.M.H.A., qui tente depuis longtemps d'obtenir un match contre le Canadien français.

Tony Morin est un autre boxeur qui a assumé une tâche difficile en acceptant de rencontrer François Tremblay, du C.P.R. Cette rencontre devrait fournir des sensations car les deux adversaires sont reconnus pour la force dans leurs coups.

Guy Lemieux et Dominic Roméo se rencontreront dans un combat de trois rondes qui devrait être intéressant, car tous deux sont excessivement courageux.

Le matchmaker Sylvio Mireault semble avoir préparé un excellent programme pour ce soir. Le premier combat commencera à 8 h. 30. Voici le programme complet pour ce soir:

126 lbs: Joe Dubrofsky, University Sett., vs Jean Barrière, Rég. de Mais.

135 lbs: Tony Morin, Montcalm A. C., vs François Tremblay, C.P.R.

118 lbs: Sam Jacobs, Y.M.H.A., vs Marcel Fournier, Champêtre A.C.

145 lbs: Guy Lemieux, Montcalm, vs Dominic Roméo, C.P.R.A.A.A.

135 lbs: René Auger, Montcalm, vs Emile Gentile, Crescent A.C.

135 lbs: Henri Bouchard, Champêtre, vs Wilfrid Lacroix, Crescent A. C.

118 lbs: Gérard Herron, Crescent A.C., vs Joe Matahot, University Sett.

118 lbs: Marcel Lamarre, Crescent A. C., vs Paul Paquette, University Sett.

118 lbs: Paul Rivest, University Sett., vs Joe Konechi, Crescent A.C.

100 lbs: Joe Chévrier, Montcalm, vs Gérard Forget, Crescent A.C.

100 lbs: Gérard Coursol, Crescent, vs Joe Lacroix, University Sett.

LE BASEBALL SAMEDI

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo	000 000 200	2	6 1
Jersey City	000 000 000	0	7 2

Cook et McCullough; Henshaw, Feldman et Blaemire.

Rochester	000 061 200	9	9 1
Baltimore	000 302 020	7	12 1

Ryba et Scheffing; Bruner, Springer Trinkle, Burkhart et Medmont.

Rochester	000 052 0	7	8 0
Baltimore	000 101 0	2	9 2

Gorneckl, Jones et Mueller; Midwiff, Springer et Redmont.

Toronto	000 040 000	4	9 0
Syracuse	001 000 34x	8	8 2

Pezzullo, McLaughlin, Jones et Klimczak; Romberi, Hinckle, Dietz, Swigart et Hartje.

LIGUE NATIONALE

St-Louis	000 007 110	9	13 0
Boston	000 000 002	2	10 8

Cooper et Padgett; Posedel, Javery et Berres, Andrews.

Pittsburgh	020 102 011	7	8 0
Brooklyn	200 000 000	2	9 3

Sewell et Lopez; Carleton, Presnell, Kimball et Phelps.

Cincinnati	100 000 200	3	10 2
New-York	000 000 100	1	8 2

Turner et Lombardi; Lohrman, Brown et Danning.

Chicago	100 117 000	10	14 0
Philadelphie	200 000 000	2	8 2

Passeau et Todd; Blanton, Pearson, Brown, Smoll et Atwood, Warren.

LIGUE AMERICAINE

Washington	120 021 212	11	17 0
St-Louis	503 000 200	10	10 2

Hudlin, Monteagudo, Krakouskas, Haynes, Masterson et Early, Auker, Kramer, Trotter et Swift.

Boston	000 011 030	5	12 1
Cleveland	000 403 00x	7	13 3

Bagby, Dickman, Oshermueller, Heving et Désautels et Glenn; Harder, Dobson et Hemsley.

New-York	001 001 000	2	7 0
Détroit	000 000 011	3	9 0

Chandler, Hildebrand et Dickey, Bridges, Benton et Tebbetts.

Philadelphie & Chicago, remise pluie.

BASEBALL DE LA SEMAINE

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Internationale:							
1—Baltimore	8	16	9	2	..	..	..
2—Buffalo	3	5	2	8	..	..	..
3—Jersey-City	0	9	0	4	..	..	..
4—Montréal	2	3	4	8	..	..	..
5—Newark	7	10	9	13	..	..	..
6—Rochester	10	2	16	2	..	..	..
7—Syracuse	—	2	8	13	..	..	..
8—Toronto	—	3	4	4	..	..	..
Nationale:							
9—Boston	7	—	2	17	..	..	..
10—Brooklyn	—	10	2	9	..	..	..
11—Chicago	3	5	10	10	..	..	..
12—Cincinnati	3	3	3	9	..	..	..
13—New-York	6	4	1	4	..	..	..
14—Philadelphie	4	6	2	4	..	..	..
15—Pittsburgh	8	8	7	12	..	..	..
16—St-Louis	—	—	9	10	..	..	..
Américaine:							
17—Boston	5	4	5	3	..	..	..
18—Chicago	1	1	—	—	..	..	..
19—Cleveland	12	7	7	4	..	..	..
20—Détroit	4	7	3	9	..	..	..
21—New-York	0	12	2	2	..	..	..
22—Philadelphie	6	12	—	—	..	..	..
23—St-Louis	13	0	10	8	..	..	..
24—Washington	1	1	11	14	..	..	..
Ass. Américaine:							
25—Columbus	4	0	—	—	..	..	..
26—Indianapolis	—	1	—	7	..	..	..
27—Kansas City	—	11	5	—	..	..	..
28—Louisville	11	0	11	6	..	..	..
29—Milwaukee	0	5	—	3	..	..	..
30—Minneapolis	1	6	—	9	..	..	..
31—St-Paul	10	1	—	13	..	..	..
32—Toledo	1	5	—	6	..	..	..

LE GOLF

ADJUTOR DUSSAULT GAGNE LE TOURNOI AMATEUR DU KENT

Québec, 23. (P.C.) — Adjutor Dussault, du club de golf Kent, a obtenu un score de 156, soit 16 coups au-dessus de la normale, samedi, pour remporter le septième tournoi annuel amateur du club Kent, par la faible marge d'un coup.

Dussault, le premier Québecois à gagner le tournoi, a terminé avec un coup d'avance sur François Desrivières et F. Gordon Taylor, qui ont obtenu un score de 157 chacun pour 36 trous. Desrivières a obtenu la deuxième place après avoir tiré au sort avec Taylor.

Sur un pied d'égalité en quatrième place avec des score de 161 se trouvaient Maurice Huot du Kent, G. R. Pickens et L. E. Côté du club Marlborough de Montréal.

Gaston Vasseur du Kent a obtenu le meilleur score brut dans le tournoi-invitation, disputé conjointement avec le tournoi pour le trophée Kent. Vasseur a obtenu un score de 82 pour 18 trous et il a terminé un coup en avant de J. R. MacDonald, aussi du Kent.

Les honneurs pour le score net du tournoi-invitation sont allés à L. Blondeau du Kent, dont le score brut de 87 et le handicap de 21 ont donné un score de 66.

Voici les scores de quelques-uns des compétiteurs venus des villes étrangères dans le tournoi Kent:

W. Cornish, Ki-8-Eb Club, 162; A. V. L. Mills, Royal Montreal, 163; J. J. Poulin, Marlborough, 163; E. D. Martin, Ottawa Chaudière, 165; H. N. Smith, Ki-8-Eb, 166; W. E. Watson, Marlborough, 167; J. A. Silver, Chaudière, 167; E. W. Howard, Chaudière, 167; Graham Ferguson, Beaconsfield, 170; W. Y. Soper, Royal Montreal, 174; S. E. Nixon, Montreal Summerlea, 175; C. Anderson, Grand'Mère, 176; W. E. Mosher, Grand'Mère, 177.

P. Farley gagne le championnat de golf amateur de l'Ontario

Toronto, 23. (P.C.) — Phil Farley, golfeur du Marlborough, a gagné le championnat de golf amateur de l'Ontario pour la troisième fois lorsqu'il a défait Mel Curer par 2 et 1 à jouer dans la finale de 18 trous au club Summit samedi.

Vainqueur du titre en 1931 et 1934, Farley a pris la première position au premier trou et n'a jamais été devancé quoique Currer ait égalé le score au septième trou.

Gordon Taylor, jr., du club Summit de Toronto, avait gagné le titre l'an dernier.

Voici les cartes:

Normale-aller	434	454	445—37
Farley	434	454	545—38
Currer	543	454	465—40
Normale-retour	344	353	53
Farley	444	353	53
Currer	454	453	43

Les services de guerre de la Légion Canadienne ont créé quatorze cantines

Les services de guerre de la Légion Canadienne ont érigé, entretiennent ou dirigent 14 cantines et centres de récréations, d'un bout à l'autre du Dominion, pour les soldats de l'armée canadienne.

Telle est la communication faite par le lieut.-col. D. E. McIntyre, D.S.O., M.C., gérant général de l'organisation.

Dans chacun de ces centres, les soldats trouvent gratuitement de quoi s'instruire, se délasser, et d'une manière générale, tout ce qui peut leur apporter quelque réconfort matériel et moral.

Rotation numérique
DETROIT

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que ces chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée	Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée
Juin				1	665	3	7
22	725	1	8	Mai			
21	194	3	8	31	678	3	13
20	679	2	8	30	160	2	11
19	971	3	10	29	361	2	8
18	020	3	4	28	277	5	6
17	747	3	4	27	417	1	12
15	531	0	7	25	903	3	13
14	437	4	7	24	592	7	4
13	235	4	16	23	388	1	6
12	487	1	18	22	206	1	15
11	424	3	3	21	759	0	18
10	671	5	3	20	057	3	8
8	264	4	1	18	611	3	4
7	429	2	12	17	795	4	7
6	518	0	5	16	178	1	3
5	831	1	9	15	591	3	5
4	596	3	8	14	863	3	6
3	786	4	8	13	597	3	8

CARTES D'AFFAIRES

General Machine Works Ltd
915, rue St-Georges - - - LA. 8666
OUTILLEURS et MACHINISTES
Machines d'imprimerie et convoyeurs à journaux
Soudure à l'oxygène et à l'acétylène
SPECIALISTE: REPARATIONS
Propriétaire: L. Guilbault

Vente d'écoulement à des prix sans précédents — 500 Underwoods
Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood, Royal, Remington réguliers et portatifs. Termes sur portatifs: $3.00 comptant et $3.00 par mois. Calculateurs. Machines à additionner. Réparations. Accessoires
GRATIS — Table à clavigraphe avec l'achat d'un portatif neuf

N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
entre les rues vitré et Lagauchetière
BElair 2318 -- Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mallez ce coupon
NOM ...
ADRESSE ...

Montréal gagne les deux parties d'un programme-double à J.-City

PORTER, LUCAS TIENNENT J. C. EN RESPECT

Quatrième victoire de Porter—Suhr se distingue à la première partie

Jersey City, 23. — Bob Porter, Red Lucas et Gus Suhr devraient être bien accueillis au Stade de Montréal, demain soir, lorsque les Royaux retourneront chez pour célébrer la St-Jean-Baptiste en jouant un programme-double contre Jersey City. Ces trois gaillards ont conduit les Royaux à une double victoire, 3-2, 5-2, sur les Giants aujourd'hui.

Porter et Lucas ont été effectifs au monticule. Porter n'a accordé que sept coups à la première partie et il a remporté sa quatrième victoire de la saison, contre une seule défaite. Les Giants n'ont frappé que quatre fois en lieu sûr contre le vétéran Lucas, qui en était à sa deuxième victoire de la saison, à la seconde joute.

Bob Porter

Suhr a été le gros canon à la première partie. Gus a réussi trois des 10 coups des Royaux, faisant compter tous les points des siens. Lucas a aidé sa propre cause à la seconde d'un deux-buts et un simple qui ont fait compter 3 points.

Les Royaux se sont vite mis à l'oeuvre à la première partie. Tuck Stainback a commencé la joute avec un coup simple et Ripple a été sauf au premier but grâce à une erreur de Wayne Ambler. Ross a été retiré, et Gus Suhr a suivi avec un deux-buts qui a fait compter Stainback et Ripple.

A la troisième manche, Staller a frappé un simple et un autre simple de Don Ross l'a fait avancer au troisième. Suhr s'est de nouveau fait valoir en frappant un simple à son tour, faisant compter Staller.

Wittig est effectif

Alex Carrasquel, qui avait commencé la partie, a été retiré du monticule à ce moment et Johnny Wittig l'a remplacé. Les Royaux n'ont pu rien faire contre Wittig, et Hal Feldman, qui l'a remplacé à la huitième.

Jersey City a compté son premier point à la cinquième manche grâce à un simple de Aubrey Epps, un retrait au premier but et un deux-buts de Del Young. Young a commencé la huitième manche avec un trois-buts et il a ensuite compté le dernier point des Giants grâce à un retrait au premier but.

Les Royaux ont dû revenir d'en arrière à la deuxième partie. Les Giants ont pris les devants à la première manche lorsque Young a frappé son deuxième trois-buts de l'après-midi, comptant ensuite grâce à un retrait au champ extérieur. Un but sur balles à Joe Becker et un deux-buts de Lucas ont produit le premier point des Royaux à la troisième manche.

Montréal a pris les devants à la quatrième. Avec un frappeur retiré, Suhr a réussi un deux-buts, avançant au troisième sur un simple de Boze Berger. Un autre simple de Sammy Bell l'a ensuite fait compter. Les Giants ont égalé le score à la même manche. Martin, Vernon et Blaemire ont frappé trois simples consécutifs, Martin comptant sur le coup de Blaemire.

Les Royaux ont exécuté le ralliement décisif à la sixième. Un simple de Suhr, un autre simple de Bell et un but sur balles ont rempli les buts avec deux frappeurs retirés, et Lucas a alors décoché un simple à gauche, faisant compter Suhr et Bell. Becker a compté à son tour lorsque Stainback a frappé un simple à droite et le ralliement s'est terminé par le retrait de Staller.

Steve Rachunok, qui a gagné ses quatre dernières parties, lancera l'une des deux joutes, demain soir au Stade de la rue Delorimier. Son adversaire sera probablement Alejandro Carrasquel. Kemp Wicker lancera peut-être l'autre partie pour Montréal.

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	JERSEY-CITY	ab	p	cs	r	a
Stainback cc	4	1	1	3	0	Young ac	4	1	3	1	1
Staller cd	4	1	1	8	0	Ambler 2b	3	0	0	3	3
Ripple cg	4	1	1	3	0	Martin cg	4	0	1	2	0
Ross 3b	4	0	1	0	2	Vernon 1b	4	0	0	12	0
Suhr 1b	4	0	3	11	1	Cooke cd	4	0	0	6	0
Berger ac	4	0	0	2	5	Stewart 3b	4	0	1	1	3
Bell 2b	4	0	2	0	3	Jensen cc	4	0	0	1	0
Giuliani r	4	0	1	0	0	Epps r	4	1	1	1	2
Porter l	1	0	0	0	1	Carrasquel l	0	0	0	0	0
						Wittig l	2	0	1	0	0
						xDickshot	1	0	0	0	0
						Feldman l	0	0	0	0	0
Total	33	3	10	27	12	Total	34	2	7	27	9

x—Frappa pour Wittig à la 7e

Montréal .... 201 000 000— 3
Jersey City .... 000 010 010— 2

Sommaire:—

Erreurs: Porter, Ambler. Points produits par Suhr 3, Young, Ambler. Deux-buts: Suhr, Stewart, Young. Trois-buts: Young. Sacrifice: Porter. Double-jeux: Ambler et Vernon; Bell, Berger et Suhr; Vernon (sans aide). Laissés sur les buts: Montréal 5, Jersey City 6. Buts sur balles de Carrasquel 1, Porter 1. Coups sûrs sur balles de Carrasquel 5 en 2 1-3 manches; Wittig 4 en 4 2-3 manches; Feldman 1 en 2 manches. Lanceur perdant: Carrasquel. Arbitres: Schroeder, Barlick et Kelly. Temps de la partie 1.43. Assistance: 9,000.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	JERSEY-CITY	ab	p	cs	r	a
Stainback cc	3	0	1	4	0	Young ac	3	1	1	2	2
Staller cd	4	0	0	3	0	Ambler 2b	3	0	0	3	1
Ripple cg	4	0	1	1	0	Martin cg	3	1	1	1	0
Ross 3b	4	0	1	1	4	Vernon 1b	3	0	1	6	1
Suhr 1b	4	2	2	4	0	Blaemire r	3	0	1	1	1
Berger ac	3	0	1	2	1	Cooke r	2	0	0	1	0
Bell 2b	3	1	2	2	1	Stewart 3b	3	0	0	1	1
Becker r	1	2	0	4	1	Jensen cc	2	0	0	6	0
Lucas l	2	0	2	0	1	East l	2	0	0	0	1
						Feldman l	0	0	0	0	0
						zDickshot	1	0	0	0	0
Total	28	5	10	21	8	Total	25	2	4	21	7

z—Frappa pour Feldman à la 7e

Montréal .... 001 103 0— 5
Jersey City .... 100 100 0— 2

Sommaire:—

Erreurs: Berger 2. Points produits par Ambler, Lucas 3, Bell, Blaemire, Stainback. Deux-buts: Lucas, Suhr. Trois-buts: Young. Buts volés: Stewart. Sacrifices: Cooke, Stainback. Double-jeux: Young, Ambler et ernon. Laissés sur les buts: Montréal 6, Jersey City 4. Buts sur balles de East 3, Lucas 1. Coups sûrs sur balles de East 8 en 5 2-3 manches; Feldman 2 en 1 1-3 manches. Lanceur perdant: East. Arbitres: Barlick, Kelly et Schroeder. Temps 1.31. Assistance payante: 7,747.

ILS AIDENT MONTREAL A BATTRE J.-CITY DEUX FOIS

GUS SUHR

"Red" LUCAS

CE QU'ILS FONT

	P.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	Pcs	Pc.
Lucas	16	20	8	1	0	0	3	.400
LaMaster	10	11	4	0	0	0	0	.364
Stainback	64	268	94	12	5	9	34	.351
Ripple	34	124	42	4	0	4	21	.339
Ross	61	238	80	23	0	4	42	.336
Hughes	13	36	12	3	0	0	4	.333
Staller	65	270	84	20	5	3	32	.311
Holl'sworth	7	10	3	0	1	0	3	.300
Suhr	38	129	38	13	2	3	21	.295
Haas	52	181	52	7	1	7	35	.287
Becker	36	115	32	9	0	0	11	.278
Crouch	15	34	9	1	0	0	4	.265
Bell	52	193	49	2	0	2	16	.252
Berger	57	185	43	8	1	6	22	.231
Grissom	11	17	2	0	0	0	0	.118
Wicker	15	35	3	0	0	0	4	.084
Rachunok	15	26	2	0	0	0	1	.077
Porter	6	10	0	0	0	0	0	.000
Macon	11	8	0	0	0	0	0	.000
Giuliani	23	77	22	3	0	0	8	.286

LES LANCEURS

	P.	Ml.	Cs.	bb	Rab	G.	P.	Pc.
Lucas	6	25	25	6	6	2	0	1000
Porter	6	38	33	3	6	4	1	.800
Crouch	14	90	107	19	33	7	3	.700
Wicker	15	103	99	26	39	9	4	.692
Rachunok	15	79	70	29	44	5	3	.625
Grissom	11	57	75	27	40	2	3	.400
Holl'sworth	7	24	21	24	9	1	2	.333
LaMaster	9	31	45	19	15	0	3	.000
Macon	7	16	39	9	5	0	2	.000

Cubs, 3-7; Phillies, 2-2

(à Philadelphie)

PHILADELPHIE	ab	p	cs	r	a	CHICAGO	ab	p	cs	r	a
Schulte 2b	3	0	1	1	2	Hack 3b	5	1	2	0	5
Marty cc	3	0	0	2	0	Herman 2b	4	1	2	3	2
Klein cd	4	0	0	4	0	Gleeson cc	4	0	2	2	0
Rizzo cg	4	1	1	3	0	Nicholson cg	3	0	0	2	0
May 3b	3	1	2	0	0	Leiber cd	4	0	0	1	0
Bragan ac	4	0	1	3	5	Cavaretta 1b	3	0	1	13	1
Atwood r	4	0	1	3	0	Todd r	4	0	0	6	1
Mahan 1b	1	0	0	9	1	Mattick ac	4	1	2	0	3
Mueller 1b	1	0	0	2	0	Mooty l	3	0	0	0	1
Mulcahy l	3	0	0	0	4						
Total	30	2	6	27	12	Total	34	3	9	27	13

Chicago .... 001 000 200— 3
Philadelphie .... 010 001 000— 2

Sommaire:—

Erreur: May. Points produits par Atwood, Rizzo, Gleeson, Hack, Herman. Deux-buts: Schulte, Atwood, Herman, Hack. Circuit: Rizzo. Buts volés: Hack. Sacrifices: Gleeson, Mooty, Marty. Double-jeux: Hack, Herman et Cavarretta. Laissés sur les buts: Philadelphie 5, Chicago 9. Buts sur balles de Mooty 3; Mulcahy 2. Retirés au bâton par Mooty 5, Mulcahy 3. Frappé par le lanceur: Mulcahy (Cavaretta). Arbitres: Klem, Ballanfant et Campbell. Temps 1.50. Assistance: 13,000.

DEUXIEME PARTIE

Chicago ..... 011 001 202— 7 12 0
Philadelphie . 000 000 002— 2 10 1

Raffensberger et Todd; Beck, Si Johnson et Warren.

Bees, 7-11; Cardinaux, 5-5

(à Boston)

ST-LOUIS	ab	p	cs	r	a	BOSTON	ab	p	cs	r	a
S. Martin 3b	4	0	0	1	1	Hassett 1b	4	0	0	9	2
Slaughter cd	4	1	1	2	0	Sisti 3b	5	2	1	0	2
Koy cg	4	1	2	2	0	E. Moore cd	5	1	4	3	0
Mize 1b	4	1	1	10	1	Ross cg	4	1	1	1	0
Padgett r	4	0	0	3	1	West cc	3	3	1	3	0
T. Moore cc	4	0	0	2	0	Rowell 2b	4	0	1	0	3
Orengo 2b	3	1	0	2	2	Warstler 2b	0	0	0	0	0
Marion ac	2	1	1	1	4	Miller ac	4	0	3	3	3
Bowman l	0	0	0	1	0	Berres r	2	0	1	7	0
Doyle l	3	0	1	0	2	zGlossop	1	0	0	0	0
Russell l	0	0	0	0	0	Masi r	0	0	0	0	0
Lanier l	0	0	0	0	0	Salvo l	4	0	0	1	0
Total	32	5	6	24	11	Total	36	7	12	27	10

z—Frappa pour Berres à la 7e

St-Louis .... 100 200 200— 5
Boston .... 010 110 40x— 7

Sommaire:—

Erreurs: Marion 2, E. Moore. Points produits par Mize 2, Koy, Doyle 2, Berres, Ross 2, Rowell 2. Deux-buts: West. Circuits: Koy, Mize. Double-jeux: Marion et Mize, Doyle, Pargett et Mize; Rowell, Miller et Hassett. Laissés sur les buts: St-Louis 2, Boston 11. Buts sur balles de Doyle 3, Russell 2, Lanier 1, Salvo 2. Retirés au bâton par Doyle 2, Salvo 6. Coups sûrs sur balles de Bowman 0 en 2-3 manche; Doyle 9 en 6 1-3 manches; Russell 3 en 1 manche; Lanier 0 en 1 manche. Lanceur perdant: Doyle. Arbitres: Goetz, Pinelli et Reardon. Temps 2.12. Assistance: 8,000.

DEUXIEME PARTIE

St-Louis ...... 010 003 10— 5 8 2
Boston .... 000 410 14—10 12 1

(Arrêtée à la fin de la 8ième loi du dimanche)

Shoun, Hutchinson, Lanier et Delancey, Padgett; Sullivan

Pirates, 8-4; Dodgers, 5-4

(à Brooklyn)

PITTSBURGH	ab	p	cs	r	a	BROOKLYN	ab	p	cs	r	a
Gustine 2b	6	1	3	0	2	Reese ac	3	1	1	0	1
Elliott cd	5	1	3	3	0	Hudson ac	2	1	1	1	2
Brubaker 3b	4	2	1	1	2	Lavagetto 3b	4	0	1	0	2
Vaughan ac	4	2	2	3	3	Walker cc	5	2	3	4	0
Fletcher 1b	4	1	1	11	1	Phelps r	5	0	2	8	0
VanRob's cg	5	1	2	2	0	Camilli 1b	3	0	1	7	2
DiMaggio cc	4	0	2	3	0	Wasdell cd	5	0	0	2	0
Lopez r	4	0	2	3	0	Gallagher cg	4	0	0	0	0
MacFayden l	5	0	0	1	1	Coscarart 2b	3	1	0	3	0
Brown l	0	0	0	0	0	Wyatt l	1	0	0	2	0
						Pressnell l	1	0	0	0	0
						zFranks	1	0	0	0	0
						Kimball l	0	0	0	0	2
						zzGilbert	1	0	0	0	0
Total	41	8	16	27	9	Total	38	5	9	27	9

z—Frappa pour Pressnell à la 7e
zz—Frappa pour Kimball à la 9e

Pittsburgh .... 002 024 000— 8
Brooklyn .... 001 001 012— 5

Sommaire:—

Erreurs: Lavagetto, Wasdell, Hudson, Elliott, Gustine. Points produits par Van Robays 3, Elliott, Vaughan, DiMaggio, Lavagetto, Camilli, Wasdell, Walker 2. Deux-buts: Vaughan, Dimaggio, Elliott, Lavagetto, Phelps, an Robays. Trois-buts: Brubaker, Van Robays, Gustine. Buts volés: Gustine. Sacrifices: Brubaker, Lopez. Double-jeux: Camilli, Hudson et Camilli. Laissés sur les buts: Pittsburgh 11, Brooklyn 10. Buts sur balles de Wyatt 2, MacFayden 3, Kimball 1, Brown 1. Retirés au bâton par Wyatt 2, Pressnell 1, MacFayden 2. Coups sûrs sur balles de Wyatt 9 en 9 manches; Pressnell 5 en 3 manches; Kimball 2 en 2 manches; MacFayden 9 en 8 1-3 manches; Brown 0 en 2-3 manche. Lanceur gagnant: MacFayden. Lanceur perdant: Wyatt Arbitres: Dunn, Jorda et Sears. Temps 2.25. Assistance: 25,000.

DEUXIEME PARTIE

Pittsburgh ..... 002 001 001 000 0— 4 10 5
Brooklyn .... 110 000 020 000 0— 4 13 0

Heintzelman, M. Brown et V. Davis; C. Davis et Mancuso, Phelps.

BASEBALL D'UN COUP D'OEIL

Internationale

Samedi

Newark 9, Montréal 4
Rochester 9, Baltimore 7
Rochester 7, Baltimore 2
Buffalo 2, Jersey City 0
Syracuse 8, Toronto 4

Hier

Montréal 3, Jersey City 2
Montréal 5, Jersey City 2
Newark 10, Rochester 2
Newark 3, Rochester 0
Buffalo 8, Baltimore 2
2e partie remise, pluie.
Toronto 3, Syracuse 2 (10 m.)
Syracuse 11, Toronto 1

Le classement

	G.	P.	P.C.	DIF.
Rochester	40	24	.625	...
Jersey City	35	27	.565	4
Newark	32	27	.527	5½
Baltimore	33	33	.500	8
Montréal	**31**	**33**	**.484**	**9**
Syracuse	27	33	.450	11
Buffalo	26	35	.426	12½
Toronto	25	37	.403	14

Aujourd'hui

Jersey C. à Montréal (2 p. 7 h. 30)
Newark à Rochester
Baltimore à Toronto
Syracuse à Buffalo

Nationale

Samedi

Cincinnati 3, New-York 1
Pittsburgh 7, Brooklyn 2
Chicago 10, Philadelphie 2
Saint-Louis 9, Boston 2

Hier

Cincinnati 7, New-York 4
Cincinnati 2, New-York 0
Pittsburgh 8, Brooklyn 5
Pittsburgh 4, Brooklyn 4 (arrêtée à la 13e, obscurité)
Chicago 3, Philadelphie 2
Chicago 7, Philadelphie 2
Boston 7, Saint-Louis 5
Boston 10, St-Louis 5 (arrêtée à la 8e, loi du dimanche)

Le classement

	G.	P.	P.C.	DIF.
Cincinnati	38	20	.655	...
Brooklyn	34	19	.642	1½
New-York	33	21	.611	3
Chicago	32	29	.525	7½
Saint-Louis	22	32	.407	14
Pittsburgh	21	31	.404	14
Boston	19	32	.372	15½
Philadelphie	19	34	.358	16½

Aujourd'hui

Cincinnati à Boston
Chicago à Brooklyn
Saint-Louis à New-York
Pittsburgh à Philadelphie

Américaine

Samedi

Cleveland 7, Boston 5
Détroit 3, New-York 2
Washington 11, St-Louis 10
Philadelphie à Chicago, remise, pluie.

Hier

Cleveland 4, Boston 1
Boston 2, Cleveland 0
Détroit 9, New-York 2
Washington 12, St-Louis 5
St-Louis 3, Washington 2 (arrêtée à la 7e, obscurité)
Philadelphie à Chicago, 2 p. remises, pluie.

Le classement

	G.	P.	P.C.	DIF.
Cleveland	38	23	.623	...
Détroit	34	22	.607	1½
Boston	32	23	.582	3
New-York	28	29	.491	8
Saint-Louis	28	33	.459	10
Chicago	26	31	.456	10
Philadelphie	22	33	.400	13
Washington	24	38	.387	14½

Aujourd'hui

New-York à Cleveland (soir)
Boston à Détroit
Philadelphie à Saint-Louis
Washington à Chicago

Sénateurs 12-2; Browns 5-3

(à Saint-Louis)

WASHINGTON	ab	p	cs	r	a	ST-LOUIS	ab	p	cs	r	a
Case cc	6	2	3	1	0	Cull'nbine cd	3	1	0	1	0
Lewis cd	6	1	1	4	0	Radcliff cg	4	1	3	1	0
Walker cg	4	4	4	3	0	McQuinn 1b	5	1	1	10	1
Bonura 1b	5	0	1	10	0	Clift 3b	4	1	1	1	3
Travis 3b	6	0	4	0	2	Judnich cc	5	0	1	4	0
Myer 2b	4	1	1	1	3	Berardino ac	4	0	1	4	1
Pofahl 2b	0	0	0	1	3	Heffner 2b	3	0	0	4	5
Gelbert ac	5	1	2	0	2	Susce r	2	0	0	2	0
Ferrell r	4	2	2	7	1	Grace r	2	1	2	0	0
Leonard l	4	1	1	0	1	Lawson l	1	0	0	0	2
						Coffman l	1	0	0	0	0
						Mills l	2	0	0	0	1
Total	44	12	19	27	12	Total	36	5	9	27	13

Washington .... 011 540 100—12
St-Louis .... 40 001 000— 5

Sommaire:—

Erreur: Myer. Points produits par McQuinn, Judnich 2, Berardino, Radcliff, Ferrell, Travis 4, Case 3, Walker 3, Lewis. Deux-buts: Judnich, Travis, Gelbert, Lewis, Grace. Trois-buts: Walker. Circuits: Case, Walker. Sacrifice: Leonard. Double-jeux: Lawson, Heffner et McQuinn. Laissés sur les buts: Washington 11, St-Louis 9. Buts sur balles de Lawson, 2, Mill 2, Leonard 4. Retirés au bâton par Coffman 1, Mills 1, Leonard 1. Coups sûrs sur balles de Lawson 8 en 3 1-3 manches; Coffman 8 en 1 manche; Mills 3 en 4 2-3 manches. Frappé par le lanceur: Leonard, Cullenbine; Mills, Walker. Balle passée par Ferrell. Lanceur perdant: Lawson. Arbitres: Quinn, Pipgras et Summers. Temps 2.10.

DEUXIEME PARTIE

Washington ... 100 000 1— 2 7 0
St-Louis ..... 100 020 x— 3 6 0

Chase et Early; Harris et Swift.

CINCINNATI EST DE NOUVEAU EN 1ère PLACE

Les Reds battent New-York deux fois, 7-4, 2-0—Jurges est blessé

New-York, 23. (P.A.) — Les Reds de Cincinnati ont joué en véritables champions aujourd'hui et ils ont battu les Giants de New-York deux fois, 7-4 et 2-0, devant 52,657 amateurs, la foule la plus considérable de la saison aux Polo Grounds.

Ces deux victoires ont permis aux Reds de reprendre la première place du classement pour la sixième fois depuis le début de la saison. Gene Thompson n'a accordé que trois coups sûrs aux Giants à la deuxième partie, et les Reds ont frappé huit fois en lieu sûr contre Paul Dean et Hy Vandenberg.

Un trois-buts de Frank McCormick et un retrait au champ extérieur ont donné leur premier point aux Reds et le deuxième a été compté grâce à un simple de Mike McCormick, un retrait au premier but et un autre simple de Morrie Arnovich. Deux Giants seulement sont allés aussi loin que le troisième but contre Thompson.

Bill Jurges, l'arrêt-court des Giants, a été frappé à la tête par un lancer de Bucky Walters à la septième manche de la première partie, et il a été transporté à l'hôpital Polyclinic. Un examen aux rayons-X a révélé qu'il s'était infligé une commotion du cerveau, mais qu'il n'y a pas de fracture. Jurges restera à l'hôpital pour 24 heures. Bill Terry a annoncé que Glenn Stewart a été rappelé de Jersey City pour remplacer Jurges jusqu'à ce que celui-ci soit en état de revenir à l'alignement.

Carl Hubbell paraissait en bonne voie de triompher à la première partie lorsqu'ils a faibli à la neuvième manche pour allouer cinq points et la victoire aux Reds.

CINCINNATI	ab	p	cs	r	a	NEW-YORK	ab	p	cs	r	a
Werber 3b	4	1	1	2	3	Whiteh'd 3b	5	0	2	1	5
Arnovich cg	3	1	1	3	0	Moore cg	5	1	1	2	0
Frey 2b	5	0	2	2	1	Seeds cc	5	0	1	0	1
McC'mick 1b	5	0	1	10	3	Young 1b	4	1	2	11	0
Lombardi r	5	1	1	2	0	Danning r	4	0	2	7	2
Craft cc	4	1	1	1	0	Ott cd	2	0	0	2	0
McC'mick cd	4	1	2	4	0	Jurges ac	2	0	0	1	4
Joost ac	4	1	2	1	4	zRucker	0	1	0	0	0
Walters l	2	0	0	1	0	Cuccinello 2b	1	0	0	0	0
Shoffner	0	0	0	0	1	Witek 2b-ac	2	0	0	3	2
xHers'berger	1	0	1	0	0	Hubbell l	3	1	1	0	0
xxGamble	0	1	0	0	0	Brown l	0	0	0	0	0
Beggs l	0	0	0	1	1	zzO'Dea	1	0	0	0	0
Total	37	7	12	27	13	Total	34	4	9	27	14

x—Frappa pour Shoffner à la 9e
xx—Courut pour Hershberger à la 9e
z—Courut pour Jurges à la 7e
zz—Frappa pour Brown à la 9e

Cincinnati .... 011 000 005— 7
New-York 100 100 200 4

Sommaire:—

Erreurs: M. McCormick 2. Points produits par Young, Lombardi, Frey 2, Jurges, Hubbell, Seeds, Hershberger 2, Arnovich, M. McCormick. Deux-buts: Moore, Young, Werber. Trois-buts: Hershberger. Circuit: Lombardi. Sacrifices: Walters, Witek, Ott. Double-jeux: Joost et F. McCormick. Laissés sur les buts: New-York 8, Cincinnati 7. Buts sur balles de Walters 2, Hubbell 3. Retirés au bâton par Walters 1, Hubbell 6. Coups sûrs sur balles de Walters 7 en 6 2-3 manches; Shoffner 1 en 1 1-3 manche; Beggs 1 en 1 manche; Hubbell 13 en 8 2-3 manches; Brown 0 en 1-3 manche. Frappé par le lanceur: Walters (Jurges). Lanceur gagnant: Shoffner. Lanceur perdant: Hubbell. Arbitres: Barr, Magerkurth et Stewart. Temps 2.07. Assistance: 45,000.

DEUXIEME PARTIE

Cincinnati ... 000 110 000— 2 8 0
New-York .... 00 000 000— 0 3 0

Thompson et Hershberger; Dean, Vandenberg et O'Dea

Partie de samedi

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	NEWARK	ab	p	cs	r	a
Stainback cc	4	1	1	1	0	Holmes cc	4	2	3	0	0
Staller cd	4	1	1	0	0	Blair 3b	5	1	2	1	5
Ripple cg	3	1	0	5	0	Levy 1b	3	1	2	12	1
Ross 3b	3	1	1	0	1	Metheny cd	5	1	2	1	0
Suhr 1b	3	0	1	6	0	Ka'pouris 2b	5	1	2	1	4
Berger ac	3	0	1	3	1	Chartak cg	4	1	2	4	0
Bell 2b	3	0	0	2	1	Padden r	4	1	1	5	0
xHaas	1	0	0	0	0	Scharein ac	4	0	1	2	3
Giuliani r	4	0	0	7	3	Washburn l	0	0	0	0	0
Crouch l	3	0	0	0	0	Johnson l	4	1	2	1	3
Grissom l	1	0	1	0	2						
xxBecker	1	0	0	0	0						
Total	32	4	6	24	8	Total	38	9	17	27	16

x—Frappa pour Bell à la 7e.
xx—Frappa pour Grissom à la 9e.

Montréal .... 400 000 000— 4
Newark .... 400 110 21x— 9

Sommaire:—

Erreurs: Padden, Kampouris, Grissom, Berger. Points produits par Ross, Berger 2, Levy 3, Padden, Holmes, Scharein, Chartak 2. Deux-buts: Johnson. Trois-buts: Suhr. Circuits: Levy, Chartak. Doubles-jeux: Bell à Berger à Suhr; Blair à Kampouris à Levy; Kampouris à Scharein à Levy; Grissom à Giuliani à Suhr. Laissés sur les buts: Montréal 5; Newark 8. Buts sur balles de Washburn 1; Crouch 1; Grissom 1; Johnson 2. Retirés au bâton, par Johnson 5; Grissom 5. Coups sûrs, sur balles de Washburn, 2 en 0 manche Johnson, 3 en 9 manches; Crouch, 9 en 3 1-3 manches; Grissom, 8 en 4 2-3 manches. Frappé par le lanceur, par Grissom (Levy). Lanceur gagnant: Johnson. Lanceur perdant: Crouch. Arbitres: Kelly, Schroeder et Barlick. Temps 2.05.

Tigers, 9; Yankees, 2

(à Détroit)

NEW-YORK	ab	p	cs	r	a	DETROIT	ab	p	cs	r	a
Crosetti ac	4	0	1	3	4	Bartell ac	5	0	2	0	3
Rolfe 3b	3	0	0	1	1	McCosky cc	5	2	1	2	0
Keller cd	4	0	0	3	0	Gehringer 2b	4	2	1	2	4
DiMaggio cc	4	1	1	2	0	Greenberg cg	4	1	2	2	0
Selkirk cg	2	1	1	0	0	York 1b	4	1	3	7	0
Rosar r	3	0	0	4	0	Campbell cd	5	1	1	5	0
Gordon 2b	4	0	1	4	4	Higgins 3b	4	1	4	1	1
Dahlgren 1b	4	0	0	6	1	Sullivan r	3	0	0	8	0
Breuer l	2	0	0	1	0	Newsom l	4	1	1	0	0
xHenrich	0	0	0	0	0						
Sundra l	0	0	0	0	0						
Total	30	2	4	24	10	Total	38	9	15	27	8

x—Frapa pour Breuer à la 8e

New-York .... 000 000 002— 2
Détroit .... 000 30 24x— 9

Sommaire:—

Erreur: York. Points produits par York 4, Gehringer, Newsom, Greenberg 2, Sullivan, Gordon 2. Deux-buts: Higgins 2, Crosetti, Selkirk, McCosky. Trois-buts: York, DiMaggio Circuit: York. Double-jeux: Crosetti, Gordon et Dahlgren; Higgins, Gehringer et York. Laissés sur les buts: New-York 6, Détroit 9. Buts sur balles de Breuer 3, Sundra 1, Newsom 4. Retirés au bâton par Breuer 4, Newsom 5. Coups sûrs sur balles de Breuer 10 en 7 manches; Sundra 5 en 1 manche. Frappé par le lanceur Newsom; Rosar. Mauvais lancer: Breuer. Lanceur perdant: Breuer. Arbitres: Basil, Rommel, Geisel et Grieve. Temps 2.08. Assistance: 32,892.

Nonnenkamp à Newark

Newark, 23. (P.A.) — Le gérant d'affaires Ray Kennedy des Bears de Newark a annoncé que les Bears avaient obtenu le voltigeur Leo Nonnenkamp sous option du club Louisville, de l'Association Américaine. En retour, les Bears ont envoyé l'intérieur Jim Shilling sous option à Louisville. Nonnenkamp se joindra aux Bears demain à Rochester.

A L'HOPITAL

BILL JURGES, arrêt-court des Giants de New-York, a été frappé par un lancer de Bucky Walters hier, et il a été transporté à l'hôpital, où on a constaté une légère commotion du cerveau. Jurges ne pourra pas jouer avant une semaine au moins.

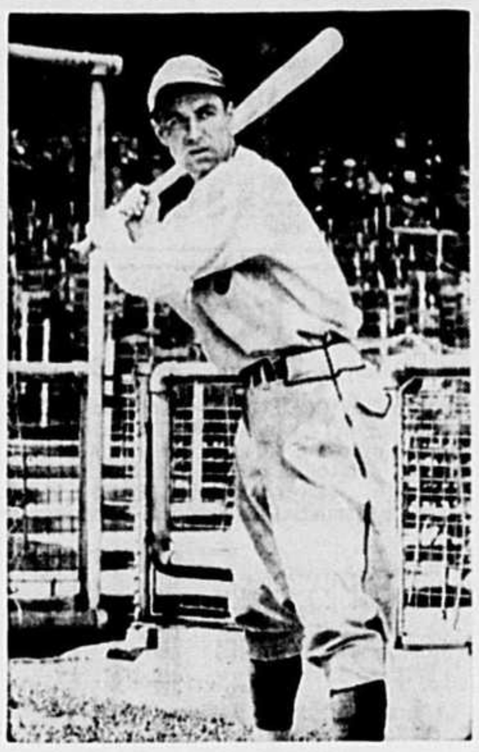

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Samedi

Louisville ...... 000 710 030—11 14 1
Kansas City ... 012 000 200— 5 12 2
Flowers et Madjeski; Wensloff, Moran, Haley, Gearhauser et Dephillips.
Minneapolis à Toledo, remise, pluie.
Columbus à St-Paul, remise, pluie.
Indianapolis à Milwaukee, remise, pluie.

Hier

Minneapolis .... 100 020 00x— 3 6 2
Indianapolis .... 002 400 000— 6 8 0
Logan et West; Tauscher, Smythe et Denning.
Indianapolis ..... 000 001 0— 1 8 1
Minneapolis ...... 203 100 x— 6 9 1
Barrett, Caldwell, Fletcher et Pasek; Haefner et Denning.
Louisville ...... 100 200 003— 6 12 1
Saint-Paul ..... 102 000 100— 4 6 0
J. Weaver, Hughson, Terry et Madjeski; Earley, Johnson et Schluetter.
Louisville .... 000 000 0— 0 6 2
Saint-Paul ...... 041 202 x— 9 11 1
Nahem, Gentill et Madjeski; Taylor et Clifford.
Toledo .... 002 010 210— 6 5 0
Milwaukee ...... 100 200 000— 3 8 3
Kimberlin et Spindel; Jungels, Blaeholder et Garbark.
Toledo à Milwaukee, 1ère partie remise, pluie.
Columbus à Kansas City, 2e partie remise, pluie.

Chefs, 2-11; Leafs, 3-1

(à Syracuse)

TORONTO	ab	p	cs	r	a	SYRACUSE	ab	p	cs	r	a
Chapman ac	4	1	0	1	5	Leip 2b	4	1	1	3	2
Bates cc	4	1	3	2	0	Rosen cc	5	1	1	3	0
Tyler cg	5	1	2	3	0	zJohnson	1	0	0	0	0
Latshaw 1b	5	0	1	14	1	Longacre cd	5	0	1	1	0
Lodigiani 2b	4	0	0	4	4	Hasson 1b	3	0	0	8	2
Klimczak r	5	0	0	1	0	Hartje r	4	0	0	7	0
Bell cd	2	0	1	3	0	Deal cg	4	0	1	3	1
Dejonghe 3b	4	0	1	1	2	Juelich 3b	3	0	0	2	5
McCrabb l	4	0	1	1	2	Kahny ac	4	0	2	2	2
						Tising l	2	0	0	1	2
Total	37	3	9	30	14	Total	35	2	6	30	14

z—Frappa pour Leip à la 10e

Toronto .... 000 000 020 1— 3
Syracuse .... 000 002 000 0— 2

Sommaire:—

Erreurs: Juelich, Tising. Points produits: par Rosen, Longacre, Latshaw 2. Deux-buts: Latshaw. Trois-buts: Rosen. Buts volés: Bates, Eal, Tyler, Longacre Sacrifices: Tising, Bates. Double-jeux: Eal à Hartje; Juelich, Leip à Hasson. Laissés sur les balles de Toronto 9, Syracuse 7. Buts sur balles de Tising 4, McCrabb 3. Retirés au bâton par Tising 4, McCrabb 1. Arbitres: Henline et Vangraflan. Temps 1.44.

DEUXIEME PARTIE

Toronto .... 000 000 1— 1 3 1
Syracuse ...... 501 500 x—11 13 1

Olson et Gray; Barnicle et Bottarini.

Bisons, 8; Orioles, 2

(à Buffalo)

BALTIMORE	ab	p	cs	r	a	BUFFALO	ab	p	cs	r	a
Graham cd	4	0	0	1	0	Carnevale ac	3	0	2	3	2
Collins cc	4	0	2	0	0	Kroner 2b	4	0	0	1	2
Corbett 2b	4	0	0	5	4	Mullin cc	3	0	1	4	0
Howell cg	3	0	0	2	0	Carnegie cg	5	0	0	0	0
Etten 1b	4	0	1	11	1	Fleming 1b	3	3	2	2	0
Nagel 3b	3	0	0	1	4	Outlaw 3b	3	2	2	2	1
Sankey ac	4	0	0	0	1	Scarsella 1b	4	2	3	5	2
Redmond r	2	1	0	4	0	McC'llough r	5	1	3	8	0
Olson l	3	1	1	0	3	Giebell l	3	0	1	2	2
Total	31	2	4	24	13	Total	33	8	14	27	9

Baltimore .... 002 000 000— 2
Buffalo .... 020 010 32x— 8

Sommaire:—

Erreurs: Carnevale. Points produits par McCullough 2, Giebell, Collins, Corbett, Fleming, Scarsella 4. Deux-buts: Outlaw 2. Trois-buts: Scarsella, McCullough. Circuits: Fleming, Scarsella. Buts volés: Mullin, Carnevale. Sacrifices: Carnevale, Outlaw, Kroner, Giebell. Double-jeux: Kroner, Carnevale et Scarsella; Nagel, Corbett, et Etten. Laissés sur les buts: Buffalo 12, Baltimore 5. Buts sur balles de Olson 7, Giebell 3. Retirés au bâton par Giebell 7, Olson 3 Mauvais lancer: Giebell. Balle passée: McCullough. Arbitres: Swanson et Tobin. Temps 1.40.

Bears, 10-3; Red Wings, 2-0

(à Rochester)

NEWARK	ab	p	cs	r	a	ROCHESTER	ab	p	cs	r	a
Holmes cc	5	1	2	3	1	Kurowski 3b	4	1	1	2	1
Ka'pouris 2b	5	2	2	3	0	Bergamo cd	4	0	2	2	0
Levy 1b	3	3	1	12	0	Davis 1b	4	0	2	9	0
Metheny cd	5	1	3	0	0	Epps cg	3	0	0	2	0
Majeski 3b	5	0	3	2	4	Blakely cc	4	0	1	4	0
Chartak cg	4	1	1	0	0	Scheffing r	4	0	1	6	1
Padden r	4	1	1	7	0	Fallon 2b	4	1	1	0	4
Scharein ac	4	0	0	0	4	Meyers ac	4	0	1	2	4
Barley l	2	1	0	0	2	Roe l	0	0	0	0	1
						Lillard l	3	0	0	0	0
Total	37	10	13	27	11	Total	34	2	9	27	11

Newark .... 120 300 202—10
Rochester .... 100 010 000— 2

Sommaire:—

Erreurs: Blakely, Levy. Points produits par Metheny 2, Kurowski, Scharein, Holmes, Kampouris 3, Bergamo, Majeski 3. Deux-buts: Chartak, Metheny 2, Kampouris. Trois-buts: Metheny, Majeski. Circuits: Kurowski, Kampouris. Buts volés: Chartak. Sacrifices: Epps, Barley. Double-jeux: Holmes et Padden; Meyers et Davis; Majeski et Levy. Laissés sur les buts: Newark 6; Rochester 6. Buts sur balles de Roe 2, Lillard 2. Retirés au bâton par Roe 1, Lillard 5; Barley 5. Coups sûrs sur balles de Roe 3 en 2-3 manches; Lillard 10 en 7 1-2 manches. Frappé par le lanceur Lillard (Levy). Mauvais lancer: Lillard. Lanceur perdant: Roe. Arbitres: Soladare et Parker. Temps 2.17.

DEUXIEME PARTIE

Newark .... 000 021 0— 3 5 0
Rochester .... 000 000 0— 0 5 0

Washburn et Padden; Brumbeloe, Berly et Mueller.

BOSTON MET FIN A SA SERIE DE DEFAITES

Les Red Sox battent Cleveland 2-0 après avoir perdu 4-1

Cleveland, 23. (P.A.) — Jim Tabor a permis aux Red Sox de Boston de mettre fin à leur longue série de défaites et de remporter leur première victoire en huit parties aujourd'hui. Ses deux circuits ont donné un triomphe 2-0 aux Red Sox à la deuxième partie d'un programme-double, après que Cleveland eut gagné la première 4-1.

Les Red Sox ont perdu les services de Ted Williams, qui s'est blessé dans une collision avec Roger Cramer à la première partie. Tous deux tentaient d'attraper un long coup de Ray Mack à la huitième manche, et Williams, qui est resté sans connaissance pendant plusieurs minutes après la collision, a été transporté à l'hôpital.

Un examen aux rayons-X a révélé une légère commotion du cerveau, et Williams ne pourra revenir à l'alignement avant plusieurs jours.

BOSTON	ab	p	cs	r	a	CLEVELAND	ab	p	cs	r	a
Cramer cc	4	0	1	2	0	Boudreau ac	4	0	0	0	2
Finney cd	4	0	1	3	0	Weatherly cc	4	0	2	4	0
Williams cg	4	0	1	0	0	Hemsley r	4	0	1	6	0
Spence cg	0	0	0	0	0	Trosky 1b	4	1	2	10	0
Foxx 1b	3	0	0	9	0	Bell cd	4	0	1	3	0
Doerr 2b	4	0	1	2	2	Chapman cg	3	1	0	3	0
Cronin ac	4	0	0	0	5	Mack 2b	4	1	2	1	3
Tabor 3b	4	1	1	1	3	Keltner 3b	4	1	2	0	2
Desautels r	2	0	1	7	0	Smith l	3	0	0	0	2
xDiMaggio	0	0	0	0	0						
Grove l	3	0	0	0	2						
xxOwen	1	0	0	0	0						
Total	33	1	6	24	12	Total	34	4	10	27	10

x—Frappa pour Desautels à la 9e
xx—Frappa pour Grove à la 9e

Boston .... 010 000 000— 1
Cleveland .... 000 001 12x— 4

Sommaire:—

Erreurs: Mack. Points produits par Desautels, Bell, Mack 2, Keltner. Deux-buts: Tabor, Williams, Bell. Trois-buts: Weatherly. Circuits: Keltner, Mack. Buts volés: Chapman. Double-jeux: Boudreau, Mack et Trosky. Laissés sur les buts: Boston 8, Cleveland 7. Buts sur balles de Grove 1, Smith 3. Retirés au bâton par Grove 5, Smith 4. Arbitres: Ormsby, McGowan et Kolls. Temps 1.59. Assistance: 56,659.

DEUXIEME PARTIE

Boston ...... 010 010 000— 2 8 2
Cleveland ... 000 000 000— 0 8 0

Hash et Glenn; Dobson, Naymick et Hemsley

LE BIG SIX

(Par la Presse Associée)

	J.	Ab.	Pts	Cs.	Pc.
Radcliff, Browns	56	218	31	80	.367
Finney, Red Sox	50	228	35	82	.360
Danning, Giants	51	197	29	71	.360
McCosky, Tigers	49	213	49	73	.360
Walker, Dodgers	45	171	26	59	.345
Gustine, Pirates	42	157	23	53	.338

CIRCUITS. — Ligue Américaine: Foxx, Red Sox, 17. — Ligue Nationale: Mize, Cardinaux, 19.

POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Foxx, Red Sox, 57. — Ligue Nationale: Fletcher, Pirates, 48.

BASEBALL
au STADIUM
AUJOURD'HUI
PROGRAMME DOUBLE
1ère partie à 7 h. 30 P.M.
Jersey City vs ROYALS
MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE APRES LA 2e PARTIE

Meilleurs voeux de Carling pour le 24 juin

BUVEZ avec discernement —
CHOISISSEZ votre bière —
LA PROCHAINE FOIS, commandez de la
RED CAP ALE
LES BRASSERIES CARLING LIMTEE — 450, AVENUE BEAUMONT — MONTREAL

McNish DOCTORS' SPECIAL IMPORTED SCOTCH Whisky
Distillé et mélangé en Ecosse
26 oz. $3.05
40 oz. $4.55

Bouteilles 26 oz. $2.30
Bouteilles 40 oz. $3.50
Distillé et embouteillé au Canada
ROBERT McNish London Dry Gin

Stockwood gagne le steeplechase W. Henderson à Mont-Royal

TROIS AUTRES VICTOIRES POUR FRANKIE MANN

Il conduit un gagnant de la quinella et du pari-double

Stockwood, jument de 7 ans appartenant à G. Darlington de Montréal, a remporté sa deuxième victoire consécutive, à la piste Mont-Royal, samedi, en décrochant les honneurs du Steeplechase W. Henderson. La fille de Cudgel par Roseen Dhu, pilotée par son entraîneur E. Harbourne, a battu six autres concurrents lorsque le grand favori, Circling Home, eût désarçonné son jockey au troisième obstacle.

Quelque 10,000 sportifs enthousiastes ont profité d'une journée idéale pour assister à la septième matinée du meeting de Mont-Royal qui comportait un programme de huit courses.

Frankie Mann, l'étoile des jockeys qui font actuellement la lutte au premier meeting de la saison de courses locale, a augmenté son avance en tête du concours des jockeys, en pilotant trois vainqueurs. J. Wood s'est aussi signalé en remportant deux victoires.

Frankie Mann a remporté les honneurs de la première course avec Bunetta, tandis que Free Lark, un outsider négligé des parieurs, s'assurait la deuxième part de la bourse pour contribuer une quinella de $78.30.

Dans la septième course, le premier choix du public, Volgadale a remporté la victoire tandis Frankie Mann enregistrait sa troisième victoire de la journée dans la dernière en conduisant Trajectory à la victoire. Ceux qui avaient parié sur ces deux chevaux dans le pari-double ont touché la somme de $22.15.

Comme on peut le constater Frankie Mann a fait sa part dans les deux modes de courses les plus populaires, puisqu'il a piloté un des vainqueurs de la quinella et du pari-double.

Dans la deuxième course au programme, Shepherd Boy, a remporté sa première victoire de la réunion en battant Investor et Cavalero.

Dans la troisième, Genghis Khan II, a remporté sa deuxième victoire en trois départs et il a prouvé qu'il n'avait pas complètement perdu cette rapidité qui était sienne, il y a trois ans, lorsqu'il a été vendu pour la somme de $20,000.

Galthea, grande favorite des parieurs, a triomphé dans le quatrième course. C'était pour la fille de Gaffsman la deuxième victoire consécutive en trois départs. Frankie Mann a piloté la jument dans chacune de ces deux courses.

Le steeplechase W. Henderson, gagné par Stockwood, a été marqué par un accident. Circling Home, cheval appartenant à M. E. de . Strathy, battait la marche et semblait déterminé à donner raison aux nombreux parieurs qui avaient misé sur ses chances, lorsqu'il tribucha après avoir franchi le troisième obstacle et fit culbuter son jockey. Barbara May devint dès lors le leader suivie de Stockwood qui l'a devancée dans le dernier quart de mille.

Oddesa Billy, une jument de cinq ans qui avaient gagné deux victoires consécutives au cours de la semaine, a remporté sa troisième victoire consécutive dans "Le Liberté", course à réclamer de six furlongs. La fille de Supremus a battus six des meilleurs sprinters qui font la campagne au présent meeting. Wesgot et Sweptfron se sont respectivement classée deuxième et troisième.

CHOIX DU JOUR

A MONT-ROYAL

1—Black Ribbon, Mixed Goods, Army Games.
2—House Afire, Chancabit, Eileen R.
3—Shewin, Gunwale, Genghis Khan II.
4—Charmed One, Coneybeare, Oddesa Billy.
5—Notrouble, Dr. Jillson, Monocle.
6—Ladfield, Zangwill, Tern Hill.
7—Wisedale, Brown Ebony, Chicot.
8—Bâton D'Amour, Stone Chatter, Time Limit.

A SUFFOLK DOWNS

1—Mi Due, Punchdrunk, Gertrude K.
2—Baggrave, Tetratown, Toney Weaver.
3—Pari King, Fancy Free, Patched Pants.
4—Dodger, Purcellville, Master Key.
5—Portsmouth, Mellowmoon, Translady.
6—The Rage, Guerrilla, Burning Stick.
7—Tonianna, Hallies Play, Country Lass.
8—Franco Saxon, Pari Call, The Grey Nun II.

A AQUEDUCT

1—Edasel, Ruckelle, Etruscan.
2—Russell McGee, Grand Lama, Nijinsky.
3—Our Grace, Maevic, Jacopus.
4—Merry Marine, Time Passes, Big Boy Blue.
5—Witchlike, Torchlight, Pilot Biscuit.
6—Short Distance, Grandever, Abmeres.
7—Gand Duke, Time Scout, Mintaon.

A DELAWARE

1—Cheetah, Stepapace, Miss Brideaux.
2—Furr Buckle, Designation, The Scoundrel.
3—Promotor, Capstan, Spinach.
4—Cut Off, Sunington, Lady Jaffa.
5—Donas Pal, Irish Mirth, Satiation.
6—Cutlas, Birch Rod, Masked General.
7—Argella, Shambles, Zostera.
8—Red Label, Upset Dove, Howellville.

A DETROIT

1—Leightonwood, Molida, Straight Thru.
2—Clipman, Cynthia Fair, Arkadel.
3—Someone Else, Buss, Cherokee Red.
4—Dellus, Parkwood Chief, French Trap.
5—Belle Elan, Miss Bonnie, Wooden Indian.
6—Gaona, Corum, Cablegram.
7—Leading Bet, Morris Griner, Love Quest.
8—Desafuero, Gay Days, Bold General.

A ARLINGTON PARK

1—New Englander, Kansas City, Joe Fischer.
2—Night Lady, New Discovery, Inviting.
3—Macks Dream, Winamac, Jack Twink.
4—Roman, Marogay, Equifox.
5—Kings Blue, Joe Schenck, Rifted Clouds
6—Pennsburg, Star Wagon, Wind Up.
7—Kenosha, Sir Ajax, Out of Fire.
8—City Boy, Swift Knight, Jaybeedee.

A HAMILTON

1—Grand Dame, Sweepfast, Wee Princess.
2—Blue Wren, Sweeping Flame, Brulot.
3—Patrolman, Depositor, Model C.
4—Belledare, Rockbound, Ann Hanover.
5—Penabud, Royal Tread, Equerry.
6—Tuneo, Pete Wendling, Chuckler.
7—Dosanio, Crofter, Pegilus.

LE FORM CHART

Piste Mt-Royal, 22 juin 7e jour. Temps clair. Piste rapide

PREMIERE COURSE. — Six furlongs. Bourse $300. Trois ans et plus. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire facile ; place contestée. Au poteau à 3.04 1-2. Départ à 3.06. Vainqueur : fils de Bulletin-Donetta. Entraîné par E. P. Monteith. Valeur aux vainqueurs : $215, $50, $25, $10. Temps : .24 1-5; .48 3-5; 1.14 1-5.

Retiré : Wamietta, Brigade Jr.—Surcharge : Coya 3, Free Lark 1, Bunetta 3.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Bunetta, F. Mann	111	5	5 1½	4 ½	3 cou	1 1½	.....
Free Lark, R. Oliver	104	1	1 1	2 1½	2 cou	2 nez	.....
St. Omer, H. Chinn	118	2	3 1½	1 1½	1 ½	3 cou	.....
Stonewood, F. Vallée	113	4	4 ½	7 6	6 2	4 1½	.....
Sally Quick, S. Vail	113	3	2 cou	3 2	4 ½	5 ½	.....
Westys Butler, J. Wood	118	6	6 ½	5 cou	5 ½	6 1½	.....
Coya, C. Mills	111	7	7 5	6 ½	7 5	7 5	.....
Pamour, J. Wilson	116	8	8	8	8	8	.....

Le mutuel a payé : Bunetta, $5.80, $4.00, $3.15; Free Lark, $8.85, $4.55; St. Omer, $3.35.

La Quinella a rapporté $78.30.

Bunetta, habilement pilotée, laisse ses adversaires battre la marche dans les premiers furlongs, elle s'avance près des leaders en entrant dans le dernier seizième et fait cavalier seul à la fin. Free Lark, après un départ rapide, a terminé avec détermination mais n'était pas de taille au vainqueur. St. Omer, lancé en avant dans le virage d'arrière, mais n'a pu résister à l'assaut ultime de ses adversaires. Stonewood a soudainement faibli après un bon effort au début. Sally Quick a été rapide dans les premiers furlongs mais elle a ensuite faibli. Coya a été déclassé.

DEUXIEME COURSE. — Sx furlongs. Bourse $30. Trois ans et plus. Bon départ. Victoire contestée; place facile. Au poteau à 3.34. Départ à 3.34 1-2. Vanqueur : fils de 10 ans de Hildur-Peggy Weaver. Entraîné par C. O'Donnell. Valeur aux vainqueurs : $215, $50, $25, $10. Temps : .24 1-5; .48 1-5; 1.14.

Retirés : Kid Glove, Big Pennant, Ellabee, Gay Bras. Surcharge : Pepresin Chink, 2.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Shepherd Boy, J. Wood	113	1	1 ½	1 1	1 1	1 ¾	.....
Cavalero, H. Chinn	118	2	2 2	2 1	2 2	2 3	.....
Investor, C. Mills	118	6	4 ½	3 1½	3 2	3 3	.....
Stentorian, C. Cotton	118	4	5 2½	4 1½	4 3	4 1	.....
Some Fox, F. Vallée	113	3	3 cou	5 3	5 1½	5 1	.....
Depresin Chink, P. Trépanier	110	5	6	6	6	6	.....

Le mutuel a payé : Shepherd Boy, $5.95, $3.00, $2.25; Cavaleron, $2.90, $2.20; Investor, $2.20.

Shepherd Boy, prend le commandement au début, gagne du terrain dans les virages et tient tête à l'offensive de Cavalero dans les dernières foulées. Ce dernier oblige le leader à fournir le meilleur de lui-même d'un fil à l'autre et termine avec rapidité. Investor, lent au départ, gagne beaucoup de terrain dans le dernier virage mais ne réussit pas à rejoindre les deux leaders.

TROISIEME COURSE. — 5 1-2 furlongs. Bourse $300. Trois ans et plus. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire contestée ; place de même. Au poteau à 4.04 1-2. Départ à 4.06. Valeur aux vainqueurs: $215, $50, $25, $10. Temps : .23 2-5; .47 3-5; 1.07 1-5.

Retirés : Starry Night, Slim Salome. Surcharge : Legion Girl 3.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Genghis Khan II, A. Wolfe	111	4	5 1	3 1½	2 ½	1 cou	.....
Richstrike, H. Chinn	116	1	1 1	1 1½	1 1	2 3	.....
Panatella, S. Vail	111	5	4 1½	4 cou	4 1	3 tête	.....
Jack Snipe, F. Mann	116	2	2 cou	2 2½	3 1½	4 ½	.....
Allons, J. Lynn	106	6	6	5 1	5 3	5 5	.....
Legion Girl, F. McTague	106	3	3 2½	6	6	6	.....

Le mutuel a payé : Genghis Khan II, $9.70, $5.40, $3.50; Richstrike, $3.50, $2.65; Panatella, $3.35.

Genghis Khan, lent à fournir toute sa célérité, gagne graduellement du terrain, vient de l'arrière en entrant dans le dernier seizième en longeant la clôture de l'intérieur, et défait Richstrike dans les dernières foulées. Ce dernier, rapide au départ, conserve une avance respectable jusque dans les dernières foulées, tient avec courage à l'offensive de Genghis Khan et est tout juste battu. Panatela a terminé avec grande rapidité à l'extérieur. Jack Snipe a été rapide durant trois furlongs. Allons, lent au début, termine en trombe. Legion Girl a été déclassé.

QUATRIEME COURSE. — Six furlongs. Bourse $400. Trois ans et plus nés au Canada. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire facile ; place contestée. Au poteau à 4.36 1-2. Départ à 4.38 1-2. Vainqueur : fils de 8 ans de Gaffsman-Althea. Entraînée par Geo. K. Allen. Valeur aux vainqueurs : $310, $50, $30, $10. Temps : .23 4-5; .48; 1.14.

Retirés : Bald Crest, Logwood, Sir Michael. Surcharge : Baljoe, 3.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Galthea, F. Mann	113	3	5 1½	5 2½	2 ½	1 3	.....
Marsail, H. Chinn	113	7	7	6 cou	4 1½	2 tête	.....
Cuvanna, W. Halliburton	108	2	2 1½	2 ½	1 ½	3 1	.....
Baljoe, F. McTague	106	1	1 ½	1 ½	3 1	4 2	.....
Grovels, J. Lynn	105	6	6 cou	7	7	5 2	.....
Sleaford, A. Wolfe	105	5	4 1	3 1½	5 ½	6 2½	.....
Crowland Lad, C. Mills	113	4	3 ½	4 cou	6 1	7	.....

Le mutuel a payé : Galthea, $3.60, $3.10, $2.40; Marsail, $4.50, $2.60; Cuvanna, $2.35.

Galthea, de beaucoup la meilleure, se tient sur les talons des leaders durant les trois premiers furlongs, arrive de l'extérieur dans le dernier virage, atteint les leaders et s'échappe du peloton dans les dernières verges. Marsail, lent au début, améliore graduellement sa position et termine avec rapidité dans le dernier quart. Cuvanna, pourchasse le leader jusque dans le dernier seizième où elle prend le commandement, mais ne peut fournir l'effort nécessaire pour triompher. Baljoe, rapide au départ, bat la marche durant trois furlongs, puis il faiblit. Grovela a été déclassé de même que Sleaford et Crowland Lad.

CINQUIEME COURSE. — Environ 2 milles. Bourse $400. Trois ans et plus. Bon départ du drapeau. Victoire facile ; place contestée. Au poteau à 5.08 1-2. Départ immédiat. Vainqueur : fille de 7 ans de Cudgel-Roseen Dhu. Entraînée par E. Harbourne. Valeur aux vainqueurs: $310, $50, $30, $10. Temps : 3.50 1-5.

Surcharge : Monocle 1, Donald M. 4, Riding Hood 2.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Stockwood, E. Harbourne	139	6	4 2	5 2½	2 2	1 2	.....
Barbara May, F. Thorndyke	137	2	1 1½	1 3	1 ½	2 2½	.....
Monocle, J. McCann	132	7	5 3	3 cou	3 5	3 10	.....
No Room, D. Brown	141	4	3 4	2 3	4 2½	4 1	.....
Donald M., R. Shore	135	5	6	6	5 12	5 20	.....
Riding Hood, D. Simond	136	3	2 4	4 1	6	6	.....
Circling Home, J. McCullough	137	1	A perdu son jockey				.....

Le mutuel a payé : Stockwood, $5.00, $2.80, $2.40; Barbara May, $2.80, $2.50; Monocle, $2.80.

Stockwood, habilement piloté, est retenu durant le premier mille, puis gagne graduellement du terrain, livre un duel à Barbara May après le dernier obstacle, s'assure une bonne avance et gagne sans difficulté. Barbara May prend le commandement lorsque Circling Home tombe au troisième obstacle, conserve son avance jusque dans le dernier seizième mais ne peut résister à la poussée finale de la gagnante. Monocle termine avec rapidité. No Room a eu de la rapidité durant le premier mille.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $400. Trois ans et plus. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire facile ; place de même. Au poteau à 5.38 1-2. Départ à 5.43. Vainqueur : fille de 5 ans de Supremus-Society. Valeur aux vainqueurs : $310, $50, $30, $10. Temps : .23 4-5; .47 2-5; 1.13 4-5.

Surcharge : Sweptfrom 4, Corton 1.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Oddesa Billy, H. Chinn	118	1	1 1½	1 cou	1 1½	1 1	.....
Wesgot, A. Wolfe	109	5	6 8	4 1	3 1½	2 2½	.....
Sweptfron, F. McMcTague	106	6	3 cou	2 ½	2 cou	3 ½	.....
Bloomer Girl, J. Lynn	108	4	5 ½	5 ½	5 cou	4 ½	.....
Corton, F. Mann	111	3	4 cou	6	4 ½	5 cou	.....
Schuchov, S. Vail	118	2	2 cou	3 ½	6 cou	6	.....
Brofair, R. Oliver	105	7	A perdu son jockey				.....

Le mutuel a payé : Oddesa Billy, $8.30, $4.20, $3.10; Wesgot, $4.10, $2.95; Sweptfron, $4.15.

Oddesa Billy, rapide au départ, s'échappa en quittant le dernier virage, perd un peu de terrain en sortant à l'extérieur et termine avec détermination. Wesgot améliore graduellement sa position, termine avec énergie mais ne peut menacer le vainqueur. Sweptfron s'avance en position menaçante au demi-mille, fait un vaillant effort pour rejoindre le leader, mais ne peut résister à la pression de ses adversaires. Schuchor fait montre de rapidité durant un demi-mille puis faibli.

SEPTIEME COURSE. — Un mille et 70 verges. Bourse $300. Quatre ans et plus. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire facile; place de même. Au poteau à 6.12. Départ immédiat. Vainqueur : fille de 8 ans de Bracadale-Volga. Entraîné par Westlake. Valeur aux vainqueurs : $215, $50, $25, $10. Temps : .24; .48 2-5; 1.14 4-5; 1.42 1-5.

Retirés : Indiana Flyer, Prince Jean, Squeeze Play et Lugano. Surcharge : Smoke Ring 4, Volgadale, 4.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Volgadale, F. McTague	106	5	2 1	2 1½	2 1½	1 1	.....
Transbriar, H. Chinn	118	2	1 2½	1 2½	1 cou	2 3½	.....
Joejay, A. Wolfe	107	3	3 ½	3 2	3 2½	3 4	.....
Smoke Ring, W. Halliburton	106	1	4 ½	4 2½	4 1½	4 ½	.....
Golf Guard, J. Lynn	102	7	7	7 2	6 2	5 cou	.....
Dr. Jillson, P. Trépanier	115	4	5 3½	5 2	5 cou	6 5	.....
Bushmaster, J. Wilson	112	6	6 2	6 cou	7	7	.....

Le mutuel a payé : Volgadale, $5.30, $3.25, $2.70; Transbriar, $3.05, $2.60; Joejay, $3.25.

Volgadale, en position menaçante dès les premiers furlongs, gagne continuellement du terrain, vient par l'extérieur dans le dernier virage et devance Transbriar dans le dernier seizième. Ce dernier prend le com-

IL RESTE EN VEDETTE

FRANKIE MANN,

a de nouveau été la vedette de la journée de samedi à la piste Mont-Royal en pilotant trois vainqueurs, dont un gagnant dans la quinella et une autre dans le pari-double. Il est maintenant quasi assuré de remporter le premier prix dans le concours organisé chez les jockeys.

mandement au début et mène d'un bout à l'autre, mais ne put résister à l'offensive de la gagnante. Joejay a bien couru sans pouvoir améliorer sa position. Smoke Ring a gagné graduellement du terrain et n'a pas d'excuse. Les autres ont été déclassés.

HUITIEME COURSE. — Un mille et un seizième. Bourse $400. Quatre ans et plus. Bon départ de la barrière Cattarinich. Victoire contestée ; place de même. Au poteau à 6.39. Départ à 6.40 1-2. Vainqueur : fils de 11 ans de Blondin-Drive. Entraîné par R. Russell. Valeur aux vainqueurs : $310, $50, $30, $10. Temps : .24 1-5; .49 1-5; 1.42 1-5; 1.49 3-5.

	Pes.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Trajectory, F. Mann	113	3	2 1	1 1½	1 1½	1 1	.....
Winged Flight, R. Oliver	111	4	6	6	4 cou	2 ½	.....
Topway, S. Vail	116	2	4 cou	5 cou	5 ½	3 cou	.....
Lord Dean, W. Halliburton	116	6	5 1½	4 ½	2 ½	4 2½	.....
Peachy Pie, C. Mills	111	5	3 1	3 cou	3 ½	5 4	.....
Kissin Bug, H. Chinn	111	1	1 ½	2 1½	6	6	.....

Le mutuel a payé : Trajectory, $6.30, $4.25, $2.80; Winged Flight, $8.30, $3.70; Topway, $3.60.

Le pari-double a rapporté $22.15.

Trajectory, conduit avec maestria, est retenu durant le premier demi-mille, prend le commandement au milieu du virage, s'échappe du peloton dans le dernier furlong et résiste à la poussée de Winged Flight. Ce dernier, trainant en arrière durant six furlongs, termine avec une célérité qui a failli être fatale au vainqueur. Lord Dean devient menaçant dans le dernier virage, mais faiblit par suite de l'effort fourni. Topway termine avec grande rapidité dans les trois derniers furlongs. Peachy Pie a été rapide durant six furlongs de même que Kissin Bug.

Jubilargo et Chormed One, inscrits dans la bourse St-Jean-Baptiste à Mont-Royal

Plusieurs nouveaux-venus prendront part aux huit courses du programme férié — Les Fusilliers Mont-Royal feront les frais de la musique

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la direction de la piste de course Mont-Royal, a préparé pour aujourd'hui un programme de huit courses dont la principale sera la bourse St-Jean-Baptiste, une épreuve de six furlongs qui enverra en lice dix des meilleurs sprinters se trouvant actuellement dans les écuries locales.

Plusieurs pur-sang, arrivés vers la fin de la semaine des pistes Rockingham, Suffolk Downs et autres centres de courses américains et canadiens, prendront part à leur première course, aujourd'hui, à la piste Mont-Royal.

La troisième course, par exemple, enverra aux prises avec sept autres sprinters, un cheval arrivé de Fairmount où il a remporté quelques succès. Il s'agit de Gunwale qui devra faire la lutte à des vainqueurs du présent meeting comprenant Genghis Kann, Kawagoe et autres.

Dans la bourse St-Jean-Baptiste on remarque au nombre des dix inscrits Jubilargo et Charmed One, arrivps respectivement de Fairmount et Suffolk Downs.

La sixième course au programme, une affaire d'un mille et 70 verges, comprend les inscriptions de plusieurs nouveaux-venus dont Oville Lad, Zangwill, Ladfield et Géorgie Porgie. Ces trois derniers sont arrivés ces jours derniers de Suffolk Downs.

Blaze of Glory, l'un des chevaux qui faisait partie du contingent arrivé de Rockingham aux écuries de Mont-Royal, est inscrit dans la septième course de même que Annie Jenkins, une jument venue de Toronto.

Dans la dernière course au programme, les sportifs remarqueront au nombre des onze candidats, les noms de Time Limit et de Noisette, deux vétérans qui leur sont bien familiers.

Tout laisse prévoir qu'une assistance-record se rendra aujourd'hui à la piste Mont-Royal. Les arrangements nécessaires ont été pris pour que M. J.-J. Goulet, directeur de la fanfare des Fusilliers Mont-Royal, fasse les frais de la musique et cela, avec le consentement de l'officier-commandant des Fusilliers Mont-Royal, le lieutenant-colonel Paul Grenier.

LES INSCRITS A MONT-ROYAL AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE — Bourse $300, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Claret Punch 110, Mixed Goods 110, Black Ribbon 115, Chambly Boy 110, Thoughts 110, Army Game 105, Troublemark 110, Pennyworth 115.

DEUXIEME COURSE — Bourse $300, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Eileen R. 106, Attauquechee 111, Dark Flyer 114, Sun Asia 111, House Afire 111, Chancabit 111, Stentorian 116.

TROISIEME COURSE — Bourse $400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Red Diamond 112, Old Dominion 117, Gunwale 115, Montmorency 109, Kawagoe 107, Shewin 101, Genghis Khan III 107, Wild Tang 104.

QUATRIEME COURSE — Bourse $400, allouées, de St. Jean-Baptiste, 3 ans et plus, 6 furs: Cattari 116, Coneybare 107, Jubilargo 115, Bicomer Girl107, Balaxy 116, Oddesa Billy 112, Running Cedar 101, Charmed One 112, Little Cleora 110, Lamporte 112.

CINQUIEME COURSE — Bourse $400, à réclamer, The Richelieu Steeplechase, 4 ans et plus, 2 milles: No Room 135, Donald M. 135, Irish Tom 135, Gold Guard 130, No Trouble 135, Dr Jillson 135, Monocle 135, Squeze Play 135.

LE CLASSEMENT DES JOCKEYS A MONT-ROYAL

Par ses trois victoires de samedi, Frankie Mann a considérablement améliorée sa position dans le classement des jockeys et comme la moitié de la réunion vient de s'écouler il semble que seul, un accident pourra l'empêcher de gagner la magnifique montre en or offerte au vainqueur par le Val d'Or Grill. Actuellement Mann a un total de 99, soit 28 de plus que son plus proche rival, H. Chinn qui, de son côté, a une avance de 18 points sur W. Halliburton.

Le classement actuel est le suivant:

Mann	99
Chinn	71
Halliburton	53
Lynn	51
McTague	35
Vallée	27
Mills	27
Wolfe	23
Oliver	18
Cartwright	16
Wood	15
Wilson	11
Trépanier	9
Cotton	9
Duggan	6
Vail	4
Kenwood	3
Sullovey	1
Fontaine	1

Pour résultats et inscrits des courses VOIR PAGE 11

SIXIEME COURSE — Bours $300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Auld Reekie 101, Highcroft 101, aCville Lad 116, Joe Jay 111, Semester 111, aZangwill 116, Ladfield 106, Georgie Porgie 106, Tern Hill 116, Indiana Flyer 111.

a—Entrée: Mrs A. J. Routcliffe et J. Waterman.

SEPTIEME COURSE — Bourse $300, à réclamer, novices, 3 ans et plus, 6 furs: Masked Frome 106, Chicot 116, Wisedale 116, Some Fox 111, Blaze of Glory 111, Begamac 111, Brown Ebony 116, Pamour 111, Miss Paula 111, Miss Wooler 105, Big Pennant 116, Blitzen 101, Annie Jenkins 105, Brigade Jr. 110.

HUITIEME COURSE — Bourse $400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Murier 106, bBaton D'Amour 116, aRompus 116, Jimmie Kirk 116, Stone Chatter 106, bBunetta 111, Sleaford 111, aTime Limit 116, Stonewood 116, Noisette 106, Minthera 111.

a—Entrée: Mrs J. E. Hughes et S. Tomlin
b—Entrée: E. S. Ibbotson et J. G. Fair

Vieilli 10 ans
10 oz. $1.05
25 oz. $2.50
40 oz. $3.80

Dites Corby!
Corby's
RYE WHISKIES

Vieilli 12 ans
13 oz. $1.55
25 oz. $2.95
40 oz. $4.45

Embouteillé en entrepôt au Canada - - Corby Distilleries Limited

TOUS LES SPORTS

25 oz. $2.30
40 oz. $3.50

Distillé et embouteillé au Canada

HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN

DANS LE DOMAINE DU TURF

LES INSCRITS

Arlington Park

PREMIERE COURSE — Bourse $1,000, novices, 2 ans, 5 1-2 furs: Algonquin 116, Asael D. 116, Agronomy 116, Scrappy W. 116, K. Banker Jim 111, Wizard's Play 116, War Briar 116, Kansas City 116, A Happy Pilot 116, Joe Fisher 116, Vain Grove 116, Quero Greenock 116, Valdina Groom 116, aNew Englander 116,Bavaldina Nomad 116.

a—Entrée: Wells et Walmac
b—Entrée: Vallina Farm

DEUXIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furs: Gato 111, Inviting 116, Nine Ten 103, Mammoth 109, Connie Ann 109, First Port 114, Mighty Proud 108, Honey Seat 104, Southland Gem 109, Night Lady 103, X Yantis 111, Tiger Teddy 116, Hazel Nut 111, Gay Hour 108, New Discovery 111, Alexander 108, Vess 108, Star Bud 109.

TROISIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furs: Fair Chance 110, Valdina Ray 110, Winamac 110, Pate's Boy 116, Jack Twink 113, Somerano 113, Rose Anita 107, Mack's Dream 110, Hi Sty 105.

QUATRIEME COURSE — Bourse $1,200, 3 ans, 6 furs: Polymelior 117, Millbriar 111, Valtite 117, Hadmore 108, Equifox 111, Roman 122, Darby Dienst 109, City Talk 103, Star Chance 105, Displayer 108, Designer 117, Marogay 117, Connaught 112, Centup E. 103.

CINQUIEME COURSE — The Arlington Inaugural Handicap, bourse $2,500 ajoutées, 3 ans et plus, 7 furs: Advocator 122, aJoe Schenck 120, aRobert L. 110, aRifted Clouds 101, aTechnician 110, Easy Mon, bTiger 116, bNo Competition 112, Vino Puro 116, Chi 114, Kings Blue 114, Tunica 112, Ilympus 110, cManie O'Hara 106, cMontsin 106, Chance Ray 106, Balmy Spring 106, Connaught 105, Marogay 105, Polymelior 102, The Thrush 102, Miss Sarah 100.

a—Entrée: Woolford Farm
b—Entrée: Milky Way Farm
c—Entrée: Friedberg et Axton

SIXIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-8: Dick Naishapur 111, aldina Mink 98, Pennsburg 111, William Palmer 108, Wind Up 111, Little Pinkey 111, Star Wagon 114, Chance Sweet 113.

SEPTIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Mon Doit 116, Asset 111, Lady Federal 106, Easy Street 106, Escomur 103, Prince Sador 116, Jungle Moon 98, Genosha 98, Out of Fire 116, Startling 116, Colopel Joe 108, Eye Knocker 104, Brown Comet 114, Danibroom 116, Sr Ajax 116, Valdina Jack 106, Cheickrama 116, Utica 114.

HUITIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans, 1 mille 1-8: Maydig 108, Toney Butler 113, Bettys Bob 116, Jaybeedee 116, Dickery Dock 113, Pecks Bad Boy 111, Lyner 113, Kanter Beau 113, City Boy 116, Jockarando 108, Lady Arlington 106, Secret Deire 108, Swift Knight 113.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE. — 5 furlongs: Mi Due 117, Battle Won 112, Sun Tipped 109, Clock Time 112, Eselkay 112, Gertrude K. 109, Emollient 109, Kinky 107, Bubble Lil 112, Junco 112, Ever Tome 112, Rambunctions 112, Punchdrunk 109, Merry Flay 109, Pari Sucre 112, Devil's Run 112.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Cendrillon 103, Toney Weaver 118, Charlie Bailey 110, Four O Four, 110, Set 105, Shaillen 195, Race Rider 110, Eight and Six 105, Copin 115, Ida Rogers 105, Kleig Light 118, Baggage 110, Firing Pin 109, Everafter 110, Alca 108, Tetratown 105.

TROISIEME COURSE. — 5 furlongs: Ouphe 113, Fancy Free 114, Connoisseur 114, Patched Pants 112, Pari King 118, Richestan 107, Outgo 110, Elmada 107, English Setter 118.

QUATRIEME COURSE.—6 furlongs: Army Song 110, Three O Three 105, Foliga 94, Purcellville 107, Delemos 107, Master Key 107, Dollar Day 107, Dodger 110, Ardour 104.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille: Stinging 108, Mellowmoon 103, High Fair 106, Portsmouth 107, Translady 113, Success Story 108, Iron Bar 107, Bayport 107.

SIXIEME COURSE. — 1 mille: Two O Two 107, Gambit 110, Quaroma 110, Baby Sister 108, Querilla 107, Uncle Walter 105, Mismark 97, Third Try 113, Burning Stick 113, Side Arm 116, The Rage 107.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: All Agog 111, Butter 114, Post Office 109, San Antioca 114, Veiled Lady 112, Hallies Play 116, Country Lass 119, Tonianna 111, Saving Grace, 111, Devils Pace 112.

HUITIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Mightily 120, Sun Time 107, Pari Call 98, The Grey Nun II 113, Catomar 105, Franco Saxon 114, Repeller 112, Frinedly Paul 112, Blue Fang 110, Kenyon C. 112, Sentimentallet 107.

Détroit

PREMIERE COURSE. — 1 1-8 mille: Erin's Sweep 117, Helmor 111, Dustless 114, Selma Jack 101, Leightenwood 111, Mannerly 109, Lucky Color 106, Abbots Hour 114, Straight Thru 111, Goggles 114, El Ballorino 111, Molida 106.

DEUXIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Arkadel 102, Star Wind 110, My Last Dollar 112, Cynthia Fair 105, Coast to Coast 100, Clipman 110, Orita 102, Aranmore 107, Congetta 97, Miss Frakes 102, Joe Greenock 110, Emdale 110.

TROISIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Imperial Conte 104, Virbet 117, Buss 107, Spirit Queen 107, Queen's Best 104, Someone Else 117, Smith David 109, Cherokee Red 107, Scudder 109, Sky Lad 103, Verakee 104.

QUATRIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Can't Catch 111, Parkwood Chiev 110, Bert W. 110, Fight On 113, Sleepalong 113, Quinlan 107, Delius 105, Seventh Inning 118, French Trap 100, Master Howard 110.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Miss Bonnie 104, Bright 114, Ozark 110, Wooden Indian 115, Poesy 109, Belle Elan 105, Transmitter 114.

SIXIEME COURSE. — 1 1-8 mille: Sister Jean 107, Stella Mc 112, Cablegram 117, Goana 117, Ravenna 107, Alan Chicle 117, Harper 117, Ample 107, Morris R. 117, Fort Thomas 112, Corum 117, Evening Time 107.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-8 mille: Perfect One 117, Stingo 112, Love Quest 102, Nat Bragg 117, Byrdford 117, Four Bagger 112, Leading Bet 117, Hill Jimmy 112, Double R. 117, Morris Griner 112, Intrip 107, Manakoora 102.

HUITIEME COURSE. — 1 3-16 mille: Noah's Pride 114, Taipan 108, Desafuero 114, Bold General 114, Never Blue 109, Busby 114, Paralda 114, Witful 114, Gay Days 109.

Aqueduct

PREMIERE COURSE. — 5 1-2 furlongs: Wenuit 108, Sport Fan 111, Estruscan 115, Edasel 108, Hale Thorpe 111, Ruckelle 119, Black One 115.

DEUXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Razinanto 110, Russell McGee 110, Equitable 110, Grand Lama 113, Ara-Ornis 108, Nijinsky 114, Little Tyke 110.

TROISIEME COURSE. — 5 1-2 furlongs: Irish Clover 108, Our Grace 108, Selann 108, Helen Spot 108, Jacopus 118, Maevic 115, Ocean oBund 112.

QUATRIEME COURSE.— 6 furlongs: Cantovino 114, Big Boy Blue 115, Jack Fly 121, Bold Turk 121, Merry Marine 119, Ebony Fly 103, Bright Sonina 110, Time Passes 124.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Jewell Dorsett 113, Torch Light 122, Sky Argo 109, Blue Stockings 113, Witchlike 113, Pilot Biscuit 104, Spanked 100, Dini 109, North Anna 99.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Abmeres 115, Grandever 122, Short Distance 118, Noroton 111.

SEPTIEME COURSE. — 7 furlongs: Grand Duke 122, Perth Amboy 113, Mintson 113, Great General 106, Old River 106, Bouncalong 108, Baby Talk 116, Time Scout 101.

LES RÉSULTATS

Delaware

PREMIERE COURSE. — 1 mille et 70 verges: Wildmute, 108, J. Boyle, 9.90, 5.40, 3.40; Black Rapture, 118, De Camillis, 5.40, 3.30; Cawbelle, 111, Wager, 2.90. Temps: 1.45 4-5. Over Bid. Mac's Cantor, Joker Nan, Disraeli, Frances Keene, Capstick, Kittiwake, Goal ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Brown Twig, 121, Peters, 6.40, 4.20, 3.50; Sir Reg, 120, Donosol, 7.50, 5.40; Candle End, 110, O'Hearn, 10.10. Temps 1.46 2-5. Piot, Balapin, Light Chatter, Part One, Manila Bay, Jimmie Cabaniss, Connie Plaut ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 3-4 mille: Stimuli, 119, Donoso, 5.00, 3.70, 2.70; Teddy Patic, 117, Shelhamer, 8.30, 3.80; My Elsie, 116, Wholey, 2.80. Temps: 1.12 1-5. Dizzy Dame, Zenana, Evening Light ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 5 1-2 furlongs: Level Best, 112, Peters, 4.20, 3.60, 2.90; Sky Lane, 115, Richards, 17.70, 6.40; Snarler, 118, Charlton, 4.40. Temps 1.07 1-5. White Time, Here Again, Not Yet, Discouraged ont asusi couru.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Dusty Dawn, McCombs, 20.90, 6.60, 4.60; Hypocrite, 122, Lynch, 3.50, 2.80; Foxhade, 109, DeCamillis, 4.20. Temps: 1.43 4-5. Purple King, Solarium, Night Tide ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Tedbriar, 107, Lynch, 21.20, 13.20, 8.50; War Beauty, 106, McCombs, 8.90, 6.90; Orcades, 107, W. T. Taylor, 10.30. Temps 1.45 1-5. Sketchbook, Dolly Val, Schylla, Nelle Bly, Rosetown, War Regalia, Lady Maryland, Arden Lass, Fairy Chant ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Autumn Quest, 111, Donoso, 7.60, 4.60, 3.30; Interlace, 102, W. L. Taylor, 6.90, 5.00; Royal Teddy, 115, Leyland, 6.10. Temps: 1.46 1-5. Brown Kight, Attracting, Knightfors, The Queen, Candy Hero, Morstep ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. — 1 5-8 mille: Sure Touch, 116, Decamillis, 9.20, 5.50, 4.40; Blue Sheets, 115, Donoso, 5.70, 4.30; West Sea, 113, R. Duncan, 3.70. Temps: 2.49 4-5. Red Trap, Erada, Turf Sting, Star Mixer, Mr. Duncannon, Fire Ball ont aussi couru.

Détroit

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Ferryboat, 106, Eads 5.60, 3.40, 2.60; Vote Boy, 117, Fay 3.80, 2.60; Chanceful, 114, Milligan, 3.80. Temps 1.13. Denote, Ballah, Spittene Image, Transview, Grand Singer ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — Light Rolls 109, Eads, 13.60, 5.60, 3.80; Fletus, 114, Keiper, 4.00, 3.00, Jockide, 111, Dew, 3.40. Temps 1.12 3-5. Ont aussi couru: Takus, Grace Grier, Joaney B., Sun Arbor, Temple Fall, Gay Water.

TROISIEME COURSE. — 3-4 mille: Scotty B. 111, Keiper, 6.60, 3.80, 2.60; Vignette, 106, Le Blanc 3.40, 2.60; Jo Beulah, 106, Milligan 3.00. Temps 1.12 4-5. Ont aussi couru: Moon Bow Man, Malayan, Hayam, Sudie, Greenock, Capt. Kelly.

QUATRIEME COURSE.—6 furlongs: Siva, 108, King, 10.00, 5.40, 4.00; Merrily San 108, Raymond, 10.20, 5.60; Come Home, 109, Sorsen, 3.80. Temps 1.12 2-5. Ont aussi couru: Tuleyries Lin, Satin Marvel, Mon Lad, Roldef, Anna Grand, Alracuda et Brill.

Hamilton

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Marlboro Maid 104, Festive Board 112, Sun Tack 104, Wee Princess 112, Roving Lesley 107, Sweep Fast 107, Giggling Girl 107, Blasco 102, Grand Dame 107, Dear Old Pal 117, Storm Light 99. Sun Commando 109, Hay Knife 107.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Miss Sarnia 110, Bernardine W. 111, Blue Wren 110, Royal Fair 111, Candar 120, Papalico 115, Haggis 105, Brulot 105, Zowie 111, Sweeping Flame 120, Foresee 110, Maple Tints 115, Nights End 116, Ontegra 106, Daggers Drawn 120, Don Mariner 107, Costa Rica 115, Light Jos 105.

TROISIEME COURSE. — 5 furlongs: Babstone 113, Warrigan 116, Patrol Man 116, Fair Set 108, Scotch Grass 111, Depositor 108, Passagrille 113, Andsan 116, Model C. 116, Brisk 108.

QUATRIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Trickys Son 111, Primbud, 108, Sky Warrior, 113, Stop It 105, Rockbound 105, Ann Hanover 103, Cotter 105, Belle Dare 103, Amhurst 110, Lingster 103.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Penabud 110, Equerry 115, Golden Thought 110, Acquin 104, Nicobar 107, Hatteras Light 112, Stemwinder 110, Tyrone 107, Tetragyn 110, Archline 105, Royal Tread 120.

SIXIEME COURSE. — 1 1-8 mille: Mr. Maginnis 108, Yenoc 115, Solid 105, Toby T., 107, Pete Wendling 112, Chuckler 107, Devastator 110.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Roberta Macaw 109, Cudgeldoc 109, Mallison 108, Rural Shower 109, Syngo Bay 114, Peglius 117, Gold Plate 114, Crofter 114, Thirty Below 109, Duking 95, Dearzin 117, Gold Jug 100, Point Lace 95.

Delaware

PREMIERE COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furs: Abbots Maid 107, Prompto 117, Distant Star 105, Miss Miss Brideaux 114, Bright Goldie 108, Petsamo 113, Duces Wild 115, Marion Collins 114, Stepapace 111, Long Lane 117, Janegri 112, Cheetah 110, Im the Guy 113.

DEUXIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furs: Silver Beam 115, Corona II 110, Designation 115, Crimson Lancer 115, Reigh Supreme 110, Furr Buckie 110, Bull Ring 115, My Christmas Cove 115, The Scoundrel 120, My Exit 116, Amentieres 115.

TROISIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, steeplechase, 2 milles: Race Me 135, aCapstan 139, bCampfire Embers 132, Scurry Along 142, Justa Bud 134, Babbler 143, Athlone 146, Golden Reel 132, Our Manager 139, Spinach 139, Jacamar 132, Little Cottage II 151, aLe Passadon 134, hPromoter 139, cDoctors Gift 139, bEurus 133.

a—Entrée: Gray Black et Bosley
b—Entrée: Wm L. Van Allen et M. H. Dixon
c—Entrée: Fred Adams Jr

QUATRIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 2 ans, 5 furs: Egypta 110, aBally Haunis 108, On The Beam 110, Cut Off 115, Cathode 103, Lady Jaffa 112, Rich Cargo 113, Your Bid 115, Bob's Pass 108, Sunbright II 111, aSunington 111, Gradatim 111, Canterlin 114.

a—Entrée: J. V. Stewart et C. Hanford

CINQUIEME COURSE — Bourse $1,00, à réclamer, 3 ans, 6 furs: Streamer 110, Irish Mirth 104, Doctor's Nurse 112, Satiation 115, Kimesha 110, Woosh 107, Career Girl 110, Summer Stock 107, Nick 112, Joe Smoky 114, Queen's Advice 112, Callao 112, Cross Vine 107, aMiss Ksar 107, Donas Pal 115, County Cork 112, Marin 107, aAlamode 107.

a—Entrée: Mr and Mrs A. S. Hewitt

SIXIEME COURSE — Bourse $1,200, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges: Cutlas 115, Masked General 116, Legal Light 116, Birch Rod 115, Rehearsal 111, Crius 111, Sir Gay 116.

SEPTIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Argella 100, True Knightess 105, Blazing Heat 110, Sneaky Henry 113, Zostera 121, Ace Call 106, Shambles 113.

HUITIEME COURSE — Bourse $1,00, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Pretty Night 109, Brilliant One 115, Feng 114, Exhort 109, Aranite 116, Pradis 113, Paliee 114, Tepin 114, aShooting Scout 113, aBroadway Juel 116, Gimpey 113, Joan Asbestos 104, bRed Label 109, bEky Hostess 109, Albuquerque 114, Upset Dove 110, Howellville 113, Fair Rock 103.

a—Entrée: D. J. Sullivan et Mrs A. Hudkins
b—Entrée: E. Townsend et H. H. Wilson

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Burgoo Miss, 107, Luce, 10.80, 5.00, 3.80; Neighbor, 106, Hanauer, 6.20, 4.60; Lakeview, 114, Milligan, 5.40. Temps 1.11 4-5. Ont aussi couru: Sassy Mate, Black Brummel, Nobie Boy, Saunderstow.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Shown Up 118, Dew, 9.80, 4.40, 2.60; Blind Impulse, 106, Kieper, 4.80, 2.80; High Fidelity 119, Sorsen 2.60. Temps 1.45. Ont aussi couru: O'Bantam, Mr. Ambassador, White Hot.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille 70 verges: Odessa's Pride, 114, M. N. Gonzalez, 18.00, 7.00, 4.60; Napolosa Rojo, 95, G. King 6.20, 4.60; Burr Hickman, 104, Eads, 5.80. Temps 1.43 4-5. Ont aussi couru: Princess Torch, Glen Kenney, Molasses Bill, Hiddenite, Autograph, Hadnogal, Skating Pool, Sir Elmer.

HUITIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Dixie Girl 106, Milligan, 8.40, 4.20, 3.60; Jacopobelle 104, G. King, 10.4:0, 6.00; Strolling Home 114, Glaug, 3.00. Temps 1.46. Ont aussi couru: Maneuver, Nancy Sue, San Ardo, Acute, Grand Jester.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE — 4 ans et plus, 1 mille: Constitutional 106, Suttle 6.60, 4.20, 3.60; Blackbirder 116, T. Atkinson 4.80 3.60; Grand Day 116, G. Smith 5.60. Temps 1.38. Cordate, Hasty Rose Bonnie Buzz, Fakland, Pepper Patch, Polly Girl, Mazie Margaret, Metaurus, Tee Tee ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 1 mille 1-16: 4 ans et plus: Praetorian 112, F. Maschek, 6.20, 5.20, 4.20; Discourse 112, T. Atkinson 19.40, 9.40; Traggat 114, F. Collins 8.20. Temps 1.46 1-5. Special Racket, Pay Rack, Transday, David W., Brustigert, Sun Fighter Free Child ont aussi couru.

Pari double: (1 et 2) ont payé $18.00.

TROISIEME COURSE — 2 ans, 1 mille: Blue Fair 120, Berger 2.80, 2.40, 2.20; Tidy Whisk 113, Dupp 3.20, 2.20; Tidy Whisk 113, Dupp 3.20, 3.00; Oh Oh 116, Stevenson 4.40. Temps .59. Marclaire, Double Call, Blue Twink ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 3-4 mille, 3 ans et plus: Doubt Not 106, Mearle 42.20, 12.60; 7.00; Prairie Dog 110, Bodiou 3.20, 2.60; Ariel Toy 114, R. Scott 4.60. Temps 1.10 4-5. Go Home, Listaro, Beach Ensemble, Indian Lodge, Slow Motion, Floragina ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Patrol Scout 114, Marrero 14.40, 7.40, 4.40; Upstream 111, Atkinson 8.20, 5.00; Silent Witness 114, Berger 3.20. Temps 1.44 4-5. Star Boarder, Housework, Milk Punch, Parscout, Tedium ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1-2 mille, 4 ans et plus: Khay 111, T. Atkinson 6.80, 4.80, 3.60; County Bond 106, Farrell 12.20, 8.20; Blacant 120, Dupps 6.40. Temps 2.34. Indiana Spa, Little Banner, Sun Lamp, Dark Zent, Brass Monkey, Viev's Pennant, Sandwrack ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 3 ans: Dusky Duke 107, F. A. Smith 42.40, 17.60, 6.60; Ship Biscuit 109, Durando 7.80, 4.80; Sirocco 122, Bodiou 2.80. Temps 1.28 2-5. Multitude, Shipmate, Royal Man, Super Chief, Ramases ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 mille 1-16, 3 ans et plus: Bootless 109, F. A. Smith 10.20, 6.20, 3.30; Tow Rope 113, Berger 9.00, 4.80; Chief Gamble 111, Stevenson 2.80. Temps 1.44. Mutinous, Trina, Melodist, Weekly Stipend ont aussi couru.

Dufferin Park

PREMIERE COURSE — Bourse $700, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furs: Greydon Boy 110, Johnstone 18.90, 6.10, 2.20; Bob's First 108, Remillard 4.00, 2.20; Uche 108, Birley 2.05. Temps 1.01 2-5. Black Ash, Brandy Snap Centennial, Skate Along, Sava Mark ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — Bourse $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 1-2 furs: Clarksdale 120, Birley 3.55, 3.00, 2.85; Colored Artist 110, Remillard 3.45, 3.00; Toney One 115, Courtney 6.50. Temps 1.23 33-5. Lee D. Gone Wild, Poppin Along, Rough Water, ont aussi couru.

Pari-double: Greydon Boy et Clarksdale ont payé $37.90.

TROISIEME COURSE — Bourse $700, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furs: Ko 112, Black 4.25, 2.70, 2.20; Thermal 112, Beckett 3.45, 2.45; Horus 117, Birley 2.40. Temps 1.30 1-5. Tea Jester, Rockroma, Gold Jug, Belle Fuller, Barbara H. ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — Bourse $700 à réclamer, 4 ans et plus, 7 furs: Cup Winner 115, Convey 7.25, 3.60, 2.90; Pattertoe 107, Remillard 3.25, 2.80; Izaak Walton 105, Birley 3.90. Temps 1.30 1-5. Leven Miss, Foliage Quick Change, Lorraine ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — Bourse $3,000, ajoutées, "The Hare Memorial Handicap", 3 ans et plus, 1 mille 1-8: Casino Pete 110, Birley 60.60, 24.55, 11.75; Budsis 109, Peden, 54.60, 22.10; Second Helping 113, McTague 4.70. Temps 1.55 3-5. Wise Will, Donosiris, Cerisse 3rd, Cabin Gal, Hood, Trey ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — Bourse $800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 3-8: Isleworth 107, Remillard 6.20, 3.60, 2.90; Skyros 110, McTague 5.90, 4.50; Fair Countess 104, Courtney 3.90. Temps 2.25 2-5. Standout, Queen's Color, Pewter Crest, Easiest Way ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — Bourse $700, à réclamer, 3 ans, et plus, 1 mille 1-16: Light Birch 110, Birley 5.90, 3.65, 2.60; Ebony Parasol 111, Black 4.40, 3.00; Coligny 120, McTague 3.10. Temps 1.53. Jealous Swain, Pitch Blend, Spicy, Fortune Bay, Orange Liz ont aussi couru.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE — 3 ans et plus, 7-8 mille: Petard 117, Swain 6, 3.60, 2.80; Macawlee 112, Oros 4.20, 3.20; Fuighty Marie 105, Flinchum 3.40. Temps 1.28 4-5. Valvita Cottingham, Pyrexin, Miss Shirley C. Merry Pete, Charming Sir, Tuccia ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 4 ans et plus, 3-4 mille: Grey Streak 116, Elam 4.60, 3.20, 3.00; Eternal Wave 108, Wells 6.20, 4.80; Viragin 116, Croig 4.00, Temps 1.15 2-5. Butons B., Calculator, Rhett, Fanie ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 3-4 mille, 4 ans et plus, Barbara S. 111, S. Clark 8.40, 4.20, 3.40; Vecks 108, Craig 5.00, 3.50; Panic Relief 108, Bush 8.80. Temps 1.14 3-5. Dr Menendez, Honey Roll, Paul Lee, Little Drift, Blue Tints, Blaufuss, One Night, Onyourway ont aussi couru.

Pari-double (2 et 3) ont payé 19.00.

QUATRIEME COURSE — 3-4 mille 3 et 4 ans: Tex Tess 100, Flinchum 35.40, 11.60, 5.60; Relief 113, R. Howell 4.60, 3.00; Mission Step 113 Pool 3.00. Temps 1.14 3-5, Baby Carolyn B., Mighty Proud, Preceptress, Hop eCall, Fair Julie ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 3-4 mille, 3 ans et plus: Gold Flag 114, A. Snider 7.00, 3.80, 2.60; Delta Dan 113, Oros 3.40, 2.40; Candescent 104, S. Clark 3.40. Temps 1.14 1-5. Commendador 2nd, Little Tramp, Buttermilk ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1 mille 1-4, 3 ans et plus: Shot ut 112, A. Snider 6.00, 3.00, 2.40; Yale O'Nine 112, Craig 4.00, 2.60; Mucho Gusto 120, J. E. Oros 2.60. Temps 2.08 1-5. Manie O'Hara, Gray Jack ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 1-16, 4 ans et pklus, Manymor 112, Packer 8.20, 4.80, 3.00; Lourdes 103, S. Clark 6.60, 3.60; Decourcy 111, Snider 2.80. Temps 1.40 1-5. Hope Diamond, Mardromel, Life Guard ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 mille 1-16, 4 ans et plus: Pekaki 105, Fowler 7.80, 5.20, 3.20; Deep Rock 104, Clark 11.40, 4.60; Mars Man 114, J. Richard 4.00. Temps 1.53 2-5. Ceaseless, My Wo, Narise ont aussi couru.

Aqueduct

PREMIERE COURSE — 5-8 mille, 2 ans: Fishwife 116, B. James 3.70, 3.20, 2.60; Liberated 116, J. W. Bailey 21.60, 8.60; Dogana 116, G. Woolf 4.50. Temps 1.01 2-5. All Gray, Sea Foam, Dolly, Charm School ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 3-4 mille, 4 ans et plus: Moonfolly 116, W. L. Johnson 3.70, 2.80, 2.30; Michigan Fyer 116, I. Anderson 5.40, 3.10; Iskie 111, Wber 3.00. Temps 1.12 1-5. Dicty Step, Bill D., Billy's Folly. Soigne ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — $1,200, novices, 2 ans, 5 furs: Philomel 116, Meade 4.70, 2.40, 2.40; Livernon 116, Stout 2.40, 2.30; Miss Daunt 116, Barba 3.80. Temps 1.00 3-5. Catch Me Not, Sun Idele, Wise Mary ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 7-8 mille, 3 ans et plus: He Did 124, G. Wolf 8.40, 3.90, 3.30; Third Degree 124, Arcaro 4.50, 3.70; T. M. Dorsett 112, Castille 9.60. Temps 1.23 4-5. Volitant, Nedayr, Honey Cloud, The Chief, Whichcee, Fighting Fox, Sickle T. War Dog ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 3 ans, 1 mille 1-4: Your Chance 116, Wright 3.10, 2.70, 2.30; General Manager 116, I Anderson 22.80, 5.20; Andy K. 122, Workman 2.90. Temps 2.03 4-5. Snow Ridge, Corydon, Dusky Fox, Carrier Pidgeon ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — Bourse $1,500, Ladkin Handicap, 3 ans et plus, 7 furs: Bosley 110, Stout 27.50, 9.50, 4.60; No Sir 121, Barba 3.30, 2.40; Fogoso 110, James 2.80. Temps 1.24. General Mowlee, Bernabe, Black Bun et Radio ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — Dunlin handicap, bourse $2,000 ajoutées, 3 ans et plus, 1 mille 1-8: Tola Rose 114, Haas 13.90, 6.60, 2.90; Century Note 114, Arcaro 4.40, 2.50; Westnesia 122, Onderson 2.50. Temps 1.51 2-5. Lucky Omen, Harrys Pal et Prettty Pet ont aussi couru.

TROT ET AMBLE

LE GRAND CIRCUIT

Indianapolis 23. (P.A.) — Voici les résultats des courses de trot et amble disputées à l'ouverture du Grand circuit:

Première course: (Stakes Trotting Horse Club) 1ère division, bourse $2,346.

Greyhound (Palin)	1 1
Bagpiper (Pownall)	2 2
Dale Hanover (J. Caton)	3 4
Siste rMary (Egan)	6 3
Clever Hanover (Parshall)	4 5
Ed Lasater (Smith)	5 6

Temps 2.02 3-4, 2.03 1-4.

Deuxième course: 4e Division, (Trotting Horse Club, bourse $1,000.

Pat W., (Stone)	1 1
Warren (Mabrey)	3 2
Brady Hanover (Parshall)	2 6
Teddy Bear, (Pauley)	4 3
Carofae Grattan (Smith)	7 4
Peerless Poince (Keys)	5 5
Lightning Cash (Britenfield)	6 7
Symbol Etewah (Recor)	8 8

Temps 2.05 3-4; 2-06 1-2.

Troisième course: Trotteurs, 2 ans, bourse $1,500.

Landswown (J. Caton)	1 2
Florimel (Pownall)	4 1
Missey (Egan)	2 3
Hollyrood Anna (Whitney)	3 6
Bill Gallon (Smith)	5 4
True (Livingston)	6 5

Temps 2.09 1-4; 2.11 3-4.

Quatrième course: 3 ans, 2.18 trot et amble, bourse $800.

Mr. Volodale (Hodgins)	3 1
Chestnut Lucky Boy (Smart)	1 3
Toro (Parshall	2 2
Ruth Cash (Britenfield)	4 3
Governor Dale (Shell)	7 4
Mary L. Castleton (Shaw)	5 6
Rictard Nutonia (Lacey)	6 7
Watson E. Direct (Maker)	8 8

Temps: 2.06 3-4; 2.06 1-4.

A SAINT-JEAN

St-Jean 23. (De notre envoyé spécial) — Quinze cents amateurs du sport des couses sous harnais se sont réunis au Moose Park pour assister à la première matinée organisée par le club de course de St-Jean. Un trotteur Dickerson propriété de M. Larente de Montréal et conduit par son fils Emile remporta les honneurs dans la classe principale dite ouverte à tous. Malgré un fort vent le temps rapide de 2.11 1-2 fut enrégistré à la seconde épreuve alors que Lawyer Grattan un ambleur conduit par H. Larochelle lui fit une dure lutte et le dernier demi-mille fut marqué en 1.05. Dans le 2.27 pour trotteurs et ambleurs huit chevaux formaient la classe. Kentucky Dean ambleur de l'Ontario habilement piloté par Tilden gagna les trois épreuves consécutives. Le 2.18 pour trotteurs et ambleurs réunit trois trotteurs et un ambleur. Redfern propriété de A. Demers de Montréal habilement conduit par le vétéran Raoul Potvin fut le gagnant des trois épreuves. L'ambleur Philipp Lee un autre cheval de Montréal conduit par Emile Vigneux remporta la deuxième argent. M. le Dr Labelle de St-Jean agissait comme juge au départ et le programme bien préparé par Bert Brownrigg sut plaire aux amateurs.

Sommaire des résultats:

Classe 2.27 mixte bourse $125.

Kentucky Dean (Tilden)	1 1 1
St. Bruno Girl (Bullock)	3 5 2
Protana T. (Potvin)	4 2 4
Bingen Todd T (Fafard)	2 7 3
Tommy Direct (Beauchemin)	7 3 6
Iron Mede (Larochelle)	5 4 7
Jos. Barongale (Labelle	8 6 5
Mistress Volo (Brosseau)	6 8 r

Temps: 2.17 1-2, 2.17 1-2, 2.19 1-2.

Classe 2.18, mixte, bourse $125.

Redfern, t, (Potvin)	1 1 1
Philipp Lee (Vigneux)	3 2 2
Lee Farrell, t. (Beaudin)	2 4 3
Janet Abbedale, t. (Larochelle)	4 3 4

Temps: 2.17, 2.15 1-4, 2.14.

Classe ouverte à tous, bourse $150.

Dickerson, t, (Larente)	1 1 1
Colonel Tom, (Bisson)	2 3 2
Lawyer Grattan (Larochelle)	3 2 4
June Peters (Crevier)	4 4 3

Temps 2.15, 2.11 1-2, 2.14.

A SAINT-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 22. (DNC). — A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, le club de courses local a organisé pour lundi le 24 juin, un programme de trois classes alors que $600 en bourses seront disputées. Les amateurs du sport sous harnais qui assisteront à la matinée trouveront réunis les meilleurs chevaux de la Province qui se disputeront les 2.24, 2.18 et la classe ouverte à tous.

Pari-double

A Mont-Royal	$ 22.15
A Suffolk Downs	18.00
A Delaware	31.90
A Lincoln Fields	19.00
A Détroit	48.20
A Dufferin Park	37.90
A Charles Town	182.80

Sherbrooke, Granby et Québec triomphent

St-Philippe garde la 1ère place de la ligue ARCO

Le St-Philippe a conservé la première position de la ligue Arco, en divisant son programme double avec les Facteurs, il perdit la première joute par 5 à 2 et gagna la deuxième par 6 à 2. Lachine est remonté en deuxième place grâce à sa double victoire sur le Pte-aux-Trembles par 10 à 4 et 3 à 0. Le Joliette est maintenant ex-aequo avec le Laprairie en troisième place ayant défait le Kik par 9 à 3. Les Facteurs tombent en quatrième position tandis que le Notre-Dame monte sur un pied d'égalité avec le Kik en cinquième grâce à sa victoire de 9 à 4 sur le Laprairie. Deux ralliements de quatre points chacun, ont permis aux Facteurs et au St-Philippe de triompher à tour de rôle au stade Notre-Dame. Les Facteurs gagnèrent la première joute en croisant quatre fois le marbre à la 4e manche. Un double par Mundey, un but sur balle et des simples par Yvon et Walker ainsi qu'une longue chandelle de Larivière firent compter ses quatre points. Dans la deuxième des simples par Jos. Desroches Bessette, C. Malfara et un circuit par Dick Larivée à la 6e manche scellèrent le sort de la joute, en faveur du St-Philippe, cette dernière ne dura que six manches, le terrain devant être évacué pour 6 heures.

Le Notre-Dame a continué sa série de surprises, en arrêtant la marche victorieuse du Laprairie à cinq victoires. Un ralliement de quatre points permit au Notre-Dame de reprendre le terrain perdu à la 4e manche, le Laprairie égalisa de nouvtau à son tour au bâton, mais le Notre-Dame revint à la charge, croisant cinq autres fois le marbre, tandis que Lecompte et Bourdon tenait le Laprairie en échec, Alfie Bryant obtint trois coups sûrs pour mener l'attaque des vainqueurs.

A Joliette les locaux l'ont emporté assez facilement sur le Kik, qui n'avait pas son as lanceur Wally Driscoll. DiMaulo et Lanoix firent bien leur possible mais ils ne purent tenir en échec les rudes cogneurs du Joliette qui se rallièrent pour 5 points à la 4e manche, pour s'assurer la victoire. Fleming accorda bien 9 coups sûrs, mais il sut les espacer. Jean Paul Mérineau fut encore l'étoile du Joliette tant au champ qu'au bâton.

Alors que le score était égal, et les coussins remplis à la sixième manche de la première joute entre le P. A.T. et Lachine, Mike Horrick receveur du P.A.T. se fit blesser aux doigts et dut laisser son poste. Ce fut le commencement du désastre pour le P.A.T., car les équipiers de Pomorski ne comptèrent pas moins de six points avant que le dernier homme de cette manche fut retiré, pour s'assurer la victoire. Dans la joute du soir à la Pte-aux-Trembles, Lachine sortit de nouveau vainqueur blanchissant le P.A.T. "Coun" Couillard, Léo Dubé, Asselin brillèrent pour Lachine, tandis que M. Lusignant, Mercier et Tapin en faisaient autant pour le P.A.T.

St-Philippe	001 000 000—	2	6	2
Facteurs	000 410 00x—	5	6	4

Sheppard et Ruvinsky; Lambton et Larivière.

Facteurs	200 000—	2	3	2
St-Philippe	000 204—	6	7	0

Berthelet et Tremblay; Cecil et Price.

Kik	200 000 001—	3	9	3
Joliette	000 501 30x—	9	10	4

DiMaulo, Lanois et Corbeil; Fleming et Dénommé.

Notre-Dame	000 410 022—	9	15	3
Laprairie	120 100 000—	4	10	1

Lecompte, Bourdon et Desfosses; D. Desrochers et Bowden.

P.A.T.	301 000 000—	4	15	6
Lachine	200 206 000—	10	10	2

Sparling, Gignac et Horrick, Tapin; Mercier; Pomorski et Trudel.

Lachine	000 000 102—	3	10	2
P.A.T.	000 000 000—	0	9	2

Asselin et Trudel; Ward et Horrick.

BALLE MOLLE

CLUB LALIBERTE

Le club de balle-molle Laliberté a annulé 4-4 avec le club Taverne Baril. La partie a été interrompue à la fin de la huitième manche par l'obscurité. Le club Laliberté est prêt à rencontrer tout club de Montréal. Pour renseignements, s'adresser à Jacques Sylvain, WIlbank 5531, entre 7 et 8 heures p.m.

T.-RIVIERES RESTE EN TETE DU CLASSEMENT

Les Trifluviens ont une avance d'une partie et demie sur Granby

St-Hyacinthe, 23. — Jack Kimball était invincible cet après-midi et il a facilement conduit les Braves de Sherbrooke à une victoire décisive de 6-2 sur les Renards de cette ville. Non seuement Kimball a lancé une bonne partie mais il a frappé deux superbes coups sûrs. Son camarade le voltigeur Ray Côté a fait compter la moitié des points de son club avec trois coups bien plantés. Le receveur Art. Galen et le triosième but John Metoskie ont aussi frappé durement pour chacun deux hits.

Nick Whitiack et Hal Freeman ont obtenu quatre des six hits des perdants. Les deux points victorieux furent comptés à la cinquième sur une passe, un simple de Marion, un fielder's choice et un autre simple de Witkowski.

Sherbrooke	020 020 101—	1	15	1
St-Hyacinthe	100 000 001—	2	6	2

Kimball et Galen; Swan, Schesler et Comiskey.

Granby en seconde place

Granby, 23. — Jouant une partie parfaite sur la défensive et profitant de tous les dix coups sûrs, les Red Sox sont montés en seconde position de la ligue Provinciale en battant les leaders du circuit Barrette par le score de 6-4, cet après-midi. Le brillant jeune gaucher Ralph Leonard a été frappé durement mais ses camarades ont frappé davantage principalement le jeune arrêt court Paul Bonner qui a réussi trois coups sûrs. Jim Walsh a frappé son quatrième circuit de la saison à la septième, point qui devait décider de l'issue.

Le receveur Niemiller des visiteurs s'est signalé en frappant un trois buts à la huitième.

Ralph "Sunny" Wilson a fait ses débuts comme arbitre et il a expusé du terrain les deux voltigeurs Paul Martin et Alec Pitko, ce qui n'aida guère les chances des visiteurs. Wilson a affiché beaucoup d'autorité.

T.-Rivières	011 000 020—	2	11	3
Granby	002 200 11x—	6	10	0

Anderson et Niemiller, Schang; Leonard et Ananicz.

LIGUE PROVINCIALE

Parties d'hier soir

St-Hyacinthe	030 000 200—	5	9	2
Sherbrooke	204 000 02x—	8	12	1

Shedis, Scott et Comiskey; Klivak, Mistos et Joubert.

Granby	100 000 110—	3	7	3
Trois-Rivières	000 001 000—	1	5	4

Tétreault et Ananicz; Roy, Wright et Niemiller.

Drummondville à Québec, remise, pluie.

Québec écrase Drummondville

Victoriaville, 23. — Comptant neuf points à la première manche, les Athlétiques de Del Bissonnette ont écrasé Drummondville, ici, cet après-midi par le score de 18-6 devant près de 1,299 personnes.

Charles Sutcliffe a été la grande vedette de l'offensive en faisant compter sept points avec un home run et un deux-buts. Il y avait trois coureurs sur les buts à la première manche quand Sutcliffe a frappé son home run.

Québec a enregistré ses neuf points de la façon suivante: deux simples de Dooley et Gladu puis deux deux-buts pour Kosy et Jabb, un autre simple par Mader; une passe et le fameux circuit de Sutcliffe. Deux autres simples de Yooke et Oberlander, un fielder's choice, une passe et finalement une erreur de Mandeville. Drummondville se servit de trois de ses cinq lanceurs au cours de la première manche.

John Kosy a également frappé pour le circuit à la huitière; c'est son cinquième de la saison. Phil. Clark a été la vedette des Tigres avec ses trois simples et son deux-buts.

Québec	910 301 012—	18	17	3
Drumd'ville	100 040 100—	6	12	4

Tooke et Sutcliffe; O'Donnell, Drisko, Reichel, Fregoli, Small et Corrigan.

* * *

Parties d'aujourd'hui

Sherbrooke à Grandby, à 2 hrs.
St-Hyacinthe à Drummondville, à 2 h. 30.
Granby à Sherbrorooke à 8 h. 45.
Trois-Rivières à Québec, à 9 hrs.

Position des équipes

(Parties d'hier soir non incluses.)

	G.	P.	Moy.
Trois-Rivières	15	9	.625
Granby	13	10	.565
St-Hyacinthe	14	11	.560
Sherbrooke	13	13	.500
Québec	12	12	.500
Drummondville	3	15	.167

HOMMAGE
au
Canada-Français

La Maison LECHASSEUR LIMITEE se fait un plaisir d'offrir ses meilleurs voeux à toute sa clientèle Canadienne-française à l'occasion de leur fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Les magasins LECHASSEUR se sont toujours efforcés de donner entière satisfaction à tous leurs clients et la Direction profite de cette occasion pour inviter tous ses compatriotes à les visiter et se rendre compte de la haute qualité de nos marchandises.

Lechasseur limitée
974 O., STE-CATHERINE 281 E., STE-CATHERINE
375, ST-JACQUES

C'EST UN scotch importé de grande marque

DISTILLE ET EMBOUTEILLE EN ECOSSE
26½ oz. $3.85
40 oz. 5.80
Long John Distilleries Ltd., Glasgow

DÉTAILS COMPLETS DE L'ARMISTICE

(Suite de la page 1)

"Assurance solennelle" de l'Allemagne

L'armistice franco-allemand de samedi contient une assurance nazie "solennelle" que les navires de guerre français, lesquels ont reçu l'ordre de retourner à leurs ports d'attache pour y être internés par les Allemands et les Italiens, ne seront pas utilisés contre l'ancienne alliée de la France, la Grande-Bretagne.

La France doit renseigner les Allemands

En retour de cela, la France se voit dans l'obligation de donner au haut commandement allemand toutes les informations qu'elle possède sur la disposition des champs de mines anglo-français et sur toutes les autres questions de défense qu'elle a étudiées avec l'Angleterre. Elle s'engage en plus à se servir de ses dragueurs de mines pour nettoyer ses eaux côtières des engins qui y ont été placés.

Profonde humiliation

Un informateur anglais autorisé, faisant des commentaires sur les conditions de l'artistice, lesquelles ont été dévoilées par le ministère anglais de l'information, a dit: "Il est difficile de voir comment les conditions faites par l'Allemagne à la France pourraient être plus humiliantes. Il est difficile de savoir ce qu'il y aurait de plus honteux que ce que la France a accepté de faire en consentant à remettre à notre ennemi commun du matériel et du territoire, grâce auxquels il lui sera plus facile d'attaquer la Grande-Bretagne, une alliée avec laquelle la France a pris l'engagement solennel de ne pas conclure de paix séparée."

Le porte-parole britannique a rappelé que M. Paul Beaudoin, ministre aux affaires étrangères dans le cabinet Pétain, a promis solennellement, il y a quelques jours, que la France continuerait de se battre plutôt que d'accepter une paix déshonorante.

"L'alliance anglo-française et l'engagement pris par M. Baudoin, a continué le porte-parole de Londres, ont tous deux été violés par le gouvernement du maréchal Pétain. Ce manquement à la parole donnée est amèrement condamné non seulement par tous les Français d'outre-mer mais aussi par des masses de Français de France."

Le gouvernement français rentrera à Paris

L'armistice accorde au gouvernement français le droit de retourner dans Paris, occupé par l'ennemi, ou de fonctionner dans n'importe quelle autre ville de France, qui se trouve en territoire où les nazis ne sont pas encore entrés. C'est aussi au gouvernement français que l'armistice impose la tâche écrasante de forcer des millions de réfugiés à retourner dans leurs maisons qui se trouvent en territoire occupé.

C'est là la paix qui a été signée samedi dans la forêt de Compiègne, dans le même wagon où, en 1918, les Alliés avaient imposé leurs propres conditions à l'Allemagne de Guillaume II.

Capitulation complète

A Londres, on dit qu'il s'agit là d'une "capitulation complète", bien que l'on reconnaisse que les Français ont proposé certains amendements, relativement peu importants, et dont quelques-uns ont été acceptés.

Détail des termes de la capitulation de la France

Le prix que la France paie pour la paix à la seule Allemagne est très élevé. En voici une idée:

1°—Occupation :

Les troupes allemandes vont occuper toute la France au nord d'une ligne qui, partant de Genève, passera par Tours et rejoindra la côte de l'Atlantique au sud de Tours. La côte française de l'Atlantique, au sud de Tours, sera aussi occupée par les Allemands jusqu'à la frontière espagnole.

La France paiera le coût de l'occupation et l'administration allemande de ses territoires occupés.

2°—Démobilisation :

Toutes les troupes françaises, laissées dans les régions occupées par les Allemands, devront mettre bas les armes immédiatement. Toutes les autres forces des armées de terre, de mer et de l'air seront démobilisées et désarmées. On ne conservera sous les armes que le nombre d'hommes nécessaires au maintien de l'ordre. La France ne pourra plus donner d'aide à la Grande-Bretagne et aucun Français ne pourra plus servir contre l'Allemagne dans les armées d'une autre puissance.

3°—Démobilisation navale :

La marine militaire française, à l'exception de quelques-unes de ses unités qui resteront libres pour "sauvegarder" les intérêts coloniaux français, sera rappelée dans des ports qu'on lui indiquera spécifiquement où elle sera internée, sous la direction d'Allemands et d'Italiens.

Les dragueurs de mines français nettoyeront les eaux côtières françaises des mines qui y ont été placées.

Les navires marchands français resteront dans des ports français jusqu'à ce qu'ils puissent recommencer de naviguer selon ce que décideront les vainqueurs allemands et italiens. Les navires marchands qui sont à l'étranger doivent être rappelés dans des ports français ou recevoir l'ordre d'aller jeter l'ancre dans des ports neutres.

4°—La reddition du matériel

L'Allemagne peut demander la reddition de toute l'artillerie, de tous les chars d'assaut, de toutes les armes anti-chars, de tous les avions, de tous les armements de l'infanterie, de tous les tracteurs et de toutes les munitions de la France. Les armes de défense terrestre et côtière devront être remises en bonnes conditions aux Allemands et aux Italiens, dans tous les territoires occupés.

5.—Les prisonniers:

La France doit rendre immédiatement à la liberté tous les prisonniers de guerre allemands.

Les prisonniers de guerre français resteront aux mains des Allemands tant que le traité définitif de paix n'aura pas été signé.

6.—Les lignes de communications et les avions:

Tous les avions français devront être mis à terre. Tous les avions étrangers qui sont dans les régions de France encore inoccupées devront être rendus.

Les routes, les trains, les voies ferrées et tous les autres systèmes de communication devront être remis à l'ennemi intacts.

Tous les postes émetteurs de radio en France devront arrêter leurs opérations.

Commentaires

Le correspondant diplomatique de la Press Association caractérise les conditions que la France a acceptées comme "constituant une capitulation complète.

Résultats de l'armistice

Dans les milieux autorisés on dit que l'armistice aura comme résultats ce qui suit:

"Les conditions de l'armistice forcent la France a remettre à l'Allemagne toutes ses forces armées, ses stocks et son matériel; à placer la plus grande partie du territoire français à la disposition de l'Allemagne pour lui permettre de poursuivre la guerre contre la Grande-Bretagne.

"Le gouvernement français continue d'exister dans une région relativement restreinte qui dépendra complètement de l'Allemagne. On ne dit pas ce que seront les conditions de paix définitives, mais il semble clair que l'Allemagne n'a pas l'intention de discuter de paix pour le moment. En un mot les conditions de larmistice constituent une capitulation complète.

"M. Baudoin, le ministre aux affaires étrangères du maréchal Pétain, a déclaré, il y a quelques jours, que la France n'accepterait pas de conditions humiliantes ou honteuses. Il est difficile de voir quelles conditions plus humiliantes que celles qu'elle a imposées, l'Allemagne aurait pu poser à la France. Il est très difficile de savoir ce qu'il y aurait eu de plus honteux pour la France que ce qu'elle fera en remettant son matériel et son territoire à l'ennemi, commun pour lui permettre de continuer la guerre contre une alliée avec laquelle la France avait pris l'engagement solennel de ne pas conclure de paix séparée.

"Ce traité aussi bien que la promesse faite récemment par M. Baudouin ont été violés par le gouvernement du maréchal Pétain et ce manquement à la parole donnée est condamné, non seulement par les Français d'outre-mer qu'il a indignés mais aussi par des masses de Français de France, lesquelles ont été empêchées par l'action de leur gouvernement de suivre l'exemple d'autres victimes de l'agression allemande et de continuer leur combat contre l'ennemi commun dans des circonstances qui permettaient d'entretenir un espoir solide en la victoire finale.

"Entre temps, comme le premier ministre l'a dit, la Grande-Bretagne continuera de chérir la cause du peuple français et une victoire britannique est le seul espoir que l'on peut avoir d'une restauration de la grandeur de la France et de la liberté de son peuple".

Sommaire du traité

Londres, 23, (P.A.) — Voici un sommaire du traité d'armistice franco-allemand, tel que rendu public, ce soir, par le ministère anglais de l'information:

Article premier :

Cessation immédiate des hostilités. Les troupes françaises déjà cernées déposeront les armes.

Article deuxième :

Pour assurer la sécurité des intérêts allemands, le territoire au nord et à l'ouest de la ligne suivante sera occupé:

La ligne partira de Genève, ira jusqu'à Dôle, passera ensuite à Châlons-sur-Saône, puis à Paray-le-Monial, puis à Moulins, puis à Bourges, puis à Vierzon. Elle se rendra ensuite à 20 kilomètres à l'est de Tours, puis descendra vers le sud en longeant la voie ferrée de l'Angoulène jusqu'à Mont-de-Marsan et à Saint-Jean-de-Pied-de-Port.

Les régions de ce territoire qui ne sont pas encore occupées le seront immédiatement, lorsque la présente convention sera conclue.

Article troisième :

Dans le territoire occupé, l'Allemagne aura tous les droits de la puissance occupante à l'exclusion de ceux des administrations locales, le gouvernement français s'engagent à lui faciliter sa tâche par tous les moyens. L'Allemagne réduira à un minimum l'occupation de la côte occidentale après la cessation des hostilités avec la Grande-Bretagne.

Le gouvernement sera libre d'installer le siège de son gouvernement partout dans le territoire non-occupé. Il pourra, s'il le désire, aller s'installer à Paris. Dans le cas où Paris redeviendrait immédiatement la capitale de France, l'Allemagne accordera au gouvernement français toutes les facilités qui lui seront nécessaires pour administrer, de Paris, les territoides occupés aussi bien que ceux qui ne le sont pas.

Article quatrième :

Les armées françaises de mer, de terre et de l'air démobilisées et désarmées dans une période de temps qui reste à être déterminée. Ne seront pas démobilisées et désarmées les troupes nécessaires au maintien de l'ordre. Le nombre et l'armement de ces dernières seront déterminés par l'Allemagne et par l'Italie respectivement. Les forces armées françaises qui sont en territoire occupé seront reconduites en territoire inoccupé et démobilisées. Ces troupes auront dû d'abord mettre bas les armes et abandonner leur matériel aux endroits où elles se trouvaient au moment de l'armistice.

Article cinquième :

Comme garantie, l'Allemagne peut demander la reddition, en bonne condition, de toute l'artillerie, de tous les tanks, de toutes les armes antichars, de tous les avions de service, de tout l'armement de l'infanterie, des tracteurs et des munitions qui se trouvent en territoire ne devant pas être occupé. L'Allemagne décidera de l'étendue de cette mesure.

Article sixième :

Toutes les armes et tout le matériel restant dans les territoires non-occupés et qui ne seront pas laissés à l'usage des forces militaires françaises, autorisées à s'en servir, seront mis en magasin et placés sous le contrôle allemand et italien. La fabrication de tout nouveau matériel de guerre dans les territoires non-occupés cessera immédiatement.

Article septième :

Les défenses de terre et des côtes avec leurs armements, en territoire occupé, seront remis à l'armée allemande en bonne condition. Tous les plans de fortifications, les détails des barrages de mines seront remis à l'Allemagne.

Article huitième :

La flotte française, à l'exception de cette partie de la flotte qui sera nécessaire pour sauvegarder les intérêts de la France dans son empire colonial, devra s'assembler dans des ports spécifiés. Elle sera démobilisée et désarmée sous le contrôle allemand et italien.

Le gouvernement allemand déclare solennellement qu'il n'a pas l'intention de se servir, pour ses propres fins, durant la guerre, de la flotte française qui sera stationnée dans des ports placés sous le contrôle allemand. Il ne se servira que des unités nécessaires pour surveiller les côtes de France et pour nettoyer leurs eaux des mines qui y ont été mouillées.

A l'exception de cette partie de la flotte, qui reste à être déterminée, qui servira à protéger les intérêts coloniaux de la France, tous les navires qui sont en dehors des eaux territorialts de la France seront rappelés en France.

Article neuvième:

Toute l'information que la France possède au sujet des mines navales et de sa défense devra être fournie à l'Allemagne. Le balayage des mines mouillées dans les eaux de France se fera par des navires de la flotte française.

Article dixième:

Le gouvernement français ne commettra aucun acte hostile avec ce qui lui restera de forces armées. Les membres des forces armées de la France seront empêchés de quitter le sol de France. La France n'enverra aucun matériel en Grande-Bretagne. Aucun Français ne pourra servir contre l'Allemagne dans l'armée d'une puissance étrangère.

Article onzième:

Aucun navire marchand français ne quittera le port français où il se trouve. La navigation commerciale français ne recommencera que sur l'autorisation des gouvernements allemand et italien. Les navires marchands français qui sont en dehors des eaux territoriales françaises seront rappelés. S'il ne leur est pas possible de se rendre en France, ils devront se rendre dans des ports neutres.

Article douzième:

Aucun avion français ne décollera plus. Les aéroports de France seront placés sous le contrôle de l'Allemagne et de l'Italie. Tous les avions étrangers qui sont dans les territoires non-occupés serant remis aux autorités allemandes.

Article treizième:

Tous les établissements militaires, tous les outils et tous les stocks dans les territoires occupés seront remis intacts. Les ports, les fortifications, les chantiers navals seront laissés comme ils le sont présentement. On ne les détruira pas et on ne les endommagera pas. Les mêmes mesures devront être observées en ce qui concerne tous les moyens de communications, en particulier les voies ferrées, les routes, les canaux, les lignes téléphoniques et télégraphiques, les phares. On fournira aux Allemands le matériel dont ils auront besoin pour faire les réparations nécessaires.

Article quatorzième:

Tous les postes émetteurs de sans-fil en territoire français cesseront de fonctionner.

Article quinzième:

Le gouvernement français facilitera le transport des marchandises entre l'Allemagne et l'Italie dans les territoires qui ne seront pas occupés.

Article seizième:

Le gouvernement français rapatriera les populations qui ont quitté les territoires occupés.

Article dix-septième:

Le gouvernement français empêchera le transfert des valeurs et des stocks de bourse des territoires occupés aux territoires qui ne le sont pas ou des territoires occupés et inoccupés à l'étranger.

Article dix-huitième:

Le coût du maintien des troupes d'occupation allemandes sera défrayé par le France.

Article dix-neuvième:

Tous les prisonniers de guerre allemands seront rendus à la liberté. Le gouvernement français rendra aussi à l'Allemagne tous les sujets allemands que le gouvernement allemand lui indiquera, qu'ils se trouvent en France ou dans les possessions françaises d'outre-mer.

Article vingtième:

Tous les prisonniers de guerre français qui sont aux mains des Allemands resteront aux mains des Allemands tant que la paix ne sera pas signée.

Article ving-et-unième:

Cet article porte sur la sauvegarde du matériel remis à l'Allemagne.

Article vingt-deuxième:

La commission de l'armistice verra à ce que l'armistice soit exécuté et elle coordonnera l'armistice franco-allemand avec l'armistice franco-italien.

Article vingt-troisième:

L'armistice sera mis en vigueur aussitôt que le gouvernement français aura conclu un armistice avec le gouvernement italien;

La cessation des hostilités suivra de six heures l'avis que donnera le gouvernement italien qu'il aura signé un armistice avec la France. Le gouvernement allemand annoncera la cessation des hostilités par la radio.

Article vingt-quatrième:

Le présent armistice est valide jusqu'à la conclusion d'un traité de paix et il peut être dénoncé en tout temps, si le gouvernement français ne respecte pas les obligations qu'il a prises.

L'Allemagne occupe plus de la moitié de la France

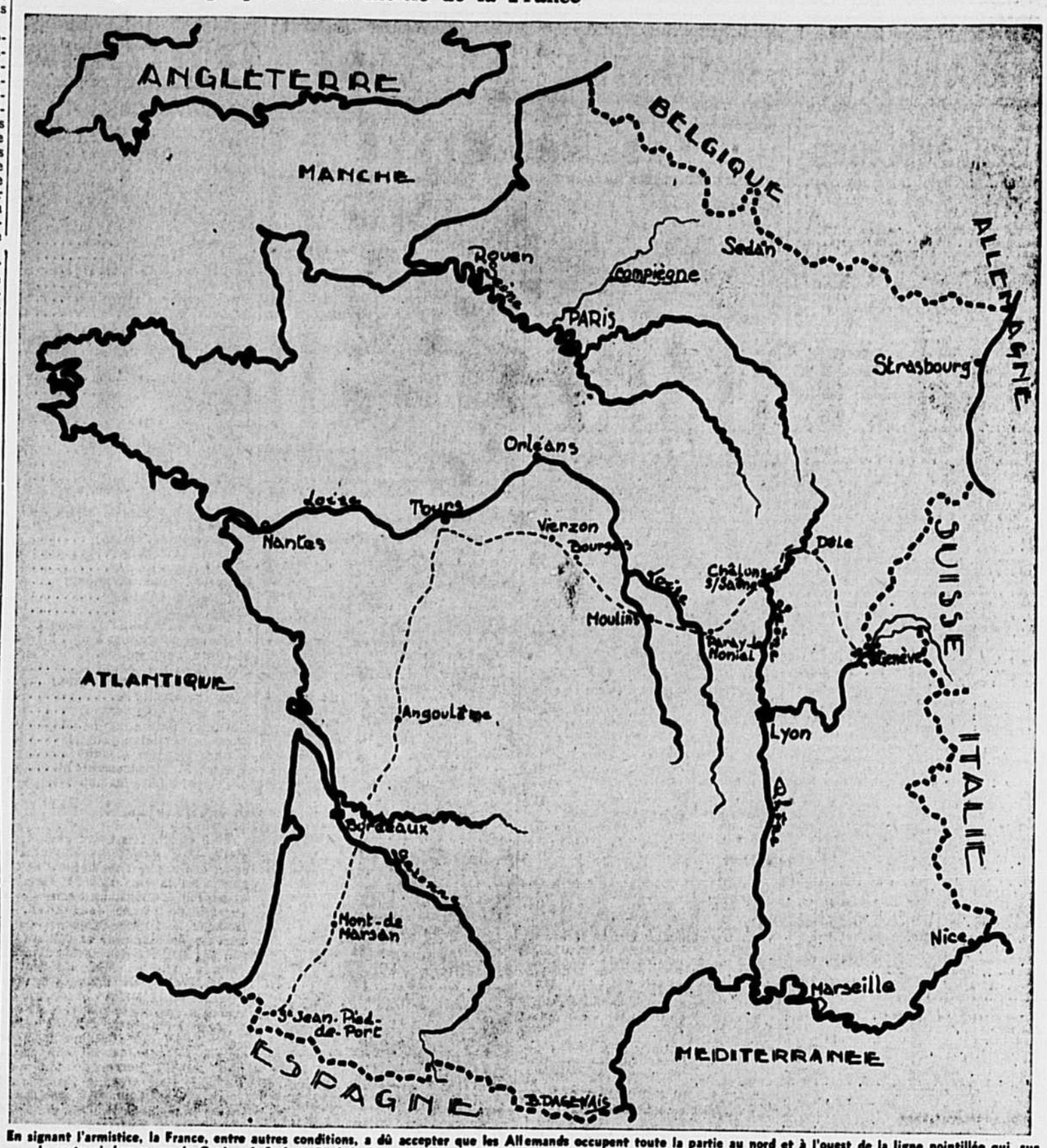

En signant l'armistice, la France, entre autres conditions, a dû accepter que les Allemands occupent toute la partie au nord et à l'ouest de la ligne pointillée qui, sur la carte ci-dessus, va de Genève à St-Jean-Pied-de-Port, à la frontière espagnole, en passant par Dôle, Châlons-Sur-Saône, Paray-le-Monial, Moulins, Bourges, Vierzon, Tours, et Angoulême. L'Allemagne a exigé l'occupation de ce territoire "pour la sécurité de ses intérêts". (Dessin de BERNARD DAGENAIS)

Le gouvernement anglais ne reconnaît plus celui de Bordeaux. Cour martiale pour...

(Suite de la page 1)

çais résolus à combattre l'ennemi commun."

La lecture de cette déclaration fut précédée d'une allocution du général de Gaulle, ancien membre du gouvernement Reynaud.

"La guerre n'est pas perdue", a dit le général. "Vive la France."

Voici la déclaration officielle du gouvernement anglais qui a été irradiée en français "sur l'ordre du gouvernement de Sa Majesté:

"Le gouvernement de Sa Majesté trouve que les conditions de l'armistice qui vient d'être signé, au mépris des accords solennels faits entre les gouvernements alliés, réduisent le gouvernement de Bordeaux dans un état de complète sujétion à l'ennemi, le privent de toute sa liberté et de tous le droit qu'il avait de représenter les libres citoyens français.

"Le gouvernement de Sa Majesté déclare donc maintenant qu'il ne peut plus considérer le gouvernement de Bordeaux comme le gouvernement d'un pays indépendant.

"Le gouvernement de Sa Majesté a pris note de la proposition qu'on lui a faite de former un comité national français et provisoire, représentant pleinement les éléments français déterminés à poursuivre la guerre et à respecter les engagements internationaux que la France a pris.

"Le gouvernement de Sa Majesté déclare donc qu'il reconnaitra un tel comité national français et qu'il traitera avec lui de toutes les questions relatives à la poursuite de la guerre, aussi longtemps que ce comité continuera de représenter tous les éléments français qui sont déterminés à continuer la lutte contre l'ennemi commun."

Le général de Gaulle a dit que son comité aurait juridiction sur tous les citoyens français qui se trouvent en Grande-Bretagne.

De Gaulle, sous-secrétaire de la guerre dans le cabinet Reynaud, a parlé peu de temps après que le premier ministre de France, le maréchal Pétain, eut exprimé, à la radio, l'étonnement douloureux que lui inspirait la déclaration qu'a faite M. Winston Churchill pour dire que "le gouvernement britannique était profondément choqué et étonné du fait que la France a accepté les conditions d'armistice de l'Allemagne."

Quelques minutes après que le maréchal Pétain eut pardé, le speaker de la radio française a dit que le général de Gaulle avait été destitué du rang qu'il occupait dans l'armée française, à cause des discours qu'il a prononcés pour supplier les Français de ne pas abandonner la bataille, de la continuer aux côtés de la Grande-Bretagne.

Le général de Gaulle a dit que son comité était formé avec le plein consentement du gouvernement britannique et qu'il était déterminé à maintenir l'indépendance française et à tenir les engagements d'honneur de la France. Il a ajouté que les noms des membres de son comité seraient bientôt rendus publics.

"L'armistice accepté par le gouvernement de Bordeaux, a dit encore de Gaulle, livre à notre ennemi nos armes, nos avions, notre or et notre avenir. Cette capitulation a réduit complètement la France en esclavage et elle a placé le gouvernement de Bordeaux sous la dépendance immédiate et directe des Allemands et des Italiens. Un gouvernement indépendant n'existe plus en terre française. Le gouvernement de Bordeaux n'est plus capable de sauvegarder les intérêts de la France et les intérêts du peuple français."

Plus tôt, de Gaulle avait dit : "La France avait pris l'engagement de ne pas mettre bas les armes sans le consentement de ses alliés. Aussi longtemps que ces alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Un mauvais système militaire, des fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit défaitiste du gouvernement durant les récents combats nous ont fait perdre la bataille de France. Il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des Alliés dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les possibilités gigantesques de l'industrie américaine. L'honneur, le sens commun et l'intérêt du pays demandent que tous les Français libres continuent de combattre où qu'ils se trouvent et par tous les moyens qui seront à leur disposition."

Le général de Gaulle a dit qu'il avait accepté la "tâche nationale", en Angleterre, de grouper le plus possible de soldats français. "J'invite, a-t-il dit, les soldats, les marins et les aviateurs de l'armée française à se mettre en relations avec moi. J'invite tous les Français, qui désirent rester libres, de m'écouter et de me suivre. Nous avons été battus par 5,000 avions et 6,000 tanks. Demain, avec 20,000 tanks et 20,000 avions nous vaincrons."

Le chanoine Binette bénit un nouveau bâtiment de l'hôpital N.-D. de la Merci

Hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame de la Merci, M. le chanoine Binette a béni deux ailes nouvellement construites. Le chanoine était délégué par l'archevêché, en remplacement de Mgr E.-Alphonse Deschamps, alors malade et décédé au cours de la nuit. Ses assistants furent MM. les abbés Charles Careau, aumônier de la prison de Montréal, diacre, et Léon Verscheiden, curé de Pte-Claire, sous-diacre. (Photo CANADA)

Le Canada
NE PUBLIE QUE LES ANNONCES des MAISONS SERIEUSES

Faits divers

Victime d'une grave agression

M. Paul-Emile Lalonde, 21 ans, 3938 ouest, rue St-Jacques, fut victime d'une sauvage agression hier matin, dans une ruelle, située à l'arrière de la rue Robin. Trouvé blessé sur le sol, il fut transporté à l'hôpital St-Luc, où les autorités médicales nous déclarèrent, hier soir, qu'il souffrait d'une commotion cérébrale et d'hématomes à l'oeil gauche et à la région frontale, et qu'il avait peut-être le crâne fracturé. Les agents de Radio-Police firent les premières constatations, puis l'affaire fut confiée à la brigade préposée aux homicides, escouade commandée par le lieutenant-détective Georges Allain, de la Sûreté municipale, pour enquête judiciaire.

Mort en visite

M. Ovila Roy, âgé de 50 ans, qui habitait 4532, rue Cartier, s'affaissa et mourut subitement dans une chaise vers 5 h., samedi après-midi, au domicile de sa fille, Mme Omer Comeau, 4418, rue Cartier, où il était en visite depuis à peine une heure. On manda le Dr L.-A. Foisy, 4230, avenue DeLorimier, qui ne put que constater le décès. Le cadavre fut alors transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner. Le lieutenant Edmond Mailloux et l'agent Paillé, du poste de police de l'avenue Mont-Royal, firent les constatations d'usage.

Victime des apaches

Georges Balour, garçon de 15 ans, messager à l'emploi du magasin de cigares "Burns", 4900, boulevard Décarie, fut victime d'un vol à main armée, un peu après 10 h., samedi soir près du numéro 5382, avenue Snowdon, un individu pointa sur lui un revolver, en lui disant: "Donne tout l'argent que tu as dans tes goussets". Le messager remit alors au "gunman" la somme de $1.85 qu'il avait en sa possession. Le lieutenant William Minogue, du poste de Notre-Dame-de-Grâce, fit enquête, avec les agents Corbeil et Lavallée, de Radio-Police, de concert avec les sergents-détectives Bédard et Bond, de la brigade commandée par le capitaine-détective Wilfrid Bourdon, de la Sûreté municipale.

Vieillard trouvé mort

M. Albert Pagé, vieillard de 72 ans, fut trouvé mort, un peu après 11 heures, hier matin, dans sa chambre, 114 ouest, rue Ste-Catherine. Le décès fut constaté par un interne de l'hôpital St-Luc, puis l'on transporta le cadavre à la morgue, pour autopsie et enquête. Le lieutenant Achille Langevin, du poste de police de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, fit enquête, avec l'agent Potvin, de Radio-Police.

Marin mort subitement

M. Howard Chandler, marin de 50 ans, originaire de la Nouvelle-Ecosse, s'affaissa et mourut subitement, hier midi, dans une maison de chambres située au numéro 4412, rue St-Antoine. Il semble s'agir d'une mort naturelle. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête en Cour du coroner. Radio-Police fit les constatations d'usage.

Vol audacieux raté

M. Maurice Caplan, domicilié 2415, avenue Maplewood, (appartement 2), a déclaré à la police qu'il avait été victime d'une tentative de vol à main armée, hier matin. Deux individus armés l'abordèrent alors qu'il était à l'arrière de son domicile, mais comme il n'avait aucun argent en sa possession, à ce moment, ils s'enfuirent bredouille. Les sergents-détectives Paul Hétu, Emile Meilleur et Anatole Desjardins, de la police nocturne, brigade commandée par le capitaine-détective Ephrem Coulombe firent enquête dans cette affaire, avec la brigade commandée par le lieutenant-détective Wilfrid Bourdon, de la Sûreté municipale.

Décédé subitement

M. Ovila Tison, âgé de 56 ans, qui demeurait dans une chambre, au numéro 207 est, rue Vitré, mourut subitement, samedi matin, à cet endroit. On transporta le cadavre à la morgue, où un verdict de mort naturelle fut rendu, subséquemment, en Cour du coroner.

L'enfant tombe d'un 2e étage

Joseph Czaharen, petit Polonais âgé de 11 ans, dont les parents habitent 4112 rue St-Dominique, se blessa gravement, samedi après-midi, en tombant sur le sol, d'un deuxième étage, au domicile de ses parents. On le transporta à l'hôpital Victoria, où les autorités médicales nous déclarèrent, hier soir, qu'il souffrait de lésions internes et d'une fracture à l'avant-bras droit.

Le pique-nique des éleveurs d'Holstein

Le pique-nique annuel des éleveurs d'Holstein de la province de Québec aura lieu, le jeudi 27 juin prochain, sur la ferme de la Montreal Cotton, à Valleyfield. Le premier ministre de la province a été invité.

Ministère de la Voirie
Province de Québec

SOUMISSIONS

Le ministre de la Voirie demande des soumissions pour les sections de routes suivantes:

1. Route 5 — Stanstead Plain et Rock Island; 1.965 mille; terrassement et pavage en béton de ciment.
2. Route 19 — Village d'Almaville; 1.157 mille; terrassement à compléter et pavage en béton de ciment.

Sur paiement d'un montant de $5 par chèque accepté ou bon de poste, le Ministre fournira les formules de soumissions pour chacune des sections mentionnées ci-dessus. Ce montant sera exigé pour chaque section et ne sera pas remboursé.

Les soumissions devront être adressées au sous-ministre de la Voirie, à l'hôtel du gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, mardi le 2 juillet 1940. Elles devront porter sur l'enveloppe la désignation de la section.

Ne seront admises à soumissionner que les personnes ou compagnies qui ont exécuté des travaux de voirie pour le gouvernement de la province avant le 1er janvier 1940. Toutefois, le Ministre se réserve le droit de décider qui pourra être admis à soumissionner. Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ARTHUR BERGERON,
Sous-ministre de la Voirie.

Chronique ouvrière

Nouveaux salaires pour les tonneliers de Montréal

Leur contrat collectif, qui régit tous les tonneliers et les vérificateurs du port de Montréal, prescrit aussi un boni de guerre de six cents de l'heure

Une nouvelle convention collective de travail vient d'être signée par la Fédération des armateurs du Canada et la Fraternité des employés de chemins de fer et de navires. La convention régit tous les vérificateurs et les tonneliers qui travaillent sur les océaniques, au port de Montréal. La "Gazette Officielle de Québec" en publie la teneure cette semaine.

Les signataires patronaux du contrat de travail sont les suivants: "American Pioneer Line; Blue Funnel Line; Bristol City Line; Canadian National Steamships; Canadian Pacific Steamships, Ltd.; Canadian South American Line; Capo Line; County Line; Joseph Constantine Steamship Line, Ltd.; Cunard White Star, Ltd.; Donaldson Atlantic Line; Donaldson Line, Ltd.; Ellerman and Bucknall Line; Ellerman's Wilson Line; Furness Line; Head Line; Manchester Liners, Ltd.; Montreal Australia New Zealand Line; Newfoundland Canada Steamships, Ltd.; New Zealand Shipping Co. Ltd; Norvegian American Line; Ocean Dominion Steamship Corporation; Scandinavian American Line; Shipping Limited; South East and West African Lines; Swedish-America-Mexico Line; Thomson Line (Cairn Line of Steamships, Ltd); Vancouver St. Lawrence Line."

Salaires et durée du travail

L'entente prescrit des salaires et limite les heures de travail des vérificateurs et des tonneliers. Ceux des vérificateurs seront les suivants: de 7 heures ou 9 heures du matin jusqu'à midi, et de 1 heure à 6 heures de l'après-midi, 64 cents de l'heure; de 7 heures du soir à 11 heures et de minuit à 5 heures du matin, 74 cents de l'heure.

Ceux des tonneliers, de 7 heures ou 9 heures du matin jusqu'à midi et de 1 heure à 6 heures de l'après-midi, 63 cents de l'heure; de 7 heures du soir à 11 heures et de minuit à 5 heures du matin, 73 cents de l'heure.

Tout travail exécuté de 7 heures du soir à 7 heures du matin est considéré comme travail de nuit. D'autres règlements sont prescrits pour l'appel au travail et les heures des repas. Salaire double sera payé pour tout travail exécuté le dimanche, à la St-Jean-Baptiste, le jour de la Confédération et à la Fête du Travail. Mais on ne devra pas travailler, s'il n'y a pas de raison grave.

Les vérificateurs employés temporairement comme premier vérificateur recevront au moins cinq sous additionnels de l'heure. Il en sera ainsi pour les vérificateurs employés dans le bureau ou préposés à l'arrimage ou aux hangars.

Les employeurs auront le droit d'utiliser les services de leurs employés réguliers payés hebdomadairement ou mensuellement pour le travail de vérificateur ou de tonnelier à être exécuté sur les quais; tels employés ne sont pas assujettis à la présente convention.

Un employé conduit durement ou qui se considère injustement traité aura le droit de soumettre son cas à son employeur avec l'aide d'un membre du comité des vérificateurs; subséquemment s'il le désire, il pourra soumettre son cas, par l'entremise du comité des vérificateurs, à la Fédération des armateurs du Canada.

Les vérificateurs et les tonneliers recevront, comme boni de guerre, six cents de l'heure en plus des taux minima spécifiés dans le contrat; toutefois, vu l'instabilité des conditions existantes en temps de guerre, cette clause pourra être revisée, après un avis de soixante jours.

La convention est en vigueur du 24 avril 1940 au 31 décembre 1940, et ainsi, d'année en année, à moins et jusqu'à ce qu'une des parties contractantes ne manifeste l'intention de l'abroger. Le ministre du Travail recevra les objections ordinaires.

Nouveau contrat collectif pour les employés de magasins de Sherbrooke

Le contrat collectif des employés de magasins de Sherbrooke est en vigueur. La "Gazette Officielle de Québec" publie un arrêté ministériel à cette fin. La juridiction industrielle couvre le commerce d'épicerie, de boucherie et de restaurant-épicerie dans la ville de Sherbrooke et dans un rayon de trois milles de ses limites à l'exception de Lennoxville.

Le contrat limite ainsi la durée du travail: les lundi, mardi, mercredi et jeudi: de 8 h. du matin à 6 h. 30 du soir; le vendredi: de 8 h. du matin à 10 h. 30 du soir, et le samedi: de 8 h. du matin à 10 h. du soir. On accorde une autre demi-heure pour le nettoyage de l'établissement. Les fêtes chômées sont les suivantes: le Jour de l'an, l'Epiphanie, le Vendredi Saint, jusqu'à midi: l'Ascension, la Toussaint, l'Immaculée-Conception et le Jour de Noël; la fête de Dollard, la St-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail et le jour d'Actions de Grâces. Les veilles de ces fêtes, les magasins resteront ouverts usqu'à 8 h. du soir, et le jour du marché hebdomadaire de Lansdowne, jusqu'à 10 h. 30 du soir. Mais les heures de travail des employés ne devront pas excédés 63 heures par semaine.

Les salaires

Voici les salaires des employés:

25%—Classe	A	$15.00
25%—Classe	B	12.00
25%—Classe	C	10.00
25%—Classe	D	8.00

b) Dans le cas où il n'y a qu'un seul employé, cet employé sera considéré comme appartenant à la classe "B" et recevra au moins $12.00 par semaine.

Dans le cas où il y a deux employés un de ces employés sera considéré comme appartenant à la classe "A" et recevra au moins $15.00 par semaine; l'autre sera considéré comme appartenant à la classe "D" et recevra au moins $8.00 par semaine.

c) Quand il y aura plus de deux (2) employés, la proportion sera la suivante:

Nombre d'employés:	Classes A	B	C	D
Trois (3)	1	1	.	1
Quatre (4)	1	1	1	1
Cinq (5)	1	1	2	1
Six (6)	1	1	2	2
Sept (7)	1	2	2	2

Dans le cas de conflit quant à la classification des employés, le Comité paritaire décidera, et sa décision sera finale.

d) Pour tout travail en plus des heures permises par l'article III ci-dessus, l'employé sera rémunéré au taux de salaire et demi par rapport au salaire régulier; ce tarif horaire devant être calculé au prorata du salaise hebdomadaire.

e) Les livreurs recevront les salaires suivants:

Livreurs sur camions, $12.00.

Livreurs sur voiture à traction animale. $10.00.

Si le livreur prend soin du cheval, $11.00.

Livreurs sur bicyclette: si l'employeur fournit et entretient la bicyclette, $5.00; si l'employé fournit la bicyclette $6.00.

Tout bicycliste supplémentaire devra être rémunéré au taux de 10 cts l'heure mais pas moins de quatre heures à la fois.

V.—Nul n'aura le droit de vendre dans le territoire couvert par le présent décret, les produits vendus par les bouchers ou les épiciers, à moins d'avoir à cette fin un établissement de commerce régulier et continue, ouvert au public tous les jours non fériés de la semaine, dans ledit territoile.

Les employés supplémentaires seront rémunérés au taux de 25 et 35 cents de l'heure suivant le cas.

Accidents de travail

Tout employeur, non soumis à la Loi des accidents de travail de la province de Québec, devra protéger ses employés par une assurance-accidents. Cette obligation ne s'étend pas toutefois, aux membres de la famille. Les commerçants de poisson ne sont pas assujettis au contrat.

Le contrat est en vigueur pour un an, à compter du premier juin.

Boni de guerre de sept cents de l'heure pour les débardeurs du port de Québec

Les débardeurs employés au chargement et au déchargement des navires océaniques dans le port de Québec bénéficient d'une nouvelle convention collective. Bien qu'elle ne soit pas encore en vigueur, et que la "Gazette Officielle" ne la publie que la première fois, cette semaine, une clause spéciale déclare que la convention est rétroactive au 17 mai dernier. Il restera en vigueur jusqu'au 31 décembre prochain.

Les taux de salaires et les heures de travail sont les suivants: de 7 heures du matin à midi, et de 1 heure à 5 heures du soir, 70 cents de l'heure; de 5 heures du soir à 7 heures du matin, $1.05 de l'heure.

Tout travail exécuté durant les heures des repas sera rémunéré au double salaire. Le dimanche, les débardeurs gagneront $1.40 de l'heure.

Les débardeurs recevront, comme boni de guerre, sept cents de l'heure en plus des taux minima spécifiés à la clause 2; toutefois, vu l'instabilité des conditions existantes en temps de guerre, cette clause pourra être revisée après un avis de soixante jours à cet effet.

Le ministère provincial du Travail recevra, durant les trente jours qui vont suivre, les objections que les intéressés désireraient formuler contre les prescriptions de l'entente.

Les chauffeurs d'autobus n'ont pas réclamé de comité d'arbitrage à Ottawa

Le local 790 de l'Union internationale des employés de tramways de Montréal déclare "que les chauffeurs d'autobus, actuellement en pourparlers avec la Compagnie des Tramways de Montréal, pour le renouvellement de leur contrat de travail, n'ont jamais demandé de comité d'arbitrage au gouvernement fédéral".

Comme on le sait, un groupe de chauffeurs d'autobus, réunis vendredi dernier, à la salle de l'Union du Commerce, avaient résolu de réclamer un comité d'arbitrage à Ottawa, après avoir appris de leur comité de négociation, que la compagnie refusait de recevoir leurs représentants.

M. Elphège Beaudoin, président du local 790 et président du Comité de négociation de tous les employés de tramways et des chauffeurs d'autobus, affirme "que M. Paul Marquette n'a pas le droit de parler au nom de tous les chauffeurs, parce que son groupe ne comprend qu'un petit nombre de ces chauffeurs. La majorité des chauffeurs, font partie du local 790 et sont actuellement en pourparlers avec la compagnie, par notre intermédiaire, au sujet de leur contrat de travail", dit-il.

Il ajoute: "Le comité de négociation qui négocie avec la compagnie a été choisi par referendum, le 26 avril dernier, par tous les employés de la compagnie. Il a seul le droit de parler au nom de tous les employés".

M. Beaudoin affirme qu'il n'existe pas à date de différend sérieux.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Les réunions des cordonniers durant juillet et août

Le Syndicat des cordonniers de Montréal a résolu de tenir ses réunions régulières, les deuxième et quatrième mercredis du mois, durant juillet et août. Ces réunions auront donc lieu les 10 et 24 juillet et les 8 et 22 août. Le syndicat reprendra ses réunions habituelles au mois de septembre.

Mme Emile Sansoucy a remercié le syndicat et les membres de leurs sympathies à l'occasion de la mort de son époux.

Réunion des chauffeurs de taxi, mercredi

L'Union nationale des chauffeurs de taxi tiendra une réunion régulière mercredi soir prochain, à 8 heures au No 1231 est, rue De Montigny. Les directeurs feront rapport de leurs travaux et l'on y discutera de questions d'un intérêt particulier.

Réunion des peintres demain soir à 8 heures

L'Association des peintres de Montréal tiendra une réunion demain soir, à 8 heures au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. Willie Cayer, fera rapport de ses travaux de la semaine. D'autres questons d'un intérêt particulier seront aussi à l'ordre du jour.

Les funérailles de M. Ernest de Nevers

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Ernest de Nevers, financier bien connu, décédé à l'hôpital Royal Victoria, le mercredi le 5 juin 1940, après une longue maladie, à l'âge de 74 ans.

Il laisse, outre son épouse, née Boivin (Germaine), deux filles, Mme René Chenevert et Mme Ujhely; un fils, Jean de Nevers; un gendre, Me René Chênevert, C.R.; deux petits-fils, Jean et René Chênevert; trois frères, MM. Edouard et Wilfrid de Nevers, de Rhode Island, et Larenzo de Nevers, artiste peintre bien connu; ses soeurs, Mme J.-A. Hébert, Mme A. Arpin, de Louisiane, et J. Arpin de Chicago.

La dépouille mortelle est partie du domicile du défunt, au No 611, ave. Belmont, à Westmount, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léon de Westmount, où le service fut chanté à 9 h. 15.

M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de la paroisse, fit la levée du corps. M. l'abbé Armand Perrier chanta le service, assisté de M. J. Waddel, P.S.S., comme diacre, et de M. l'abbé L. Derome comme sous-diacre.

Dans le cortège, on remarquait le fils du défunt, M. Jean de Nevers, son gendre, Me René Chênevert, C.R., son frère, M. Lorenzo de Nevers, ses petits-fils, MM. René et Jean Chênevert; ses cousins, MM. J.-Ernest Laforce et Pierre-E. Boivin, MM. PierreJ. Leduc, Maurice Leduc, Arnault Barbeau, Me Ulric Joron, N.P., le Dr Robert Chênevert, D.D.SS., Raoul Chênevert, Paul Goulet, L. Dowds, Marcel Biron, Jean-J. Guay, Pierre Beauchemin, Pierre de L. Taché, A. Paradis, D. Creese, le Dr C.-T. Mathieu, Jean Jodoin, Jean Beauchemin, E.-A. Wilson, G.-H. Daoust, G. Nadeau, Eddie Deery, A. H. Broodie, Surprenant, G. Brissette et d'autres.

Défilé de chars allégoriques à Lachine

Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste ont commencé, hier, à Lachine. Un défilé de chars allégoriques, organisé par la section locale, s'est déroulé rue Hôtel-de-Ville et rue Martin.

A Lachine et à Ville-Lasalle, on alluma un feu de la Saint-Jean en présence de foules nombreuses.

COMMERCE et FINANCE

Gain de 13 3-4 cents de la livre à New-York

New-York, 23, (P.A.) — La livre sterling a avancé de 13 3-4 cents, aujourd'hui. Ceci annule toutes les pertes subies par la devise anglaise au cours de la semaine.

Le dollar canadien a avancé de 1-4 de cent à un escompte de 18 7-8 cents. Le franc français n'était pas coté.

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre Banques Câble Monnaies	New-York
Angleterre: livre	3.73
Suisse: franc	.2265
Brésil: milreis	.0515
Chine: dollar H. K.	.2325
Japon: yen	.2345

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	11% pr.
£ sterling	4.43	4.47

Curb de New-York

Ventes	Titres:	Haut	Bas	Clot.
100	Alum Co A	161	161	161
200	Am Cyan B	33	32⅞	32⅞
400	Am Gas & El.	31½	31½	31½
100	Am Maracb	⅝	⅝	⅝
200	Am Sup P	⅝	⅝	⅝
100	Bath Ir W	13	13	13
300	Bliss E W	15⅝	15⅝	15⅝
100	Braz Tr	3	3	3
500	Brew Aero	9⅝	9⅝	9½
600	Cen St El	⅛	⅛	⅛
100	Cities Serv	5	5	5
200	Do priv	62½	62¼	62½
100	Col O & G	1¼	1¼	1¼
1100	Com & So W.	⅛	3-32	⅛
500	Cosden Pet	1½	1½	1½
100	Creole Pet	16	16	16
100	Easy Wash	3	3	3
10200	El Bd & Sh	6	5½	6
100	Do priv	64¼	64¼	64¼
100	Fairch Av	9⅝	9⅝	9⅝
50	Fanny Farm	19	19	19
100	Ford Mot	1⅛	1⅛	1⅛
100	Froedt G P	18	18	18
900	Imp Oil	6⅛	6⅛	6⅛
100	Int Indus	1⅝	1⅝	1⅝
300	Int P & P war	2⅞	2⅞	2⅞
100	Int Pete	9¼	9¼	9¼
300	Lake Shore	10⅝	10⅝	10⅝
200	Lone Star Gas	8¾	8¾	8¾
500	Maj R & T	⅛	⅛	⅛
100	Molybden.	6⅝	6⅝	6⅝
200	Nat Fuel G	10¾	10¾	10¾
300	Nat Rub M	5¼	5	5¼
50	N J Zinc	56¼	56¼	56¼
1200	Niag Hud P	4⅞	4⅝	4⅞
100	Niag Sh Mb	4¼	4¼	4¼
200	Nor St P A	11¼	11¼	11¼
200	Pit Bowes	6¾	6½	6¾
200	St Reg Pap	2⅝	2½	2⅝
50	Sher Wms	72	72	72
100	So Penn O	32	32	32
200	St Oil O	32	32	32
200	Unit Gas	1⅛	1⅛	1⅛
1100	Un L & P A	¾	¾	¾
100	Wright Har	3¼	3¼	3¼

Dividendes déclarés

Hollinger Consolidated Gold Mines, 1 pour cent, plus un pour cent, tous deux payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 29 juillet.

Montreal Telegraph Co. 65 cents par action, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 29 juin.

Niagara Hudson Power Co., $1.25 par action privilégiée 5 pour cent, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Au marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs est demeuré passablement soutenu, bien que le trafic du gros au détail ait été plutôt calme; cependant, celui-ci a réagi en fermeture. Les recettes diminuent graduellement, de même que la proportion des catégories supérieures. La demande pour les catégories inférieures est tranquille; les oeufs de la catégorie C languissent et s'accumulent. De temps à autre il est offert un wagon de l'Ouest comme suit: catégorie A Gros 24 cts, Moyens 22, catégorie B 20, catégorie C 16, les commerçants ne manifestent aucun intérêt à cause de la forte proportion de catégories inférieures qu'ils renferment.

Les expéditions triées se vendent sur place ce matin aux cours suivants: catégorie A Gros 24 cts, Moyens 22, B 19 1-2-20, C 15-16.

Les prix de gros aux détaillants sont les suivants: catégorie A Gros 27-28, Moyens 25-26, B 24-25, C 21-22; en vrac, deux cents de moins la douzaine.

Voici les prix aux consommateurs: catégorie A Gros 27-32 cts, Moyens 27-29, B 26-29 C 25-27.

Les livraisons de volailles vivantes ont été assez abondantes la semaine dernière, surtout en ce qui a trait aux poules de bonne qualité. Les poulets de gril légers sont peu nombreux et les oiseaux audessous de 2 livres ne sont pas demandés. La demande pour les poulets du printemps pesant 3 1-2 à 4 livres se maintient bonne. Les poules vivantes s'écoulent régulièrement, mais comme il existe un bon débouché pour les poules abattues, on a recours à l'abatage pour débarrasser les planchers. Les vieilles dindes sont plus nombreuses et s'écoulent aisément abattues. Du gros au détail les ventes se sont faites aux prix suivants: poules 5 livres et plus 16-17 cts 4-5 livres 15-16, moins de 4 livres 14; poulets de gril 2-2 1-2 livres 15 1-2-16, 1 1-2-2 livres 13-14, poulets 3-3 1-2 18-20, 4 livres 21; vieilles dindes 19. Les prix payés sont de un à deux cents inférieurs à ceux du gros.

Le marché des volailles abattues reste ferme. Le mouvement des poulets légers s'améliore sensiblement, vu la rareté des poulets lourds. Les poules fraîches tuées sont plus abondantes et sont l'objet d'une bonne demande. Il ne reste à peu près plus de dindons lourds, mais les poids légers s'écoulent lentement. Du gros au mi-gros les offres et les ventes se sont écoulées aux cours suivants: poulets nourris au lait A 25 1-2-26 cts, nourris au lait B 23 1-2-24; poules fraîches tuées 19; ces prix sont pour les oiseaux de 5 livres et audessus; dindons catégorie A 8-10 livres 22-22 1-2, catégorie B 10-12 livres 20 1-2.

A. R. HEDGECOE,
Inspecteur surveillant.

Rendement des valeurs

Par FORGET & FORGET, 49-51 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Taux	Prix	Ren.
Asb. "nouveau"+80	.60	16¼	914
Assoc. Brew.	1.25	15¾	778
Bell Telephone	8.00	148	438
B. A. Oil	1.00	16½	619
B. C. Power A	2.00	25	800
Build. Prod A +10	.70	13	554
Can. Malting	2.00	31½	633
Can. North Power	1.20	11¼	1086
Can. Bronze	1.50	30	500
Can. Vinegars	.40	6	667
Can. Westinghouse	1.50	51½	282
Can. Cottons +2.00	4.00	98	612
Dom. Bridge	1.20	23¼	516
Dom. Glass	5.00	114⅝	424
Dom. Textile	5.00	72½	702
Ford of Canada	1.00	16	625
Electrolux	1.20	8	1500
Crown Cork	1.60	22	784
Imperial Oil +25	.50	9¾	756
Royalite	1.00	18	556
Imp Tobacco+22½	.40	14¼	472
Inter. Nickel	2.00	32½	614
Inter. Pete	1.50	13⅞	1022
Lang John A +30	.70	13	769
Mont. Power	1.50	26	568
Mont. Tramways	6.00	40	1500
Nat. Breweries	2.00	25	800
Niagara Wire	2.00	20	1000
Ogilvie	1.00	21½	922
Ottawa Power	1.00	12	833
Page Hersey	5.00	89½	563
Penmans	3.00	54	553
Quebec Power	1.00	13½	752
Shawinigan	.90	16½	582
Sou. Can. Power	.80	9¼	885
St. Lawrence F+50	1.00	19	789
Steel of Can. +2.00	1.75	65	572
Walker Gooderham	4.00	31	1316
Wilsils	1.00	16	625
Nat. Steel Car	2.00	38½	524
Beld Cort	4.00	90	445
Can. Gen. Electric	8.00	211	254
C. I. L. B	7.00	188	356
Dist. Seagrams	2.22	21¼	1095

Banques:

	Taux	Prix	Ren.
Montréal	8.00	188	426
Nova Scotia	12.00	285	419
Can. Nationale	8.00	140	571
Royale	8.00	154	533
Dominion	10.00	200	500

Actions de priorité:

	Taux	Prix	Ren.
Calgary Power	6.00	70	857
Assoc. Brew	7.00	111	630
Can. North Power	7.00	90	778
Can. Celanese +1.16	7.00	110	742
Can. Cottons	6.00	100	600
Dist. Seagrams	5.00	80	625
Dominion Coal	1.50	17½	804
Dom. Glass	7.00	145	482
Dom. Textile	7.00	149	473
Goodyear	2.50	52	469
Howard Smith	6.00	88	682
Int. Power 7%	6.00	79	774
Jamaica Pub. S.	7.00	135	521
Lake of the Woods	7.00	115	608
McColl Frontenac	6.00	84	714
Nat. Breweries	1.75	33	530
Ogilvie	7.00	140	500
Penmans	6.00	138½	467
Power Corp.	6.00	90	667
Saguenay Power	5.50	98	561
Sou. Can. Power	6.00	93½	438
Steel of Canada	1.75	65	256
Tuckett	7.00	145	488
Melchers Pr.	.60	4	1500
West Kootenay	7.00	125	580
Walker Gooderham	1.00	16⅞	593
West Groc.	7.00	106	660
Sher. Williams	7.00	115	608

Mines:

	Taux	Prix	Ren.
C. Smelters +1.00	1.00	32	625
Bulolo	3.00	10	300
Dome	2.00	18	1542
Falconbridge	.30	190	1579
Hollinger +45	.65	10	1100
Hudson Bay M.	1.75	20	875
Lake Shore	2.00	19¾	1004
Macassa M +12½	.20	240	1519
*McIntyre +1.00	2.00	40	750
Noranda	4.00	48	874
Pioneer B. C.	40	210	1428
Siscoe +01	....	60	216
Teck-Hughes +05	.40	248	1558
*Wright Harg. +30	.40	480	1458
Pickle Crow	.40	253	1569
Sylvanite +05	.20	190	1315
Int. Minings	.50	60	833
Placer	1.20	12	1000
Bralorne	1.20	800	1500

*—En monnaie américaine.

Rapport sur le tabac

Il y a indication d'une réduction considérable des plantations de tabac en 1940 en regard de 1939 (91,035 acres). La réduction affecte tous les types de tabac cultivé en Ontario; le changement le plus considérable est celui du tabac jaune dont l'acréage diminue d'environ un tiers sur 1939 (62,550 acres). Il y a aussi diminution pour les types de tabac à cigarette et à cigare du Québec.

Construction de plusieurs petites maisons à Montréal

La preuve étant faite au sujet de l'efficacité et de l'économie de la petite construction domiciliaire, le Comité exécutif de Montréal a décidé de permettre la construction dans certains quartiers de la ville de résidences de $2,000 à $3,000. La décision du Conseil sera effective bientôt et on peut s'attendre à voir les constructions débuter cet été dans les 7 quartiers concernés.

D'après ce nouveau règlement de construction, qui élimine des résolutions anciennes du code municipal, on pourra construire des maisons d'un étage et demi, complètement isolées les unes des autres dans les quartiers de résidence: Ahuntsic, Villeray, Montcalm, Rosemont, Mercier, Côte-Saint-Paul et Saint-Jean. Ce genre de construction a été accepté par l'administration à Ottawa de la loi nationale sur le Logement et consistera en "balloon frame construction" c'est-à-dire en surface extérieure incomplète, mais recouverte de stucco ou de matériaux à base d'asphalte qui protégeront du feu. Le développement et le perfectionnement de ces bardeaux et revêtements d'asphalte ont permis en ces toutes dernières années la rénovation et la modernisation des règlements municipaux de construction de façon à permettre à plusieurs villes de telles constructions populaires.

La majorité des maisons en construction le seront avec l'aide des prêts fédéraux aux petites résidences et ce mouvement aura pour résultat immédiat de diminuer le nombre de propriétaires qui tendent à sortir de la ville pour occuper les banlieues.

Dividendes déclarés la semaine dernière

Voici la liste des dividendes déclarés,, leur taux, et la date à laquelle ils sont payables.

Brantford Cordage priv., .32 1-2, inscrit le 20 juin, payable le 15 juillet; Biltmore Hats, .15, inscrit le 28 juin, payable le 15 juillet; Building Products, .17 1-2, inscrit le 19 juin, payable le 2 juillet; Carnation 1er priv. 1.25, inscrit le 17 juin, payable le 1er juillet; Canadian Industries Limited, priv., 1.75, inscrit le 29 juin, payable le 31 juillet; Can. Industries Ltd, 1 3-4 p.c., inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Continental Baking priv., 2.00, inscrit le 22 juin, payable le 1er juillet; Canadian Wirebound Boxes "A", .37 1-2, inscrit le 15 juin, payable le 2 juillet; Canadian General Investment, .12 1-2, inscrit le 29 juin payable le 15 juillet; Can. Light & Power, 1-2 p.c., inscrit le 26 juin, payable le 15 juillet; Dom. Bank, 2 1-2 p.c., 20 juin, payable le 1er juillet; Eastern Theatres priv., 3 1-2 p.c., inscrit le 29 juin, payable le 31 juillet; Foundation Company, .25, inscrit le 29 juin, payable le 20 juillet; Frontier Royalties, .01, inscrit le 20 juin, payable le 29 juin; Goulds Pumps priv. 1 p.c. (fonds américains), inscrit le 15 juillet, payable le 25 juillet; International Mining priv., 1 1-4 p.c., inscrit le 29 juin, payable le 12 juillet; International P. & P. 5 p.c., priv., 1.25, inscrit le 21 juin, payable le 29 juin; Investment Foundation priv., .25, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Invest. Found. priv., arrérages, .75, inscrits le 29 juin payable le 15 juillet; Intercolonial Coal, 3 p.c., inscrit le 22 juin, payable le 2 juillet, Inter. Coal, priv., 4 p.c., inscrits le 22 juin, payable le 2 juillet; Imperial Bank of Canada, 2 1-2 p.c., inscrit le 29 juin, payable le 1er août; Moneta Porcupine, .03, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; North Star Oil priv., .08 3-4 inscrit le 15 juin, payable le 2 juillet; Niagara Wire Weaving, .50, inscrit le 18 juin, payable le 2 juillet; Paton Mfg, .50, inscrit le 31 mai, payable le 15 juin; Paton Mcf, priv., 1.75, inscrit le 31 mai, payable le 15 juin; Dussell Industries, .20, inscrit le 15 juin, payable le 29 juin; Russell Indust., priv. 1 3-4 p.c., inscrit le 15 juin payable le 29 juin; Sangamo Company, .25, inscrit le 25 juin, payable le 29 juin; Sangamo Co., extra, .50, inscrit le 25 juin, payable le 29 juin; Supertest Petroleum, .50, inscrit le 28 juin, payable le 2 juillet; Supersilp Hosiery priv., 2 1-2 p.c., inscrit le 14 juin, payable le 2 juillet; Sheep Creep .04, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Sheep Creek, .04, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Sheep Creek, extra, .01, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Simpsons Ltd, priv., 1.62 1-2, inscrit le 17 juillet, payable le 1er août; Tip Top Tailors, .15, inscrit le 20 juin, payable le 2 juillet; Tip Top Tailors priv., 1 3-4 p.c., inscrits le 20 juin, payable le 2 juillet; Waite Amulet Mines, .10, inscrit le 29 juin, payable le 15 juillet; Western Assurance Co. priv., 6 p.c. inscrit le 29 juin, payable le 2 juillet.

Financement des ventes de véhicules-moteurs

Le financement des ventes de véhicules automobiles neufs et usagés continue son avance de ces derniers mois. En mai le total est de 24,341 unités financés pour $10,499,731, comparativement à 21,927 véhicules financés pour $9,348,372 en mai 1939. Le total cumulatif des cinq premiers mois de cette année s'établit à 74,373 véhicules financés pour $32,382,385, à rapprocher de 62,058 ($26,342,043) la même période de 1939.

CITÉ DE WESTMOUNT

TAXEC D'ADMINISTRATION MUNICIPALES, ETC.

Avis est par les présentes donné que le deuxième payement des taxes municipales d'administration générale perçues en vertu du Règlement No 504 seront payables le 1er juillet 1940 et que l'intérêt s'accroîtra à compter de cette date au taux de cinq pour cent par année. On est prié de s'acquitter promptement de ces taxes ainsi que des arriérés.

C. W. HOUSTON,
Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount,
ce 20e jour de juin 1940.

Nos exportations se sont accrues en mai

Le Royaume-Uni est notre meilleur client. Les achats des Etats-Unis

Les exportations domestiques en mai avancent à $109,852,709 de $19,-931,809 ne mai 1939. Le Royaume-Uni est le plus important acheteur de denrées canadiennes durant le mois ($46,22,317 contre $31,126,408 en mai de l'an dernier) suivi des Etats-Unis ($43,476,476 contre $28,143,-317), de l'Australie ($3,422,090 contre $2,987,754), de l'Afrique britannique du Sud ($2,83,325 contre $1,-564,259), de la France $2,390,115 contre $537,411).

Les achats de la Nouvelle-Zélande valent $1,296,434 contre $1,364,924 en mai 1939; viennent ensuite l'Australie $1,121,835 contre $371,629), Terre-Neuve ($1,089,822 contre $844,868); l'Inde britannique ($1,-025,798 contre $442,079), le Brésil $542,918 contre $403,222), Trinidad et Tabago ($451,395 contre $324,-622), la Jamaïque ($436,691 contre $364,521), le Japon ($359,641 contre $2,442,272), Eire $365,810 contre $418,577) et le Mexique ($318,-170 contre 237,170).

Les autres principaux acheteurs sont les suivants (chiffres de mai 1939 entre parenthèses): Rhodesia du Sud, $158,471 ($112,438); Straits Settlements, $258,248 ($267,141); Guyane britannique, $252,394 ($156,-720); Chine, $260,698, (261,524); Egypte, $206,098 ($27,106) Pérou, $151,430 ($116,929).

Les principales commodités exportées durant le mois sont les suivantes (chiffres de mai 1939 entre parenthèses): blé, $21,337,000 ($8,662,-000); farine de blé $3,047,000 ($1,-523,000); boissons alcooliques, $871-000 ($535,000); caoutchouc, $934,-000 ($1,403,000: bétail non pour amélioration de la race, $1,591,000 ($2,060,000); produits des pêcheries, $1,762,000 ($1,589,000); fourrures, $1,309,000 ($667,000); cuir, $1,065-000 ($649,000); viandes $4,773,000 ($3,171,000); coton $622,000 ($281-000); soie, $289,000 ($262,000); madriers et planches, $4,213,000 ($3,-588,000); bardeaux de cèdre rouge, $720,000 ($95,000); pulpe de bois, $5,162,000 ($2,459,000); papier à journal, $14,061,000 ($10,678,000); produits de laminoir, $602,000 ($195-000); instruments aratoires, $1,360,-000 ($1,022,000); autres machineries $1,421,000 ($1,026,000); automobiles et parties, $4,512,000 ($2,431,-000); amiante, $1,485,000 ($1,038,-000); engrais chimiques, $1,187,000 $1,134,000); énergie électrique, $481-000 ($332,000).

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN	15 RR	15 UT	60 ST
Ferm. sam.	58.1	15.0	34.2	41.2
Ferm. ant.	58.0	15.0	33.9	41.1
Il y a 1 mois	54.2	13.5	31.3	38.1
Il y a 1 an	67.6	18.0	37.4	47.4
Haut 1940	74.2	20.5	40.8	52.2
Bas 1940	52.3	13.0	30.9	37.0
Haut 1939	77.0	23.8	40.6	53.9
Bas 1939	56.8	15.7	33.7	41.6

Groupe de 60 actions depuis 1927:

	1927-28	1932-36	1927-29
Haut	75.3	72.8	157.7
Bas	33.7	16.9	61.8

COMPTABLES

Tél. *BE. 3003 - Rés. DO. 0830
J.-Arthur ARCHAMBAULT
C.P.A., C.G.A.
Comptable public licencié
Edifice des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Suite 609-610-611-612 Montréal

Tél.: LA. 7396
JOSEPH LAVOIE
C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
10, rue St-Jacques, Ouest
Montréal

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES VERIFICATEURS
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
J. C. Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.
Paul Huot, C.A.
84 NOTRE-DAME Ouest - PL. 9709

GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Immeuble "Insurance Exchange"
Chartered Accountants
Comptables agréés

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
J. Arthur LaRue, C.A. — Maurice Charité, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Paul E. Brunet, C.A.
R. A. Rondeau, C.A.
Montréal - Québec

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles-Urinaires-Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison - PL.4146

HÉMORROÏDES
Injections Sclérosantes
Curatives, indolores, strictement ambulatoires, n'immobilisant pas. Traitements par Médecins spécialisés donnant résultats excellents contre la douleur, le saignement et la chute de la muqueuse rectale. Demandez notre livret.
INSTITUT DE PHYSIO-THERAPIE DE MONTREAL
5046, Ave du Parc
DO. 3747 Près Laurier Ouest

Il faut remonter un an en arrière pour trouver N.-Y. aussi inactif

Potins et commentaires

Les stocks étaient peu achalandés, mais fermes samedi à Wall Street, et on pouvait en dire autant des Bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient beaucoup plus supportés samedi à Chicago, qu'à Winnipeg. La Bourse de Londres était fermée comme d'habitude en fin de semaine et le marché de Paris continuait d'être inactif, à la suite de l'envahissement de cette ville par les troupes nazies.

* * *

Si les valeurs boursières ne furent guère achalandées en fin de semaine sur notre marché, aussi bien qu'à Wall Street, il faut bien reconnaitre, cependant, que la plupart se montrèrent fort résistantes, malgré les perspectives de cessation, pour de bon, des hostilités entre la France et l'Allemagne, soit une preuve que les stocks ont passablement escompté un tel développement et que le monde des spéculateurs attachent, maintenant, plus d'importance aux nouvelles économiques qu'aux nouvelles de guerre. Point n'est besoin d'insister que la poursuite de vastes programmes d'armements par Ottawa, Washington et Londres influe, de plus en plus, sur les activités des différentes industries de notre continent, au point qu'on s'attend à ce que les usines sidérurgiques des E.-U. et du Canada fonctionnent, avant longtemps, à pleine capacité. C'est d'autant plus probable, qu'on estime le rendement des aciéries du district de Pittsburgh, au début de cette semaine, à 84 1-2 p.c., soit 1 1-2 point de plus que la semaine dernière.

* * *

La lourdeur de Brazilian Traction depuis quelque temps serait attribuable au fait que le Brésil doit faire face présentement à un problème fort épineux vu que l'Europe achetait près de 7,000,000 de sacs de café par année et qu'il lui est impossible d'en expédier présentement; ce qui n'aidera guère à ce pays à affermir sa position financière, d'où les perspectives défavorables pour le milreis, et, par ricochet, sur les affaires de Brazilian Traction.

Sait-on que les nouvelles finances effectuées par les utilités publiques au pays au cours des 4 premiers mois de cette année ne s'élevèrent qu'à $17,300,000, en regard de $114,135,000 durant la même période l'an dernier. Quant aux émissions industrielles, etc., durant les 4 premiers mois de cette année, elles ne dépassèrent pas les $3,450,000, en regard de $13,742,500 l'an dernier durant le même espace de temps.

* * *

Nous apprenons que le nouveau moulin de 350 tonnes de Powell Rouyn Gold Mines entrerait en opération sur la fin du mois prochain et que l'on recommencerait les expéditions de minerai à la raffinerie de Noranda. De plus, il est probable que les directeurs étudieront la question du dividende après le discours du budget.

* * *

Jersey Central Power and Light Co. offrira cette semaine une émission de $38,000,000 d'obligations; ce sera la première émission corporative lancée sur le marché américain depuis 5 semaines.

* * *

Depuis le début du mois courant, les usines de Cons. Smelters ont commencé à produire du mercure. On estime que la production de ce métal dépassera les $750,000 sur la fin de cette année.

* * *

Canada Foundries and Forgings Ltd aurait vu son volume de ventes augmenter de 35 à 40 p.c., au cours du premier semestre de cette année, par rapport au semestre terminé le 30 juin 1939, s'il faut en croire certain rapport.

* * *

Il faut remonter plusieurs années en arrière pour trouver les usines de la Dominion Bridge aussi actives que présentement, et tout indique que le rapport annuel, couvrant l'exercice fiscal qui se terminera le 31 octobre, sera fort intéressant.

L'accalmie de la Bourse, en face des derniers événements en France

Les incertitudes qui durèrent durant tout le cours de la semaine dernière, relativement aux conditions de paix que l'Allemagne imposera à la France, furent cause du peu d'activités au cours de la semaine écoulée, tant à Wall Street que sur les bourses canadiennes. Il va sans dire qu'en face de la faible participation du public dans le marché, ces jours-ci, que les fluctuations enregistrées par la majorité des valeurs mobilières furent plutôt étroites.

La liste locale est calme, malgré maints facteurs industriels constructifs

Un coup d'oeil sur les Sommaires de la Semaine écoulée, relativement aux échanges sur la Bourse et le Curb de Montréal, permettra à quiconque de constater que la plupart des titres, transigés depuis six jours, n'ont accusé que des variations fractionnelles. Les rares titres, qui firent exception, enregistrèrent des changements de 1 à 2 points seulement. Il va sans dire, qu'en face de telles fluctuations aussi étroites, il n'est pas étonnant que le public ne soit pas empressé de rentrer dans le marché. Si on en juge, toutefois, par la fermeté relative de la liste mobilière locale depuis quelque temps, il semble évident que les gens semblent vouloir attacher plus d'importance aux nouvelles économiques qu'aux dépêches européennes.

Point n'est besoin d'insister que les nouvelles économiques sont de plus en plus favorables. En effet, les rapports de nos cies de chemins de fer (C.N.R. et C.P.R.) n'ont-ils pas montré, de nouveau, d'intéressantes augmentations pour la semaine écoulée, par rapport à la semaine précédente, au point d'établir presque des records ? Cet accroissement constant dans les activités des entreprises ferroviaires démontre évidemment qu'il y a redressement persistant dans le rendement de nos différentes industries. C'est ainsi que l'on a appris, durant le cours de la semaine écoulée, que Canadian Converters fonctionnait à 85 pour cent de sa capacité, que les fabriques de la Dominion Textile éprouvaient presque des difficultés à répondre à la demande domestique et extérieure et enfin que la Regent Knitting venait de reprendre son dividende sur les actions de priorité, après l'avoir omis depuis décembre 1938. En face de telles nouvelles industrielles constructives, la tendance aurait, certes, été meilleure, sans les incertitudes actuelles, au sujet des répercussions de la paix entre Berlin et Paris auront sur le commerce mondial et aussi au sujet des répercussions que les nouvelles taxes qui apparaîtront dans le discours du budget qui sera prononcé aujourd'hui ou demain, à Ottawa, auront sur l'économie canadienne.

Wall Street et ce qui se passe dans les domaines, politique et international

Si la bourse locale ne fut guère achalandée durant le cours de la semaine dernière, on peut en dire autant de celle de New-York. Là, comme ici, le gros des spéculateurs paraissait appréhender l'avenir international, à cause de ce qui vient de se passer en France. On peut juger du peu d'activités sur ce marché par le fait que seulement 333,320 actions changèrent de mains vendredi, bien que ce fut une séance régulière de cinq heures, soit un total aussi peu élevé, non encore vu depuis un an, soit depuis le 10 juin 1939. Si on considère, toutefois, que 204,340 valeurs mobilières furent échangées durant la courte séance de samedi à Wall Street, et que la tendance paraissait plus ferme, il semble évident que le public semble vouloir considérer davantage l'excellence des nouvelles économiques en ce moment, que ce qui pourrait bien survenir en Europe. C'est d'autant plus logique que, de l'avis de maints observateurs du marché, les stocks ont passablement escompté les nouvelles de guerre. On l'a vu, au début de la semaine dernière, puisque la demande d'un armistice à l'Allemagne par la France n'eut qu'une répercussion de courte durée sur les titres mobiliers. Quant aux conditions de paix de Berlin à Paris, comme elles auraient été connues semi-officiellement qu'après la fermeture du marché samedi, elles n'influèrent donc nullement sur le marché, si ce n'est qu'elles eurent pour effet de faire tenir sur la clôture samedi maints spéculateurs. Comme les clauses du dernier accord franco-germanique pourvoiraient, 1—à l'occupation du territoire français par les armées allemandes et italiennes durant tout le cours de la guerre avec l'Angleterre, 2—à la livraison de toutes les armes et munitions de la France à ses ennemis, 3—à la livraison de tout son or et de ses réserves de monnaie étrangère, ainsi qu'à la fourniture de maintes matières premières (charbon, textile, etc.), c'est dire que de telles conditions auront de nouvelles répercussions, non seulement sur le commerce mondial, mais aussi sur les monnaies. Déjà, le Reich vient de fixer le taux du franc à 20 par rapport au mark allemand. En effet, le décret à cette fin, stipule que la nouvelle monnaie spéciale en cours dans la région de Lyons et ailleurs sera sur la base de 5 pfennigs pour 1 franc (le mark vaut 100 pfennigs). Ce n'est pas un secret pour personne que le passage de la France dans l'orbite économique de l'Allemagne est de nature à causer de nouvelles perturbations dans le domaine économique et c'en est assez pour expliquer l'accalmie actuelle de Wall Street et de maints autres marchés, d'autant plus que les possibilités de conclusion d'une nouvelle paix séparée aujourd'hui entre la France et l'Italie ne sont guère de nature à aider à la clarification de l'atmosphère international, vu les répercussions que tout accord entre Paris et Rome peut avoir sur les colonies de la France, et, par conséquent, sur le commerce de maintes matières premières.

Toute défavorable que paraisse la situation outre-mer en ce moment, il importe que le monde des spéculateurs ne perde pas confiance dans l'avenir du marché, vu que la main-mise indirecte de l'Angleterre sur la majorité des unités de la flotte française permettra à cette dernière de disposer d'une marine de guerre telle que la défaite d'Hitler, en définitive, ne saurait faire de doute, d'autant plus que les Etats-Unis paraissent décidés à fournir de plus en plus des armements à la Grande-Bretagne.

En plus de ces facteurs, tous ceux qui détiennent des valeurs canadiennes ou américaines ne doivent pas perdre de vue que les décisions d'Ottawa et de Washington de pousser activement l'exécution de leurs vastes programmes de défense nationale constituent aussi des développements d'autant plus favorables pour les industries de l'Amérique du Nord que Londres ne cesse, de son côté, de leur octroyer maintes commandes fort importantes. C'est ce qui explique que le rendement des usines sidérurgiques, dans notre pays et particulièrement aux Etats-Unis, ne cessent de voir leurs activités augmenter. N'estime-t-on pas le rendement des aciéries du district de Pittsburgh augmentera de 1 1-2 point cette semaine à 84 1-2 pour cent soit le plus haut niveau encore vu depuis janvier ? Ce relèvement et la meilleure tenue des prix du blé, du coton, du caoutchouc et du cuir en fin de semaine doivent nous inviter à un certain optimisme, mais, de grâce, que l'on se garde de toute spéculation inconsidérée, d'ici à ce que l'on connaisse les nouvelles taxes imposées par nos autorités fédérales et, aussi, d'ici à ce que les résultats du Congrès Républicain, qui s'ouvre aujourd'hui à Philadelphie, soient connus, vu les divergences de vues entretenues parmi les candidats républicains, relativement à la guerre actuelle et à la nécessité d'une aide américaine de plus en plus grande aux Alliés.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Les valeurs ont été légèrement plus faibles, samedi, mais elles ont varié étroitement. Seuls quelques titres ont avancé ou reculé de plus d'un point

La cote a été quelque peu plus faible, samedi, à la Bourse et au Curb, mais les transactions ont été peu nombreuses et les valeurs se sont pratiquement maintenues au niveau de vendredi. Seuls quelques titres ont affiché des changements de plus d'un point.

Abitibi a été faible dans le groupe des papeteries, à la suite de la publication de la nouvelle voulant qu'on ait refusé aux liquidateurs d'en appeler d'un jugement ordonnant la vente de l'actif. Le titre ordinaire de cette compagnie a reculé à 50, soit une perte de 30 cents et le titre privilégié a reculé à 3 en perte de 1 3-8 point. Le titre ordinaire a clôturé à 60 et le privilégié à 3 3-4.

Dans les autres groupes de valeurs, les titres à afficher des pertes ont été National Breweries qui a reculé de 2 points à 25, National Steel Car qui a perdu 1 point à 38 1-2, et Banque de Commerce qui a décliné aussi d'un point à 14. Les autres changements ont été de fractions de point.

Nickel a perdu 1-2 point, Gatineau 1-2 point, Association Breweries, C. P. R., Gypsum, Canadian Car et Consolidated Paper, 1-8 à 1-4 de point.

Les valeurs qui ont affiché des gains de 1-8 à 1-2 point ont été Dominion Textile, Foundation et B. A. Oil. Home a aussi avancé de 15 cents et Price Brothers, de 1-4 de point à 11 1-4.

Les titres miniers ont été peu transigés et Pato a faibli de 15 cents à 1.55 et Teck-Hughes a reculé de 52 cents à un nouveau bas de 2.48.

Le nombre global des ventes a été de 5,500 actions industrielles et de 2,000 actions minières.

Sur 65 titres transigés, 15 ont avancé, 26 ont reculé et 24 ont clôturé sans changement.

VOICI LES STATISTIQUES BOURSIERES POUR LA SEMAINE TERMINEE LE SAMEDI, 22 JUIN 1940

VOLUME DES ECHANGES

	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Industriels	65,265	98,779	63,901
Miniers	55,510	52,224	298,079
	120,775	151,003	361,980

	Cette semaine	Semaine précédente
Nombre des valeurs cotées	206	213
Hausses	31	78
Baisses	133	85
Mêmes cours	42	50
Nouveaux maxmia 1940	0	4
Nouveaux minima 1940	46	56

DIX DES VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

	Actions
Inter. Nickel	5,529
Brazilian Traction	5,241
Montreal Power	4,304
Imperial Oil	3,541
Abitibi	2,945
C.P.R.	2,553
Cons. Paper	2,468
Dist.-Corp. Seagrams	1,700
Inter. Petroleum	1,635
Can. Steamship	1,375

DIX DES ALEURS MINIERES LES PLUS ACTIVES

	Actions
Wood Cadillac	9,000
Sullivan	8,075
Central Cadillac	6,300
Homestead Oil	5,000
Siscoe	2,700
Joliett-Quebec	2,500
Malartic Gold Fields	2,500
Home Oil	2,350
Pandora Cadillac	2,000
Cartier Malartic	2,000

VALEURS DES TRANSACTIONS

Semaine terminée le 15 juin	$1,579,250
Semaine précédente	$1,488,979

Production-record d'acier en mai

Elle a atteint 174,427 tonnes contre 121,413 tonnes en mai 1939

La production de lingots et de coulages d'acier en mai s'établit à 174,417 tonnes, la plus considérable dans l'histiore; elle surpasse de près de 5 p.c. la cime antérieure de 166,496 tonnes en janvier cette année. La production d'avril était de 153,451 tonnes et celle de mai l'an dernier, de 121,413 tonnes. Le total cumulatif des cinq mois terminés en mai est de 792,033 tonnes contre 472,239 il y a un an.

La production de ferro-alliages se place à 10,272 tonnes en mai, soit 28 p.c. de moins que les 13,985 tonnes produites en avril: mais elle surpasse de deux fois celle de 4,925 tonnes en mai 1939.

En mai la production de fonte en gueuse au Canada se place à 93,254 tonnes longues, comparativement à 84,210 le mois précédent et 57,746 en mai 1939. La production des cinq premiers mois de 1940 atteint un total de 460,971 tonnes, à rapprocher de 243,716 la période correspondante de 1939.

Expansion de la St-Maurice Power Corp.

La St. Maurice Power Corporation, dans une loi adoptée à la Législature, a obtenu le droit d'acquérir les terrains et droits nécessaires pour lui permettre d'augmenter la hauteur de chute et de porter ainsi à leur capacité économique maximum l'aménagement des forces hydrauliques sur la rivière St-Maurice à LaTuque.

Ce pouvoir additionnel servira aux villes de Grand'Mère, Shawinigan, Montréal et Québec. On dit que la demande de pouvoir est très considérable en ce moment et que dans six mois ou un an on sera à court d'électricité.

Nos exportations de peintures

Les exportations de peintures en mai valent $184,988 contre $68,636 en mai 1939. Le Royaume-Uni est le principal acheteur, prenant environ la moitié des exportations. L'Afrique britannique du Sud, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, la Chine, Aden, l'Inde britannique et l'Australie viennent ensuite.

ELU VICE-PRESIDENT

M. A.-E. ARSCOTT, gérant-général de la Banque Canadienne de Commerce qui a été élu en fin de semaine vice-président de l'Association des Banquiers Canadiens.

Léger recul des obligations la semaine dernière

Les valeurs des provinces et du Dominion ont affiché des pertes fractionnaires

Les valeurs du Dominion et des provinces ont reculé de fractions de point sur le marché canadien des obligations, la semaine dernière, suivant le relevé de la firme Wood, Gundy and Co. Les emprunts à long terme du Dominion ont perdu 1-8 à 1-4 de point, mais les valeurs à court à l'extérieur du pays ont été stables. Les obligations des provinces de Québec, d'Ontario et maritimes ont aussi retraitéde 1-4 à 1-2 point.

Les obligations des provinces de l'Ouest ont été peu transigés et les valeurs de la Colombie anglaise sont demeurées inchangées ou ont clôturé en baisse de 1-2 point. Les titres de la Saskatchewan et de l'Alberta ont aussi reculé de 1-2 à 1 point.

Le tableau ci-dessous indique les fluctuations des prix des obligations du Dominion et des provinces:

Valeur:	Prix offert 22 juin	Il y a une sem.	Il y a un an
Dom du Can 3's 1942	103¼	103¼	104⅝
Dom du Can 4½'s 1946	110¼	110¼	113¼
Dom du Can 3's 1958	96.00	96.00	100¼
C N R 3's 1950	97½	97¾	100⅞
Ontario 3's 1950	96½	97.00	100⅝
Québec 3¼'s 1948	95½	96.00	99¼
Nv-Bruns 3½'s 1956	88.00	88.00	98½
Nlle-Ecos 3½'s 1950	95½	96.00	102.00
Ile du P-E 3's 1945	97.00	97½	102.00
Col Angl 5½'s 1945	100.00	100½	106½
Manitoba 5½'s 1958	92½	96.00	97.00
Saskatchewan 5's 1958	77½	79.00	77.00
Alberta 5's 1955	55.00	56.00	66.00

Les emprunts des services publics et des industrielles ont été stables. Les valeurs, 4 1-4 pour cent, de la British Columbia Power et 5 pour cent de la Phillips Electric ont avancé de 1-2 point. Les titres 5 pour cent de la Gatineau Power ont aussi avancé de 1 point, mais les valeurs, 3 3-4 pour cent de cette même compagnie ont retraité de 1 1-2 point. Les titres, 4 1-2 pour cent, de la British Columbia Telephone ont aussi perdu 2 points.

Les obligations du C. P. R. ont été stables ainsi que les valeurs des compagnies possédant des élévateurs à grains. Les valeurs à bas prix des sociétés ont été peu transigées et à la baisse. Le recul moyen des papeteries a été de 2 1-2 points.

Le rendement de la sidérurgie s'accroît sans cesse

Cleveland, 23. (P.A.) — Comme les livraisons d'acier en France ont été suspendues, cela a permis aux manufacturiers de donner plus d'attention aux commandes domestiques, dit la revue "Steel" aujourd'hui.

Elle ajoute que les commandes sont plus élevées que les livraisons et que la production a encore augmenté de deux points à 88 pour cent de la capacité, la semaine dernière. C'est le huitième gain consécutif du taux de production.

* * *

Pittsburgh, 23. — Le rendement de la sidérurgie dans ce district a été établi à 84 1-2 pour cent de la capacité pour cette semaine, soit une hausse de 1 1-2 point par rapport au taux de production de la semaine précédente.

* * *

Youngstown, 23. — Le taux de production des acieries de ce district atteindra 80 pour cent de la capacité, cette semnine. C'est un gain de 4 points.

M. Gérard Gingras, à la Banque du Canada

M. Gérard Gingras, secrétaire-trésorier de la maison L.-G. Beaubien et Cie, Limitée, est depuis quelques jours à l'emploi de la Banque du Canada à Ottawa. Par suite du surcroit d'ouvrage nécessité par la guerre, la Banque du Canada a voulu s'assurer les services de M. Gingras. A cette fin la maison Beaubien lui a accordé un congé indéfini, un congé qui durera aussi longtemps que la Banque du Canada aura besoin de ses services.

A NOTER

Contrairement aux attentes, le discours du budget ne fut pas prononcé sur la fin de la semaine dernière, mais s'il faut en croire certain rapport, il le sera au début de cette semaine probablement aujourd'hui. Comme il est fort possible qu'il y ait d'intéressantes modifications, en ce qui concerne la taxe sur les profits excessifs, particulièrement celles frappant les entreprises minières, c'est à se demander si le marché ne s'en ressentira pas quelque peu. Comme, l'exposé budgétaire représentera une dépense de plus de $1,000,000,000 cette année, on ne saurait s'attendre, cependant, à ce que nos autorités gouvernementales se montrent beaucoup conciliantes et avec raison. L'important, c'est que les nouveaux impôts ne soient pas trop onéreux, au point de devenir vexatoires.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street était modérément plus ferme en fin de semaine, mais les stocks n'étaient guère actifs. Nouvelles domestiques plus favorables. Aciéries, fermes

New-York, 24. — Les stocks étaient passablement résistants au début de la courte séance de samedi, à Wall Street, puis ils ne tardèrent même pas à faire preuve d'une certaine fermeté, à mesure que la séance avançait au point qu'en fermeture, l'on comptait beaucoup plus de gains que de pertes. 432 valeurs changèrent de mains samedi sur ce marché, mais les fluctuations enregistrées furent des plus étroites.

Le total des transactions enregistrées sur ce marché en fin de semaine s'élevait à 204,340 actions, comparativement à 333,320 actions seulement durant le cours de la séance précédente, laquelle avait duré 5 heures comme d'habitude, tandis que la séance de samedi ne dura que 2 heures.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

Il faut remonter au 8 juillet pour trouver N.-Y. aussi peu actif que samedi. Sur le curb de cette ville, 35,700 actions seulement changèrent de mains durant le cours de la courte séance de samedi.

Il était évident, cependant, que les activités furent plus abondantes samedi à Wall Street qu'au début. Les utilités publiques rencontraient plus la faveur populaire et il y eut plusieurs échanges en blocs de 1,000 à 4,000 actions en fin de semaine dans ce compartiment de valeurs mobilières.

Si les utilités publiques firent preuve d'une certaine fermeté en fin de semaine, on peut en dire autant pour les aciéries. Cette meilleure tenue de ce dernier groupe de valeurs est attribuable aux perspectives d'une hausse de 1 1-2 pt au cours de cette semaine dans le rendement des usines sidérurgiques du district de Pittsburg, lequel atteint maintenant 84 1-2 p.c., soit le plus haut niveau encore vu depuis le mois de janvier.

Sur le marché des obligations de cette ville, la tendance était meilleure en fin de semaine. 1,893,000 seulement de valeurs changèrent de mains en fin de semaine sur ce dernier marché. Sur le marché des changes étrangers, la livre sterling s'affermissait quelque peu, passant de $3.60 à $3.75. Il va sans dire que le relèvement de cette devise affecta heureusement le dollar canadien.

Les incertitudes sur les conditions exactes des propositions de paix de l'Allemagne à la France expliquerait le peu d'empressement des spéculateurs à transiger. Quant aux marchés des denrées, il se comportait mieux samedi, puisque les prix des grains, du coton, du caoutchouc et du cuir accusaient certaines avances.

Stabilité des prix du blé samedi

Ils n'ont pas changé à Winnipeg et ont été fermes à Chicago

Winnipeg, 22. (P.C.) — Les prix des options du blé ont été stables, aujourd'hui, au marché des grains.

L'option d'octobre, la seule option à être transigée au cours de la dernière demi-heure a perdu 1-8 de point à 73 5-8 cents le boisseau, mais s'est rallié par la suite pour clôturer inchangée et celle de décembre n'a pas été transigée.

* * *

Chicago, 22. (P.A.) — Les prix du blé ont été légèrement à la hausse, aujourd'hui, et les prix du maïs ont avancé de 1-2 cent.

L'option de juillet du blé a ouvert en hausse de 3-8 de cent à 78 3-8 et celle de septembre à 78⅝-½ et elles sont demeurées pratiquement à ce niveau.

Marché des grains

Par THOMSON & McKINNON
Edifice Banque Royale

Winnipeg

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:					
Juillet	71⅞	...	...	...	71⅞
Octobre	73¾	73⅜	73⅞	73⅝	73⅝
Décembre	75	75	75¼	74⅞	75
Avoine:					
Juillet	29⅞	29⅞	31	29⅞	31
Octobre	27¼	27¼	28¼	27¼	28
Décembre	26½	26⅞	27½	26½	27¼
Orge:					
Juillet	33⅝	34	34¼	33⅞	33⅞
Octobre	34¼	34¼	34⅞	34¼	34⅝
Décembre	34⅞	...	...	...	35¼
Seigle:					
Juillet	45	...	...	...	45
Octobre	43¼	43¼	44¼	43	44¼
Décembre	43¼	...	...	...	44¼
Lin:					
Juillet	124	128	129	128	129
Octobre	132	130	133	130	132¼

Chicago

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:					
Juillet	78¼	78⅞	79⅞	78⅝	79⅝
Septembre	7⅛8	78½	80¼	78½	80¼
Décembre	79¼	79¼	81	79¼	80⅞
Maïs:					
Juillet	62¼	62½	63	62½	62⅞
Septembre	60	60½	60⅞	60⅝	60⅝
Décembre	57⅞	58¼	58½	58¼	58½
Avoine:					
Juillet	31⅞	32	32⅞	32	32⅞
Septembre	29⅝	29⅞	30¼	29⅞	30¼
Décembre	30¼	30½	30⅞	30¼	30⅝
Seigle:					
Juillet	41⅞	41⅞	42½	41⅞	42½
Septembre	43½	43⅞	44⅝	43⅞	44½
Décembre	45⅝	46¼	46⅝	46¼	46⅝

Hausse des ventes d'assurance-vie

Les ventes de polices ordinaires d'assurance-vie au Canada et à Terre-Neuve en mai ont été de $31,779,000, soit un gain de 5 1-2 pour cent par rapport au même mois de l'an dernier.

Le tableau ci-dessous compilé par le Life Insurance Sales Research Bureau et publié hier par le Canadian Life Insurance Officiers Association donne un état détaillé des ventes par provinces: (ces ventes ne comprennent pas les annuités, les assurances-groupes, etc.)

British Columbia	$2,609,000
Alberta	1,223,000
Saskatchewan	989,000
Manitoba	1,705,000
Ontario	14,007,000
Québec	8,336,000
Nouveau-Brunswick	814,000
Nouvelle-Ecosse	1,479,000
Ile-du-Prince-Edouard	207,000
Terre-Neuve	410,000
	$31,779,000

La situation du blé dans l'univers

Intéressant rapport sur ce sujet, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique

Au cours du mois écoulé, depuis que les gouvernements du Canada, des Etats-Unis et de l'Argentine ont pris des mesures pour stabiliser les cours du blé en introduisant des prix minimums pour les ventes à terme, les différents marchés du blé ont été sous pression tant par suite des nouvelles défavorables de guerre que par suite des rapports annonçant l'amélioration des cultures. Bien que les marchés de l'Amérique du Nord et de Buenos Aires se soient appréciablement raffermis la semaine qui a suivi le 20 mai, la capitulation soudaine du roi Léopold et l'avance allemande en France ont pesé lourdement sur le cours du blé, et une plus grande partie du continent européen est devenue inaccessible aux approvisionnements de blé d'outre-mer.

Tandis que dans l'ensemble les cultures européennes se sont un peu améliorées le mois dernier, les emblavures de blé d'hiver aux Etats-Unis ont enregistré un gain appréciable pendant le mois et les cultures de blé de printemps aux Etats-Unis comme en Canada ont progressé très favorablement depuis les semailles. Plusieurs semaines de chaleur ont été bienfaisantes aux cultures européennes, ont stimulé la croissance et ont aidé à surmonter le retard causé par un hiver rigoureux et de pauvres conditions de semailles. Bien qu'elles se soient améliorées, les cultures européennes (excepté celles de l'Italie) continuent de laisser entrevoir des perspectives au-dessous de la normale et bien inférieures aux abondantes récoltes des quelques dernières années.

La récolte de blé d'hiver des Etats-Unis, estimée à 489,000,000 de boisseaux le 1er juin, fait voir une augmentation de 29,000,000 de boisseaux sur l'estimation du 1er mai. Depuis le début de juin les conditions du blé d'hiver ont continué d'être favorables et, bien qu'on ait donné beaucoup d'attention à l'étendue de la rouille noire de la tige, seuls les champs où le blé a germé tard en subissent beaucoup de dégâts et l'on ne s'attend pas que les pertes soient considérables. La production de blé de printemps, qui, prévoit-on, sera de 239,000,000 de boisseaux, dépassera appréciablement la moyenne décennale antérieure de 184,000,000 de boisseaux. Dans les Provinces des Prairies, le 31 mai, les conditions étaient un peu meilleure que celles de l'an dernier. La première moitié de juin la hauteur pluviométrique dans les Provinces des Prairies a été d'un pouce plus faible que celle de la même période de 1939, mais il est tombé de très bonnes averses durant le mois courant et la hauteur pluviométrique du 1er avril jusqu'à date a approché la normale.

Le 1er juin l'honorable James A. MacKinnon a annoncé la vente au Royaume-Uni de 50,000,000 de boisseaux de blé à un prix bien supérieur à celui du marché d'alors. La vente comportait le transfert des ventes à terme de blé de la Commission canadienne du Blé au Comité britannique des Improtations de Céréales, de sorte que ce dernier pût échanger les contrats à terme pour du blé au comptant dont on avait besoin pour expédition outre-mer. Cette transaction assure un volume d'exportation du Canada qui se continuera longtemps. Entre-temps les exportations de farine et de blé canadiens ont été très considérables en mai et n'ont fléchi appréciablement que la deuxième semaine de juin. Du 1er août dernier au 13 juin cette année les expéditions totales de blé outre-mer, les importations aux Etats-Unis et les exportations de farine ont été estimées à 176,000,000 de boisseaux, tandis que les chiffres des douanes relatifs à l'exportation du blé et de la farine étaient un peu plus élevés, ce qui est dû aux stocks plus considérables de blé canadien transporté aux Etats-Unis. Somme toute, la prévision d'exportation de 210,000,000 de boisseaux de blé (et de farine) durant toute la campagne continue de paraître comme très possible à atteindre. Si ce volume d'exportation se réalise, le report de blé au Canada le 31 juillet sera dans les environs de 245,000,000 de boisseaux. Ce report se compare à celui de 210,000,000 de boisseaux en 1933, qui jusqu'à date a été le plus fort volume de blé reporté d'une campagne à l'autre.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Int.	20 Or	10 Métal.	10 Pétr. Ouest
Ferm. sam.	89.69	73.93	59.36	18.65
Chang. net	+.17	—.20	+.07	—.04
Ferm. ant.	89.52	80.13	59.29	18.69
Il y a 1 sem.	92.17	81.06	60.93	19.41
Il y a 1 mois	96.86	90.17	64.26	22.00
Il y a 1 an	113.01	121.46	87.16	29.11
Haut 1940	128.84	123.50	88.97	33.31
Bas 1940	86.76	77.34	57.55	18.57
Haut 1939	129.85	128.95	104.12	45.00
Bas 1939	97.75	100.35	79.59	21.07
Haut 1938	[illegible]	127.19	105.56	50.85
Bas 1938	[illegible]	101.86	64.47	25.77
Haut 1937	[illegible]	168.59	136.94	124.12
Bas 1937	[illegible]	96.27	63.95	26.56

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. sam.	53.0	101.2	93.9	37.3
Ferm. ant.	52.8	100.8	94.0	37.4
Il y a 1 mois	48.8	99.2	91.0	38.1
Il y a 1 an	57.2	100.3	96.4	61.6
Haut 1940	59.9	103.6	97.5	53.5
Bas 1940	48.3	98.9	90.3	35.1
Haut 1939	61.9	102.0	97.5	64.0
Bas 1939	52.4	95.8	90.4	[illegible]

Obligations Internationales

Cours fournis
Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE
201, Notre-Dame ouest

	Haut	Bas	Dern Vente
6000 Allemagne 5½'s '65	18⅞	18½	18½
6000 Italie 7's 1951	58¼	58	58¼
6000 San Paulo 7's 1940	24½	24¼	24½

La guerre et ses répercussions sur le commerce extérieur

Extension à certains autres débouchés, suivant le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale

Le commerce extérieur

La valeur des échanges du Canada, à l'exclusion de nos envois d'or et de nos réexpéditions de produits étrangers, s'établit au mois d'avril, en nombres ronds, à 170 millions de dollars, à rapprocher de 92 millions en avril 1939. Nos exportations, se chiffrant par 84 millions, accusent une augmentation de 34 millions; mais nos importations, qui se sont accrues de 44 millions, se totalisent à 86 millions, de sorte que le mois d'avril se solde par une balance défavorable d'environ 2 millions, alors qu'en avril 1939 nous nous trouvions en présence d'un excédent d'exportations de quelque 8 millions.

Ce renversement de la situation s'explique en grande partie par le regain de l'activité industrielle que l'on observe dans notre pays, depuis quelque temps, et qui ne fera sans doute que s'accentuer au cours des prochains mois. Le relèvement de nos importations est surtout attribuable à nos achats accrus, aux Etats-Unis, d'outillage et de matières premières : machines et outils, moteurs et chaudières, produits des laminoirs, matériel agricole, camions automobiles et autres véhicules, appareils électriques, sucre, caoutchouc, cuirs et peaux, pelleteries, coton, laine, soie, bois, verre, charbon, pétrole, produits chimiques.

La guerre, si elle nous interdit l'accès de plusieurs marchés, donne en revanche de l'extension à certains autres débouchés. Aussi notre commerce d'exportation a-t-il réalisé, au mois d'avril, des progrès satisfaisants. Bien que nos ventes aux Etats-Unis aient augmenté d'une façon appréciable, ce sont nos livraisons vers le Royaume-Uni et quelques autres pays de l'Empire britannique qui accusent les gains les plus importants. Tous les groupes du tableau de nos exportations présentent une progression qui s'est répartie principalement entre les produits ci-dessous : blé et farine, fruits et légumes, poisson, fromage, viandes, fourrures, cuir et chaussures, pâtes de bois et papier-journal, bois de sciage, instruments aratoires et outillage divers, aluminium, cuivre, nickel, amiante, produits chimiques.

Nos exportations d'instruments et de machines agricoles

Les exportations d'instruments et machines agricoles en mai montent à $1,360,000 de $1,022,000 en mai 1939. Les expéditions au Royaume-Uni valent $429,000 contre $164,000 et aux Etats-Unis, $231,000 contre $295,000.

L'AVIS D'UN HOMME AVERTI

SUPPOSONS que vous faites un héritage et que vous avez $10,000 à placer. Peu au courant des affaires de ce genre, vous confiez cette somme à une compagnie de fiducie. Celle-ci, grâce à son expérience et aux lois qui la régit, peut naturellement faire des placements plus sûrs et mieux choisis. Chaque année elle vous remet vos intérêts ne gardant qu'une somme minime pour son administration. C'est un excellent moyen de placer ses fonds.—*L'information financière. 15-VI-40.*

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

41, O. St-Jacques, Montréal - HA. 3291

ALBERT BERNARD
ASSURANCES
266 ouest, rue Notre-Dame - Montréal - Tél.: HArbour 8188
ASSURANCE - - - - - - vs - - - - - - RUINE

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

SOMMAIRE DE LA SEMAINE DERNIERE

Ventes	Titres :—	Haut	Bas	Clot.	Ch'gement	—Année— haut	bas
2945	Abitibi P & P	95	50	60	—40	2¼	50
1145	Do 6's priv	4⅝	3	3¾	—1¼	17½	3
.....	Do 7's priv					22	18
245	Alum Ltd	92	90	92	—3	145	80
.....	Do 6's priv					122	115½
110	Bathurst P P B	2¼	2	2¼		5	175
103	Beauharnois Pr	4¼	4	4	— ¼	6¼	3¼
.....	Beld Cort Ltd					98	80
.....	Do priv					150	130
.....	Brew & Dis					5½	4⅛
1088	Brit Am Oil Co	16½	15⅝	16½		23¾	15
7	B C Packers	10½	10½	10½	— ½	19¼	11
.....	Calgary Pw priv					100	100
425	Can & Dom Sug	25	24½	25	—1½	35	24
25	Can Malting	31½	31½	31½	— ¼	39	31½
5	Can Nor P priv	91	91	91	+1	111	100
.....	Canada Starch					6½	6½
5	Do priv	109	109	109		109	109
.....	Can Vinegars					15	6
.....	Can W & C priv					108	107½
140	Can Brew Ltd	125	125	125	—10	2¾	125
160	Do priv	23¼	22	22¾	—1	31½	22
.....	Can Dr & Dock					25½	16
.....	Can Gen Elec					238	225
.....	Can Gen Invest					9½	9
15	Can Indust B	188	185	185	—6	235	191
.....	Do priv					175	167
.....	Can Int In Tr					25	20
.....	Do priv					45	43
.....	Can Light & Pw					17½	17
900	Can Marconi	85	80	80	+5	150	65
50	Can P P In V T	25	25	25		140	50
.....	Do priv					5	2½
50	Can Vickers	2½	2½	2½	— ½	8¼	2
135	Do priv	9½	8	8	—1½	33	8
.....	Can Westing Co					52½	48
.....	Can Wineries					4¼	4
200	Catelli F Prod	10	10	10	—2	18	10
345	Do priv	10½	10¼	10¼		14	10
.....	Celtic Knitting					2¼	2
.....	City Gas & Elec					20	10
50	Claude N G Adv	05	05	05		15	10
200	Com Alcohols	185	160	175	—20	3½	155
.....	Do priv					6½	5¼
.....	Consol Baker					18½	17½
.....	Cons Div Sec A					10	06
5	Do priv	6½	6½	6½		10	9
2474	Cons Pap Corp	4¼	3½	3¾	— ⅝	8½	3⅛
25	Cub Aircraft	75	75	75	—25	3¾	75
.....	Cosmos Imp M					30	30
25	David & Fr A	10	10	10		17	10
.....	Do B					3¾	2½
.....	Dom Eng Wks					44	20
.....	Dom Oil & Lin					33½	33
.....	Dom Square					4¾	150
600	Donnacona P A	4¾	4	4½	— ½	10	3½
155	Do B	3⅝	3¼	3¼	— ⅝	8¾	3
.....	Dom Woollens					3⅜	100
.....	Do priv					9	4
.....	East Koot priv					7	5
.....	Eastern Dr priv					6½	3
.....	Europ Elec A					8⅞	8¼
940	Fairchild Airc	2¾	2½	2½		6½	2¼
825	Fleet Aircraft	4¼	3½	4⅛	— ¼	10	3½
518	Ford M of Can A	16	15	16	— ⅛	22⅞	14
.....	Foreign P Sec					15	05
25	Fraser Co's	6½	6½	6½	—1	20	6
785	Do V T Cert	9⅝	8½	8¾	— ½	21¾	7½
5	Freiman 6's pv	32	32	32		38	35
.....	Hillcrest Coll					25	25
.....	Do priv					4	2¼
.....	Hydro-Elec Sec					2⅞	2½
.....	Inter City Bak					36	35½
8	Int Paints A	100	100	100		3½	100
.....	Do priv					18	13
.....	Int Utilities A					11	7½
20	Do B	25	25	25		60	20
.....	Lake St John P					28	12
210	Lake Sulp Pulp	75	65	65		2	65
.....	Loblaw Groc A					27½	27½
.....	Do B					26½	26½
328	Mackenzie Air S	25	25	25	—25	55	25
30	McLaren P P	10¼	10¼	10¼	— ¾	22	9
.....	Mar Tel & Tel					17½	16¼
.....	Do priv					17¼	17
60	Massey Hr priv	25	25	25	—4	59	25
50	McColl Fr priv	84	80	84	+1	101½	84
.....	Melchers Dist					165	100
80	Do priv	4	3¾	4	+ ⅜	6¼	3½
220	Mitchell & Co	7	6	6	—2½	15½	5⅞
.....	Mont Is Pow					25	10
.....	Mtl R & St V Tr					50	50
.....	Do priv					6	6
.....	Moore Corp					47¾	39
.....	Maple Leaf Mill					5½	5
.....	Do priv					8⅛	8
.....	Nova Sc Lt & Pr					93	93
.....	Do priv					107½	107¼
40	Page Her T Ltd	92½	89½	89½	—2½	111½	92
.....	Paton Mfg Co					36	30
.....	Do priv					115	115
20	Pow Corp 1 priv	89	89	89	—1	105	99½
.....	Do 2e priv					47	43
50	Prov Transp	4½	4¼	4½	+ ¼	7¾	4
.....	Noorduyn Avia					6½	3⅜
.....	Que Tel & P A					4⅞	4½
.....	Reliance Grain					10	6
.....	Do priv					64	64
.....	Rogers Majestic					3	2½
.....	Sangamo Co					36	30

Ventes	Titres :—	Haut	Bas	Clot.	Ch'gement	—Année— haut	bas
.....	Sarnia Bridge A					5¼	5
.....	Do B					175	175
185	South Can P priv	99	93½	93½	—5½	112	95
.....	Stand Clay Prd					2	2
.....	Thrift Stores					125	50
.....	Do 6½'s pv					12	6
.....	United Am A					13½	13½
.....	Do B					12½	12½
175	United Distill	65	65	65		70	65
.....	United Secur					5¾	4
.....	Walker Brew					120	65
270	Walker G & W	31½	30	31	—1	43¾	29½
.....	Do priv					20⅜	16⅞
	Mines:						
400	Aldermac Copper	13	13	13	—2	35	13½
.....	A M M Gold M					05	03⅛
.....	Arno Mines					01	01
.....	Arntfield Gl M					16½	06
.....	Bankfield Cs M					20½	20½
.....	Base Metals					29	29
.....	Beaufor Gl M					12	04
500	Bidgood Kirk G	12	12	12		52	12
200	Big Missouri	05	05	05		12	09
.....	Bobjo Mines					04¼	04¼
.....	Bouscadillac G M					04⅞	02¾
.....	Brazil G & D M					06	06
.....	Buffalo Can Gl					03⅜	03⅜
.....	Can Malartic					87	40
2000	Cartier Malartic	01	01	01		02¼	01
.....	Castle Trethew					73	73
6300	Cent Cadillac	07½	07	07	—1	20	06½
.....	Central Pat Gl M					240	155
.....	Century Min'g					21	11
.....	Coast Copper					160	160
.....	Cons Chibou Gl					16	04¼
25	Dome Mines	18	18	18	+ ¼	29¼	17
.....	Duparquet M'g					02⅞	01
750	East Malartic	215	195	215		410	200
1400	Eldorado Gl M	25	25	25	—15	125	25
.....	Falconbridge Nic					500	227
500	Francoeur Gl M	22	22	22		68	20
.....	Graham Bous G					03¼	02½
300	Howey Gl M	25	25	25		36	25
.....	Inspiration M D					45	36
.....	J M Consol Gl M					04⅞	01
2500	Jolliet Quebec	02	02	02	— ½	08½	02
.....	Kirk Gl Rand					07	04
.....	Kirk Lake Gl M					145	100
.....	Lake Shore M					31¼	20¼
.....	Lapa Cadillac					21	12½
.....	Lebel Oro M					05	01½
450	Macassa M Ltd	242	228	242	—6	480	230
35	McIntyre Porc	40	39	40		56½	50⅜
.....	McKenzie R L					149	100
.....	McVittie Gr M					07½	07½
500	McWatters Gl M	25	25	25		25	25
.....	Mining Corp					113	55
.....	Moffatt Hall M					05	05
1000	Murphy Mines	01	01	01		02½	01
2500	Malartic Gl Fl	60	56	60	—5	145	57
.....	Newbec Mines					02⅞	02
500	Normetal Min'g	27	25½	25½	—5½	54	31
2100	O'Brien Gold M	60	60	60	—5	182	65
100	Pamour Porc	78	78	78	—15	235	100
2000	Pandora Cadill	02½	02	02½	+ ½	10¾	02
1000	Pato Cons G Dr	170	155	155		265	155
.....	Pend Oreille					210	100
300	Perron Gold M	110	110	110		211	105
.....	Pickle Crow					415	246
.....	Pioneer Gl M					220	220
.....	Powell Rouyn G					155	122
200	Preston E D M	140	140	140	—10	240	140
.....	Quebec Gl M					41	31
.....	Red Crest G M					07¼	03
.....	St Anthony Gl M					20	15
.....	San Antonio					240	225
1000	Shawkey Gl M	01½	01½	01½	—1	05¾	01½
.....	Sheep Creek					100	100
1200	Sherritt Gord M	60	60	60	—5	115	60
2700	Siscoe Gold M	65	60	60	—5	95	61
500	Sladen Malartic	20	20	20		61	20
400	Sudbury Basin	105	105	105		105	105
8075	Sullivan Cons M	54	47	50	—5	100	47
25	Sylvanite Gl M	190	190	190		335	200
100	Teck Hugh G M	248	248	248	—42	415	248
.....	Towagmac Exp					26	26
.....	Ventures Ltd					425	225
.....	Waite Amulet					600	340
9000	Wood Cadillac	11	09½	09½	— ½	31	09½
30	Wright Harg M	480	480	480	—30	820	510
	Huiles:						
.....	Acme Gas & Oil					05¼	05¼
.....	Anaconda Oil					07	06
300	Anglo Can Oil	47	45	47	—3	103	50
.....	Brown Oil Corp					19½	06½
.....	Calgary Edm					235	110
.....	Calmont Oils					45	19½
.....	Can Oil					21½	15
.....	Common Pet					27½	27½
100	Dalhousie Oil	20	20	20	—1	40	24
.....	Davies Pet					33	17½
.....	Foothills O & G					70	44
.....	Foundation Pet					11	09
2350	Home Oil	150	130	150		310	130
5000	Homestead O G	03	03	03		07	02
.....	Nordon Corp					06⅛	06⅛
.....	Okalta Oil					134	106
.....	Pacalta Oil					03¼	03
65	Royalite Oil	19	18	18	—1¾	36	18½
.....	Southwest Pet					45	45

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

Dominion du Canada

			Offre	Dem.	Rend.
1	15 mars	1941	99.50	100.25	.74
5	15 nov.	1941	104.50	105.25	1.35
1½	15 mai	1942	99.50	100.25	1.28
2	1 juin	1942	100.50	101.25	1.35
3	15 oct.	1942	102.50	103.25	1.60
2½	1 juin	1943	101.50	102.25	1.74
5	15 oct.	1943	108.75	109.50	2.06
2	1 juin	1944	99.75	100.75	1.80
4½	15 oct.	1944	108.50	109.50	2.23
2½	15 nov.	1944	101.25	102.25	1.97
4	15 oct.	43-45	105.25	106.25	2.10*
4½	1 fev.	1946	109.25	110.25	2.55
3¼	1 juin	46-49	100.50	101.50	2.98*
3½	15 oct.	44-69	100.75	101.75	3.05*
3¼	15 nov.	48-51	99.00	100.00	3.25*
3¼	1 fev.	48-52	99.00	100.00	3.25*
4	15 oct.	47-52	103.50	104.50	3.32*
3	1 juin	50-55	95.50	96.50	3.29
4½	1 nov.	46-56	106.00	107.00	3.28*
4½	1 nov.	47-57	106.25	107.25	3.36*
3	1 juin	53-58	94.75	95.75	3.31
4½	1 nov.	48-58	106.75	107.75	3.42*
4½	1 nov.	49-59	107.50	108.50	3.42*
3¼	1 juin	56-66	98.00	99.00	3.21
3	15 mars et sept.	perp.	87.00	88.00	3.41

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem	Rend.
‡G T P Rly 3	1 jar.	1962	94.25	95.25	3.30
‡GTPTRly 4	1 jan.	1962	105.00	106.00	3.60
CNR 2	15 jan.	1942	100.50	101.25	1.26
CNR 2	15 fev.	1943	100.00	100.75	1.71
CNR 2½	1 fev.	1944	100.00	101.00	1.80
CNR 2½	15 jan.	1946	98.25	99.25	2.39
CNR 2	1 mai	1944	102.75	103.75	2.01
CNR 3	15 dec.	45-50	96.75	97.75	3.25
CNR 3	15 fev.	48-53	96.00	97.00	3.29
CNR 3	15 jan.	54-59	94.25	95.25	3.34
‡CNR 4½	1 sept.	1951	111.00	112.00	3.24
‡CNR 4½	1 fev.	1956	112.00	113.00	3.44
†CNR 4½	1 juil.	1957	112.00	113.00	3.50
‡CNR 4½	15 juin	1955	114.00	115.00	3.46
CNR 5	1 fev.	1954	114.75	115.75	3.56
‡CNR 5	1 juil.	44-69	111.75	112.75	2.82*
‡CNR 5	1 oct.	49-69	116.25	117.25	3.20*
‡CNR 5	1 fev.	50-70	116.25	117.25	3.35*
‡Mtl. Harb. Comm. 5	1 nov.	49-69	116.25	117.25	3.30*
‡CN (W.I.) S.S. 5	1 mars	1955	116.25	117.25	3.51

*—Rendement à la date du rachat.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à Londres et aux Etats-Unis.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Alberta	4½	1956	50.50	55.00	x—
Alberta	6	1947	62.00	66.00	x—
Colomb. brit.	4½	1953	91.00	96.00	4.90
Colomb. brit.	5½	1945	97.00	101.00	5.25
Manitoba	4	1956	86.00	89.00	5.52
Manitoba	5	1954	89.00	94.00	5.62
Nouv.-Brun.	3½	1956	85.00	88.00	4.55
Nouv.-Bruns.	5	1960	98.00	101.50	4.87
Nouv.-Ecosse	3½	1956	88.00	92.00	3.93
Nouv.-Ecosse	4½	1948	100.00	102.00	4.07
Ontario	4	1962	100.50	103.50	2.76
Ontario	5½	1946	109.50	112.00	3.26
Ile Prince-Ed.	3	1945	95.00	98.00	2.40
Québec	4	1952	97.00	100.00	4.00
Québec	4½	1958	98.00	101.00	4.17
Saskatchewan	4½	1960	72.00	76.00	6.70
Saskatchewan	5	1959	74.50	78.50	7.05

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Halifax	3½	1965	89.00	92.25	4.00
Montréal	4½	1948	87.00	91.00	5.93
Montréal	5	1954	88.00	91.00	5.95
Comm. métrop. Montréal	4½	1961	85.00	90.00	5.28
Ottawa	3½	1954	99.00	102.00	3.32
Québec	4½	1950	98.00	101.00	4.32
Saint-Jean	4½	1971	96.00	100.00	4.50
Toronto	4½	1955	108.00	111.50	3.50
Vancouver	5	1969	89.00	93.00	5.47
Westmount	4½	1954	101.00	106.00	3.95
Winnipeg	4½	1960	90.00	93.00	5.05

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi Paper	5	1953	47	50
Acadia Sugar	4½	1955	99	102
Acadia Sugar	6	1954	95	98
Alta Pac. Grain	6	1946	89	93
Algoma Steel	5	1945	96	99
Atlantic Sugar	4	1951	96	99
B. C. Packers	5	1953	97	100
B. C. Pulp	6	1950	78	83
Bruck Silk	6½	1945	94	98
Brand.-Hend.	6	1956	..	45
Brown Co. Ltd.	5½	1958	37	40
Burns & Co.	5	1958	46	50
Can. Cement	4½	1951	101	104
Can. Int. Paper	6	1949	94	97
Can. P. & P. Inv.	5	1958	87	..
Can. Loco.	6	1953	65	69
Cons. Vickers	5½	1961	50½	53
Cons. Paper	5½	1961	48	52
Dom. Coal	4½	1952	95	99
Dom. Stl. & Coal	6½	1955	98	102
Dominion Tar	4½	1951	97	100
Dom. Woollens	6	1952	78	81
Donnacona Paper	4½	1959	65	69
Dryden Paper	6	1949	95	99
Eastern Dairies	6	1949	58	63
Famous Players	4½	1951	96	99
Federal Grain	6	1949	92	97
Fraser Co.	6	1950	89	94
Gen. Stl. Wares	4½	1952	92	95
Gt. Lakes Paper	5	1955	79	83
Gypsum L. & A.	5½	1948	87	91
Howard Smith Pap.	4½	1951	100	103
Indus. Accept. Corp.	4	1952	85	88
Inter-City Bak.	5½	1948	100	
Inter. P. & P. Nfld	5	1968	90	93
Inter. P. & P. Nfld	4½	1968	87	91
Kingston Elev.	6	1950	100	103
Lake St. John	5½	1961	80	84
Lake St. John	5	1961	47	52
Maple Leaf Mil.	3-5½	1958	57	62
Massey Harris	4½	1954	78	81
McColl-Front.	4½	1949	96	99
McCormick's	4	1952	92	95
Mersey Paper	5	1957	94	98
Mersey Paper	6	1949	94	98
Minn. & Ont. Paper	6	....	36	39
Mont. Dry Dock	6	1948	..	28
N. S. Steel	3½	1963	75	78
Price Bros.	4	1957	83	88
Price Bros.	5	1957	91	95
Restigouche Co.	6	1949	89	93
Rolland Paper	4½	1951	99	103
Simpson's Ltd	4½	1951	97	100
United Grain Grow.	5	1948	97	100
Steel of Canada	6	1940	110	
United Amusement	5	1956	96	99
United Grain Grow.	5	1948	95	100
Western Grain	6	1949	32	37

Services publics

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Assoc. T. & T.	5½	1955	66	70
Avalon Telephone	4½	1958	96	101
Bell Telephone	5	1957	110½	...
Bell Telephone	5	1960	111½	...
Bolivan Pow.	8	1945	85	
B. C. Pow.	4½	1960	91	94
B. C. Telephone	4½	1961	98	102
Calgary Power	5	1960	100	104
Calgary Power	5	1964	99	103
Can. Nor. Pow.	5	1953	101	104
Dom. Gas & El.	6½	1945	90	94
Foreign Power	6	1949	20	30
Gat. Pow. B	3½	1969	88	92
Gat. Pow.	5	1949	98	100
Great Lakes Power	4½	1956	92	96
Great Lakes Power	5	1957	88	92
Inter. Hydro	6	1944	61	65
Inter. Power	6	1955	99	103
Int. Power	6	1957	93	..
Int. Power	6½	1957	97	
MacLaren Que. Pw.	4	1950	89	92
Maritime Tel.	4	1967	98	103
Mont. L. H. & Pow.	3½	1956	94	97
Mont. L. H. & Pow.	3½	1963	93	96
Mont. L. H. & Pow.	3½	1973	90	93
Mont. Tramways	4½	1955	55	60
Mont. Tramways	5	1941	89	91
Mont. Tramways	5	1955	57	60
National Light	6	1949	92	96
Nfld Light & Pow.	4½	1956	99	
N S. Light & Pow.	4	1957	95	99
Ottawa Electric	4½	1950	96	100
Ottawa Light	4	1957	102	
Ottawa Valley Pow.	4½	1964	100	103
Power Corp.	4½	1959	9	2 96
Power Corp.	5	1957	100	
Quebec Power	4	1952	91	95
Saguenay Power B	4½	1966	99	103
Shaw. W. & P.	3½	1946	98	100
Shaw. W. & P.	4	1961	93	96
Shaw. W. & P.	4	1969	92	95
Shaw. W. & P.	4½	1970	101	104
United Secur.	5½	1952	57	61
Winnipeg Elec. A	4-5	1965	61	65
Winnipeg Elec. B	4-5	1965	41	45

Obligations ferroviaires et maritimes

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Cdn Steamship	5	1957	87	90
C. P. R.	2½	1941	99½	
C. P. R.	3	1945	82	85
C. P. R.	3	1951	79	83
C. P. R.	4	1949	82½	85½
C. P. R.	4½	1944	90½	93½
C. P. R.	5	1954	89	93
C. P. R.	6	1942	101	103

Immeubles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Dom. Realty	5½	1945	108	
Dom. Square	4	1959	47	50
Montreal Apt.	4	1954	58	62
Ogilvy Realty	5½	1951	60	
Queen's Hotel	6	1947	60	63
St. Cath Stanley	3	1957	40	
Victoria Realty	6	1948	101	...
Windsor Hotel	4½	1953	47	55

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO., 249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

SOMAIRE DE LA SEMAINE

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	1940 haut	bas
5	Agnew-Surpass					12¼	01
.....	Alberta Grain					3	100
26	Algoma Steel					16⅝	8
221	Asbestos	16¾					
32	Ass. Brew	14½				25½	12¾
617	Bathurst A	8					
679	Bell Telephone	148	148				
22	Brazilian	4⅝					
625	B.C. Power A	26	26	25½	25½		
365	Bruck Silk	4¾					
165	Bldg. Products	13					
475	Can. Cement	3¾	3¾	3⅝	3⅝		
125	do priv	80					
.....	Can Forgings A					23	11
.....	Can. Nor Pow					18	10½
1050	Can. Steamship	3	3	2¾	3		
100	do priv	10½					
635	Can Car	6¼	6¼	6⅛	6¼		
115	do priv	13⅞					
250	Can Celanese	26	26	25	25¼		
22	do priv	106					
2	do priv	21					
25	Can. Converters	14¼					
18	Can. Cottons	93½					
5	do priv					116	110
.....	Can Foreign Inv.					147	8
450	Can. Ind Alco A	1.80				3½	1.75
.....	do B					19¾	7
5	Can Loco						
1187	Can Pac Ry	4¾	4¾	4¾	4¾		
281	Con Smelting	32				32	21
10	Crown-Cork	21					
1935	Dist Seagrams	21¼					
55	Dom Bridge	23	24	23	24		
55	Dom Coal Priv					22	16
.....	Dom Glass					125	113
486	Dom St and Coal B	7¼					
365	Dom Tar	4	4	4	4		
80	Dom. Tex.	72½					
250	Dryden	4½	4½	4¼	4¼		
.....	Easter Dairies					100	59
.....	Eng. El. A					24	20
.....	do B					5¼	3
.....	Electrolux					12	8
.....	Enamel and Heat					5¼	2¾
75	Foundation Co	8½					
70	Gatineau	11					
40	do priv	80					
180	Gen Steel W	4⅞	5	4¾	4¾		
30	Gen St. W priv	80					
10	Goodyear priv	52					
215	Gypsum	2⅞					
.....	Hamilton Brid					8¼	3
45	Hudson Bay	20					
88	Hollinger	9⅝	9⅞	9⅝	97		
65	Howard Smith	12					
1165	Imp. Oil	9¾					
220	Imp Tobacco	13¼					
100	Ind. Accept.					29	20¼
2750	Int Nickel	32¾	32⅝	36½	32½		
955	Int. Pete	13⅞	13⅞	13⅝	12⅞		
.....	Int Power					6	2
.....	do priv					96	78
15	Lake of the W	16					
.....	do priv					128	110

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	1940 haut	bas
.....	Lang and Sons					16¾	13
85	Massey-Har	3					
90	McColl Frontenac	6⅜	6⅜	6	6		
.....	Mitchell Priv.						1
.....	Mont. Cottons					81	80
.....	Do Priv.					109	107
254	Mont. Power	26	26	26	26		
.....	Mont. Telegraph					45	40
25	Mont. Tramways	49					
1140	Nat. Breweries	26	26	25	15		
.....	Do Priv.	66					
130	Nat. Steel Car	38½					
.....	Niagara Wire					42½	20
332	Noranda	48¾	48¾	48	48		
2	Ogilvie	21¾					
.....	Do. Priv					162	148
.....	Ont. Steel					12	7¼
.....	Penmans					72	53½
.....	Do. Priv.					135	178½
154	Power Corp	6					
800	Price	10¼					
25	Do. Pfd					80½	59½
122	Quebec Power	13					
.....	Regent Knitting					6	3
.....	Do. Priv					17	15
50	Rolland Paper	12					
.....	Do. Priv.					102½	96
.....	Do. Vot. Trust					13½	12½
.....	Saguenay P. P.					107½	99
280	St. Law. Corp.	2¼	2¾	2½	2⅝		
630	Do. Priv.	11					
.....	St. Law. Flour					30	19
70	St. Law. Pa. P.	27					
425	Shawinigan	16¼	16½	16¼-16½			
100	Sher. Williams	7					
.....	Dd. Priv.					128	115
.....	Simon & Sons					9	7
.....	Do. Priv.					103	103¾
40	So. Can. Power	5¼					
247	Steel of Canada	64					
125	Do. Priv.	65					
.....	Tooke Bros					3	2
.....	Do. Priv.					12	10
5	Tuckett Priv.	150					
.....	Twin City					⅛	2
200	United Steel	3¼					
.....	Viau Biscuit					4½	2¾
30	Do. Priv.	50					
51	Wabasso	24					
.....	Western Grocers					62	55
.....	Dd. Priv.					110	
165	Winn. Elec. A	100					
5	Do. B	115					
30	Do. Priv.	5					
.....	Woods Mfg. P.					70	58
	Banques:						
17	Canadienne	140					
148	Commerce	149					
134	Montréal	190					
10	Nova Scotia	285					
89	Royal	153	154	153	154		
.....	Toronto					263	

*—Ex-dividende

BOURSE DE TORONTO

Les valeurs ont fluctué étroitement, samedi; seulement 75,000 actions ont changé de mains

Toronto, 2. (P.C.) — Les transactions ont été peu nombreuses, aujourd'hui, au marché local et les valeurs ont été assez fermes. Seulement 75,000 actions ont changé de mains au cours de la séance de deux heures.

Les valeurs d'Abitibi ont été à la baisse. Le titre privilégié a perdu presque un point à 3-4 et le titre ordinaire a reculé de 15 cents. Les autres papeteries n'ont pas varié. Les titres des aciéries et des compagnies de produits alimentaires ont faibli quelque peu. Les titres des pétrolifères ont aussi reculé, mais Canada Packers a avancé de 2 points et Dominion Woollens, privilégié, a gagné un point. Les valeurs minières ont peu varié. Smelters et Nickel ont faibli de fractions de point et Steep Rock a perdu 2 cents. Hudson Bay s'est raffermi par contre. Kerr-Addison a perdu 8 cents et les autres titres secondaires des mines d'or ont peu changé. Les titres à bas prix ont été quelque peu faible. Home a perdu un cent parmi les huiles de l'Ouest et Okalta et Foothills ont aussi été faibles.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
750	Abitibi	70	60	60
260	Abitibi P	3½	3¼	3¼
500	Ajax	11	11	11
600	Arntfield	4	4	4
500	Beattie	82	82	82
12	Bell Tel	148	147½	148
3800	Bidgood	13½	13½	13½
500	Bobjo	4⅞	4⅞	4⅞
25	B A Oil	16½	16⅜	16⅜
222	Brazilian	4½	4½	4½
1500	Broulan	34	34	34
100	Can Packers	72	72	72
100	Can SS	3¼	3¼	3¼
340	Cdn Car	6¼	6	6¼
10	Cdn Car P	14	14	14
65	C P R	4⅞	4⅞	4⅞
50	Cdn Wireb	15	15	15
650	Cent Pat	150	147	150
1000	Cen Porc	5	5	5
30	Cockshutt	5	5	5
200	Coniaurum	105	104	104
10	Cons Smelt	32¾	32¼	32¾
1700	Davies	14¼	14	14¼
65	Dome	17⅞	17⅞	17⅞
10	Dom F S	21	21	21
25	Dom Stl B	7¼	7½	7½
25	Dom Wool P	5	5	5
2000	East Mal	222	218	220
300	Eldorado	30	27	27
500	Extension Oil	15½	15½	15½
100	Falcon	200	200	200
390	F Farmer	22½	22	22½
125	Fleet	4	4	4
50	Ford A	16⅝	16¼	16¼
10	Gen Stl Wares	4½	4½	4½
500	Glenora	1¼	1¼	1¼
200	Gods L	26⅝	26⅝	26⅝
12	Goodyear P	52	52	52
200	G L Pap Vt P	15½	15¼	15¼
200	Gunnar	31	31	31
100	Gypsum	3	3	3
1000	Halcrow	⅝	⅝	⅝
1	Hard Rock	54	54	54
325	Hollinger	10⅝	10⅝	10⅝
600	Home Oil	148	146	146
100	Hud Bay Min	22	22	22
370	Imp Oil	9¾	9½	9¾
245	Int Nickel	32¾	32¼	32¼
805	Int Pete	14	14	14
1600	Kerr Add	165	155	155
1000	Kirk L	75	75	75
370	Lake Shore	16½	16¼	16¼
2100	Lapa Cad	6½	6½	6½
200	L Secord	9½	9½	9½
500	Leitch	43	43	43
1100	Little L L	195	194	194
70	Loblaw A	22¾	22	22¾
50	Loblaw B	21	21	21
2300	Macassa	245	245	245
100	MacLeod	108	108	108
1000	Malartic	60	60	60
300	Maple L Mil	2	2	2
25	Massey H	2⅞	2⅞	2⅞
10	McColl	5⅝	5⅝	5⅝
25	McIntyre	40	40	40
200	Moneta	43	43	43
45	Nat Stl Car	40	39	39
500	Naybob	13	13	13
115	Noranda	48¼	48	48
100	Okalta	60	60	60
1000	Partanen	3	3	3
1070	Pickle Crow	225	218	218
200	Powell	70	70	70
200	Prairie R	15	13	13
1100	Preston	150	148	148
135	Royalite	17⅞	17⅞	17⅞
1000	St Anth	8	8	8
50	Sheep Cr	81	81	81
500	Sherritt	62	60	60
350	Steep R	118	117	117
2000	Straw L	3¼	3¼	3¼
1000	Sturgeon	10½	10	10
400	Sullivan	51	49	50½
1025	Sylvanite	200	194	194
10	Tamblyn	9	9	9
200	Teck H	252	250	250
61	Un Gas	12⅝	12½	12½
225	Unit Stl	3¼	3⅛	3¼
1150	Upper Can	65	65	65
200	Ventures	205	205	205
450	Waite Am	290	285	290
125	Walker	31	30½	31
5	Walker P	16⅝	16⅝	16⅝
1000	Wendigo	7	6¼	7
20	Weston	9¾	9¾	9¾
830	Wright H	500	495	500

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
15	Cons Pap	3¾	3¾	3¾
900	Foothill	32½	32½	32½
8	Fraser Vt	8	8	8

Total des ventes: 59,000 actions.

Curb de Montréal

Par L. G. BEAUBIEN & CIE
84 Notre-Dame ouest

	Offre	Dem.
Abitibi P & P 7's priv	6	12
Beatty Bros A	..	4¾
Do 1er priv	..	96
Belding Corticelli Ltd	..	100
Do priv	..	135
Brew & Dis of Van	3¾	4
Bright T G & Co	6½	..
Do priv	90	..
Brit & For Inv priv	4½	..
Calgary Power priv	..	95
Canada Bread Co	..	6
Canada Bud Brew	4⅞	5⅞
Canada Starch priv	109	..
Canada Vinegars	5	8
Can Dredge & Dock	..	15
Can Gen Investment	..	9¾
Can Industries priv	150	..
Can Int Invest Trust	.05	.25
Do priv	40	60
Can Light & Pow Co	..	15½
Can Pow & P Inv priv	1.00	2¾
Candn Wineries	3¾	4½
Celtic Knitting Co	1.50	..
City Gas & Elec Corp	.10	.15
Com Alcohols priv	..	6
Consol Bakeries	..	11⅝
Cons Diver Sec A	..	.08
David & Frere A	..	13
Dom Eng Works	20	..
Dom Oilcloth & Linol	..	34
Dom Square Corp	1.50	..
Dom Woollens	1.00	2
Eastern Dairies priv	2	4⅞
Foreign Pr Sec Corp	..	.15
Freiman Ltd 6's priv	32	..
Goodyear Tire & Rub	60	71
Hillcrest Collieries	.25	1.00
Do priv	2¼	4
Hydro Elec Sec Corp	2	3
Inter City Baking Co	20	25
Do B	..	4⅝
Int Paints Can priv	..	14
Int Utilities Corp A	8	..
Loblaw Groceterias A	21¾	22¼
Do B	19¼	22¼
Maple Leaf A priv	3⅝	4⅝
Mercantile Tr & Fwdg	1.25	..
Do priv	4⅝	..
Montreal Is Pow Co	.25	1.00
Noorduyn Aviation	2½	4
Paton Mfg Co priv	..	115
Pow Corp 2e priv	..	46
Price Bros Co Debs	84	88½
Que Tel & P Corp A	4	..
Reliance Grain Co	1.00	4
Rogers Majestic	1.00	3
Sarnia Bridge A	5	6¾
Do B	..	2
Stand Clay Products	..	2
Thrift Stores	1.00	..
Do 6½'s priv	6	12
United Securities	..	5¼
Walkerville Brewery	.60	.75
West Can Flr Mills	1.50	3
Mines:		
Amm Gold Mines	.01¼	.02¼
Arno Mines	.01	..
Arntfield Gold M	.04¼	.07¼
Ashley Gold Min'g	.01¼	..
Bankfield Cons M	.06¾	..
Base Metals Min'g	.06½	.12½
Beaufor Gold M	.04	.08
Bobjo Mines	.04¼	.05¼
Bouscadillac G M	.01½	.04
Brazil G & Dm'd	.01½	..
Buffalo Can Gl M	.01⅝	.02¼
Can Malartic Gl M	.34	.37
Capital Rouyn G M	.00¼	.01
Castle Trethewey M	.55	.71
Central Manitoba M	.02¾	.03¾
Central Pat Gold M	1.44	1.55
Century Min Corp	..	.15
Coast Copper Co	.48	1.08
Coniagas Mines	..	1.53
Coniaurum Mines	.98	1.13
Duparquet Mining	.01	.01¼
Falconbridge Nickel	1.87	2.13
Federal Kirkland M	.01¾	.02¾
Franco Can Gen Min'g	.60	.70
Goldale Mines	.08¾	.10½
Graham Bousquet Gl	.00½	..
Inspiration M & D	..	.25
J M Cons Gold M	.00½	..
Kirk Gold Rand	..	.04
Kirk Hudson Bay M	.12½	.21
Kirk Lake Gold M	.69	..
Kirk Townsite Gold	.07½	..
Lake Shore M Ltd	16	17¼
Lapa Cadillac Gl M	.05	.07¼
Lebel Oro Mines	.01½	..
Mandy Mines	..	.00½
Manitoba Basin M	..	.02¼
Maralgo Mines	.00¾	.02¾
McKenzie Red Lk G M	.90	.98
McVittie Graham M	..	.07¾
Moffatt Hall M nouv	.01¼	.02½
Mining Corp of Can	.47	.56
Newbec Mines	..	.02
New Golden R M Ltd	.04¾	.07¼
Nipissing Mines	.78	1.01
Northern Canada M	.24	.32
Oro Plata Mining Corp	.16	.26
Osisko Lake M Ltd	.02	.08¼
Pend Oreille M & M	1.27	..
Pickle Crow Gold M	2.15	2.30
Pioneer Gold M of B C	1.52	..
Powell Rouyn Gl M	.69	.91
Premier Gold Mining	.73	.82
Quebec Gold M Corp	..	.25
Red Crest Gold M Ltd	.02½	.04
St. Anthony Gold M	.07½	.09
San Antonio Gold M	1.32	1.43
Sheep Creek Gold M	.79	.92
Towagmac Explor Co	.09¼	.12½
Ventures Ltd	2.00	2.25
Waite Amulet M	2.80	3.00
Huiles:		
Acme Gas & Oil	.02¾	.05¾
Ajax Oil & Gas	.10½	..
Alberta Pac C Oils	.07	..
Anaconda Oil Co	.02	..
Brown Oil Corp	.05¾	..
Do priv	..	83
Calgary & Edm Corp	1.03	..
Calmont Oils Ltd	.17½	..
Can Oil Companies	..	23
Commonwealth Pet	.15½	..
Davies Pet Ltd	.13½	.16½
East Crest Oil Co	.02¾	..
Firestone Petroleums	.04¼	.07¼
Foothills Oil & Gas	.30	..
Foundation Pet	.01⅝	.07¼
McDougall Seg Exp	.02½	..
Monarch Royalties	.04¼	.07¼
Nordon Corp Ltd	.03¼	.04¾
Okalta Oils Ltd	.57	.65
Pacalta Oil Ltd	.02	..
Prairie Royalties	.12½	..
South End Pet Ltd	.02¼	..
Southwest Pet Co	.14	.31

Il y a brusque avance dans les exportations d'oeufs canadiens en mai; 1,187,280 douzaines ($289,226) contre 184,826 ($41,557). Le Royaume-Uni en prend 1,180,650 douzaines, la Jamaïque 3,570 et Trinidad, 2,250.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Adams Expr's .30	2	5½	5¼	5¼
Alleg Ludlum 1	2	22½	22⅜	22½
Allied Chem'l 9	3	152½	150	152½
Allied Mills 1	1	11½	11½	11½
Allis-Chalm 1.25	8	27⅝	27½	27½
Am Car & F	3	23¾	23½	23¾
Am Loco	4	13½	13¼	13½
Am M & Fdy .80	1	11⅞	11⅞	11⅞
Am Power & Lt	21	3½	3¼	3½
Do 6 pv 5.92½	1	49¼	49¼	49¼
Do 5 pv 4.93¾	6	43¼	42	43¼
Am Radiator F.30	21	6	5¾	6
Am Rolling M	2	11½	11½	11½
Am Smelting 3	2	37⅛	37	37
Am Steel Fdy .50	11	25⅜	24⅜	25⅜
Am Sugar	1	15	15	15
Am Tel & Tel A9	5	156⅝	156	156¼
Am Tobacco A5	1	75	75	75
Do B A5	1	75¼	75½	75½
Am Water W	49	9	8⅞	9
Am Woolen	28	9¾	9¼	9¾
Do priv 3.00	16	42½	39⅞	42½
Am Zinc Ltd	1	5⅞	5⅞	5⅞
Anaconda 1.50	26	21	20¾	21
Anchor Hock .70	4	14⅝	14⅝	14⅝
Armour Ill	16	5	5	5
Armstrong Cr 2	1	29½	29½	29½
Atchison S F	3	16¼	16	16¼
Aviation Corp	7	5¼	5¼	5⅛
Baldwin CT	9	15⅛	15⅞	15⅞
Balt & Ohio	1	3½	3½	3½
Bendix Av 2.25	5	28⅝	28¼	28⅝
Bethlehem St 3.75	11	76½	75⅝	76½
Boeing Air	6	14½	14¼	14¼
Bohn Alum 1	1	22½	22½	22½
Borden's Co 1.40	3	18½	18¼	18½
Borg Warner 1.35	8	15⅞	15¼	15⅞
Briggs Mfg 1.50	2	17⅛	17	17⅛
Bklyn Un Gas 1	3	16⅞	16⅞	16⅞
Calif Packing .25	1	18¼	18¼	18¼
Canada Dry .50	1	14½	14½	14½
Canadian Pacific	3	3⅛	3⅛	3⅛
Caterpillar T A2	2	47¾	47½	47¾
Celan Corp *1.50	3	25⅜	25¼	25⅜
Cerro de Pasco 4	1	28½	28½	28½
Ches & Ohio 2.87½	3	36⅞	36⅞	36⅞
Chrysler 5.00	10	64	63	63¾
Coca Cola 5.25	2	103½	101½	101½
Colgate Palm 1	3	11⅞	11⅞	11⅞
Col Gas & El .20	37	6	5⅝	6
Cons Copper .30	2	5⅞	5⅞	5⅞
Com Solvents	1	9⅛	9⅛	9⅛
Com & South	79	1⅛	1⅛	1⅛
Com Edison 1.75	10	29⅝	29	29⅝
Congol Nairn 1.50	1	15¼	15¼	15¼
Con Ed's N Y A2	23	27¼	26¾	27¼
Cons Oil A.80	3	6⅜	6⅜	6⅜
Cont Bak B	8	7⅛	7⅛	7⅛
Cont Motors	5	2⅞	2⅞	2⅞
Cont Oil 1	1	17⅞	17⅞	17⅞
Corn Prod Ref A3	3	49¾	49½	49¾
Crown Zel 1.12½	3	14⅝	14½	14⅝
Crucible Steel	2	30⅜	30	30⅜
Curtiss Wr	19	7⅜	7¼	7⅜
Do A 3.00	5	7⅜	7½	7⅜
Deere & Co N .75	1	15⅞	15⅞	15⅞
Dist Seag 2.16½	1	14¼	14¼	14¼
Dome Mines 2	1	12¼	12¼	12¼
Douglas Air 3	7	72	71¼	72
Du Pont De N 8	6	161¾	160½	160½
Eastman Kod A6	1	125	125	125
Elect Auto Lt 3.25	4	31	31	31
Elect Pow & Lt	24	5¼	5	5¼
Do 7 priv	6	29	28½	29
Fidelity Ph 2.00	2	33	33	33
Freep't Sulp 1.50	6	31¼	30½	30⅞
Gen Electric 1.60	21	32	31¼	32
Gen Food 2.25	2	40½	40¼	40¼
Gen Motors 3.75	21	44¼	43¾	43¾
Glidden .80	4	12¼	12	12
Goodrich 1.00	5	12¾	12½	12¾
Goodyear 1.25	4	15⅝	15½	15⅝
Granby .90	1	5⅞	5⅞	5⅞
Grt Nor Or Ct 1.25	1	14	14	14
Grt Nor Ry priv	8	21⅞	21⅝	21¾
Greyhound N 1.45	7	11⅝	11¼	11⅝
Hiram Walker A4	1	20½	20½	20½
Homestake A4.50	1	37½	37½	37½
Houdaille H'B 1.25	1	10½	10½	10½
Howe Sound 4	3	31⅛	31	31
Hudson Motors	2	3⅜	3⅜	3⅜
Ill Cent Ry	1	7½	7½	7½
Ind Rayon .75	1	19⅜	19⅜	19⅜
Inspiration	3	9	8⅞	8⅞
Interlake Iron	3	8½	8⅜	8½
Int Business *6	3	138½	138	138
Int Harvest A1.60	1	45⅝	45⅝	45⅝
Int Nickel Ltd 2	36	22¼	21⅝	21¾
Int Pap & P Nv	9	13	12⅞	13
Do priv 1.25	3	48	47⅞	48
Kennecott 2.50	11	28¼	27⅞	28¼
Kresge S S 1.35	4	22	21⅞	21⅞
Kroger G & B 2.60	1	28¼	28¼	28¼
Lee R & T *2.75	1	19	19	19
L-O-F Glass 2.75	1	33½	33½	33½
Ligg & M B 5	3	96	95½	95½
Loews Inc A2	2	23½	23¼	23¼
Loft K	33	25	24¾	24¾
Lorillard Co 1.40	1	20¾	20¾	20¾
Macy Co 2	1	23¾	23¾	23¾
G L Martin 1.00	3	29	29	29
May Dept. Str. 300	1	41	41	41
McKeespt T P	2	6¾	6¾	6¾
Midland Steel 5.00	2	29¼	29¼	29
Montg. Ward 2.50	7	39¼	39	39
Murray Corp.	1	5⅛	5¼	5⅛
Nat. Biscuit 160	7	18⅞	18¾	18⅞

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Nat. Cash Reg 1	2	11½	11½	11½
Nat. Dairy Pr. A .80	8	13⅞	13⅝	13⅞
Nat. Pr.& Lt. A .69	16	7½	7	7½
Nat. Steel 1.80	1	58	58	58
Newport Ind.	4	7	7	7
N.Y. Central	23	12	11¾	11⅞
Nor American *1.20	18	19¼	18⅞	19¼
Nor. Am. Av. 1.50	7	12⅞	12½	12½
Nor. Pacific	1	5⅞	5⅞	5⅞
Ohio Oil .20	9	6	6	6
Otis Elev. .95	1	12	12	12
Pac. Gas & El A2	1	28½	28½	28½
Packard Mat	5	3⅛	3	3¼
Paramount .15	9	5¼	5	5¼
Penn. R.R. 1.50	7	18⅞	18¼	18⅞
Penny, J.C. 5.00	3	84	83½	84
Phelps Dodge 1.50	4	28⅝	28¼	28¼
Phillips Pete A2	2	31⅜	31⅛	31⅛
Pressed St. Car	6	9½	9¾	9½
Proctor & Gam. 3.44	4	59¼	59	59¼
Pub. Ser. N.J. 2.50	9	35	34½	35
Pullman Inc. A 1.00	9	21	20½	20¾
Pure Oil .25	2	7¾	7⅝	7¾
Pan. Am. Air Corp	23	14¼	13¾	14¼
Radio Corp .20	5	5⅜	4⅞	4⅞
Rayonier Inc	2	16¼	16¼	16¼
Remington R. .80	2	7⅛	7	7⅛
Republic Steel	37	17⅝	17⅜	17⅜
Reynolds T. B. 2.30	1	16¼	16¼	36¼
Safeway Strs *2.75	1	41	41	41
St. Joseph Lea 2.25	2	31	31	31
Schenley Dist	1	8⅞	8⅞	8⅞
Sears Roebuck 4.25	7	72½	72¼	72¼
Shell Un. Oil .50	3	9	8¾	9
Simmons Co. 1.75	1	15	15	15
Socony Va .50	12	8¾	8½	8½
Sou. Cal. Edi. 1.90	3	26¼	26¼	26¼
Sou. Pacific	9	8⅝	8⅜	8⅝
Sou. Railway	7	11½	11	11½
Sou. Rwy Pf	1	18½	18½	18½
Sperry Corp. 2.00	2	38	38	38
Spiegel Inc. .60	3	6¼	6¼	6¼
Stand Brands .40	5	5⅜	5⅜	5⅜
Stand Oil Cal. 1.00	1	18¼	18¼	18¼
Stand. Oil Ind. 1.25	6	23	22⅞	22⅞
Stand. Oil N.J. 1.25	22	33⅞	33¼	33⅞
Stone & Webs .25	16	8	7¾	8
Studebaker	1	7	7	7
Superheater .60	2	14	14	14
Swift & Co A1.20	8	20⅜	19¾	20⅜
Timken Rol 2.75	1	41⅝	41⅝	41⅝
Texas Gulf A2	2	30⅝	30⅝	30⅝
Twentieth CFF F50	5	6	6	6
Un Bag & P .15	3	11⅝	11¼	11⅝

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Union Carb 2.10	8	70	68½	70
Union Pacific 6	2	78½	77½	77½
Unit Aircraft 2	8	39	38½	38¾
Un Air Lt cts	8	16¾	16½	16¾
Unit Corp	3	2⅛	2	2⅛
Do priv 4.25	4	33¼	32¾	33¼
Unit Gas Imp A1	15	11½	11⅛	11½
U S Gypsum 4	1	55	55	55
U S Pipe & F A2	2	25¾	25⅜	25¾
U S Rubber	10	20⅝	20	20⅝
Do priv 12	5	83	81	83
U S Smelters 5.50	1	50	50	50
U S Steel 1.00	36	53¼	52¾	53
Do priv A7	1	114	114	114
Van Steel 1.00	4	32	31¼	32
Walworth Co	4	3⅝	3⅝	3⅝
Warner Pic's	2	2⅜	2⅜	2⅜
West'n Union	7	17⅛	16½	17⅛
Westing A B .75	5	21½	21¼	21¼
Westingh El 4.25	1	92½	92½	92½
White Motor	3	8⅞	8⅞	8⅞
Woolworth A2.40	3	32	32	32
Yellow Truck	6	12⅝	12½	12⅝
Youngst S & T .25	5	32¼	31½	32¼

VENTES

Samedi 200,000
Vendredi 330,000

Total de l'année à date

1940 123,373,000
1939 105,168,000

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.
†—Ex-dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
§—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
C—Payable partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers douze mois; dividendes différés, omis ou encore, aucune décision prise lors de la dernière assemblée.
K—Total des quatre dernières déclarations.

Investment trusts

Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201 Notre-Dame ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund	2.31	2.53
*Boston Trust	12.91	13.88
*British Type Investors	12	17
Can-Americt Trust 2nd S	2.25	2.50
Can Int'l Trustee "Modif	4½	5¼
Commonwealth Int'l Corp	....	2.74
*Cumulative Trust Shares	4.13	4.20
*Fundamental Inv. Inc.	14¼	14½
*Fundamental Trust Sh A	4.28	4.38
* Do B	3.88	....
*Independence Trust	1.90	1.96
*Mass. Inv. Trust	17.03	18.31
*Quarterly Income Shares	6¼	6⅝
*Supervised Shares	8.04	8.74
United Bond and Share	5	6½
*United Fixed	1.90	....
*United Insurance Trust	1⅜	....
*United N. Y. Bank Trust	¾	....

American Depositor Corp.

	Offre	Dem.
*New Corporate T. S. Acc	2.46	2.49
*New Corporate T. S. Dist	2.08	2.11
*Old Corporate Trust Sha	2.13	2.26

Calvin Bullock Issues

	Offre	Dem.
*Bullock Fund	11⅜	12¼
Canadian Investment Fu	3.05	3.45
*Nation Wide Securities B	3.16	3.26
* Do Voting	99	1.13
*U.S. Elect. Light and P A	13¾	14¾
* Do B	1.83	1.93
* Do Voting	88	96
*Dividend Shares	98	1.08

Distributors' Group Inc.

	Offre	Dem.
*North Amer Trust S 1953	1.97	2.01
* Do 1955	2.44	2.47
* Do 1956	2.40	2.43
* Do 1958	2.02	....

*.—En monnaie américaine.

Ex-dividendes aujourd'hui

Sangamo, .25, Sangamo extra .50.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Ferm. sa.	x51.7	57.9	55.8	71.91	59.06
Chang. net	—0.5	—0.7	—0.7	—0.49	+1.24
Ferm. ant.	52.2	58.6	56.5	72.40	57.82
Il y a 1 sem.	53.7	60.8	58.4	77.51	61.54
Il y a 1 an	66.4	71.6	69.8	67.80	109.86
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100.81
Bas 1940	51.7	56.0	54.8	66.44	55.16
Haut 1939	70.1	93.8	84.9	155.52	126.48
Bas 1939	55.9	63.2	62.7	50.78	86.66
Haut 1938	69.3	88.8	81.9	150.69	130.77
Bas 1938	57.6	61.1	60.5	68.84	103.06
Haut 1937	92.5	122.3	109.5		146.50

10 utilités, 20 industriels et 20 combinés—1926 égale 100.

x—Nouveau bas pour 1940.

Prix des denrées

Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

Options	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
Caoutchouc :				
Juil.	2280	2280	2280	2275
Sept.	....	....	2014	2010
Déc.	1895	1881	1881	1875
Coton :				
Mars	898	893	897N	893
Mai	883	877	881	878N
Juil.	1050	1041	1050	1040
Cuir :				
Juin	....	....	1049-59	1047-55
Sept.	1066	1057	1065	1060
Déc.	1089	1080	1089	1080
Cuivre :				
Juil.	....	....	996B	998-1012
Sept.	....	....	1002-12	1007
Déc.	....	....	1006-14	1010
Soies :				
Juil.	....	....	......	265-7
Sept.	....	....	......	260½-5
Nov.	....	....	......	258-5
Sucre :				
Juil.	....	....	......	109
Sept.	....	....	......	110
Déc.	....	....	......	113

Revue hebdomadaire de la situation économique

L'indice général, modérément à la hausse

Le trafic-marchandises des chemins de fer s'améliore encore pendant la deuxième semaine de juin. Une avance est enregistrée pour la quatrième semaine consécutive et l'indice atteint la cime de 95.6 comparativement à 94.3 la semaine précédente. Au cours des vingt-quatre premières semaines de l'année le trafic s'élève à 1,183,737 wagons, à rapprocher de 1,024,803 la même période de l'an dernier. Les augmentations sont marquées pour le grain, le charbon, la pulpe et le papier, de même que pour les marchandises par lots de moins d'un wagon et les denrées diverses.

Les prix de gros sont relativement stables la 2e semaine de juin et l'indice s'établit à 81.8 contre 81.9 la semaine précédente. La maisse des produits agricoles et animaux contre-balance la hausse des textiles et des métaux non ferreux. A N.-York le plomb et le zinc sont fermes, tandis que le cuivre et l'étain perdent du terrain. A Winnipeg le blé no 1 Nord donne une moyenne de 72 6-8 la semaine du 15 juin, en regard de 74 la semaine précédente. Les grains secondaires participent également à la réaction. Les obligations de tout repos sont légèrement plus fortes pendant la semaine du 13 juin. L'indice du rendement capitalisé des obligations monte de 0.1 p.c. Le déclin de l'indice par rapport à la même semaine de 1939 est de 8.1 p.c. Les actions ordinaires dépassent légèrement le bas niveau de la semaine précédente, l'indice se plaçant à 72.6 contre 72.3. Le déclin en regard de la même semaine de 1939 est de 25.5 p.c. Quatre des neuf groupes industriels accusent un gain sur la semaine du 6 juin. L'indice de 15 titres d'énergie et traction s'établit à 48.0 comparativement à 49.1. L'indice ajusté des compensations bancaires s'élève à 91.6 contre 83.5 la semaine précédente. Toutefois, il y a un déclin de 2 p.c. par rapport à la même semaine de l'an dernier.

L'indice général, calculé en éliminant la tendance à long terme et en pondérant inversement les six indices sur la base de leur tendance à la fluctuation, s'établit à 104.3 la semaine du 15 juin, en regard de 103.1 la semaine du 8 juin, gain de 1.2 p.c. Comparativement à la même semaine de 1939 l'augmentation est de 0.8 p.c., alors que l'indice se plaçait à 103.4.

INDICE HEBDOMADAIRE ET SES SIX FACTEURS, 1926-100

Semaine terminée	Chargements de wagons	Prix de gros	Rendement capitalisé des obligations 1	Compensations bancaires 2	Cours des actions ordinaires	Transactions boursières	Indice hebdomadaire 3
17 juin 1939	73.8	73.1	149.5	93.5	97.5	71.3	103.4
8 juin 1940	94.3	81.9	137.2	83.5	72.3	133.1	103.1
15 juin 1940	95.6	81.8	137.4	91.6	72.6	42.3	104.3

1.—La valeur présente d'un revenu fixe net et perpétuel est basée sur les obligations à long terme du Dominion.

2.—Les compensations bancaires sont tempérées, en prenant une moyenne mobile de trois semaines afin d'éliminer les fluctuations irrégulières. Ottawa a été éliminé parce que la comparaison est infirmée depuis les débuts de la Banque du Canada.

3.—La pondération de six facteurs majeurs est déterminée par la déviation standardisée de la tendance à long terme de chacun basée sur les données pour la période s'étendant de janvier 1919 à août 1936. Toutefois, la pondération a pour but, non pas de donner l'importance relative des facteurs, mais de les placer sur un même pied en égalisant la tendance à la fluctuation. La tendance à long terme déterminée par les données semestrielles de la période d'après-guerre est éliminée et il en résulte un indice exprimé en pourcentage de la moyenne de 1926.

26 oz. $1.65
26 oz. $2.40
40 oz. $3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Le Canada

16 MONTREAL, LUNDI 24 JUIN 1940

MGR DESCHAMPS EST MORT HIER SOIR

Les funérailles auront lieu jeudi, la translation des restes mercredi—La dépouille mortelle est exposée à l'archevêché

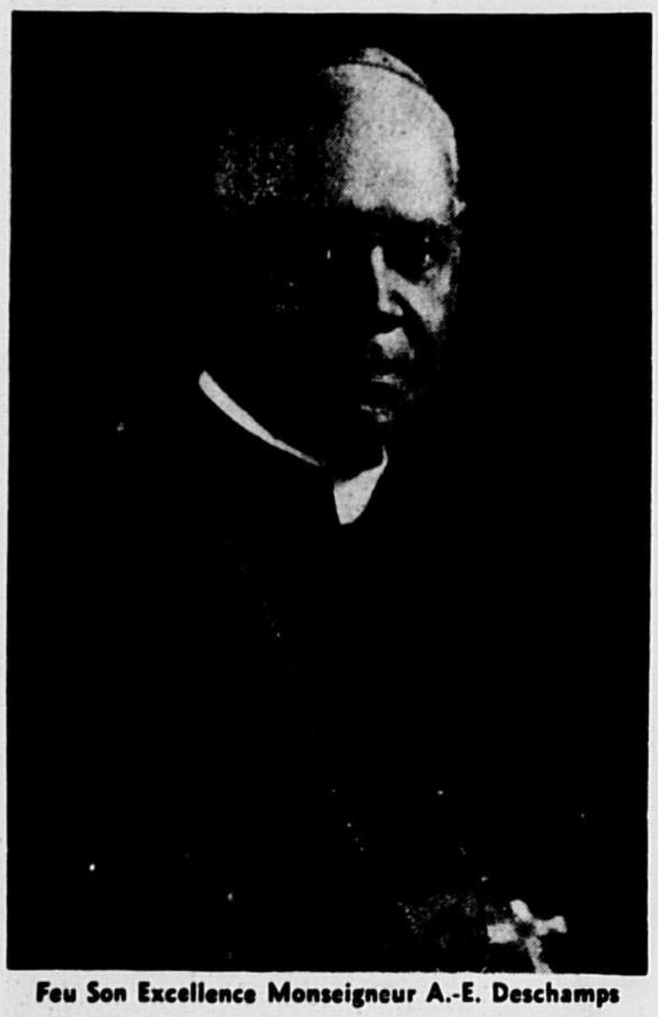

Feu Son Excellence Monseigneur A.-E. Deschamps

Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, est décédé hier soir à l'âge de 65 ans, à l'Hôtel-Dieu, où il était hospitalisé depuis mercredi dernier. Depuis ce moment, son état n'avait cessé d'empirer, en dépit des soins attentifs dont il était l'objet. Il a rendu l'âme à 8 heures 10 minutes.

Avec Mgr Deschamps disparaît une des plus sympathiques figures de notre clergé canadien.

Fils de cultivateurs du Québec, il naquit à Ste-Geneviève le 12 juillet 1874, de Paul Deschamps et Mélanie Sauvé. De bonne heure il vint à Montréal où il fit ses études. Il les commença au Collège de Montréal, les poursuivit au collège Ste-Marie et fit sa théologie au Grand Séminaire.

Chez les Sourdes-Muettes

Ordonné prêtre le 23 décembre 1899, il fut nommé vicaire à St-Eusèbe le 8 janvier 1900. Le 8 juillet de la même année, il était nommé assistant-aumônier à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, dont il devint aumônier en titre le 15 février 1906. C'est surtout en cette qualité que le distingué prélat a écoulé sa vie de prêtre. Il apportait à ses fonctions, en plus de ses qualités ecclésiastiques, un talent administratif dont les conseils n'ont pas peu contribué au perfectionnement de cette institution et à son développement.

En 1905, Mgr Deschamps était aumônier du 65e régiment avec rang de capitaine. Lors de la guerre de 1914, il fut promu au grade de major. En 1917, il devint aumônier et membre de l'Association des vétérans (section canadienne-française).

Le 31 mai 1922, il quittait l'Institution des Sourdes-Muettes pour occuper la cure de Ste-Brigide et devenir supérieur ecclésiastique des Soeurs de la Providence et des oeuvres des Sourdes-Muettes.

Continuant son ascension sûre vers les hautes charges de l'Eglise, il fut nommé chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine le 6 janvier 1920. En novembre de la même année, il était élu commissaire d'écoles pour le district centre. Il fut élu vicaire général du diocèse de Montréal le 28 février 1923, et protonotaire apostolique le 19 juin de la même année.

Evêque depuis quinze ans

Elu évêque titulaire de Thennesis et auxiliaire de Montréal, le 20 février 1925, il fut sacré le 23 avril suivant dans la cathédrale de Montréal.

Funérailles jeudi

La dépouille mortelle de Son Excellence sera exposée, vers la fin de la matinée, et plus exactement à partir de midi, dans le grand salon de l'archevêché transformé en chapelle ardente.

La translation des restes se fera mercredi prochain à 4 heures et le service funèbre sera célébré jeudi matin à 9 h. 30, en la cathédrale.

Le Collège des optométristes

On nous prie d'annoncer que l'Association des optométristes et opticiens de la province de Québec sera connue à l'avenir, à l'instar du Collège des médecins et du Collège des chirurgiens-dentistes, sous le nom de Collège des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Le sort tragique de la France crée un nouveau devoir au Canada français

L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos coeurs, presque sur nos rives, dit M. King, dans un message à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste

Ottawa, 23. (P.C.) — Le sort tragique de la France crée au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises et son amour brûlant de la liberté. "Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté," disait, hier soir, aux Canadiens Français, le premier ministre du Canada, le très honorable M. King, dans son message de la St-Jean-Baptiste. "L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos coeurs, et presque sur nos rives." C'est pour cette raison, parce que le Canada ne peut plus penser sans inquiétude à la sécurité de son territoire, qu'il faut à tout prix se préparer à repousser toute attaque sur nos côtes comme sur nos villes. M. King demande à ses compatriotes, aux Canadiens Français et aux autres, de donner leur appui à la loi de mobilisation des ressources nationales, donnant l'assurance que le gouvernement exercera avec justice et équité les pouvoirs que lui donne cette loi.

Texte du message de M. King

Voici le texte du message du premier ministre du Canada aux Canadiens Français à l'occasion de la St-Jean-Baptiste :

"En ce jour de fête, anniversaire du saint patron du Canada français, je veux adresser un message à mes compatriotes canadiens-français. L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre dans nos coeurs, et presque sur nos rives.

"Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté.

"A chaque Canadien, l'état de choses actuel apporte des responsabilités nouvelles et plus lourdes. Les Iles britanniques vivent sous la menace imminente d'une invasion. Le Canada lui-même ne peut plus penser sans inquiétude à la sécurité de son territoire. Nos défenses doivent être renforcées au plus tôt. Le Canada doit être prêt à repousser toute attaque sur ses côtes, sur ses centres de population.

"Il serait impossible au gouvernement de faire face au péril qui grandit chaque jour, sans la loi de mobilisation des ressources nationales que le Parlement vient de voter. Cette loi donne au gouvernement de vastes pouvoirs pour enrayer les dangers qui menacent la sécurité nationale; elle permet la mobilisation de toutes nos ressources, humaines et matérielles, pour la défense du Canada.

"La mobilisation de nos forces humaines est uniquement et exclusivement pour la défense du Canada sur notre propre territoire. Le recrutement pour le service outre-mer continuera sous la forme volontaire qu'il a présentement.

"Les engagements solennels que j'ai souventes fois pris au parlement, je les ai publiquement répétés l'autre jour dans la même enceinte. Le gouvernement que je dirige ne présentera pas de mesure de conscription des Canadiens pour le service outre-mer.

"Tous les pouvoirs que nous donne cette loi ne seront pas exercés immédiatement. Ils le seront au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir pour assurer la sécurité de chacun de nous dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque hameau, pour défendre le Canada contre l'agression et pour garantir nos libertés.

"Le gouvernement verra à les exercer avec justice et avec équité. Le capital comme le travail, le riche comme le pauvre, seront traités au même poids et à la même mesure.

" Cette loi nous sauvera de la panique, de la discorde, de la confusion dans les esprits, car son seul but est d'apporter l'unité, la force et l'harmonie dans l'égalité du sacrifice, et de nous défendre contre les traîtres, les espions et autres agents de l'ennemi dans nos rangs.

"Les pouvoirs qui découlent de la loi ne sont pas imposés par l'Etat au citoyen. Ce sont les citoyens libres d'un pays libre qui, par l'intermédiaire de leurs représentants librement élus, les offrent volontairement à l'Etat à une heure grave de son histoire. Il ne faut jamais oublier que les dangers courus par le Canada menacent également chacun d'entre nous, citoyens du Canada. Cette loi est l'acte d'un peuple libre, et son but est de préserver la liberté et de nous assurer à nous tous l'héritage des libertés que nos pères ont conquises. Si la liberté meurt, le Canada que nous aimons meurt aussi.

"Je fais appel à mes compatriotes canadiens-français, je fais appel à tous mes compatriotes; je les exhorte d'accorder à cette mesure de défense nationale leur entier appui.

"Tout ce que nous sommes, tout ce qui nous tient au coeur, nos libertés, notre mode de vie, l'avenir du pays, de ses fils, de tous ses enfants, font appel au courage de chacun de nous, à la force de nos bras, à la générosité de nos coeurs."

Un homme est très gravement blessé dans une altercation survenue rue St-Germain

M. Joseph Castonguay, âgé de 39 ans, domicilié 3567, rue Davidson, fut très gravement blessé, un peu après minuit, hier matin ,dans une violente altercation survenue près du numéro 3646, rue St-Germain. A la suite de la querelle, on trouva M. Castonguay inconscient. MM. Arcade Leblanc, 3645, rue St-Germain et Philippe Gervais, 11539, avenue Récollet, transportèrent la victime à sa demeure.

Quelque temps, plus tard, soit un peu avant 4 heures, hier matin, la police fut alertée et les agents Guérard et Baril, de Radio-Police, transportèrent le blessé à l'hôpital Notre-Dame, où l'on constata que son état était grave. On nous a dit, hier soir, qu'il n'avait pas encore repris connaissance. Il a probablement le crâne fracturé et il souffre d'une commotion cérébrale et d'une ecchymose à l'oeil droit.

Les sergents-détectives Goulet et Barbeau, de la brigade de la police nocturne, travaillant sous la direction du capitaine-détective Ephrem Coulombe, firent aussi enquête. L'affaire fut confiée aux sergents-détectives Bertrand et Shuttleworth, de l'escouade préposée aux homicides, brigade commandée par le lieutenant-détective George Allain, sur l'ordre de M. Armand Brodeur, directeur-adjoint de la police municipale et qui commande aussi la police judiciaire municipale. On recherche actuellement, très activement, l'auteur de cette sanglante agression.

La feuille d'érable se vend au bénéfice de l'Aide aux Soldats

Le Comité de l'Aide aux soldats de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tend la main au public, aujourd'hui, pour venir en aide à nos militaires. Tous les citoyens de la ville de Montréal, évidemment, ne peuvent pas prendre les armes pour défendre la patrie, mais tous, sans exception, peuvent faire leur part en contribuant avec libéralité au bien-être de nos milliers de jeunes gens qui font déjà partie de l'armée des volontaires qui ont offert leurs services pour défendre le Canada.

C'est pour eux que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a organisé, aujourd'hui, la collecte de la feuille d'érable.

Délégués des Kiwanis

Un groupe de douze membres des Clubs Kiwanis de la Nouvelle-Angleterre qui reviennent du congrès international de Minneapolis, Minn. sont arrivés à Montréal à bord du "Rapids Prince" de la Canada Steamship Lines.

C'est parce que le Canada est menacé que la loi de mobilisation était nécessaire

La France, vaincue, le Canada n'est plus en sécurité. L'océan n'est plus une barrière infranchissable: les navires le traversent en quelques jours et les avions en quelques heures — Mot d'ordre de MM. Lapointe et Cardin

Le Canada est en danger. La France vaincue, c'est sur l'Angleterre et les autres nations du Commonwealth britannique que les Allemands jettent les yeux. L'océan n'est plus la barrière infranchissable de jadis: les navires la traversent en quelques jours et les avions en quelques heures. Il faut que le Canada soit prêt à repousser une attaque; il serait stupide et infâme de penser que le pays puisse compter sur l'appui de son puissant voisin, si lui ne veut pas faire au moins sa part. C'est pour cela que le gouvernement canadien, conscient du péril qui menace le pays, n'a pas reculé devant ses responsabilités et qu'il a promulgué la loi de mobilisation des ressources nationales. Cette loi permettra à tous les citoyens de participer à la défense du Canada. L'enrôlement pour le service outre-mer reste volontaire. Au pays, chacun aura son poste et chacun son rôle à jouer.

C'est la substance de ce qu'ont dit hier soir les honorables Ernest Lapointe et P.-J.-A. Cardin, ministres, respectivement de la justice et des travaux publics du cabinet fédéral. Ils ont parlé au réseau français de Radio-Canada.

Voici leurs textes:

Le très hon. Ernest Lapointe

"Mes chers compatriotes,

"Jamais, au cours de ma longue carrière, je n'ai eu à commenter une situation aussi grave que celle où nous nous trouvons en ce moment.

"La défaite de la Feurte marque non seulement l'écroulement du vieux monde, mais elle apporte une menace directe au nouveau. Ai-je besoin de vous rappeler la marche foudroyante des événements qui ont amené le présent état de choses et qui ont bouleversé toutes les prévisions des chefs militaires et des chefs d'état? Qui aurait pu croire, l'automne dernier, quand l'Angleterre et la France se préparaient, avec nous, à une guerre d'usure, derrière la ligne Maginot, et à un long blocus derrière les flottes anglaises et françaises combinées, qui aurait pu croire, dis-je, que le tableau de la guerre serait changé si brusquement?

"Qui songeait alors que le Danemark et la Norvège seraient enlevés presque sans coup férir; que la Hollande, la Belgique et le Luxembourg seraient emportés en quelques jours, que la fameuse ligne Maginot serait contournée et la France, l'une des plus grandes puissances militaires au monde, conquise en quelques semaines?

Le Mexique et le Canada en danger

"Qui aurait jamais songé que neuf jours après l'entrée en guerre de l'Italie, dont le chef, repoussant les exhortations pressantes du Souverain Pontife, a trahi les intérêts sacrés de la chrétienté, le Canada, pays d'Amérique, situé à plus de deux milles du champ de bataille, serait obligé de mobiliser ses hommes et ses ressources pour assurer la défense de son propre territoire?

"Et que le Mexique, pays non belligérant, proposerait une mesure similaire pour sauvegarder également sa liberté et la vie de ses citoyens?

Notre participation, mesure de prudence ?

"Ceci pourrait nous amener à conclure que notre participation à la guerre, décrétée en septembre dernier, était déjà une prime d'assurance sur tout ce qui nous est cher, une mesure de sagesse et de prudence. Mais je veux m'en tenir à la situation présente. Tout ce qui a pu se faire, tout ce qui a pu se produire avant le 15 juin 1940, date de l'effondrement de la défense française, n'a plus qu'une importance très relative. Nous avons à faire face maintenant à une réalité autrement brutale. Quelle est donc notre situation présente par rapport au conflit international, déclenché par l'ambition allemande et mené de la façon barbare que vous savez ? La voici : la France mise hors de combat, l'effort conjugué de l'Allemagne et de l'Italie se concentre sur la Grande-Bretagne, qui a perdu une grande partie de son matériel de guerre dans la retraite héroïque de Dunkerque, et qui, menacée maintenant d'invasion, doit rappeler sa flotte pour défendre ses côtes. Cette mesure est d'autant plus nécessaire qu'elle ne sait encore si les conditions de paix imposées par l'Allemagne à la France, ne comprendront pas la reddition de la flotte française.

Nous avons toujours pu compter sur la protection de la flotte anglaise

"Or, jusqu'ici, nous avons compté sur la flotte anglaise pour protéger notre sol et nos libertés. Elle était pratiquement invisible à nos yeux,

(Suite page sept)

Jeune homme broyé à mort sous un camion de laiterie

Le véhicule qu'il conduisait heurte un poteau, rue Notre-Dame, et tombe sur le côté — Son compagnon s'en tire avec des blessures légères

Un jeune homme perdit la vie tragiquement, aux petites heures hier matin, dans une tragédie de l'auto qui se produisit rue Notre-Dame, près de la rue Bossuet. Son compagnon s'en tira avec des blessures relativement légères. Le camion dans lequel ils étaient, heurta et brisa un poteau, puis tomba sur le côté. Le chauffeur du véhicule fut broyé à mort entre le camion et la chaussée.

Il s'agit de M. Georges Laurin, 26 ans, 2305, rue Cartier, livreur à l'emploi d'une laiterie de l'est de Montréal. La mort fut instantanée. Le cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par Me Richard-L. Duckett, coroner du district de Montréal.

Le compagnon de travail du défunt, Léo Baril, jeune homme de 17 ans, dont les parents habitent 3591, rue Lafontaine, fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, à la suite de l'accident funeste, mais il put retourner à son domicile, un peu plus tard, après avoir été pansé. Il souffrait de contusions au cuir chevelu, mais les médecins constatèrent que son état n'était pas grave.

Les policiers enquêteurs apprirent que l'accident mortel se produisit, à 2 h. 07 hier matin. Le camion filait vers l'ouest, rue Notre-Dame. On croit que M. Laurin s'est endormi au volant. Le camion heurta un poteau de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, qu'il sectionna avant de tomber sur le côté.

C'est un interne de l'hôpital Notre-Dame, qui constata le décès du jeune chauffeur. Le camion, gravement endommagé dans le terrible accident, est actuellement au garage de la police municipale, avenue Jeanne-D'Arc.

L'agent Joseph Pelchat, du poste de police No 26 (à la Longue-Pointe) fit les constatations d'usage, de concert avec les agents Poupart et Goulet, de l'escouade de la Radio-Police.

La 40e assemblée antituberculeuse

L'assemblée annuelle de l'Association canadienne antituberculeuse

C'est aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, que s'ouvre la 40e assemblée annuelle de l'Association canadienne antituberculeuse.

Le congrès se réunit en collaboration avec le comité provincial de défense contre la tuberculose, la section de la tuberculose de la Société médico-chirurgicale de Montréal et la Société de phtisiologie de Montréal.

L'assemblée se prolongera, en quelque sorte, les 27, 28, 29 et 30 juin, par les cours post-scolaires de tuberculose donnés à l'Ecole d'été du sanatorium du Mont-Sinai.

Une foule de sujets particuliers seront traités durant cette période par les autorités les plus compétentes du monde médical. Les réunions se tiendront de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez ! — Par Adrien ROBITAILLE

Voici cinq questions. Pouvez-vous y répondre ? Notez les réponses que vous croyez bonnes... et tournez à la page 5 du Canada *de ce jour, où se trouvent les réponses exactes. Faites la comparaison.*

QUESTIONS

1—L'Amérique s'est peuplée avec une rapidité formidable. Mais n'exagère-t-on pas quand on parle de villes et d'Etats peuplés en un seul jour. Un tel fait s'est-il produit ? en quel endroit ? en quel jour ?

2—Le timbre-poste joue un rôle éminemment utile dans la vie courante mais on n'a jamais signalé qu'il ait eu quelque chose à faire dans la politique internationale, sauf... Pourriez-vous compléter la réponse et reconstituer la circonstance, qui intéresse les Etats-Unis ?

3—Les armes de jet : flèches, javelines, couteaux, sont des plus efficaces à courte portée, mais ont l'inconvénient d'être souvent perdues, car elles restent fichées dans le cadavre de l'ennemi atteint. Certaines peuplades possèdent une arme de jet qui revient d'elle-même à son propriétaire. Comment s'appelle cette merveille et où peut-on la voir ?

4—Le féminisme s'est introduit partout. Mais il est encore un endroit dans le monde, sur les bords de la Méditerranée, où l'homme peut se vanter d'être le seul à mettre le pied. Quel est cet endroit ? Pourquoi cette exclusion ?

5—L'arrivée du comte d'Athlone comme vice-roi du Canada introduit en notre pays de nouveaux membres de la famille royale. Vous rappelez-vous quels sont les autres qui les ont précédés depuis un siècle ? Notre nation n'eut-elle pas d'étroits rapports avec l'un d'entre eux ?

Voir réponses en page 5

Une jeune femme de 17 ans aurait tenté de s'enlever la vie, rue Marlborough

Mme Joseph Roy (née Jeannine Egglefred), jeune femme de 17 ans, domicilié 509, rue Malborough, fut transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc, vers 4 h. 30 hier après-midi, à la suite d'un plongeon sur le sol, d'une véranda située à l'arrière de sa demeure. On nous déclara, un peu plus tard, qu'elle avait probablement la colonne vertébrale fracturée et que son état était plutôt grave. Des radiographies seront prises, incessamment, afin de déterminer la nature exacte de ses blessures. Elle est actuellement surveillée par une matrone de la police municipale, car elle devra comparaître en correctionnelle, sous une accusation de tentative de suicide si, toutefois, elle survit.

L'époux de la victime rapporta la disparition de sa femme, vers 9 h., hier matin, au lieutenant de police Arcade Nadeau, du poste de la rue Ste-Catherine. Vers 11 h., hier matin, elle revenait à son domicile mais disparaissait de nouveau un peu plus tard. Elle revint vers 4 h., hier après-midi. Elle aurait alors déclaré qu'elle voulait s'enlever la vie et elle se serait jetée de la vérenda à 4 h. 27 hier après-midi.

Les agents Turcotte et Trudeau, de l'escouade de la Radio-Police, firent aussi enquête, dans cette affaire.

1870 1940

Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"

Wilson Frères

Jos. Charlebois, Prop.

CHerrier 2161

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES :

Police, incendies, accidents	HA 5131
Sport	HA 5134
Directeur de l'information	HA 3461
Atelier de composition	HA 1432
Service d'information	HA 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Circulation et expédition	HA. 5134

GEO. VANDELAC LTEE

Fondée en 1890

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél.: BElair 1717

G. Vandelac, Jr. — Alex. Gour

M. Poirier

Directeur de funérailles

EMBAUMEUR DIPLOME

6603 St-Laurent

CR. 5700

MONTREAL

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE LIMITED

SERVICE A DOMICILE et chez les épiciers

LAIT - CREME - BEURRE FROMAGE

2565 rue Chambly -- FRontenac 3186

PAPA LAUZON — PAPA et ROBERT causent une surprise à Maman — Par DRIVE YOURSELF

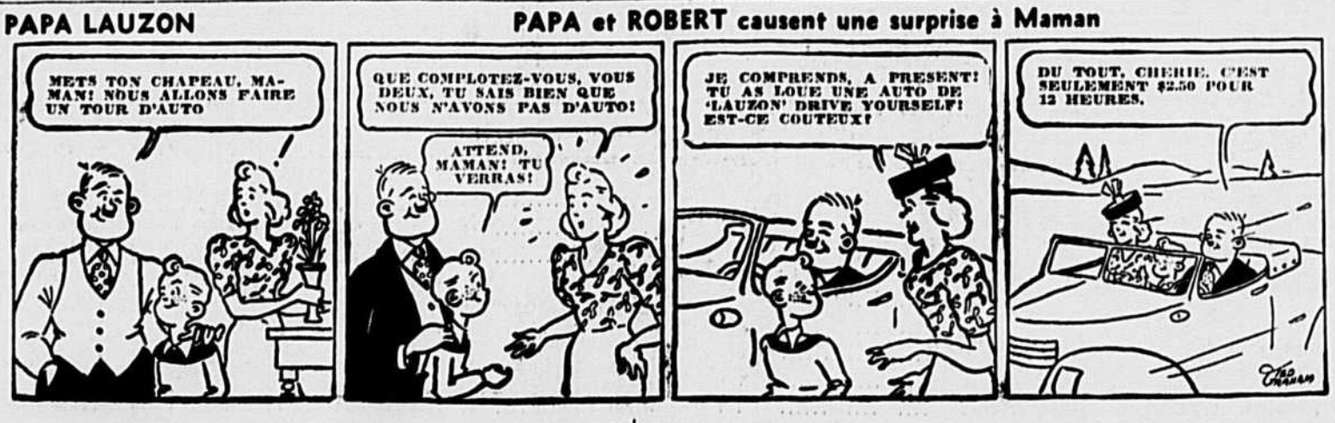

FORD, CHEVROLET, PLYMOUTH, MERCURY, OLDSMOBILE

Modèles 1938 - 1939 - 1940

Coach - Sedan

Coupé d'affaires - Coupé Opéra, Cabriolets

Lauzon Drive Yourself

4001, rue BERRI - - PL. 1122